P.S. [ABdd

28e année, N° 1. Janvier-Mars 1921.

# Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **Arthur Chuquet.** — Mots historiques.
**François Vézinet.** — Un vers de Vigny et un problème de géographie biblique.
**Pierre Jourda.** — Un disciple de Marot : Victor Brodeau.
**Paul Bonnefon.** — Scribe sous la Monarchie de juillet, d'après des documents inédits.

II. *Mélanges.* — A propos du « Mariage de Figaro » : Une lettre de Chamfort à Beaumarchais (P.-M. Bondois). — La Langue de Voltaire dans sa Correspondance (Maurice Souriau).

III. *Comptes rendus.* — Gustave Lanson : Esquisse d'une histoire de la tragédie française (Albert Cahen). — Œuvres complètes d'André Chénier, publiées d'après les manuscrits, par Paul Dimoff (D. Mornet). — Paul Arbelet : La Jeunesse de Stendhal (Paul Hazard).

IV. *Périodiques.* — V. *Livres nouveaux.* — VI. *Chronique.*

SHL
WITHDRAWN

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France.

# Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

## BUREAU :

*Président*..... M. **Arthur CHUQUET**, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

*Vice-Présidents*..... M. **Gustave LANSON**, Directeur de l'Ecole Normale supérieure, à Paris.
M. **J.-J. JUSSERAND**, Ambassadeur de France à Washington.

*Secrétaire*..... M. **Paul BONNEFON**, Conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

*Trésorier*..... M. **Max LECLERC**, Éditeur à Paris.

*Secrétaire honoraire*. M. **F. BRUNOT**, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

### *Conseil d'Administration :*

MM.

**Arnould** (Louis), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

**Barante** (Baron de).

**Bédier** (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

**Bernès** (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

**Cahen** (Albert), Inspecteur général de l'Instruction publique, à Paris.

**Clédat**, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

**Cordier** (Henri), Membre de l'Institut, Professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes.

**Doumic** (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

**Droz** (Ed.), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Besançon.

**Eichthal** (Eugène d'), Membre de l'Institut, à Paris.

**Gazier** (A.), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

**Huguet** (Edmond), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

**Lavisse** (Ernest), Membre de l'Académie française, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

MM.

**Marsan** (Jules), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

**Morel-Fatio** (Alfred), Membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Paris.

**Nolhac** (Pierre de), Directeur à l'Ecole des Hautes-Études, Conservateur du Musée Edouard-André, à Paris.

**Omont** (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

**Potez** (Henri), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille.

**Rébelliau** (Alfred), Membre de l'Institut, à Paris.

**Reynier** (Gustave), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

**Rousselot** (l'Abbé), Professeur à l'Institut catholique, à Paris.

**Roy** (Emile), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon.

**Servois**, Directeur honoraire des Archives nationales, à Paris.

**Vianey** (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

### *Commission des Publications :*

**Le Bureau et**
**MM. H. BERNÈS.**
**A. GAZIER.**
**P. DE NOLHAC.**

**MM. H. OMONT.**
**A. RÉBELLIAU.**
**G. REYNIER.**
**L'Abbé ROUSSELOT.**

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,** publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France*, paraît tous les trois mois. Abonnement annuel *(de janvier)* : **France et Colonies, 27** fr.; **Union postale, 30** fr. — Le numéro, **7** fr.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1920 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*. Chaque année forme un volume in-8°, broché, du prix de **30** fr.

Les membres anciens ou nouveaux de la *Société d'Histoire littéraire de la France* peuvent acquérir un exemplaire de chacun de ces volumes au prix spécial de **20 francs.**

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, par M. Maurice Tourneux, sont en vente : la Table de 1894 à 1898, au prix de **7** fr. **50**; la Table de 1899 à 1908, au prix de **9** fr.

---

**Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e.**

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

SHL
WITHDRAWN

## MOTS HISTORIQUES

### *1. — Paris vaut bien une messe.*

Le mot est d'ordinaire attribué à Henri IV ou à Sully.

De Henri IV, il n'étonne pas. Henri IV n'était pas capable, comme dit Scaliger, de tenir gravité, et deux jours avant d'abjurer, il écrivait fort lestement à Gabrielle d'Estrées qu'il allait faire le saut périlleux. Mais aucun texte précis n'attribue ce mot à Henri IV.

Les *Caquets de l'accouchée*, qui parurent en 1622, l'attribuent à Sully. « Pourquoi n'allez-vous pas à la messe aussi bien que moi? » dit Henri à Sully, et Sully répond : « Sire, la couronne vaut bien une messe. »

Or, Sully conseilla l'abjuration, mais non sous cette forme. Sully parlait avec plus de sérieux. Mieux valait, suivant lui, abjurer que d'employer les armes et de passer encore par mille peines et fatigues ; Henri ne régnerait jamais pacifiquement tant qu'il ferait profession extérieure d'une religion qui était en aversion à la plupart des Français, et, après tout, l'essentiel, c'est d'aimer Dieu.

Le fameux mot, publié par les *Caquets de l'accouchée*, « Paris où la couronne vaut bien une messe », vint sans doute d'un de ces membres du tiers parti qui voyaient dans la conversion du roi l'unique moyen de vaincre la Ligue. Selon d'Aubigné, François d'O disait à Henri qu'il ne s'agissait que d'ouïr une messe, qu'en une heure de messe le roi gagnerait plus qu'en vingt batailles et en vingt ans de périls.

Ainsi, le mot est de François d'O.

Depuis, les allusions au mot ont été fréquentes.

En voyant passer dans la galerie de Versailles l'ex-roi d'Angle-

terre Jacques II, suivi de quelques jésuites et délaissé par tous les courtisans : « Voilà, disait l'archevêque de Reims Le Tellier, voilà un bon homme ; il a quitté trois royaumes pour une messe ! »

Jomini rappelle le mot dans les termes suivants : « Henri IV avait dit que Paris valait bien une messe ; Louis XVIII pensa que la couronne valait bien une constitution. »

Montlosier et Oudinot ont également rappelé le mot. Oudinot écrivait à Louis XVIII : « Sire, la cocarde nationale est aujourd'hui pour Votre Majesté ce qu'était la messe pour Henri IV. » Quant à Montlosier, il pensait que, si Louis XVIII prenait la cocarde tricolore, il n'avait qu'à dire comme Henri IV : « Le royaume de France vaut bien un ruban. »

### 2. — *N'y revenez plus.*

Le 22 mars 1593, lorsque les Espagnols quittèrent Paris, Henri IV, qui voyait, d'une fenêtre de la porte Saint-Denis, défiler leur état-major, duc de Feria, don Diego d'Ibarra et autres, les salua de la main : « Recommandez-moi à votre maître, dit-il, et n'y revenez plus. »

Après le 13 vendémiaire, Barras cita le mot : en renvoyant les prisonniers qu'il avait parqués dans le jardin des Tuileries, il les engagea « à n'y plus revenir ».

Alamon dit pareillement à Abdala dans le conte de Voltaire, *l'Education d'un prince* :

Je vous suis obligé, mais n'y revenez pas.

### 3. — *Pends-toi, brave Crillon.*

On sait la suite de ce billet écrit par Henri IV à Crillon : « ... Nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort et à travers. »

Ce billet est-il authentique ?

Non.

Voltaire le cite dans une note de la *Henriade*, au chant VIII, à propos d'un vers où Crillon est nommé. Mais, évidemment, il cite de mémoire. Le billet, publié depuis d'après l'original, est bien postérieur à Arques — de sept ans — et conçu en d'autres termes. Voltaire ne se rappelait que les quatre premiers mots ; encore le roi dit-il *pendez-vous* et non « pends-toi ».

Mais voici l'essentiel du billet, écrit devant Amiens le 20 septembre 1597 : « Brave Crillon, pendez-vous de n'avoir été ici près de moi, lundi dernier, à la plus belle occasion qui se soit jamais vue et qui peut-être se verra jamais. Croyez que je vous y ai bien

désiré. J'espère jeudi prochain être dans Amiens. J'ai maintenant une des plus belles armées que l'on saurait imaginer. Il ne manque que le brave Crillon, qui sera toujours le bien venu et vu de moi. »

Mme Roland affectionnait ce mot. Elle écrit à Bosc en 1788 : « Pends-toi, friand Crillon, nous faisons du vin cuit, et tu n'es pas là pour le goûter, » et à Bancal en 1790 : « Pends-toi, brave citoyen ; nous avons remporté la victoire, et tu n'y étais pas. »

### 4. — *Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.*

Ce vers est de Gudin de la Brenellerie, l'ami de Beaumarchais. L'Académie française avait mis au concours, en 1779, l'éloge d'Henri IV. Notre Gudin concourut ; mais sa pièce de vers ne fut ni couronnée ni jugée digne d'une mention honorable. Ce seul vers trouva grâce et mérita d'être cité, et il pouvait, disait l'Académie, servir d'inscription à un buste du roi.

### 5. — *Donnez-moi deux lignes de l'écriture d'un homme, et je me charge de le faire pendre.*

Le mot est non pas de Laubardemont, non pas de Laffemas, mais de Richelieu.

Mme de Motteville rapporte ce propos de Laffemas au ministre : « Je tourmenterai si bien le chevalier de Jars que j'en tirerai à peu près ce que vous désirez savoir et, sur peu de mal, je trouverai les moyens de lui faire son procès selon vos manières mêmes. »

Quelles étaient les manières du cardinal ?

« Le cardinal, écrit Mme de Motteville, avait, à ce que j'ai ouï conter à ses amis, accoutumé de dire qu'avec deux lignes de l'écriture d'un homme on pouvait faire le procès au plus innocent, parce qu'on y pouvait trouver ce qu'on voudrait. »

### 6. — *Richelieu et sa robe rouge.*

Michelet a dit que certaines paroles du cardinal le faisaient frémir. Selon Michelet, Richelieu aurait dit : « Quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais droit à mon but ; je renverse tout, je fauche tout, et, ensuite, je couvre tout de ma robe rouge. »

Or, Richelieu n'a dit ni *je renverse* ni *je couvre* ; il a dit simplement : « Quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais droit à mon but et je couvre tout de ma robe rouge. »

Le mot a été souvent cité. Froc de La Boulaye disait, en 1820, qu'il fallait sévir contre les ennemis du gouvernement : « La réflexion, le devoir, puis le manteau rouge du cardinal. »

### 7. — *Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient.*

Après avoir créé un nouvel impôt, Mazarin demandait si on le chansonnait dans la ville : « Ont-ils fait la *canzonetta*? », et, si l'on disait oui, il répondait : « Ils paieront. »

Madame, mère du Régent, a cité le mot sous cette forme : « Les Français sont gentils; je les laisse chanter et rire, et eux, ils me laissent faire ce que je veux. »

Elle assure même que Mazarin fit saisir les chansons dont il était l'objet, qu'il les vendit secrètement et qu'il gagna de la sorte dix mille écus.

Peut-être Mazarin pensait-il, comme devait dire Chamfort, que le gouvernement de France était une monarchie absolue tempérée par des chansons.

Le duc d'Epernon en usait de même avec les Provençaux. Ils faisaient d'atroces chansons contre lui, et ses gens l'engageaient à sévir : « Hé ! Messieurs, disait-il, laissez-les chanter pour leur argent. »

### 8. — *L'œil du maître.*

« Il n'est pour voir, disait La Fontaine, que l'œil du maître », et il ajoutait : « et l'œil de l'amant ».

Un contemporain du fabuliste s'exprimait de même. C'est Louis XIV. Il a dit qu'après la mort de Mazarin il commença à jeter les yeux sur toutes les parties de l'Etat, et non pas des yeux indifférents, mais « des yeux de maître » !

Catherine II, elle aussi, a employé le mot. Lorsqu'elle voyageait dans son empire, elle disait que « l'œil du maître engraisse les chevaux ». C'est le proverbe latin : *Oculus domini saginat equum*, qu'on retrouve en italien : *L'occhio del padrone ingrossa il cavallo*, et en allemand : *Das Auge des Herrn macht das Pferd fett*.

### 9. — *La fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.*

C'est un vers de La Fontaine dans l'*Elégie aux nymphes de Vaux*; et il rappelle un vers de Passerat :

Les dieux vendent leurs biens aux hommes chèrement.

Mais Voiture avait écrit auparavant, dans une lettre au comte de Guiche, que « la fortune vend bien chèrement les choses qu'il semble qu'elle nous donne ».

Napoléon rappelait le vers de La Fontaine le 10 décembre 1812, dans l'entretien qu'il eut à Varsovie devant M. de Pradt avec Matuszewicz et Stanislas Potocki.

En 1814, Joseph de Maistre le citait dans une lettre à l'amiral Tchitchagov, en ajoutant que le bonheur ne peut être donné gratis, qu'il a lui-même recouvré sa femme et perdu sa patrie.

Mme de Rémusat dit dans ses *Mémoires* qu'elle a vécu des largesses du premier Consul, « plutôt vendues que données ».

### *10. — L'honnête homme au XVIIe siècle.*

C'est l'homme de bonne compagnie ; l'homme, dit Bussy-Rabutin, qui est poli et qui sait vivre, l'homme, dit La Rochefoucauld, qui ne se pique de rien — et par là, La Rochefoucauld entendait l'homme qui n'affiche aucune prétention même dans les choses où il excelle. Pascal complète cette définition de La Rochefoucauld : selon lui, la qualité d'honnête homme est une qualité universelle ; on ne doit pas voir si l'honnête homme est mathématicien ou prédicateur. De même, le chevalier de Méré : l'honnête homme, suivant Méré, peut savoir profondément une chose, mais on ne s'en aperçoit pas à sa manière d'agir et dans son entretien. C'est pourquoi Saint-Simon louait Racine : chez Racine, rien du poète; tout d'un honnête homme. Mais, comme remarque La Bruyère, tout honnête homme n'était pas un homme de bien. On pouvait être alors un honnête homme, tout en trichant au jeu. L'abbé Fleury fait à ce sujet la réflexion suivante : « Les devoirs de la probité font l'homme de bien, et ceux de la société font l'honnête homme. » Veut-on quelques exemples du mot? Dans la *Mandragore* de La Fontaine, Lucrèce dit qu'elle sent auprès de soi la peau d'un honnête homme, non d'un meunier, d'un pataud, d'un rustre, mais d'un blondin qui a de la délicatesse et la peau fine. Boileau trouve que Molière, au lieu de n'avoir en vue que les honnêtes gens, hasarde des plaisanteries grossières en faveur de la multitude. Guez de Balzac écrit à Corneille : « L'Empereur fit Cinna consul, et vous l'avez fait honnête homme. »

### *11. — Le métier de roi.*

Le mot est de Louis XIV.

« Le métier de roi, dit-il, n'est pas exempt de peines, de fatigues, d'inquiétudes ; mais il est grand, noble, flatteur, quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il s'engage. »

Se rappelait-il et s'appliquait-il à démentir cette phrase d'une mazarinade, qu'un roi est « un maître qui ne sait jamais son métier » ?

Mirabeau emploie l'expression : il écrit que Frédéric II « n'a connu qu'une occupation, son noble métier de roi ».

*12. — La monnaie de M. de Turenne.*

Il y eut, après la mort de Turenne, une promotion de huit maréchaux, la promotion du 30 juillet 1675 : d'Estrades, Navailles, Schomberg, Duras, La Feuillade, Vivonne, Luxembourg et Rochefort.

Naturellement, les bons mots se mirent à pleuvoir : on faisait des maréchaux à la douzaine ; on changeait un beau louis d'or en louis de cinq sols ; Bussy-Rabutin jurait qu'il se consolait de n'avoir pas le bâton par le rabais où le roi l'avait mis.

Mais le meilleur de ces mots : « C'est la monnaie de M. de Turenne », fut dit par Mme Cornuel, cette femme qui eut tant de mordant et de sel.

Le mot resta. Mme de Rémusat écrit qu'après la première disgrâce de Fouché, Régnier, Dubois, Desmarest, Savary, Bourrienne, Duroc, Junot étaient devenus la monnaie du ministre renvoyé.

*13. — Il n'y a pas de héros pour son valet de chambre.*

Ce mot est de Mme Cornuel, comme en témoigne Mlle Aïssé qui écrit dans une lettre du 13 août 1728 : « Mme Cornuel disait qu'il n'y avait point de héros pour les valets de chambre. »

Mais Montaigne avait déjà remarqué que « peu d'hommes ont été admirés par leurs domestiques », et nous lisons dans les Evangiles qu'un prophète est méprisé dans sa maison.

Le mot de Mme Cornuel a été souvent cité.

Fontenelle disait un jour à Mme Geoffrin : « Les Anglais font de moi plus de cas que les Français, » et Mme Geoffrin lui répondait : « C'est que nous vous voyons de plus près ; nul héros n'est grand homme pour son valet de chambre. »

Un biographe de Catinat, le marquis de Créqui, assurait en 1775 que le maréchal avait « démenti la maxime, qu'il n'y a jamais eu de héros pour ses gens ».

Un officier polonais, Soltyk, voyant en 1812 Napoléon se livrer à la colère, disait que cette scène le peinait et le faisait souvenir du dicton : « Il n'y a point de héros pour son valet de chambre ».

On a fait remarquer sous la Révolution que Sieyès, qui désirait échapper aux regards et aux propos, était peut-être le seul des matadors politiques qui n'eût pas de valet de chambre.

*14. — Racine passera comme le café.*

Mme de Sévigné n'a jamais prononcé ce mot.

Elle a simplement dit que Racine faisait des comédies pour la Champmeslé, et non pour les siècles à venir.

Mais elle avait écrit qu'on chassait le café, qu'on en revenait : « Vous voilà bien revenue du café ; Mlle de Méré l'a aussi chassé de chez elle assez honteusement. »

Voltaire a mêlé les deux jugements, et il imprima dans *le Siècle de Louis XIV* : « Mme de Sévigné croit toujours que Racine n'ira pas loin ; elle en jugeait comme du café dont elle dit qu'on se désabusera bientôt. » Plus tard, dans la préface d'*Irène,* Voltaire fait encore le même amalgame : il reproche à Mme de Sévigné de juger mal et d'avoir dit, par esprit de parti, que la mode d'aimer Racine passerait comme la mode du café.

Après Voltaire et d'après Voltaire, La Harpe a parlé des préventions de Mme de Sévigné envers Racine qui « passerait comme le café ».

Si Mme de Sévigné a parfois jugé Racine avec sévérité, elle n'a fait aucun rapprochement entre lui et le café.

### *15. — Le nerf de la guerre.*

Le fouet, a dit Andrieux, était jadis le nerf de l'éducation. L'argent a toujours été le nerf de la guerrre, et, avant Colbert, on le qualifiait ainsi.

L'argent, selon Démosthène, la richesse, selon Bion, est le nerf des actions.

Crantor fait dire à la richesse : « Je deviens dans les guerres le nerf des actions. »

On lit dans Cicéron que l'argent est le nerf de la guerre (*nervos belli pecuniam*), et on trouve le même mot dans Plutarque.

Au moyen âge, l'empereur d'Allemagne Henri IV jure aux Polonais qu'il les battra parce qu'il a le *nervus rerum agendarum.*

Machiavel pense que l'argent n'est pas le nerf de la guerre, et Guichardin, qu'il n'est qu'une des principales conditions du succès.

Mais Trivulce dit à Louis XII : « Pour faire la guerre, il faut de l'argent, encore de l'argent, toujours de l'argent, » et Rabelais écrit que « les nerfs des batailles sont des pécunes ».

En 1620, Strasbourg, hors d'état d'aider l'Union évangélique, assure que le *nervus* lui manque, que le *nervus est debilis et exhaustus.*

La Fontaine juge que

En amour comme en guerre
On ne doit plaindre un métal qui fait tout.

Colbert pense que le commerce est « la source de la finance » et que la finance est « le nerf de la guerre ».

Voltaire estime que l'expédition de Charles-Édouard ne pouvait réussir dans un temps « où la discipline, l'artillerie et surtout l'argent décident de tout à la longue ». Il proclame l'argent « le principe de toutes choses », et il a écrit en 1761 : « Les Anglais ne réussissent qu'avec des guinées et un crédit qui les décuple ; Frédéric II a fait trembler l'Allemagne parce que son père avait plus de sacs que de bouteilles dans ses caves de Berlin ; c'est le plus riche qui l'emporte. »

Un journaliste de 1789, rappelant que l'argent est le nerf de la guerre, propose plaisamment de réunir les départements de la guerre et de la marine à celui de la finance sous l'inspection du président de la Banque nationale.

Un journal de 1790, *le Jean-Bart*, dit que le gouvernail du vaisseau, c'est l'argent.

En février 1805, Napoléon représente à l'Espagne qu'il faut de l'argent pour avoir des matelots et des vaisseaux : « C'est le nerf de la guerre, et, faute de ce nerf, tout languit. »

### *16. — Il n'y a plus de Pyrénées.*

Selon Voltaire, Louis XIV, voulant marquer l'union qui devait exister désormais entre la France et l'Espagne, dit à son petit-fils le duc d'Anjou partant pour régner à Madrid : « Il n'y a plus de Pyrénées. »

Ce mot fut prononcé par l'ambassadeur d'Espagne et non par Louis XIV.

« Il n'y a plus de Pyrénées, dit l'ambassadeur, elles sont abîmées et nous ne sommes plus qu'un. »

Voilà ce que rapporte le *Mercure galant* de novembre 1700, et Dangeau écrit pareillement : « L'ambassadeur d'Espagne dit fort à propos que ce voyage devenait aisé et que présentement les Pyrénées étaient fondues. »

Le mot a survécu. A la fin de 1822, Louis XVIII, résolu d'intervenir en Espagne et d'y envoyer une armée, disait : « Louis XVI a détruit les Pyrénées et je ne les laisserai pas relever. »

Ajouterons-nous une remarque du moraliste Joubert ? C'est que le mot : « il n'y a plus de Pyrénées » manque de justesse. Selon Joubert, ce qui rendit l'Espagne et la France amies, c'est la conquête de la Franche-Comté, qui ne laissa plus entre les deux nations aucun sujet de discorde et qui fit rentrer l'Espagne dans les limites naturelles où la France n'avait rien à lui envier.

Espagne et France, écrit Joubert, « sont et doivent rester unies, parce qu'il y a des Pyrénées ».

De même qu'on a dit : « Il n'y a plus de Pyrénées », on a dit : « IL N'Y A PLUS D'ALPES ».

Le 11 mai 1806, Rœderer venait, au nom du Sénat, féliciter de son avènement Joseph, roi de Naples. Il fit ainsi l'éloge de Napoléon : « Louis le Grand s'écriait quand il eut placé son petit-fils sur le trône d'Espagne : Il n'y a plus de Pyrénées. C'est ainsi qu'aujourd'hui l'Empereur pourra dire de ces monts dont la cime s'est deux fois abaissée devant lui : Il n'y a plus d'Alpes ni d'Apennins. »

### *17. — Fanfaron de crimes.*

C'est ainsi que Louis XIV a défini le duc d'Orléans, le Régent.

Mot authentique : il fut dit par le roi au chirurgien Maréchal qui le redit à Saint-Simon, et Saint-Simon l'admira : « Je fus, écrit Saint-Simon, dans le dernier étonnement d'un si grand coup de pinceau. »

Cette admiration n'est-elle pas excessive, et le duc d'Orléans se vantait-il d'avoir commis des crimes ?

Louis XIV a repris un mot qui courait à la cour quelques années auparavant. La comtesse de Soissons, surintendante de la reine, nommait alors Mme de Navailles une « fanfaronne de vertu », parce qu'elle avait fait murer la porte secrète par où le roi entrait dans la chambre des filles d'honneur.

### *18. — Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.*

Ce vers est de Crébillon, et le seul qu'on ait retenu du Discours de réception en vers qu'il prononça le 27 septembre 1731.

Crébillon était pessimiste.

Il passa plusieurs années de sa vie dans la retraite au milieu de chiens et de chats qui faisaient son unique société. « C'est, disait-il, que je connais les hommes. »

Mais aucun fiel n'avait empoisonné sa plume et son âme ; le vers cité fut, le jour de sa réception, accueilli par les applaudissements de l'Académie et du public.

### *19. — Le tabac ou l'herbe à la reine.*

On nomma le tabac « l'herbe à la reine » lorsqu'il fut, à son arrivée en France, présenté à Catherine de Médicis.

La femme du roi Stanislas lui fit reprendre ce nom.

Stanislas était un fervent du tabac.

Dans des vers sur l'Épiphanie de 1741, Voltaire écrit qu'à ce moment même Stuart dit son rosaire en Italie, que l'Empereur vit à l'auberge en Franconie et que

Stanislas, ex-roi polonais,
Fume sa pipe en Austrasie.

L'« ex-roi polonais » avait toujours une pipe à la bouche, et l'on raconte la même chose et de sa mère et de la reine de Pologne, sa femme. Après le dîner de ces dames, les domestiques mettaient une autre nappe et apportaient un bassin d'argent avec des pipes et du tabac. Elles ne sortaient de table qu'après avoir fumé au moins six bonnes pipes.

Aussi disait-on plaisamment que le tabac était vraiment redevenu « l'herbe à la reine ».

*20. — Toutes rousses.*

C'est de Voltaire que nous vient l'anecdote de l'étranger qui passe par une ville et y note que toutes les femmes sont rousses, parce que son hôtesse est rousse.

Il dit dans un écrit de 1750, *Des mensonges imprimés*, que certains voyageurs, voyant une chose extraordinaire, la prennent pour une coutume : « Ils ressemblent à cet Allemand qui, ayant eu une petite difficulté à Blois avec son hôtesse, laquelle avait les cheveux un peu trop blonds, mit sur son album : « *Nota bene*, toutes les dames de Blois sont rousses et acariâtres. »

*21. — L'histoire ancienne est une fable convenue.*

Dans son étude sur l'*Origine des fables*, Fontenelle déclare que les premières histoires d'un peuple nouveau seront toujours des visions, des rêveries, et qu'« il n'y a point d'autres histoires anciennes que les fables ».

Voltaire est du même avis, et, après Fontenelle, il traite l'histoire ancienne de fable, et, comme il s'exprime, de fable convenue.

Dans *Jeannot et Colin*, il écrit : « Toutes les histoires anciennes, comme le disait un de nos beaux esprits, — et, en note, Voltaire met « Fontenelle », — ne sont que des fables convenues. »

Dans une lettre du 15 juillet 1768 à Horace Walpole, il écrit pareillement : « J'ai toujours pensé comme vous qu'il faut se défier de toutes les histoires anciennes. Fontenelle, le seul homme du siècle de Louis XIV qui fût à la fois poète, philosophe et savant, disait qu'elles étaient des fables convenues, et il faut

avouer que Rollin a trop compilé de chimères et de contradictions. »

### *22. — L'esprit et le cœur.*

Voltaire ne pouvait souffrir ces deux substantifs joints ensemble. Il écrit que l'homme aux quarante écus s'était formé l'esprit et le cœur et dans le *Taureau blanc*, la princesse demande une fable bien morale « pour achever de se former l'esprit et le cœur ».

C'était une formule de Rollin ou, comme on lit dans le *Taureau blanc*, du professeur Linro, et Voltaire en est dégoûté. « On n'entend, dit-il encore dans *Zadig*, que ces mots « l'esprit et le cœur » dans les conversations de Babylone ; on ne voit que des livres où il est question du cœur et de l'esprit, composés par des gens qui n'ont ni de l'un ni de l'autre. »

Mais il eut beau faire, l'expression fut employée longtemps encore.

Mercier, dans le tableau d'un cercle de Paris, dépeint un précepteur qui se vante de « former le cœur et l'esprit » de ses élèves.

Les représentants Saint-Just et Le Bas, allant en Alsace et voyant les Vosges pour la première fois, écrivent de Saverne le 23 octobre 1793 que cet enchaînement de montagnes élevées, cette variété de sites « charment l'esprit et le cœur ».

Andrieux représente un Français qui vit parmi les sauvages et

qui voulut, comme on dit,
Leur former à la fois et le cœur et l'esprit.

Voltaire lui-même n'avait-il pas dit, dans l'*Éducation d'un prince*, qu'Alamon remercie Abdala

D'avoir développé son esprit et son cœur?

### *23. — Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.*

Le vers est de Frédéric II (dans son Épître à son frère), et il s'applique à Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne.

On l'a mal compris. On a cru que Frédéric accusait Auguste de trop boire, et Frédéric voulait dire que les Polonais suivaient l'exemple d'Auguste, leur souverain, et qu'ils outraient naturellement leur modèle.

*... totus componitur orbis*
*Regis ad exemplar.*

Dans les vers suivants, Frédéric ne dit-il pas que, lorsque

Louis XIV faisait l'amour, Paris devenait Cythère, et que, lorsque le grand roi devint dévot, tout courtisan marmotta son bréviaire?

Voltaire a cité le mot de Frédéric sur Auguste et il le fait précéder de ce vers :

L'exemple d'un grand prince impose et se fait suivre.

Une autre fois, dans l'Épître à Catherine II, en 1771, Voltaire cite encore le mot de Frédéric, et il ajoute :

Ce grand homme a raison ; les exemples d'un roi
Feraient oublier Dieu, la nature et la loi ;
Si le prince est un sot, le peuple est sans génie.

Bernis a dit de même dans la *Religion vengée* que le Français est singe de son roi et cherche un modèle à la cour.

« Les courtisans, lisons-nous dans les *Mémoires* de Barras, n'ont jamais manqué à imiter le mal ; ils vont toujours de l'avant.

Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre. »

*24. — J'attendrai, Monseigneur.*

Bernis demandait une pension sur quelque abbaye. On lui dit qu'il n'avait rien à espérer, et il répondit : « J'attendrai, Monseigneur. » Mais est-ce à Boyer, l'ancien évêque de Mirepoix, qui tenait la feuille des bénéfices, ou au cardinal Fleury qu'il répondit ainsi? C'est à Fleury, en 1741, qu'il fit cette réponse ; Fleury la trouva plaisante et la répéta.

*25. — Après nous le déluge !*

Le mot est non de Louis XV, mais de M^me^ de Pompadour.

Au mois de novembre 1757, après Rossbach, pendant que La Tour faisait le portrait de la favorite, Louis XV arriva, fort triste. « Il ne faut point s'affliger, dit M^me^ de Pompadour, vous tomberiez malade; après nous le déluge ! »

Le mot a été rapporté par La Tour.

Il fut conuu, répété, et Marianne Meyer, plus tard M^me^ d'Eybenberg avaient coutume de le citer.

Mais ne peut-on remarquer à ce propos que M^me^ de Pompadour, parlant du déluge, se souvenait sans doute de la *Lettre* de Maupertuis sur la dernière comète? Maupertuis disait que la grande comète de 1680 pourrait revenir en 1757 ou en 1758, et que ce serait alors la fin du monde ou un déluge.

*26. — Elle est bien jolie ; il faut espérer qu'elle nous donnera bien du chagrin.*

Le comte d'Argenson dit cela en voyant pour la première fois sa nièce, M^lle^ de Berville. Le mot était connu. M^lle^ de Lespinasse, devinant l'avenir, écrit mélancoliquement à Guibert : « J'ai quelque chose qui m'avertit que je pourrais dire de notre amitié ce que dit le comte d'Argenson. »

*27. — Et ces deux grands débris se consolaient entre eux.*

Au chant IV des *Jardins*, Delille parle des vieux monuments ruinés qui nous consolent, qui nous enseignent à céder au ravage du temps et, comme il dit, à pardonner au sort :

Telle jadis Carthage
Vit sur ses murs détruits Marius malheureux,
Et ces deux grands débris se consolaient entre eux.

Delille imite Lucain :

*Solatia fati*
*Carthago Mariusque tulit, pariterque jacentes*
*Ignovre Deis.*

Et Lucain imite Velleius : *...cum Marius aspiciens Carthaginem, illa intuens Marium, alter alteri possent esse solatio.*

Mais, à son tour, Arnault a imité Delille. A la fin de la tragédie *Marius à Minturnes*, le Marius d'Arnault se compare à Carthage ; en lui aussi, la gloire survit à la fortune, et il dit :

Il est des monuments au-dessus du ravage
Et l'on admire encor les débris de Carthage.

*28. — Tout finit par des chansons.*

Alphonse Karr disait que tout finit par des discours. Beaumarchais a dit, avant lui, dans le *Mariage de Figaro* (c'est le dernier vers du couplet de Brid'oison à la fin de la pièce) que « tout finit par des chansons ».

Cette comédie, — ainsi parle Beaumarchais, — « peint la vie du bon peuple qui l'entend ; on a beau l'opprimer ; il peste, il crie, il s'agite en cent façons, tout finit par des chansons ».

Madame, mère du Régent, n'écrit-elle pas : « Il faut en France chansonner toute chose » et « sur tout ce qui arrive en France, on fait des vers et des chants » ?

Voltaire ne dit-il pas dans l'Épître au roi de la Chine :

Les Français sont malins et sont grands chansonniers ?

*29. — Mon siège est fait.*

C'est le mot que dit Vertot lorsqu'on lui offrit des documents sur le siège de Rhodes : son travail était terminé, et il ne voulait pas le recommencer.

Le mot est passé en proverbe.

Brissot raconte que Raynal n'attendit pas les papiers promis par Poivre, de même que Vertot aima mieux « publier un roman dans son *Histoire des chevaliers de Malte* que de la refaire d'après de véritables sources ».

Pareillement, Savary, désirant réfuter une brochure, écrit que l'auteur « a aussi fait son siège de Malte ».

Mais, si le mot est authentique, Vertot ne l'a peut-être pas dit légèrement et par insouciance. Ou il cherchait à se délivrer de gens importuns ou plutôt, comme a dit le bibliographe Renouard, il refusait des documents qui ne lui semblaient pas sûrs.

*30. — Des lois et non du sang !*

Cet hémistiche appartient au *Caius Gracchus* de Joseph Chénier, à ce *Gracchus* qui, lorsqu'il parut en 1792, « fournissait des allusions perpétuelles ».

Plus tard, dans son *Timoléon*, Chénier a fait un vers semblable :

Il faut des lois, des mœurs, et non pas des victimes.

La Harpe a raconté qu'à une représentation de *Gracchus* l'hémistiche fut applaudi avec transport, et il accuse Albitte, député de la Seine-Inférieure, d'avoir, du balcon, reproché au public d'applaudir à des maximes contre-révolutionnaires ; Albitte aurait même déclaré qu'il fallait dire *du sang et non des lois*, et, couvert de huées, il aurait jeté sur la scène sa médaille de député, puis quitté le balcon en proférant des menaces.

En tout cas, Chénier écrivait plus tard que la voix d'odieux proconsuls

Demandait à grands cris du sang et non des lois.

*31. — Les Thermopyles de la France.*

On nommait ainsi en 1792 les défilés de l'Argonne. Le mot est partout, et Dumouriez l'aurait prononcé le premier ; il aurait dit

que les défilés de l'Argonne seraient les Thermopyles de la France et qu'il serait plus heureux que Léonidas.

Le mot est, en effet, dans ses *Mémoires*. A l'entendre, une fois les défilés occupés, il aurait écrit au ministre Servan cette lettre laconique : « Verdun est pris ; j'attends les Prussiens; le camp de Grandpré et celui des Islettes sont les Thermopyles; mais je serai plus heureux que Léonidas. »

Or, Dumouriez n'a pas écrit ce billet ; on le chercherait vainement dans sa correspondance.

Il rapporte encore dans ses *Mémoires* que, le 28 août, il montra sur la carte à Jacques Thouvenot la forêt d'Argonne en lui disant : « Voici les Thermopyles de la France. » Le mot est faux, car, le 28 août, très sûrement, Dumouriez ne pensait pas du tout à la défense de l'Argonne; il voulait se jeter sur les Pays-Bas autrichiens.

Mais, le 12 octobre, à la barre de la Convention, il prononce ces paroles : « Les défilés de l'Argonne ont été les Thermopyles où cette poignée de soldats de la liberté a présenté pendant quinze jours à une formidable armée une résistance imposante ; plus heureux que les Spartiates, nous avons été secourus par deux armées. »

Voilà le mot que nous cherchons. C'est le 12 octobre, devant la Convention, que Dumouriez a dit que les défilés de l'Argonne étaient les Thermopyles de la France.

Toutefois, ce n'est pas lui qui prononça le premier le mot « Thermopyles ». Dans une note sur son camp de la côte de Biesme, Arthur Dillon écrit, au milieu de septembre, à Dumouriez : « La chaussée seule est praticable ; l'ennemi ne peut présenter qu'un front égal à la largeur de la chaussée ; c'est le détroit des Thermopyles » (« détroit » signifiait encore « défilé », comme dans la *Chanson de Roland*).

Depuis, et de nos jours, c'est Verdun, et non plus l'Argonne, qui reçut le nom de Thermopyles. En 1916, les Allemands crurent que Verdun serait le Sedan de la guerre mondiale ; ils voulurent assaillir Verdun et capturer l'armée française qui tenterait de délivrer la place ; ils échouèrent. Notre armée leur barra la route ; ils ne purent remporter « l'essentielle victoire » que Guillaume II souhaitait ; ils ne purent forcer les nouveaux Thermopyles.

### *32. — Ils n'ont rien oublié ni rien appris.*

Ce mot s'appliquait aux Bourbons, aux émigrés. Nous le lisons dans la proclamation que la Garde impériale envoie du golfe Juan

le 1er mars 1815 à l'armée : « Depuis le peu de mois que les Bourbons règnent, ils vous ont convaincus qu'*ils n'ont rien oublié ni rien appris.* »

Nous le lisons dans les *Mémoires* de Barras, qui montre qu'en 1815 les incorrigibles, ceux qui n'ont « rien su apprendre ni rien oublier », environnent encore les Bourbons.

Nous le lisons dans l'*Essai sur la Charte*, de Lanjuinais : « Cette minorité qui, durant vingt-cinq années, n'a rien appris et rien oublié. »

Mais le mot est plus ancien.

Au mois de janvier 1796, le chevalier de Panat, parlant de la cour de Louis XVIII et de la cour de Monsieur, mande de Londres à Mallet du Pan : « Vous nous parlez souvent de la folie de Vérone. Hélas! cette folie est générale et incurable. Combien vous vous trompez en croyant qu'il y a un peu de raison dans la cour du frère ! Nous voyons tout cela de près et nous gémissons. Personne n'est corrigé, personne n'a su ni rien oublier ni rien apprendre. »

Or le chevalier de Panat avait pris le mot à Dumouriez. Dans son *Examen* de la déclaration de Vérone, parue le 25 septembre 1795, Dumouriez écrit de Louis XVIII : « Les courtisans qui l'entourent n'ont rien oublié et n'ont rien appris. »

Le mot n'est donc pas de Panat, ni, comme a dit le général Petiet, de Talleyrand ; il est de Dumouriez.

### *33. — Humoriste.*

Ce mot signifie aujourd'hui : 1° partisan de l'humorisme, de la prépondérance des humeurs ; 2° qui a de l'humour.

Il signifiait jadis un homme dont les humeurs sont altérées.

Bonaparte dit en 1800 que Sieyès est un humoriste, et, comme pour expliquer l'expression, il ajoute : « un homme dont la circulation du sang est vicieuse ».

Mercier se dépeint comme un humoriste, comme un « homme chagrin qui voit tout en noir », et il dit de l'Alceste de Molière : « Le Misanthrope, considéré de près, n'est qu'un humoriste qui s'échauffe le plus souvent pour des misères. »

Suleau emploie le mot au sens de triste, mélancolique, et il rapporte que ses lecteurs se plaignent de ses derniers numéros « graves, moroses et humoristes ».

Thibeaudeau dit que Cervoni « paraissait indolent et humoriste, d'une gaieté un peu affectée ».

Le moraliste Joubert écrit que Hobbes était humoriste, que la mauvaise humeur rend l'esprit et le ton décisifs.

### 34. — *Toast.*

Ce mot eut quelque peine à s'établir.

A la fin de 1799, on proposa de le remplacer par « santé », par « vœu », et l'on se moquait de ce mot anglais *toast*, qui signifiait « grillade ».

Mais *toast* subsista.

Sous le Directoire, on ne faisait pas de « réunion » ou de grand repas sans porter des toasts à la patrie, à l'humanité, à la justice, aux grandes journées de la Révolution, aux armées. On attachait à ces toasts une grande importance ; on les préparait avec soin en pesant les mots et les syllabes ; l'inventeur d'un toast était célébré le lendemain dans les journaux.

### 35. — *Ingouvernable.*

Voici trois curieux exemples de ce mot.

Au mois de janvier 1796, Mallet du Pan juge les Jacobins ingouvernables.

Le *Courrier de l'Europe*, du 13 septembre 1799, déclare que « la Révolution ingouvernable châtie ceux qui prétendent la gouverner ».

Le 2 juillet 1805, à Gênes, le ministre Gaudin dit à Napoléon : « L'Empire s'est agrandi à tel point qu'il devient ingouvernable après vous. »

### 36. — *Élégante solution.*

Cette façon de parler est plus vieille qu'on ne croirait.

En 1809, Archambaud de Périgord, parlant de la guerre d'Espagne, disait : « Je ne sais pas comment l'Empereur pourra se tirer de cette mauvaise affaire avec élégance. »

La même année, Valence complimentait ainsi Sebastiani après Ciudad-Réal : « Cette affaire est dans votre genre, elle est élégante. »

Courier n'écrit-il pas en 1799 que « les sciences mêmes qui font profession d'une exactitude si sévère ont pourtant leur élégance » ?

### 37. — *Frère d'armes.*

On dit « frère d'armes » et on a dit « père d'armes ».

Le général Micas nommait Dugommier son père d'armes.

Mathieu Dumas écrit que le comte de Puységur (ministre de la Guerre sous Louis XVI) avait été son véritable père d'armes.

### *38. — Assassinat.*

Ce mot signifiait autrefois « tentative d'assassinat ».

Lorsque eut lieu l'attentat de Damiens contre Louis XV, on disait partout que le roi avait été assassiné, et les *Mémoires* du temps parlent de l'assassinat du roi.

De même, sous la Révolution, les journaux parlent de l'assassinat de Léonard Bourdon, de l'assassinat de Robespierre, de l'assassinat de Collot d'Herbois, de l'assassinat de Tallien, de l'assassinat de Poncelin.

Au mois de novembre 1812, Davoust écrit : « Je prends beaucoup de part à l'assassinat du général Hulin ; je désire qu'il se rétablisse. »

La Maisonfort, en 1814, après avoir reçu des coups d'épée qui n'ont point porté et dont Vitrolles se moque, pousse ce cri : « Je viens d'être assassiné ! »

### *39. — Louis XVIII et Henri IV.*

Lorsque Louis XVIII rentra à Paris en 1814, Beugnot, alors commissaire au ministère de l'Intérieur, fit rétablir en hâte sur le terre-plein du Pont-Neuf une statue de Henri IV, qui portait cette inscription : *Ludovico reduce Henricus redivicus*, « Louis est de retour et Henri IV renaît ».

On a dit que l'inscription était de Lally-Tollendal.

Elle est de Beugnot. Il assure avoir sué pour la produire et avoir même consulté l'Académie des inscriptions, qui lui envoya jusqu'à quatre versions assez peu satisfaisantes. Mais, dit-il, cette ligne de latin « est bien à moi, à moi seul ».

Toutefois, ne se serait-il pas souvenu de l'inscription mise par les habitants de Pau à leur hôtel de ville lors du sacre de Louis XVI : « Notre Henri est revenu » ?

### *40. — Un Français de plus.*

Le 12 avril 1814, Monsieur ou le comte d'Artois fit son entrée dans Paris, et il dit aux membres du gouvernement provisoire : « Je revois enfin la France et rien n'y est changé, si ce n'est qu'il s'y trouve un Français de plus. »

En réalité, il n'avait pas prononcé ce mot. Il ne put que balbutier : « Messieurs, je vous remercie ; je suis trop heureux ; marchons, marchons. »

Il fallait autre chose pour le *Moniteur*, et Talleyrand pria Beugnot de faire le discours de Monsieur. « Monsieur, dit-il, l'accep-

tera, et au bout de huit jours, il s'imaginera l'avoir fait. »

Beugnot se rappela sans doute un mot qui courait à Paris quelques jours avant la chute de Napoléon : « Bientôt il n'y aura plus en France qu'un homme de moins » ; il rédigea le texte qu'on connaît, et Talleyrand l'approuva. Le mot *un Français de plus* fit fortune. On le cita dans la plupart des harangues. Béranger le mit dans sa chanson *le Bon Français* :

Nos cœurs émus
Comptent des Français de plus.

Monsieur le répéta, le commenta et finit par s'en croire l'auteur.

Et ce mot, comme écrit Thibaudeau, aurait dû être le programme des Bourbons : *un Français de plus*, c'est-à-dire acceptation du passé et respect de la Révolution ; pour régner, ils n'avaient que ce moyen. « Par ce mot remarquable et digne d'un fils d'Henri IV, disait Mathieu Dumas au comte d'Artois, vous avez résolu la question. »

Mais, a remarqué Barère, il fallut prouver en 1830 au ci-devant comte d'Artois qu'il y avait un Français de trop.

### *41. — Mur d'airain.*

Napoléon disait qu'il avait élevé sur les limites de la Confédération du Rhin un mur d'airain, et que ce mur d'airain ne serait jamais franchi.

Villèle usa de cette expression dans son discours du 18 mars 1816 : « Élevons un mur d'airain entre le passé et l'avenir. »

C'est le *murus aheneus* d'Horace, le mur qu'Apollon élèverait en vain autour de Troie, le mur que se construit l'homme qui ne se reproche rien et que le souvenir d'aucune faute ne fait pâlir.

Une maison de Dôle porte cette inscription : *Murus aheneus timor Domini* : « La crainte du Seigneur est un mur d'airain. »

### *42. — La grande route.*

Ce mot est quelquefois pris au figuré.

Voltaire a dit que Marivaux connaissait tous les chemins du cœur, excepté la grande route.

On appelait, sous le Directoire, la Méditerranée la grande rue ou la grande route de l'Europe.

« J'aime les grandes routes, » disait Saint-Marc Girardin qui prêchait à la jeunesse le mariage et la régularité dans les voies tracées, et cette phrase rappelle le mot de Chactas à René : « Il

n'y a de bonheur que dans les voies communes », ce mot qu'Augier a reproduit dans *Gabrielle* :

Il n'est pas de bonheur hors des routes communes.

### *43. — Les Nestor.*

Au XVIII^e^ siècle et même au XIX^e^, on usait et abusait de ce nom : le plus vieux était toujours le Nestor ; tout pays, tout corps, toute société avait son Nestor.

Le cardinal Fleury fut appelé, et par Bernis, et par Voltaire, le Nestor de son temps ;

Chevert, le Nestor de l'armée ;

Maurepas, le Nestor de son ministère et le Nestor de la France ;

Franklin, le Nestor de l'Amérique ;

Frédéric II, le Nestor des rois ;

Bodmer, le Nestor de la Suisse ;

Malesherbes, le Nestor des philosophes ;

Suard, le Nestor de l'Académie française (le *Nain jaune*, dans la liste des chevaliers de l'Eteignoir, le nommait « Nestor Radus ») ;

Ducis, le Nestor des tragiques français ;

Kléber, le Nestor de l'armée d'Egypte ;

Zayonchek, le Nestor de l'armée polonaise.

La Revellière a nommé Adanson le Nestor de la science ;

Duhesme a nommé Beaupuy le Nestor de l'armée du Rhin-et-Moselle ;

Pouqueville et Andréossy ont nommé Ruffin le Nestor du Levant ;

Napoléon a nommé son vieil ami Naudin le Nestor des administrateurs, comme il nommait, dans ses *Lettres sur la Corse*, Giocante le Nestor de son parti ;

Beugnot a nommé Louis XVIII le Nestor des rois ;

D'Espinchal a nommé le vieux prince de Condé le Nestor de l'armée royale ;

Norvins a nommé Charles-Frédéric de Bade le Nestor des souverains allemands ;

Percy a nommé Sabatier le Nestor de la chirurgie française ;

Les Goncourt disaient que Roqueplan méritait son petit nom de Nestor, qu'il était le patriarche du petit journalisme ;

Gresset, qui en 1733 qualifiait Villars « un Achille dans un Nestor », ne fait-il pas d'Anacréon « le Nestor du galant rivage » ?

### *44. — La parole et la pensée.*

« La parole, dit Pancrace à Sganarelle, a été donnée à l'homme

pour expliquer sa pensée ; c'est le truchement du cœur, c'est l'image de l'âme. »

Mais il n'y a pas d'homme qui ressemble à la reine Berthe de Voltaire

dont la langue
ne prononça jamais que vérité,

et d'autres que Pancrace ont dit : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. »

Ces autres, tout près de nous, ce sont naturellement Talleyrand et Fouché.

Selon Barras, Talleyrand disait que « la parole n'est donnée à l'homme que comme moyen de mensonge », et, en tout cas, dans l'année 1807, lorsque Izquierdo rappelait les promesses faites au roi Charles IV, Talleyrand lui répondit : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée » ; à quoi Izquierdo répliqua : « Je croyais, moi, que c'était pour exprimer sa pensée. »

Suivant Henri Heine, Fouché assurait que « les paroles sont faites pour cacher nos pensées ».

Le mot remonte bien plus haut.

Plutarque disait déjà que la plupart des sophistes se servaient des paroles comme d'un voile ou d'un rideau dont ils couvraient la pensée ;

Dionysius Cato, que le langage des hommes sert tout ensemble à cacher et à montrer leurs mœurs ;

Sermo hominum mores et celat et indicat idem ;

Young, que les hommes ne parlent que pour cacher leur pensée :

And men talk only to conceal the mind ;

Voltaire (dans la *Chanson de la poularde*), que les hommes « n'emploient les paroles que pour déguiser leurs pensées ».

### *45. — Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde.*

Le mot fut dit par Talleyrand dans le discours qu'il prononça le 24 juin 1821 à la Chambre des pairs contre le maintien de la censure.

Il s'était exprimé ainsi : « De nos jours, il n'est pas facile de tromper longtemps. Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Bonaparte, plus d'esprit que chacun des Directeurs, que chacun des ministres passés, présents, à venir : c'est tout le monde. »

Talleyrand oubliait ce mot que M^me^ de Staël prête à Mon-

tesquieu : « Voltaire a plus que personne l'esprit que tout le monde a. »

### 46. — *Surnoms ethniques.*

Corioles valut à Marius le surnom de Coriolan ; l'Afrique, à Scipion, le surnom d'Africain ; la Numidie, à Métellus, le surnom de Numidique ; la Germanie, au fils adoptif de Tibère, le surnom de Germanique ou de Germanicus.

Les peuples modernes ont suivi cet exemple et donné des surnoms ethniques à leurs généraux.

Les Russes ont appelé Donskoï le vainqueur de la bataille de Koulikovo ou de la bataille du Don, Dmitri Ivanovitch ; ils ont appelé Roumiantsov le Transdanubien et Potemkin le Taurique ; ils ont donné à Souvorov l'appellation de Rymnikski et celle d'Italiiski, à Paskevitch celle d'Erivanski, et ajoutons en passant qu'un de nos officiers, Boyé, proposait plaisamment de surnommer Souvorov l'Helvétique, d'autant, ajoutait-il, que Paul était assez fou pour donner ce titre à son général.

Les Vénitiens ont appelé François Morosini le Péloponésiaque.

Mme de Pompadour appelait le duc de Richelieu le Minorquin.

Les officiers de Custine proposaient, après Spire, Worms et Mayence, de l'appeler le Germanique.

Camille Desmoulins appela Westermann le Vendéen, et Barère disait, dans son rapport du 1er octobre 1793 : « Chaque général voudra être Scipion le Vendéiste. »

On appela Bonaparte l'Italique (Rouget de Lisle le nomme ainsi dans son *Chant des Vengeances*, et le Directoire Cisalpin fit frapper une médaille en l'honneur de Bonaparte l'Italique) ; on voulut même l'appeler le Britannique et le Germanique ou Germanicus.

Lamartine disait que Davoust méritait après Auerstædt le surnom de Prussique.

### 47. — *L'homme malade.*

Au XVIIIe siècle, on ne s'entretient que de l'affaiblissement de la Turquie. D'Argenson croit en 1733 à son démembrement prochain. André Chénier voit en 1784 le croissant « toucher à son déclin ». Volney juge en 1788 que l'Empire turc est un arbre qui n'a pour soutien que son écorce et qui, le tronc rongé dans les entrailles, n'attend pour être renversé que les premiers souffles de la tempête. « La Turquie est nulle », assure Dumouriez en 1798.

Tout cela se résume dans l'expression « L'homme malade ».

Elle vient du tsar Nicolas Ier, qui disait le 14 janvier 1854 à sir George Hamilton Seymour que la Porte était un malade affaibli par l'âge et qui pouvait mourir soudainement.

Mais Montesquieu avait déjà écrit dans les *Lettres persanes* que la Turquie était un corps malade, et Voltaire, dans une lettre à Catherine II, du 11 août 1770, que les Turcs étaient « beaucoup plus malades que lui ».

Sir Thomas Roe, ambassadeur de Jacques II à Constantinople, comparait l'empire des Turcs au corps d'un vieil homme malade.

En 1683, le chanoine Poysel composait un lied : *Der Türk ist krank*, « Le Turc est malade », et l'année suivante un autre lied, *Suldans Krankheit*, « La maladie du Sultan ». Dans le premier, il montrait le Turc défaillant, affaibli en tous ses membres, se disant presque à l'agonie ; dans le second, il représentait le sultan triste, alité, goûtant déjà l'amertume de la mort, apprenant des médecins qu'il est près de sa fin.

### *48. — Nihiliste.*

Tourgueniev prétend avoir inventé le mot. « Le mot, dit-il, fut trouvé par moi, et je l'avais employé, non dans le sens d'un reproche, d'une offense, mais comme la seule expression juste pour un fait historique. »

Le mot existait sous la Révolution.

Un poète royaliste de 1790 qui écrit ces vers

Les Encylopédistes,
Et les Économistes,
Et tous ces Nihilistes,

met en note qu' « il faut entendre par *nihilistes* les gens non seulement sans religion, mais encore sans aucune instruction ni capacité politique, comme il y en a, et en grand nombre, dans l'assemblée nationale ».

En 1793, dans l'*Antifédéraliste*, Publicola Chaussard parle des nihilistes qui « suivent en troupeau l'opinion dominante ».

Sous la Terreur, il y eut un parti qu'on désigna sous le nom de *nihilistes* ou d'*indifférentistes* : c'étaient les insouciants, les égoïstes ou, comme on disait, les personnages du fond qui sourient à tous les partis, qui promettent soumission et obéissance à tous,... et qui paient quelquefois les pots cassés.

### *49. — Les Notre-Dame.*

On appliquait volontiers à des femmes, au XVIIIe siècle, et même

plus tard le nom de Notre-Dame. Nous voyons les Roland appeler « Notre-Dame du Palais Royal » une Mme de La Boullaye, femme d'un vérificateur des aides de Paris.

Voici d'autres exemples :

Horace Walpole appelait Mme de Sévigné « Notre-Dame des Rochers ».

Les encyclopédistes appelaient Catherine II « Notre-Dame de Pétersbourg ».

Le baron de Gleichen appelait la duchesse de Choiseul « Notre-Dame de Chanteloup » et Franklin appela Mme Helvétius « Notre-Dame d'Auteuil ».

Tisset, qui publia les listes des guillotinés, appela la guillotine « Notre-Dame de Sainte-Guillotine ».

Mme Tallien fut surnommée « Notre-Dame de Thermidor », « Notre-Dame de Bon-Secours », et plus tard, hélas ! « Notre-Dame de Septembre ».

Joséphine, au mois de mai 1796, à la nouvelle des victoires éclatantes de Bonaparte, fut surnommée « Notre-Dame des Victoires », et dit-on, ce fut Carnot qui, la voyant entrer au Directoire, la salua ainsi : « Voici, s'écria Carnot, Notre-Dame des Victoires ! »

Nodier, dans son récit de *Charlotte Corday*, appelle « Notre-Dame de Miséricorde » la femme de Bassal, qui essaie d'adoucir les conséquences de la mission du représentant, son mari.

Alexandre Dumas appela George Sand « Notre-Dame de Nohant ».

Ajoutons à cette liste une Notre-Dame du XVIIe siècle, « Notre-Dame de frappe fort ». Un moine disait devant le marquis de La Force à des soldats : « Recommandez-vous bien à Notre-Dame ». Le marquis répliqua : « Eh ! dites-leur donc plutôt de se recommander à Notre-Dame de frappe fort ! »

### 50. — *Tempéré par...*

On a dit que le gouvernement de la France était une monarchie absolue tempérée par des chansons.

Avons-nous des exemples de phrases, de formules semblables ?

Balzac a dit qu'au XVIIIe siècle le mariage est une défectueuse institution tempérée par l'amour ;

Condorcet, que l'insurrection est la dernière ressource des peuples opprimés, mais qu'avant d'y recourir il est d'autres moyens d'actions tempérés par les lois ;

Cormenin, que le despotisme paternel de l'empereur d'Autriche était tempéré par la schlague et le *carcere duro* ;

Astolphe de Custine, que la Russie était une monarchie absolue tempérée par l'assassinat ;

Cuvillier-Fleury, que le gouvernement d'Italie était une monarchie absolue tempérée par le prince Eugène ;

Edmond de Goncourt, que le gouvernement de Louis XV était une monarchie tempérée par de l'esprit philosophique ;

Lamartine, que le prolétariat moderne est une espèce d'esclavage tempéré par le salaire ;

Napoléon, que Montesquieu voulait une monarchie tempérée par les gens de robe ;

Sainte-Beuve, que Montesquieu considérait la monarchie comme tempérée par les parlements et que la vénalité de Talleyrand était, selon certaines gens, tempérée par la modération.

Arthur Chuquet.

# UN VERS DE VIGNY ET UN PROBLÈME DE GÉOGRAPHIE BIBLIQUE

On connaît les beaux vers du *Moïse* de Vigny, où, de la cime du Nébo, le prophète embrasse d'un regard attendri la Terre promise que ses pieds ne fouleront jamais :

. . . . . .
Il voit d'abord Phasga que des figuiers entourent,
Puis, au delà des monts que ses regards parcourent,
S'étend tout Galaad, Ephraïm, Manassé,
Dont le pays fertile à sa droite est placé ;
Vers le midi, Juda, grand et stérile, étale
Ses sables où s'endort la mer occidentale ;
Plus loin, dans un vallon que le soir a pâli,
Couronné d'oliviers se montre Nephtali ;
Dans des plaines de fleurs magnifiques et calmes,
Jéricho s'aperçoit : c'est la ville des palmes ;
Et, prolongeant ses bois, des plaines de Phogor
Le lentisque touffu s'étend jusqu'à Ségor.
Il voit tout Chanaan et la Terre promise...

La plupart des éditeurs s'abstiennent de commenter le quatorzième vers ; ceux qui le commentent identifient la mer occidentale à la mer Morte. A. Cahen explique : « la mer occidentale, la mer Morte qui s'étend à l'ouest du Nébo » (*Morceaux choisis des auteurs français*, deuxième cycle ; *Moïse*, p. 1028, note 4 ; Paris, Hachette, 1909). G. Pelissier : « la mer Morte, à l'ouest du Nébo » (*Le XIX^e^ siècle par les textes* ; Morceaux choisis ; *Moïse*, p. 86, note 5 ; Paris, Delagrave). R. Canat : « la mer occidentale désigne la mer Morte, à l'ouest du Nébo » (*Alfred de Vigny* ; Morceaux choisis ; *Moïse*, p. 99, note 3 ; Paris, Henri Didier, 1914).

Peut-être cette explication ne repose-t-elle pas sur un fondement solide et faut-il comprendre que Vigny songeait non à la mer Morte, mais à la Méditerranée, plus occidentale que la mer Morte.

* * *

Le passage de Vigny est inspiré de la Bible : tous ceux qui ont

eu à l'étudier en ont signalé la source dans le Deutéronome, XXXIV, 1, 2, 3 :

« Moïse monta de la plaine de Moab sur la montagne du Nébo, au haut de Phasga, vis-à-vis de Jéricho ; et le Seigneur lui fait voir tout le pays de Galaad jusqu'à Dan ;

Tout Nephtali, toute la terre d'Ephraïm et de Manassé, et *tout le pays de Juda jusqu'à la mer occidentale* ;

Tout le côté du midi ; toute l'étendue de la campagne de Jéricho, qui est la ville des palmes jusqu'à Ségor (*La Sainte Bible*, par Lemaistre de Saci ; Paris, chez G. Desprez et J. Desessartz, 1724).

Les mots en italique indiquent nettement que Moïse voit la totalité du pays de Juda, depuis la partie la plus rapprochée de lui, c'est-à-dire depuis la mer Morte, jusqu'à la partie la plus éloignée, c'est-à-dire jusqu'à la mer qui s'étend au delà de Juda, c'est-à-dire jusqu'à la Méditerranée. Pour que le mer occidentale désignât la mer Morte, il faudrait que Juda se déployât entre le Nébo et la mer Morte, et non pas entre celle-ci et la Méditerranée. Déclarer que d'une hauteur on aperçoit tout un pays jusqu'à un certain point, c'est déclarer évidemment que ce point est le plus lointain par rapport au spectateur. Celui-là s'exprimerait bien maladroitement qui raconterait que de la tour Eiffel il embrasse toute l'Ile-de-France jusqu'à la Seine, qui coule au pied de la tour. C'est pourtant une façon de parler analogue qu'on prêterait à l'auteur du Deutéronome en lui faisant dire que Moïse voit tout Juda jusqu'à la mer Morte, qui est en deçà de Juda.

Dans le Deutéronome, la mer occidentale signifie donc la Méditerranée ; et, puisque le texte de Vigny est inspiré du Deutéronome, la mer occidentale signifie la Méditerranée, dans Vigny comme dans le Deutéronome.

Objectera-t-on que le pays de Juda est séparé de la Méditerranée d'abord par le territoire de Siméon, ensuite par le royaume des Philistins, qui est en bordure de la mer ?

En ce qui concerne Siméon, la *Bible* répondra elle-même :

« Le second partage échu par le sort fut celui des enfants de Siméon, distingués selon leurs familles et leur héritage ;

Qui se trouva *au milieu de celui des enfants de Juda*, fut...

... C'est là le partage des enfants de Siméon, distribué entre leurs familles.

Qui fut près du territoire *que possédaient les enfants de Juda*, parce qu'il était trop grand pour eux. C'est pourquoi les enfants de Siméon prirent leur partage *au milieu de l'héritage de Juda* » (*Josué*, XIX, 1, 2, 8, 9).

En ce qui concerne les Philistins, la *Bible* répondra non moins victorieusement :

« Voici le partage échu par le sort aux enfants de Juda selon leurs familles : les limites de leur pays sont...

Il arrive jusqu'au torrent d'Egypte et *se termine à la grande mer* : ce sont là ses limites du côté du midi...

Vient vers le côté septentrional d'Accaron, baisse vers Séchrona, passe le mont Balaa, s'étend jusqu'à Jebnéel, et *se termine enfin du côté de l'occident par la grande mer...*

Depuis Accaron *jusqu'à la mer*, tout le pays vers Azot et ses villages.

Azot avec ses bourgs et ses villages ; Gaza avec ses bourgs et ses villages, jusqu'au torrent d'Egypte ; et *la grande mer le termine* » (*Josué*, XV, 1, 4, 11, 46, 47).

Ainsi les textes du Deutéronome et de Josué permettent d'identifier la mer occidentale et la Méditerranée.

D'ailleurs, certains géographes s'en sont rendu compte, et dans leurs œuvres la Méditerranée porte, entre autres dénominations, celle de mer occidentale. On la trouve dans la carte du *Monde connu des Hébreux*, feuille n° 1, de l'*Atlas de géographie ancienne et moderne*, dédié à l'Académie royale des Sciences de l'Institut de France, par M. Brué, géographe du Roi, nouvelle édition revue par Ch. Picquet, géographe du Roi, Paris, chez Picquet, 1830. On la trouve dans la carte du *Royaume des Israélites sous David et Salomon*, et dans la carte des *Douze Tribus*, pl. XI, de l'*Atlas complet du précis de la géographie universelle* par Malte Brun, revu par J.-J.-N. Huot, Paris, Aimé André, 1857. On la trouve dans la carte de l'*Égypte ancienne, Arabie Pétrée et Pays de Chanaan*, p. n° 22 de l'*Atlas de géographie ancienne, moderne et contemporaine*, par Henri Chevalier, Paris, Delalain, 1876. On la trouve enfin dans le *Dictionnaire géographique de la Bible*, qui termine le quatrième tome de l'édition de 1845 de Lemaistre de Saci. L'auteur, Barbié du Bocage, professeur à la Faculté des lettres de Paris, indique les diverses appellations de la Méditerranée dans la *Bible* « grande mer, mer occidentale, mer des Philistins, ou simplement mer », et il explique le sens de chacune d'elles : ... « Quant au nom de mer occidentale, il tient évi-

demment à la position de cette mer relativement aux Hébreux, à l'occident desquels elle se trouve » (*La Sainte Bible*, traduite par Lemaistre de Saci, IV, p. 538, Paris, Furne, 1845).

En somme, la mer occidentale n'est autre que la Méditerranée, telle est la conclusion à laquelle conduit l'étude de la *Bible*. Aucun géographe n'a combattu cette interprétation ; quelques-uns l'ont adoptée. Et Vigny a pris l'expression dans la *Bible* avec son sens biblique.

François Vézinet.

# UN DISCIPLE DE MAROT : VICTOR BRODEAU

Le nom de Victor Brodeau paraît aujourd'hui bien effacé près de ceux de Marguerite de Navarre, de Marot, de Rabelais, ses contemporains, et leur gloire n'a pas laissé de place à son souvenir. Des écrivains de moindre valeur que ceux-ci, un Bonaventure des Périers, un Noël du Fail, sont encore lus et connus de nos jours. Le nom de Brodeau est oublié. On le rencontre pourtant dans les vers de Marot, son maître, ou dans la correspondance de la reine de Navarre, sa protectrice. On se contente, pour savoir ce qu'il fut, des renseignements succincts et parfois bien imprécis que donnent en note les éditeurs.

Il serait peut-être intéressant de tenter de tracer dans ses grandes lignes une esquisse de sa vie, d'en marquer les dates principales, de dire, en recueillant ce qu'il reste de ses vers, ce que fut son talent, et de contribuer ainsi à l'histoire du groupe d'auteurs qui vécut à la cour de Marguerite de Navarre.

Les renseignements sur Brodeau sont rares. Confus, contradictoires, pour telle période de sa vie ils manquent totalement. Il semble qu'ils aient une source commune et que tous les biographes, tous les auteurs de bibliographies se soient à l'envi contentés de copier l'article de quelques lignes consacré, dans sa *Bibliothèque françoise*[1], à Brodeau par La Croix du Maine. On retrouve la substance de cet article dans Moréri[2], dans la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet[3], dans la *Biographie générale*[4] du Dr Hœfer, dans la *France protestante*[5], dans le *Dictionnaire biographique*[6] de Carré de Busserolles, et dans une *Vie de Brodeau*[7] par Colletet restée inédite. Les documents généalogiques[8] conservés au Cabinet

1. Édition Rigolley de Juvigny, 1772, t. II, p. 440.
2. *Dictionnaire historique*, édition de 1759, t. II, p. 303.
3. Édition de 1750, t. XI, p. 440.
4. *Nouvelle Biographie générale*, Didot, 1853, t. VII, p. 467.
5. 2e édition, 1888, t. III, col. 192.
6. *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XXVII, p. 436.
7. *Vies des poètes françois*, Bibliothèque Nationale, Manuscrits. Nouvelles acquisitions françaises, n° 3073, fol. 97.
8. *Pièces originales*, n° 525 ; *Dossiers bleus*, n° 138 ; *Carrés de d'Hozier*, n° 135 ; *Cabinet de d'Hozier*, n° 68. — Le nom de Brodeau est orthographié du vivant même du poète de façons différentes : Berauldeau, Beraudeau, Brodeau. Nous avons adopté cette dernière orthographe, qui est celle employée par Marot. Le poète signait, du reste, Brodeau.

des titres, à la Bibliothèque Nationale, nous permettront d'apporter un peu d'ordre dans les données confuses des biographes.

## I

Brodeau naquit à Tours. La dédicace de son poème, *les Louanges de JesuChrist nostre saulveur*[1] à la Reine de Navarre ne laisse aucun doute à cet égard. Nous ignorons, en revanche, absolument la date précise de sa naissance. La Croix du Maine, Colletet, Moréri n'en disent rien. Chalmel, dans son *Histoire de Touraine*[2], la place aux environs de 1470, Carré de Busserolles vers 1487 ; mais ni l'un ni l'autre n'indiquent les documents sur lesquels ils fondent leurs hypothèses : ils se bornent à citer Moréri ou La Croix du Maine. Il ne semble pas qu'ils s'appuient sur des pièces par eux consultées. Les registres de l'état civil de la ville de Tours n'existaient pas à cette date : l'institution décrétée par François Ier en 1531 n'en eut lieu effectivement pour Tours[3] qu'à partir de 1538. Les dates proposées par les biographes tourangeaux paraissent conjecturales ; elles nous semblent trop reculées.

Nous n'avons pas l'acte de naissance de Brodeau, sans doute, mais ses contemporains, ses amis, ont parlé de lui. Deux phrases de Marot et de Dolet, qui se complètent et se confirment l'une l'autre, nous autorisent à proposer une autre date, qui paraît plus proche de la vérité. Marot, dans l'*Épître de Fripelipes, valet de Marot, à Sagon*[4], dit :

Viens, Brodeau le puisné, son fils...

D'autre part, dans la préface du *Genethliacum*[5], composé lors de la naissance de Claude Dolet et paru en 1539, préface dont l'auteur (Dolet probablement en personne) passe en revue les poètes de son temps, il est dit : « La composition latine de Dolet meritoit trop plus excellent traducteur que moi, comme pourroit estre ung M. Sceve,... ung Heroet,... *un Brodeau aisné et puisné* (tous deux honneur singulier de nostre langue)... »

Étudions ces deux textes. Et d'abord, pourquoi Marot nomme-

1. *Les Louanges de* || *JESUCHRIST* || *nostre saulveur* || ... *A Lyon, chez Sulpice Sabon :* || *Pour Antoine Con-* || *stantin*, s. d., in-8° de 31 p. en lettres rondes. — Cf. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, t. II, p. 31.
2. Chalmel, *Histoire de Touraine*, Paris, 1828, in-8°, t. IV, p. 75.
3. Giraudet, *Histoire de la ville de Tours*, t. II, p. 96.
4. Marot, *Œuvres*, édition Jannet, t. I, p. 245.
5. E. Dolet, *L'Avant naissance de Claude Dolet... premierement composée en latin par le Pere et maincteuant... traduicte en langue françoyse...*, Lyon, Dolet, 1539. (Réimpression de Tastu et Techener, p. 4.)

t-il Brodeau « son fils » ? Est-ce là seulement un terme d'amitié ou d'affection ? Sans doute. Mais conçoit-on Marot appelant « son fils » un homme plus âgé que lui ? Or Marot est né en 1496 environ. Eût-il appelé Brodeau comme il l'appelle, si ce dernier était son aîné ou de neuf ou de vingt-six ans ? C'est inadmissible. Ceci seul nous engagerait à croire Brodeau plus jeune que Marot. La date de sa naissance serait donc postérieure à 1496. L'autre partie du vers de Fripelipes, le témoignage de Dolet achèvent de nous éclairer. Le sens du mot « puisné » n'offre aucune difficulté d'interprétation : le mot est synonyme de « cadet ». Marot et Dolet parleraient donc de Victor Brodeau comme du second de deux frères. Or nous savons qu'il y avait au XVI^e^ siècle un Jean Brodeau [1], né à Tours vers 1500, qui fut d'église et qui était le parent de Victor. A quel degré ? Nouveau problème. La Croix du Maine, Colletet, Goujet le donnent pour le fils de Victor; Moréri veut qu'il ait été fils d'un valet de chambre de Louis XII et n'indique pas s'il fut ou non parent de Victor; Carré de Busserolles seul le donne pour frère au poète. C'est, — disons-le tout de suite, — l'hypothèse la plus probable. Admettons, en effet, un instant que Jean Brodeau soit le fils de Victor; c'est reconnaître implicitement que celui-ci a vu le jour au plus tard en 1475 : dans ce cas, nous ne pouvons expliquer la qualification que lui donne Marot. Il faut écarter cette hypothèse : elle est en contradiction avec les vers que nous avons cités. D'autre part, nous n'avons pu trouver dans les états des officiers des maisons royales le nom d'un Brodeau qui ait été valet de chambre de Louis XII. Par ailleurs, enfin, la copie du contrat de mariage [2] de Marguerite Brodeau, fille du poète, parle des biens qui lui viennent du chef de son oncle Jean. Ce Jean Brodeau figure au tableau généalogique [3] de la famille du poète ; les généalogistes l'identifient avec le Brodeau qui fut chanoine à Tours. Il semble à peu près sûr qu'il fut le frère et l'aîné de Victor. Les éditions de Marot où se trouvent des vers de Brodeau le nomment souvent *le jeune Brodeau* : n'est-ce point parce qu'il avait un aîné ? Et cet aîné n'était-il pas probablement ce Jean Brodeau dont il est question ? Si nous admettons cette hypothèse, la naissance du poète, postérieure à celle du chanoine, pourrait être datée de 1502 environ [4] : nous comprenons parfaite-

1. La Croix du Maine, *loc. cit.* ; Moréri, *loc. cit.* ; Colletet, *loc. cit.*

2. Bibliothèque Nationale, Cabinet des titres. *Carrés de d'Hozier*, n° 135, fol. 300.

3. Bibliothèque Nationale, Cabinet des titres. *Dossiers bleus*, n° 138 (Dossier Brodeau, 3410, fol. 4).

4. Il va sans dire que c'est une simple conjecture que nous faisons : la date que nous proposons nous paraît plus vraisemblable que celles données par les biographes. Remarquons en passant que, si Jean Brodeau fut l'aîné du poète, il serait tout à fait

ment dès lors la nuance d'affection paternelle qu'il y a dans le « mon fils » de Marot.

Ce nom de Brodeau était assez répandu au XVI^e siècle : il y avait à cette époque deux familles à le porter qui formaient deux branches d'une même race. Le branche aînée fit sa fortune en s'attachant aux rois de Navarre, dans les armes et la diplomatie. Les Brodeau de la branche cadette [1] étaient de robe et siégeaient au parlement de Paris. Victor Brodeau appartenait à la branche aînée [2].

Il faut signaler ici un fait assez curieux. L'Hermite-Souliers, dans l'article qu'il consacre à la famille des Brodeau dans son *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, ne parle pas du poète. Moréri puis les biographes postérieurs, se servant de cet ouvrage, ont cru que le poète n'avait point d'attaches avec ses homonymes : tous le mettent à part et semblent, par là, laisser entendre que le poète n'appartenait pas à la famille des Brodeau de la Chassetière. La *France protestante* seule nomme Brodeau à la place qu'il doit occuper parmi les siens. Les contradictions des biographes sur ce point, leurs omissions nous ont arrêté assez longtemps. La consultation des dossiers du cabinet des titres nous a permis de nous convaincre que Brodeau le poète avait appartenu à la famille du même nom. L'omission de L'Hermite-Souliers [3], une similitude de prénoms entre plusieurs des Brodeau sont causes des erreurs des biographes.

L'Hermite-Souliers ignore le poète, mais nomme deux Victor Brodeau vivant au XVI^e siècle. Moréri, admettant ces données, connaissant par ailleurs [4] un Brodeau poète, le croyant étranger à la famille du même nom, le classe à part. *La France protestante* fait de lui le père et le grand-père des deux Victor Brodeau nommés par Moréri. Moréri, *la France protestante* se sont trompés : il n'y eut pas au XVI^e siècle trois Victor Brodeau, il y en eut deux seulement. Il faut, en effet, semble-t-il, tenir pour assuré le tableau généalogique du dossier bleu [5], dressé par les généalogistes de la cour : l'on y trouve un Victor Brodeau qui «... écrivit quelques ouvrages

dans l'usage de la bourgeoisie française que leur père, Jean, marchand pelletier à Tours, eût donné son prénom à son fils aîné.

1. On trouvera sur la branche cadette d'assez nombreux renseignements dans les documents conservés au cabinet des titres, dans Moréri (*loc. cit.*) et dans le *Mercure Galand*, mai 1702, p. 163. Cf. L'Hermite-Souliers, *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, Paris, 1665, in-fol., p. 119.

2. Le chef de cette branche portait le titre de seigneur de la Chassetière.

3. Il est assez facile d'expliquer cette omission : le renom de Brodeau s'éteignit à sa mort. Il est probable que sa qualité de poète n'était pas portée sur les papiers de famille que les siens communiquèrent à L'Hermite-Souliers : il ne pouvait deviner que Victor Brodeau avait été poète. De là une omission probablement involontaire.

4. Par La Croix du Maine, semble-t-il.

5. Bibliothèque Nationale, *Dossiers bleus*, n° 138, *loc. cit.*

en prose et en vers. » — c'est le poète, — fils de Jean, père de Victor. Aucun doute ne peut subsister sur ce point : Victor Brodeau appartint à la famille des Brodeau de la Chassetière [1].

Les descendants du poète, qui occupaient à la cour et dans la robe les plus hautes situations, ont cru de leur dignité de se découvrir des ancêtres. Le chevalier de L'Hermite-Souliers fait remonter leur noblesse aux croisades. Il déclare avoir vu les titres de noblesse accordés par Philippe-Auguste à Victor Brodeau, premier du nom, qui l'avait accompagné devant Acre. Comment ne pas le croire? Il a vu les *lettres en parchemin* et le *sceau de cire jaune* qui les cachetait. Nous ne serons pas aussi crédule que lui. Il nous parle des armes que le roi donna pour blason à son compagnon : il ignorait sans doute qu'en 1190 la science héraldique n'existait pas encore [2] et que les premières lettres d'anoblissement n'ont été données que beaucoup plus tard. On lui a montré des parchemins fabriqués, comme l'usage s'en répandit au XVI^e^ siècle et au XVII^e^ siècle pour les besoins de la cause. Ces papiers établissaient l'antiquité du nom de Brodeau : ils étaient faux. Les Brodeau se sont donnés des ancêtres par un désir, trop répandu au XVII^e^ siècle, de prouver plusieurs quartiers de noblesse. S'ils étaient nobles, comme ils le prétendaient, dès le XII^e^ siècle, nous devrions trouver, — si humble fût-elle, — quelque trace de leur nom dans l'histoire avant 1600 : or pendant quatre cents ans ce nom reste dans l'obscurité. Il serait étrange qu'une famille noble n'ait vu, durant un si long espace de temps, aucun des siens occuper quelque charge, ou que, tout au moins, le nom d'un Brodeau n'apparaisse dans une chronique, un récit de guerre ou de tournoi. L'Hermite-Souliers reconnaît que le premier des Brodeau qui parut à la cour n'y parvint qu'au XVI^e^ siècle [3] : les nobles pourtant n'avaient pas accoutumé de vivre retirés sur leurs terres. Ils allaient chercher fortune près du roi ou des grands. Or ce n'est que vers 1480 que nous rencontrons le nom d'un Brodeau [4]. Ce n'est pas à la cour, mais en Touraine. Il n'est pas noble, bien qu'il porte le titre de seigneur de la Chassetière. C'est un bon bourgeois : il n'a songé nullement à guerroyer, mais à faire fortune, et s'il a, peut-être, pris les armes, ce n'a été fort probablement que pour mettre sa vie et ses biens à l'abri d'un coup de main.

Les pièces des dossiers bleus démentent catégoriquement, du

1. Les érudits qui, comme Chalmel, ont suivi les données de Moréri se sont trompés avec lui.
2. *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. X, p. 193.
3. Il y a là une indication précieuse.
4. Jean, le père du poète. Cf. ci-contre, p. 35.

reste, les dires de L'Hermite-Souliers et les prétentions des Brodeau : elles ne font pas remonter leur noblesse au delà du XVIe siècle ; elles ignorent tous les Brodeau nés avant Jean le père du poète et ne parlent ni du siège d'Acre, ni de Philippe-Auguste [1]. Brodeau était, sans plus, d'honnête bourgeoisie.

Son père, Jean, bourgeois de Tours, était marchand pelletier. Les érudits tourangeaux [2] citent un contrat du dernier jour du mois de février 1486 où l'on voit les noms « d'honorable homme Jehan Beraudeau » et de sa femme Marie. Il occupa de longues années à la cour la charge de pelletier de la reine [3], tour à tour auprès d'Anne de Bretagne, puis de Claude, femme de François Ier, emploi plus honorifique, probablement, que lucratif, puisque, longtemps après sa mort, ses héritiers n'étaient pas encore payés de ce qu'on lui devait [4]. Ce dut être un gros bourgeois et un riche marchand : il possédait des terres et se faisait appeler « de la Chassetière » du nom d'un fief, sis dans la paroisse de Notre-Dame-d'Oé, qui lui appartenait [5]. Il fut grenetier d'Issoudun [6]. Il poussa ses fils à la cour. C'est lui, véritablement, qui fit la fortune de sa race [7].

De sa femme, nous ignorons tout. L'acte que nous avons cité la nomme Marie. Les dossiers bleus donnent pour femme à Jean Brodeau une demoiselle Pellé, L'Hermite-Souliers une demoiselle Catherine Ménager. Peut-être se maria-t-il deux fois ?

Son fils aîné, Jean [8], disciple d'Alciat à Bourges, puis adonné à l'étude des belles lettres, fut homme d'église et, avant tout, érudit. A deux reprises, avec Georges de Selve, puis Georges d'Armagnac, ambassadeurs du roi, il visita l'Italie : il y connut Sadolet, Bembo, Paul Manuce. De retour en France, il publia de nombreux travaux d'érudition. Comme son frère le poète, il fit partie de la

1. On lit, en marge de l'article de L'Hermite-Souliers, dans les documents du Cabinet des titres (*Cabinet de d'Hozier*, n° 78. Dossier Brodeau, n° 1750, fol. 6), de la main de quelque généalogiste, des mentions comme celles-ci : « Il faut être bien impudent et bien effronté menteur pour avoir osé écrire des faussetés aussi outrées » (il s'agit du Brodeau qui fut soi-disant au siège d'Acre), ou : « ... On sait... que Jean Brodeau est le premier de sa race qui soit connu. » (C'est le père du poète.)

2. Bibliothèque de Tours, Manuscrit n° 1446, *Notes de Lambron de Lignim.* Cet érudit, me dit M. Collon, bibliothécaire de la ville, à qui je dois d'intéressants renseignements et que j'en remercie ici, s'occupa, sa vie durant, de recherches généalogiques. Je n'ai pu jusqu'à présent retrouver les actes qu'il cite.

3. Cf. *Lettres de Marguerite de Navarre*, p. p. Génin, p. 415.

4. Voir ci-dessous. Cf. *Catalogue des actes de François Ier*, t. VIII, p. 708.

5. Le mss. 1446 de Tours, déjà cité par nous, contient des indications relatives à différents achats faits par lui : en 1522 par exemple, il achète à Tours une maison et un jardin en la paroisse Saint-Vincent-hors-les-Murs.

6. Cf. *Dossiers bleus, loc. cit.*

7. Peut-être avait-il un frère : on trouve dans les *Dossiers bleus* son nom suivi de la mention : *l'aisné*.

8. Sur Jean Brodeau le chanoine, consulter Moréri, II, 303 ; Bayle, I, 672 ; Baillet.

maison de la Reine de Navarre : ce fut en qualité d'aumônier. Il est porté à ce titre sur les états de la maison de Marguerite en 1549[1]. Il mourut en 1563 chanoine de Saint-Martin de Tours.

Jean Brodeau avait enfin une fille, Marie[2], qui épousa Galliot Mandat, seigneur de la Jonchère, secrétaire de la Reine de Navarre, dont le nom revient fréquemment dans les papiers et les actes de la famille.

Victor Brodeau, né en 1502 environ[3], appartenait donc à une famille de bourgeois honnêtes, aisés, qui cherchaient par leur travail et leurs économies à gravir peu à peu les degrés de l'échelle sociale : la bourgeoisie, au XVI^e^ siècle comme à toutes les époques de la monarchie, n'avait qu'un désir : parvenir, s'installer à la cour, compter parmi les officiers du roi, soit dans ses parlements, soit dans ses conseils, soit dans sa maison. C'est vers 1520 que les Brodeau devaient, en la personne de Victor, réaliser leurs ambitions. C'est du poète que date leur fortune.

*
* *

Au début du XVI^e^ siècle, Tours est encore une ville du moyen âge[4]. Protégée par de puissants remparts, ceinte de tours, elle s'étendait sur les bords de la Loire traversée déjà par plusieurs ponts. De la rive droite du fleuve on en avait une vue pittoresque : les clochers de ses seize paroisses, les tours de ses portes, les pignons de ses hôtels dominaient l'ensemble des toits. Les églises de Saint-Gatien à l'orient, de Saint-Martin au couchant, le château fort, la Vicomté avec la Chapelle royale dressaient sur la cité leur masse puissante. La ville était déjà l'une des plus importantes du royaume, au moins l'une des plus riches et des plus peuplées[5]. L'on y vivait encore à la mode du moyen âge. Tous les soirs le couvre-feu sonnait aux tours de Saint-Martin, et l'on fermait les portes. Le jour les rues étaient animées du va-et-vient des prêtres, des marchands et de leurs clients, des voyageurs qui descendaient la Loire en barque. Le dimanche, après les offices, les bourgeois allaient se promener en famille au bord du fleuve, hanter les cabarets, ou s'exercer, s'ils faisaient partie de la confrérie des archers et des arbalétriers, au tir à l'arc le long des murs de

1. Archives des Basses-Pyrénées, série B, n° 5.
2. Cf. *Dossiers bleus*, *loc. cit.*
3. Il n'est pas possible de dire où habitait, à cette époque, son père. En 1483, il demeurait sur la paroisse Saint-Pierre-du-Boille.
4. Cf. Giraudet, *Histoire de la ville de Tours*, 1874, t. I, *passim*.
5. En 1598, elle comptait 55 000 habitants, chiffre important pour l'époque. Les ambassadeurs vénitiens rapportent qu'il y avait à Tours 8 000 métiers à travailler la soie. Cf. Collection des documents inédits. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, I, 259.

l'abbaye de Saint-Julien, au bord de l'eau. Précaution indispensable encore à cette époque où les villes, en temps de guerre, n'étant pas à l'abri d'un coup de main, on ne pouvait compter, pour se défendre, que sur ses propres forces.

C'est là que s'écoula l'enfance de Brodeau. L'absence complète de documents sur cette époque de sa vie nous réduit à formuler de simples hypothèses sur ce qu'elle fut. Rabelais, Calvin, Marot, Du Bellay, ont vécu de longues années dans leurs villes natales avant de s'en aller conquérir la gloire. Brodeau ne dut pas avoir un sort différent. Ses jeunes années, lentes et monotones, passèrent entre les murs de Tours [1].

Fit-il des études ? Il est difficile de le dire. Tours était à cette époque dépourvu d'établissements d'enseignement [2] : il ne put guère y fréquenter que d'humbles écoles paroissiales, peut-être l'école épiscopale, toutes dirigées par le clergé. Brodeau, en tout cas, reçut, semble-t-il, une éducation soignée : la suite de sa vie, son œuvre de poète, son renom en sont des preuves, car il fallait, pour réussir à la cour en ce début du XVI^e^ siècle, au moment où le goût de la science au sens large du mot s'emparait des esprits, une culture étendue, une intelligence affinée. Pour que Marguerite de Navarre se soit attaché Brodeau, pour qu'il soit devenu l'ami de Marot, pour qu'il ait fréquenté, chez les grands, des érudits et des poètes, il faut qu'il ait pu leur plaire et se sentir leur égal par l'esprit. N'est-il pas permis de croire qu'il a probablement reçu ou d'un prêtre ou de quelque érudit des leçons particulières ? (Des Periers fut ainsi l'élève de Robert Hurault, abbé de Saint-Martin, près d'Autun [3] ; Rabelais reçut les leçons des Cordeliers de Fontenay-le-Comte). L'on peut affirmer qu'il dut sérieusement travailler, puisqu'il recevait en 1523 un Quinte-Curce manuscrit [4]. Ceci n'est pas, sans doute, une preuve qu'il savait le latin, mais la phrase de Dolet que nous citions plus haut et qui le range parmi les écrivains capables d'entreprendre une traduction semble ne permettre aucun doute à cet égard : Brodeau apprit le latin [5]. Son

1. L'on peut cependant supposer avec assez de vraisemblance qu'il dut de bonne heure accompagner son père à la cour.

2. Le premier collège qui fut créé à Tours ne le fut que le 25 mars 1557. Les tentatives faites au XV^e^ siècle par le maire Jean Briçonnet pour amener la création de cet établissement avaient échoué. — Cf. Giraudet, *loc. cit.*

3. Cf. Chenevière, *Bonaventure des Périers*, Paris, 1885, p. 13.

4. Ce manuscrit, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal sous le n° 1092, porte au folio A la dédicace suivante : *A Victor Brodeau, dum crescit decrescit, ex munere*, 1523.

5. Outre le témoignage de Dolet, on pourrait s'appuyer sur les faits suivants : Brodeau semble avoir traduit des vers d'Ausone. Cf. Bibliothèque Nationale, Fonds Français, n° 1667, fol. 221 v°. M. Picot suppose que les distiques signés V. B. au fol. Aij v° du volume intitulé *In Lodoicæ Regis Matris mor* || *tem, Epitaphia Latina* & || *Gal-*

père lui fit donner une éducation en rapport avec les espoirs qu'il fondait sur lui : le petit garçon apprit à lire, à écrire, lut du latin, de vieux livres français, et grandit dans les rues de Tours.

La vie devait y être tranquille et calme, animée seulement les jours de marchés ou de fêtes, lorsque la foule des paysans venait des campagnes à la ville, quand, en l'honneur de quelque saint, de lentes processions traversaient la cité, ou lorsque quelque corporation faisait représenter en un mystère l'existence et les aventures du personnage que l'on fêtait. Il y avait aussi pour troubler l'existence quotidienne d'autres événements, et de moins gais : inondations, épidémies, menaces de famine ou de sièges, tous les fléaux du moyen âge, fréquents encore, s'abattent tour à tour de 1500 à 1520 sur la cité ou sur ses environs. Ils ne touchèrent point, semble-t-il, la famille de Brodeau. L'heure approchait au contraire où le jeune Victor, au terme de ses années de jeunesse, allait faire, officiellement, son entrée à la cour.

Les documents précis sur la date de son entrée au service de Marguerite de Navarre font défaut. Nous lisons dans un état de la maison de Charles d'Alençon et de sa femme [1] pour le dernier quartier de l'année 1524, c'est-à-dire pour les mois d'octobre, novembre et décembre, au paragraphe *Vallets de chambre*, le nom d'un Brodeau appointé à vingt-six livres tournois dix sous. L'absence de prénom ne nous permet pas de dire catégoriquement qu'il s'agit de Victor : mais il est permis de supposer que c'est bien lui dont le nom figure sur cet état. L'on peut même croire qu'à cette date il était déjà depuis quelque temps à la cour : une lettre [2] de lui adressée à « Monseigneur le maréchal de Montmorency » de « Bloys », et que l'on peut dater de 1523, nous montre un Brodeau correspondant du maréchal et déjà très au courant de tout ce qui se passe à la cour. Nous avons donc le droit de dire qu'en 1524 la fortune de Brodeau était commencée.

*lica...* (B. N. Rés. m y c 117) sont de lui. Signalons, en outre, que Nicolas Bourbon et Gilbert Ducher lui adressent des vers latins. L'auraient-ils fait s'il n'eût pas été capable de les lire ? Il reste cependant que, si Brodeau sut le latin, il ne semble pas en avoir tiré profit comme Marot : nous n'avons de lui que de très rares essais de traduction (cf. ci-dessous). Nous ne pouvons savoir non plus s'il sut l'italien.

1. Lefranc et Boulenger, *Comptes de Louise de Savoie et de Marguerite de Navarre*, p. 60.

2. Musée Condé, Chantilly, Correspondance de Montmorency, série L, t. I, fol. 201. Cette lettre est datée du 22 octobre, et il y est parlé de la petite princesse Charlotte, fille de François Ier et de Claude de France. Or Charlotte mourut le 8 septembre 1524 : la lettre de Brodeau à Montmorency est donc antérieure (Cf. Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*, Paris, 1726, t. I, p. 132). On conserve à Chantilly cinq autres lettres de Brodeau, dont deux de 1524 : Brodeau semble avoir été le correspondant assez régulier de Montmorency. Il lui adressait des nouvelles de la cour. Il est permis de croire, puisqu'il le faisait dès 1524, que, dès cette date, il occupait à la cour une situation bien assise.

Par qui fut-il présenté à celle qui devait être sa protectrice ? Colletet veut que ses qualités seules lui aient donné accès en sa maison. « Comme il avoit, dit-il, des qualités capables de plaire et de plaire à la cour, son mérite lui donna entrée en la maison de la sœur unique du roi, Marguerite, reine de Navarre, duchesse d'Alençon, laquelle, ravie de la bonté de son esprit, le retint auprès d'elle en qualité de secrétaire ordinaire [1]. » Que Marguerite, une fois Brodeau près d'elle, ait su l'apprécier, la chose est possible, probable même. Mais que les qualités seules du jeune homme lui aient donné accès à la cour, c'est ce qui est beaucoup moins sûr. Et d'abord comment eût-il pu faire preuve de son mérite avant d'y être admis ? Il semble qu'il faille chercher des raisons plus prosaïques, mais plus vraisemblables, de son entrée dans la maison de la duchesse. C'est à son père, croyons-nous, qu'il la dut. Jean Brodeau désirait assurer à son fils une situation en rapport avec sa fortune. La tâche lui était singulièrement facile, car, pelletier de la reine, il devait connaître plus d'un officier dont l'influence fût capable de l'aider à obtenir la charge qu'il souhaitait. Peut-être, tout simplement, acheta-t-il, selon les usages du temps, un office pour celui de ses fils qu'il voulait pousser près des grands. Marguerite d'Alençon, il est vrai, n'aimait pas vendre les charges de sa maison : « Lorsqu'il y avoit une vacance, nous dit Charles de Sainte-Marthe, elle la conferoit librement, et si elle étoit requise par quelqu'un de sa maison la conférer en sa faveur, elle prenoit premièrement de luy le serment qu'il n'en avoit receu et n'en esperoit recevoir argent [2]. » Que ce soit par quelque faveur ou moyennant finances, Brodeau, en 1524, faisait, en qualité de valet de chambre, partie de la maison du duc d'Alençon. Il dut très vite se faire apprécier, — et c'est ici que son mérite put lui servir, — car il devint, à une date que nous ne pouvons préciser, mais qui est antérieure à 1528, secrétaire de Marguerite [3] et l'un de ses confidents. La fortune lui souriait : il allait avoir pour le favoriser la protection constante, l'amitié de la plus douce et de la plus charmante des princesses. Il arrivait auprès d'elle au moment où la cour, achevant de s'ouvrir aux influences italiennes, se donnait avec passion aux lettres, aux sciences, aux arts. Brodeau allait y devenir le disciple et l'ami de Marot, et l'un des meilleurs poètes de l'époque, l'égal, pour ses contemporains, de Saint-Gelais,

1. Colletet, *Vie de Brodeau*. Bibliothèque Nationale. Nouvelles acquisitions françaises, 3073, fol. 97 v°.

2. Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la reine de Navarre*, Paris, 1550, p. 78.

3. Lefranc et Boulenger, *loc. cit.*, p. 83.

de des Périers, de Salel, de bien d'autres. Malheureusement, durant quelques années encore, il est impossible de préciser son rôle à la cour, de dire même ce qu'il fit, où il fut. Suivit-il le duc d'Alençon devant Pavie, ou demeura-t-il auprès de la duchesse en France ? Accompagna-t-il Marguerite d'Alençon lorsqu'elle fut en Espagne visiter François Ier prisonnier ? Autant de points de sa biographie que nous n'avons pu éclaircir. C'est au retour de la duchesse en France que Brodeau paraît lui avoir été définitivement attaché [1] : à partir de cette date, il est plus facile de suivre avec quelque certitude les étapes de sa fortune.

## II

Marguerite d'Alençon, devenue par son mariage [2] avec Henri d'Albret reine de Navarre, voyageant beaucoup, Brodeau, à sa suite, commença à vivre la vie errante de la cour. Se partageant entre son mari et son frère, elle résidait dans ses États et paraissait à la cour. Brodeau parcourut avec elle toutes les routes de France, du nord au midi, de la Provence à la Bretagne, ne la quittant qu'en de rares circonstances, le plus souvent pour affaires personnelles. Le 13 mai 1528, il se mariait. Par une fortune singulière, si nous n'avons pas retrouvé son contrat de mariage, nous avons pu en lire une copie [3] qui nous donne sur la situation et la fortune du poète à cette date les renseignements les plus précis. Il y est qualifié de « noble personne », de notaire secrétaire de Madame, mère du Roi, et de secrétaire des Roi et Reine de Navarre. Son père, seigneur de la Chassetière, l'assistait. Il épousait « noble personne Catherine de Beaune, fille de feu noble homme Guillaume de Beaune, seigneur de la Charmoyse et receveur des aides et tailles en Poitou, et de noble femme Catherine Briçonnet ». Ces qualifications de noble personne ne doivent point nous faire illusion : elles n'impliquent nullement l'origine noble de ceux qui les portent ; ce sont simplement les marques d'un rang social assez élevé, mais non celles de la

1. L'amitié de Marguerite pour son secrétaire, la faveur constante qu'elle lui témoigne, la faveur de François Ier, la mission délicate que nous le verrons confier à Brodeau en 1528 ne permettraient-ils pas de supposer que Brodeau fut de ceux qui accompagnèrent en Espagne la sœur du roi ? Ne serait-ce point précisément en Espagne que l'un et l'autre remarquèrent le jeune homme inconnu qu'était encore Brodeau ? Les occasions furent nombreuses à la duchesse, durant son voyage, d'éprouver l'intelligence et le dévoûment de ceux qui la suivaient. Peut-être distingua-t-elle Brodeau ? Faute de documents, nous ne pouvons qu'indiquer cette hypothèse sans conclure. Nous n'avons pas retrouvé le nom de Brodeau parmi ceux des compagnons de Marguerite : il n'était, il est vrai, encore qu'un trop petit personnage pour qu'on parlât de lui.

2. Le 24 janvier 1527, à Paris.

3. Bibliothèque Nationale, *Carrés de d'Hozier*, n° 135, fol. 297.

noblesse[1]. Il reste que la femme de Brodeau était, comme le poète, d'une famille qui s'élevait peu à peu et cherchait à sortir de la bourgeoisie, à compter aux rangs de la noblesse. Si la tradition féodale que tout possesseur de fief fût, de ce fait, anobli peu à peu affaiblie n'avait pas d'effet pour eux, l'usage de la particule, l'habitude de joindre à leur nom celui de la terre qu'ils possédaient devaient, presque automatiquement, donner la noblesse à leurs descendants. Et c'est ce qui arriva. La fortune des nouveaux époux était importante. Brodeau déjà cumulait deux charges à la cour[2]. Il possédait « la terre, fief et seigneurie de Poulle, située dans la paroisse de Charentille », qu'il avait payée cinq mille cinq cents livres tournois et sur laquelle il consentait à sa femme un douaire de mille livres. Catherine de Beaune[3] était dotée par sa tante, Jeanne Briçonnet, qui lui donnait une somme de sept mille livres tournois. Le contrat était passé devant Antoine Bonet, notaire à Tours, en présence, — entre autres témoins, — de « Guillaume Berthelemy controlleur général des finances du Roy en son païs et duché de Bretagne », et Robert de la Marthonie, « chevalier, seigneur de Bonnes, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roy... lors son bailly et gouverneur de Touraine ». La présence de ce dernier à son mariage nous prouve que Brodeau était déjà un personnage d'assez d'importance.

Il faut croire que, dès cette date, il avait su se faire apprécier de ses maîtres. A quelle occasion? Il est difficile de le dire. Fût-ce, comme nous l'avons snpposé, durant la captivité du Roi? Il se peut. Toujours est-il que François Ier, aussi bien que sa sœur, devait le tenir pour un serviteur sur la fidélité de qui l'on pouvait compter, mais en même temps pour un esprit délié, pour une intelligence avisée et capable de résoudre des problèmes assez délicats, puisque nous le voyons charger le poète, en 1528, à la fin de l'année, d'une mission secrète dans les Flandres. Par une lettre du 15 septembre[4], signée à Paris, il ordonnait au trésorier de l'épargne de remettre au secrétaire de sa sœur la somme de deux cent cinq livres tournois, destinée, disait-il, à l'achat de portraits, tableaux et autres « menus ouvrages » que Brodeau avait mission d'acheter dans les Flandres.

1. Littré remarque (II, 1406) : « On distingue ordinairement trois degrés de noblesse : l'ennobli qui acquiert la noblesse, le noble qui naît de l'ennobli, l'écuyer ou le gentilhomme. » « Noble homme » paraît donc désigner une personne en passe de compter aux rangs de la noblesse, mais non point noble au sens où nous prenons ce mot.

2. Ce cumul est spécifié dans son contrat.

3. D'après le P. Anselme (*Histoire généalogique... de la Maison royale de France*, 1733, t. VIII, p. 285), Guillaume de Beaune était le frère de Jacques de Beaune, seigneur de Samblançay, exécuté en 1527. Le P. Anselme donne pour femme à Guillaume de Beaune Jeanne et non Catherine Briçonnet.

4. Archives Nationales. Comptes de l'Épargne, KK 96, fol. 551 v°.

Ce n'était pas la vérité. Le Roi couvrait d'un prétexte, à vrai dire plausible étant donné son goût pour les arts, l'objet réel de la mission qu'il donnait à Brodeau. A son retour des Flandres, la Chambre des Comptes, en effet, s'enquérant auprès de ce dernier de l'emploi qu'il avait fait des sommes à lui remises, le poète, lié par la discrétion qu'il devait à son maître, fut obligé de recourir pour garder son secret à l'intervention du Roi. Une lettre et deux mandements[1] de François Ier à la Chambre des Comptes le dispensèrent de s'expliquer. Elles éclairent, mais d'une lueur bien vague seulement, le but, la raison exacte de son voyage. Le Roi reconnaît dans ces pièces que le mandement dans lequel il ordonnait le paiement de la somme versée à Brodeau portait expressément qu'elle devait être employée à l'achat de tableaux ou d'objets d'art. En réalité, il destinait cet argent à tout autre chose et désire qu'on ne s'inquiète pas de ce qu'il en fut fait. « ... La vérité, dit-il, estoit et est que ladite somme fut par nous ordonnée audit Brodeau pour... un personnaige en... pays de Flandre dont lors ne voulions que l'on eust aucune cognoissance et encores... ne voullons que son nom soit autrement congneu... » Le secret du Roi fut bien gardé. Nous n'avons pu découvrir à quel personnage cette somme était destinée. Tout au plus pouvons-nous dire à quelle occasion cette mission fut confiée à Brodeau. Après les échecs répétés qui avaient marqué la reprise de la guerre avec Charles-Quint, après le désastre de Lautrec à Naples et la perte de l'Italie, la France lasse d'expéditions coûteuses et sans profit, le Roi songeait à conclure la paix avec l'Empereur[2]. C'est vers la fin de 1528 que s'ouvrent les négociations de Cambrai, qui devaient, on le sait, se terminer par la signature du traité signé au nom de François Ier et de Charles-Quint par Marguerite de Navarre et Marguerite d'Autriche, traité que l'on appela « Paix des Dames ». François Ier voulut, il l'avoue lui-même, se concilier par un cadeau le bon vouloir de certain personnage flamand : il n'est pas défendu de penser qu'il s'agissait peut-être de quelque conseiller de Marguerite d'Autriche, dont l'influence pouvait être favorable au Roi. Tout naturellement, puisque sa sœur négociait la paix, il employait à cette mission l'un de ses familiers. Nous n'avons malheureusement pu découvrir de quel Flamand il s'agissait ni s'il a répondu à ce que l'on espérait de lui.

1. Archives nationales. Comptes de l'Épargne : KK 96, fol. 665, Copies de la lettre du 17 février 1529 et du mandement du 31 décembre 1532 — et J. 960e, fol. 1. Mandement du 2 janvier 1533. On voit, par la date de ces documents, que la Chambre des Comptes voulut plusieurs fois obtenir des explications.

2. Sur tous ces faits, cf. Lavisse, *Histoire de France*, t. V, 2, ch. III du liv. VII.

*
* *

Avant de pousser plus loin et de retracer ce que fut, durant les années suivantes, l'existence du poète, il faut dire tout de suite quelle a été sa situation, quel fut son rôle dans la maison du Roi et de Louise de Savoie. Il a compté parmi leurs officiers, et l'on peut se demander, sachant que l'on trouve son nom sur les états dressés par leurs trésoriers, s'il a rempli effectivement ou non les charges dont il portait les titres. En 1528, il est notaire et secrétaire [1] de Madame, mère du Roi. Son nom figure encore en 1531 sur les états de la maison de Louise de Savoie [2]. En 1536, il est notaire, secrétaire et valet de chambre [3] de François Ier. Tout ceci sans parler des charges qu'il possédait en même temps à la cour de Navarre. Il semble difficile qu'il ait pu remplir deux rôles à la fois et qu'il ait été en même temps au Roi ou à sa mère et à la Reine de Navarre. C'est peu probable, d'autant qu'il est en même temps « élu » en Berry. Nous savons qu'il n'exerçait pas en personne ces dernières fonctions, puisque, par un mandement [4] à la Chambre des Comptes, François Ier ordonne de lui payer ses gages d'élu depuis le jour de ses provisions jusqu'au 31 décembre, bien « qu'il n'ait signé le bail des fermes de l'année 1531 ni exercé en personne ledit office ». Voici donc déjà une charge dont il se borne à toucher les revenus. Détenir en effet une charge, un office, n'était pas nécessairement remplir les fonctions qu'ils impliquaient. On pouvait fort bien être notaire du Roi et ne pas en jouer le rôle. Le Roi, les grands s'entouraient de nombreux officiers, non point pour être mieux servis, mais pour récompenser par des pensions ceux qu'ils voulaient remercier : une charge de notaire n'impliquait nullement le devoir d'être effectivement notaire, elle comportait en revanche des émoluments. Les charges, les offices étaient de vrais bénéfices au sens où le mot devait être pris au XVIIe siècle. On donnait un emploi de valet de chambre. On achetait un titre de secrétaire pour toucher les gages y attachés. Le cumul était courant. Brodeau

1. Ces titres lui sont donnés sur son contrat de mariage, *loc. cit.*

2. Bibliothèque Nationale, Collection Clairambault, Mélanges 46, n° 334, fol. 4825.

3. Titres qui lui sont donnés sur son second contrat de mariage (*Carrés de d'Hozier*, n° 135, fol. 298). Il figure sur un état de la maison de François Ier avec la mention suivante : « notaire et secrétaire du roy en 1533 hors en 1440. » (Bibliothèque Nationale. Manuscrits français 7853, fol. 348, et 7856, p. 939). Tessereau, dans son *Histoire chronologique de la Grande Chancellerie*, t. I, p. 88, donne à entendre qu'il remplissait ces fonctions, ou du moins qu'il en portait les titres dès 1529 (Cf. *Dossiers bleus*, n° 138, cahier 3410, fol. 4, la même indication).

4. *Catalogue des Actes de François Ier*, t. VII, p. 808. En 1536, lors de son second mariage, il est encore élu en Berry. Ce titre est porté sur le contrat (*Carrés de d'Hozier*, n° 135, fol. 298).

ne porte les titres de secrétaire de Madame et de notaire du Roi que pour toucher les gages qu'ils comportaient. Nous n'avons retrouvé aucune trace de son activité dans ces différents emplois. Le *Catalogue des actes de François Ier* ne signale pas de pièces où il ait apposé sa signature dans ces différentes qualités. Nous avons pu, au contraire, retrouver de nombreux documents émanés de la Reine de Navarre écrits, signés ou contresignés par lui à titre de secrétaire, de chancelier ou de contrôleur. Son rôle dans les maisons de Louise de Savoie et de François Ier fut secondaire : s'il remplit auprès d'eux, par intervalles, les devoirs que lui imposaient ses titres, ce ne fut que par accident. La majeure partie de sa carrière s'écoula près de la Reine de Navarre. Nous allons le voir près de Marguerite, en Béarn, dans sa ville d'Alençon, à Paris, dans le Nord, à Vanves, partout où la Reine menait sa vie errante, tour à tour poète et secrétaire, rimant quelque pièce de vers pour une dame ou signant une lettre, une charte de sa maîtresse. L'histoire de sa vie à partir de 1529 est en grande partie celle de Marguerite de Navarre.

*
* *

Il n'est pas inutile, peut-être, pour donner un cadre à la physionomie du poète, de dire en quelques mots ce qu'était le milieu où il vécut. L'on a donné plus d'un tableau de la cour de Navarre et montré la Reine au milieu du cercle de dames, de seigneurs et de lettrés qu'elle aimait. Nous ne songeons pas à faire œuvre originale et à reprendre un travail déjà fait et bien fait. Nous nous bornons simplement à résumer, à synthétiser les résultats déjà acquis sur ce point[1].

Malgré ses déplacements presque continuels, Marguerite de Navarre a séjourné assez longtemps en certains endroits, où, à cause de ses voyages mêmes, elle se plaisait à revenir se reposer. Pau, où elle a fait construire le château, créer des jardins, des terrasses que domine la ligne bleue des Pyrénées, — Nérac au milieu des landes semées de bruyères pourpres et de bois de pins aux couleurs sombres, — Alençon dont elle est souveraine, où elle habite le vieux palais des ducs aujourd'hui détruit, sont les lieux où on la retrouve le plus souvent, où elle éprouve le plus de joie à se voir. Ses contemporains nous ont laissé des tableaux char-

1. Consulter : Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de la Reine de Navarre*, Paris, 1550 ; De La Ferrière-Percy, *Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier*, 1862, in-8 ; De Broc, *la Reine de Navarre, Marguerite de Valois, sœur de François Ier* (Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, t. XXV, 1906) ; L. de la Sicotière, *Discours sur Marguerite de Navarre, sœur de François Ier* Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 1842-1843).

mants de la vie qu'elle y menait, sérieuse et calme, sans luxe, tout adonnée aux affaires de ses États, à la prière, à la charité, aux occupations intellectuelles. Ses journées passaient toutes pareilles, mais toutes bien remplies.

Tantôt elle réglait avec ses officiers, dans le détail, tout ce qui touchait à l'administration de ses biens et de ses terres. Tantôt elle donnait à la prière ou la méditation de longues heures et n'hésitait pas à parcourir à pied les rues tortueuses de Pau ou d'Alençon pour aller visiter pauvres et malades. L'après-midi, la soirée, elle tenait cercle en son château. L'on se plaît à se la représenter sur un siège élevé, près d'une haute cheminée, en quelque salle du vieux manoir d'Alençon. Les murs sont ornés de ses devises et de dessins les symbolisant : une fleur de souci regardant le soleil, et les mots *Non inferiora secutus*[1], l'encadrant. La Reine porte « ung manteau de velours noir couppé un peu sous les bras, sa cotte noire assez à hault collet fourrée de marthes, attachée d'espingles par devant, sa cornette assez basse sur la teste, et apparoist ung peu sa chemise froncée au collet[2] ». « Si la vogue s'appliquoit ou aux tapis ou à d'autres ouvrages de l'éguille (qui lui estoit une très délectable occupation) elle avoit auprès d'elle quelqu'un qui lui lisoit ou un historiographe ou un poète ou un autre notable et utile auteur, ou elle luy dictoit quelque méditation qu'il mettoit par escrit. Bien souvent elle entendoit à son ouvrage et de deux cotés : autour d'elle deux de ses secrétaires ou aultres estoient seuls occupés l'un à recevoir des vers françois qu'elle composoit promptement, mais avec une érudition et gravité admirables, l'autre à escrire des lettres qu'elle envoïait à quelqu'un[3]. » Auprès de son fauteuil ses familiers écoutent ou causent à leur gré. Les dames travaillent comme la Reine. Il y a là Aimée de La Fayette, baillive de Caen[4], la sénéchale de Poitou et Anne de Bourdeilles, grand'mère et mère de Brantôme[5], Madame de Tournon[6], sœur du cardinal, Mademoiselle de Saint Pather, Mademoiselle de Caumont, un essaim de femmes intelligentes et gaies dont quelques-unes auront leur portrait dans l'*Heptameron*. Les hommes se groupent suivant leurs affinités. Par moment Marot ou Des Périers apparaissent à la cour, mais ce n'est qu'en passant. Les assidus, les familiers, ce sont les secrétaires de la Reine, ceux qui publieront ses écrits, Jean de

1. Devise de la Reine rapportée par Brantôme, *Œuvres*, édit. Lalanne, VIII, 115.
2. Cité par La Ferrière-Percy, *Marguerite d'Angoulême...*, p. 14, n. 3.
3. Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre...*, p. 68-69.
4. La « Longarine » de l'*Heptameron*.
5. Cf. Brantôme, *Œuvres*, *passim*.
6. Cf. Brantôme, *Femmes Galantes*, discours IV, art. III.

La Haye[1], Pierre Boaistuau[2], Claude Gruget[3]. Voici plus loin Hugues Salel[4], traducteur d'Homère; Nicolas Denisot[5], qui se fait appeler le « comte d'Alsinois »; Pelletier du Mans[6], l'un des précurseurs de la Pléiade; Antoine Du Moulin[7], valet de chambre de la Reine; Nicolas Bourbon[8], précepteur de Jeanne d'Albret; Jean de Frotté, qui, en 1540, sera le successeur de Brodeau dans ses charges. Ce sont tous des érudits ou des poètes, parfois les deux ensemble. Mais on sait les inquiétudes religieuses de la Reine. Ses aumôniers sont, au moins autant que ses secrétaires, ses amis; ils ne la quittent pas plus que ces derniers. Elle a près d'elle Gérard Roussel[9], qu'elle fera nommer évêque d'Oloron en 1536; Michel d'Arande[10], que ses opinions feront inquiéter; Jean Brodeau, le frère du poète, occupé d'érudition beaucoup plus que des opinions nouvelles. Parfois, au cercle s'ajoute quelque novateur poursuivi par la Sorbonne et qui vient chercher un refuge à la cour si accueillante de Navarre. C'est ainsi que l'on y verra un jour Calvin avant son départ pour Genève. Tout ce monde, à l'image de la Reine, mène une vie tranquille et calme. « Elle leur avoit bayé, nous dit Charles de Sainte-Marthe, une certaine discipline de lois et manière de vivre, laquelle quiconque mesprisoit et l'outrepassoit et par une fois ou deux admonesté et adverty ne se corrigeoit, il était effacé de son estat et mis hors de sa maison. Elle vouloit que tous ceulx qui estoient et se disoient siens fissent, de vie et de parole, véritable profession de christianisme[11]. » Chacun cause de ce qu'il lui plaît, à qui il veut. Souvent la Reine conte quelque histoire. Simplement, sans recherche, elle dit — sans pruderie mais sans impudeur — les premiers amours du Roi son frère ou celles d'Anne Boleyn, son ancienne demoiselle d'honneur. Et l'heure vient du souper que l'on prend familièrement. Puis, avant la nuit, les dames de la Reine lui donnent parfois le régal d'une comédie.

1. L'éditeur des *Marguerites...*, surnommé « Sylvius ».
2. Il fut le premier éditeur de l'*Heptameron* sous le titre *Histoires des Amans fortunés*.
3. Éditeur de l'*Heptameron*. Cf. Niceron, t. XLI, p. 151.
4. Abbé de Saint-Chéron. Cf. Goujet, t. II, p. 1-14.
5. Cf. Claude Jugé, *Nicolas Denisot du Mans*, 1515-1559. Essai sur sa vie et ses œuvres, 1907.
6. Cf. Cl. Jugé, *Jacques Pelletier du Mans*, 1517-1582, in-8°, 1907.
7. Cf. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 469; t. III, p. 90.
8. Cf. Niceron, t. XXVI, p. 51.
9. Cf. *La France protestante*, 1re édit., t. IX, col. 53.
10. Cf. *Id.* 2e édit., t. I, col. 296.
11. Charles de Sainte-Marthe, *loc. cit.*, p. 56. Ce n'est pas là dire que la cour de Navarre était triste et craignait la plaisanterie un peu trop grasse à notre goût. L'*Heptameron* est une preuve que l'on s'y plaisait aux histoires parfois un peu osées.

On conçoit sans peine le charme de cette existence dans un milieu instruit, embelli de la grâce des femmes choisies, dont la Reine était entourée, et parmi lesquelles elle brille d'un éclat sans pareil. L'on y parle de tout, de littérature ou de religion, de politique ou d'affaires, l'on écoute tour à tour Calvin discuter un point de théologie ou Marot dire quelque nouvelle un peu gaillarde qu'un arrivant apporte de la cour. Puis, un beau jour, l'on part pour l'autre bout de la France. Brodeau a passé là des années heureuses, tout permet de le croire. On sait combien les serviteurs de Marguerite aimaient leur maîtresse. Tous ont vanté sa douceur, sa bonté. Brodeau ne dut certes pas regretter de lui avoir été attaché.

* * *

Nous avons souvent, depuis le début de cette étude, dit en parlant de Brodeau « le poète ». En avons-nous le droit ? Sans nul doute, puisqu'il a laissé un assez bon nombre de vers. Mais a-t-il été poète au sens où nous l'entendons aujourd'hui ? N'a-t-il vécu que pour la poésie ? Nous croyons pouvoir répondre non, sans aucune hésitation. L'idée n'était pas encore, en 1530, du poète être inspiré qui se donne tout entier à sa tâche et qui, dans le feu de l'enthousiasme ou par l'étude attentive et l'imitation des vieux textes, rivalise avec ceux qui l'ont devancé. Il faut attendre quelques années encore pour entendre Du Bellay ou Ronsard dire ce que le poète doit être. C'est de la *Défense*, c'est des *Odes* que date cette théorie que le poète doit se donner tout entier et uniquement à son rôle de créateur de beauté. Dès 1530 cependant, on trouve, à la cour de Marguerite comme à celle de François Ier, des hommes qui ne sont que des écrivains. Marot, par exemple, ne songe qu'à ses vers. Il ne se fait pas encore une conception très haute de sa tâche de poète ; encore faut-il reconnaître qu'il s'y donne tout entier et qu'il est à l'affût, sans cesse, de l'occasion qui lui permettra de rimer un rondeau, une épître, une ballade. Il ne semble pas qu'il en soit de même de Brodeau. Il écrit des vers, sans doute, mais à ses moments perdus, sans prétention, et pour faire comme tout le monde. La Reine, François Ier lui-même donnent l'exemple : tous ceux qui les entourent, pour peu qu'ils aient quelque facilité, font de même. Le moindre événement est une raison d'écrire : envoie-t-on des fleurs à une dame ? On les accompagne d'un dizain. Fait-on un mot d'esprit ? On le transforme en épigramme. Et c'est ainsi que l'on voit chacun, à propos de tout et de rien, écrire des vers. Brodeau a subi l'influence du

milieu où il vivait. La mode était de rimer, il a rimé comme tout le monde. Comme tout le monde il a rivalisé avec Marot, le maître du chœur. Au fond, il n'était poète que par aventure. Il était, avant tout, officier de la Reine de Navarre, et il a consciencieusement rempli sa tâche : les preuves de son activité de fonctionnaire sont nombreuses.

Jusqu'à quel point faut-il croire Colletet quand il affirme que Brodeau profita de sa situation pour favoriser les poètes ses amis ? « Il n'est pas croïable, dit-il, combien il obligea les Muses et leurs favoris. C'étoit par lui qu'elles trouvoient souvent un accès favorable dans le cabinet de ce prince magnanime (François Ier) qui se montroit si justement passionné pour elles [1]. » Il semble que ce soit là une affirmation gratuite de Colletet : il fait de Brodeau un Mécène, un Chapelain avant l'heure, une sorte de surintendant des lettres. Qu'il ait, peut-être, présenté à ses maîtres quelque pièce de vers que son auteur n'osait produire, nous l'admettons. Mais son rôle a dû se borner là. Le Roi, comme sa sœur, aimait trop les lettres, avait trop de goût pour employer un conseiller, un intermédiaire qui lui indiquât ce qui méritait ou non d'être lu par lui. Et du reste qu'avaient besoin d'un intermédiaire les rivaux de Brodeau ? N'étaient-ils point aussi bien en cour que lui ? N'avaient-ils pas eux aussi des charges qui leur permettaient d'approcher le Roi et de lui soumettre ou de lui offrir leurs vers ? Sans parler de Marot ou de Saint-Gelais, quel est l'écrivain qui n'est pas titulaire de quelque office à la cour ? Salel, Chappuys, Heroët, Des Périers, Denisot, Bourbon, — nous citons ces noms au hasard, — ont, autant que Brodeau, pénétré dans l'intimité de François Ier, et profité des avantages qu'elle assurait.

Brodeau fut avant tout un fonctionnaire zélé. L'on retrouve aujourd'hui encore les traces de son travail dans les différents postes qu'il a occupés. Quelles étaient donc ses fonctions ? Nous l'avons vu d'abord valet de chambre de Marguerite : il semble ne l'être pas resté longtemps. Dès 1527 il est secrétaire [2]. Après 1530, qualifié par endroits de chancelier, il est porté sur les états de la Maison de Navarre comme secrétaire et contrôleur général des finances d'Alençon et d'Armagnac [3]. A quelle date exactement a-t-il occupé ce dernier emploi ? D'après les états déjà cités, il aurait été nommé à ce poste en 1538, en remplacement de Jehan Brosset, qui l'avait pris en 1529. Mais son second contrat de mariage dont

1. Colletet, *Vie de Brodeau*. Bibliothèque nationale, nouvelles acquisitions françaises, n° 3073, fol. 97 r°.
2. Cf. Lefranc et Boulenger, *loc. cit.*, p. 83.
3. Cf. *Ibid.* *loc. cit.*, p. 72 et p. 90.

nous aurons à reparler et qui est de 1536, dit en termes fort précis qu'il était déjà, dès cette date, contrôleur général des finances de la Reine de Navarre [1]. Faut-il faire une différence entre ces deux titres ? Peut-être. Les deux textes sont aussi affirmatifs l'un que l'autre : il est possible qu'il ait occupé successivement deux postes, l'un près de la Reine même et qui aurait été, si l'on veut, celui d'un secrétaire ou d'un trésorier particulier, l'autre parmi les fonctionnaires chargés de l'administration et du gouvernement des apanages de Marguerite. Quoi qu'il en soit, après 1530, il écrit, signe ou contresigne en ses différentes qualités de nombreuses pièces émanant de la Reine.

Il la suit en 1530 lorsqu'elle se rend en Béarn et entreprend sur ses terres de grands travaux d'embellissement. Nous le retrouvons près d'elle au mois de juillet de la même année, à Blois et Alençon, au moment de la naissance de Jean d'Albret [2], — comme en décembre au moment de sa mort. Il l'accompagne à Fontainebleau en 1531, et, de nouveau, en 1532, à Alençon. Le 2 août, sous la dictée de la Reine, il écrit une note autorisant trois sœurs du couvent d'Essay à se rendre à Blois, et il signe : « Par le commandement de la dite royne, le chancelier d'Alençon présent : Brodeau [3]. » Toujours auprès d'elle, en 1533, à Paris, le 16 juin, il signe une charte de donation aux religieuses du même couvent d'Essay [4]. Le 13 septembre 1533, nouvelle lettre : il s'agit cette fois d'un mandement de la Reine au « trésorier et receveur général de ses finances » l'invitant à tenir quittes de certains droits les religieuses du couvent de Sainte-Claire d'Argentan [5], — ce qui nous est une preuve, à la fois, de la régularité avec laquelle il s'acquittait de ses fonctions et de l'inépuisable bonté de la Reine pour tous ceux ou celles qui lui demandaient secours. Malheureusement l'on n'a pas encore achevé de dépouiller et d'analyser le contenu des archives de province, et bien des pièces intéressantes n'ont pas encore été découvertes. Les quelques pièces que nous venons de citer sont éparses en différents dépôts. Il doit en exister bien d'autres qui permettraient d'éclaircir définitivement les points obscurs de la vie du poète. De 1533 à 1537, nulle trace de

1. Bibliothèque Nationale, *Carrés de d'Hozier*, n° 135, fol. 298.

2. Le 29 Juillet, le 1er août, le 7 août il écrit de Blois à Montmorency pour lui donner des nouvelles de la Reine nouvellement accouchée. Cf. Musée Condé, Chantilly. Correspondance de Montmorency. Série L, t. XIII, fol. 69 ; t. XIV, fol. 276 ; t. IX, fol. 271. Nous tenons à remercier ici M. Mâcon d'avoir bien voulu nous communiquer ces lettres.

3. Archives départementales de l'Orne. Archives ecclésiastiques, H. 3959.

4. *Id.* *Id.* *Id.*

5. *Id.* *Id.* H. 4210. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. R. Jouanne, archiviste de l'Orne.

pièces signées de Brodeau émanant de la cour de Navarre [1]. Il est permis de se demander si toutes les lettres, tous les mandements de Marguerite ont disparu ? La chose est peu probable. Or, pour cette période, nous ne trouvons qu'une seule pièce où le nom de Brodeau paraisse en tant que nom de fonctionnaire. C'est un mémoire envoyé par Henri de Navarre en 1536 à son agent diplomatique à Rome, auprès du Vatican [2]. Il s'agissait d'assurer la nomination de Gérard Roussel, aumônier de la Reine, au siège épiscopal vacant d'Oloron. Le Roi, achevant de donner ses instructions, y dit : « Il (le négociateur) adressera ses lettres à Monsieur de Rhodez ou en son absence à Monsieur le chancelier Victor Brodeau secrétaire du Roy et de la Royne de Navarre. » Et ceci nous est une preuve — à tout le moins une autorisation de supposer que, durant ces années, continuant à exercer ses fonctions, Brodeau dut recevoir ou signer et expédier plus d'une pièce que nous n'avons pu retrouver. — Le 1er juillet 1537, au retour d'un voyage dans les provinces du Nord (Marguerite était allée inspecter les places fortes), Brodeau signe une charte [3] du Roi et de la Reine confirmant la donation faite par Marguerite de Lorraine, mère du feu duc d'Alençon, aux religieuses de Sainte-Claire d'Argentan, du clos Pépin pour la construction de leur monastère.

Et c'est tout. De 1537 à sa mort — en 1540 — s'il a écrit ou signé des mandements, s'il a tenu des livres de comptes, nous n'en avons pu retrouver aucun. Il nous est possible cependant, à l'aide des documents que nous avons cités, grâce à ce que nous savons de la fortune de la Reine, de dire ce qu'étaient les fonctions de Brodeau. Les titres de notaire du Roi, de secrétaire de Louise de Savoie n'étaient pour lui que des titres et n'entraînaient point d'obligations. Ceux qu'il portait à la cour de Navarre faisaient de lui un véritable fonctionnaire. Le titre de chancelier qu'il se donne ou dont on le qualifie à plusieurs reprises, — titre qu'il ne porte pas sur les états de la maison de Marguerite, — nous semble permettre à cet égard une conjecture assez plausible. Brodeau n'a-t-il pas été le secrétaire général de la Reine, ou, comme l'on dirait aujourd'hui, son chef de cabinet ? Ce titre de chancelier suppose en effet qu'il avait la signature de la Reine et la garde de

1. Il existe cependant aux Archives départementales du Cher des lettres de Marguerite adressées à « Messieurs de l'Eglise de Bourges » et dont l'une, datée de Blois « ce 29e jour de janvier » est contresignée par Brodeau. Elle annonce au chapitre l'arrivée à Bourges de Jean Michel, aumônier de la Reine. Nous savons qu'il fut condamné en 1537 à un emprisonnement de dix ans (Cf. La Ferrière Percy, *loc. cit.*, p. 6, n. 5). Tout nous autorise à croire que cette lettre est antérieure à 1537 (Cf. La Ferrière Percy, *loc. cit.*, p. 159-160).

2. Cité par Génin, *Lettres de Marguerite de Navarre*, p. 300, n. 1.

3. Archives départementales de l'Orne. Archives ecclésiastiques, H. 4201.

ses sceaux. Tandis que les autres secrétaires écrivaient les lettres particulières de la Reine, Brodeau avait peut-être pour travail spécial d'écrire et d'assurer l'envoi des lettres ou des documents officiels. Mais en 1539, devenu contrôleur des finances d'Alençon et d'Armagnac, il dut avoir des occupations encore plus limitées, et son rôle fut, dès lors, d'un ministre des finances. Marguerite de Navarre, princesse apanagée, était duchesse d'Alençon et de Berry, comtesse d'Armagnac, de Rodez et du Perche : elle percevait sur ces territoires les impôts alors établis, elle assurait l'administration de ces provinces. Nous savons qu'elle avait un conseil, des gens de justice, des trésoriers. D'où la nécessité pour elle de tenir un compte exact de ses recettes et de ses dépenses, — d'autant que les dépenses de sa maison étaient fort lourdes, ses charités, ses libéralités très larges. Le rôle de secrétaire de ses finances était donc l'un des plus importants et des plus absorbants de sa maison. Le prédécesseur de Brodeau, Jean Brosset, nous a laissé plusieurs états des dépenses de la maison royale [1], — le successeur du poète, Jean de Frotté son livre de comptes [2], document précieux pour l'étude des dernières années de la Reine. Brodeau fit-il moins qu'eux ? On ne peut le supposer. Son rôle était, semble-t-il, de tenir à jour les recettes et les dépenses de la Reine, mais non, comme celui d'un trésorier, d'encaisser et de payer : nous savons que Marguerite avait des trésoriers, des receveurs, tel Olivier Bourgoing, trésorier et receveur général des finances de Berry ; leur tâche était d'assurer la rentrée des impôts et le paiement des dépenses de la Reine. Brodeau, comme Brosset, comme Frotté, devait simplement tenir les comptes des sommes à recevoir ou à verser et donner les ordres nécessaires pour ces différentes opérations. Nous avons peut-être un témoignage de son travail de financier dans l'état des gages des officiers de la Reine pour l'année 1539 [3].

Ces différentes occupations ont fait de Brodeau, à partir de 1528, le familier, le compagnon de tous les instants de la Reine. Elle a pu l'apprécier, elle a pu s'attacher à lui. On connaît son affectueuse bonté pour tous ceux qui l'approchaient. Brodeau et sa famille en ont eu des preuves à plus d'une occasion. Elle s'intéressait à ses affaires, à sa situation matérielle, intervenant en sa faveur, le recommandant à ceux que leur rang à la cour mettait

1. Il est permis de supposer que les états de la maison royale conservés à la Bibliothèque Nationale — manuscrits français 7853 et 7856 *passim* — et à la Bibliothèque Sainte Geneviève — manuscrit 848 *passim* — ont été rédigés par lui et sous sa direction.

2. Cf. La Ferrière Percy, *Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier*.

3. Peut-être a-t-il, comme son successeur Frotté, tenu un registre journalier de ses opérations financières ? Nous n'en avons pas trouvé trace.

en mesure d'être utile au poète. De Blois, en 1530, à plusieurs reprises, elle écrit à Montmorency pour le prier d'obtenir au père de Brodeau la charge de pelletier de la Reine, charge qu'il avait occupée auprès des Reines Anne et Claude. Une de ses lettres datée de juillet à « son nepveu M. le Grand Maistre » se termine par la note que voici : « Je vous recommande le père de Brodeau dont je vous ay escript par Ysernay[1]. » Nous n'avons pas retrouvé cette lettre. Mais Brodeau, demandant de son côté cet emploi pour son père, nous apprend qu'il a plu à la Reine de le recommander « par deux ou troys lettres escriptes de sa main[2] ». Brodeau quittant la Reine pour s'occuper d'affaires concernant son père, elle lui remet une lettre pour son « nepveu » demandant que Montmorency protège son secrétaire[3]. A la mort de Jean Brodeau, après 1531, elle demande[4] à Montmorency pour son poète cet office de pelletier dont son père n'a point touché intégralement les appointements. Nous devons dire, du reste, que ces démarches semblent n'avoir pas abouti.

Mais l'amitié de la Reine à l'égard de Brodeau et ses libéralités ne se démentirent pas. Non content de toucher ses gages de secrétaire du Roi et de contrôleur des finances d'Alençon, Brodeau est en 1539 parmi les pensionnés de la Reine de Navarre[5] et touche à ce titre deux cents livres tournois. Son fils était, avec de jeunes nobles, un Jehan de Vivonne, un René de la Jaille, « le petit baron de La Tour », avec Jacques Amyot « lecteur à Bourges », écolier pensionnaire de la Reine[6]. Après la mort même du poète, en 1541, Marguerite s'intéresse à ses héritiers. Son nouveau secrétaire, Frotté, fait payer à la veuve de Brodeau l'arriéré des gages de son mari[7]. Dès 1549, on retrouve auprès d'elle, en qualité de secrétaire, un Victor Brodeau[8] qui ne peut être que le

1. Génin, *Lettres de Marguerite de Navarre*, p. 260.

2. Musée Condé, Chantilly. Correspondance de Montmorency. Série L, t. XIV, fol. 276.

3. Génin, *Lettres...*, p. 422. Il est question dans cette lettre de la santé de Madame. Elle a donc été écrite avant 1531.

4. Génin, *Lettres...*, p. 415. Cette lettre est datée de Blois le 2 août. Peut-être est-ce une des lettres écrites par Marguerite en 1530 ? Le poète en effet, de Blois, le 2 août 1530, demande à Montmorency (Musée Condé. Correspondance... Série L, t. V, fol. 249) d'intervenir auprès de la Reine Eléonore arrivant d'Espagne pour obtenir à son père la charge de pelletier. Il rappelle dans cette lettre que Marguerite l'a demandée elle-même à sa belle-sœur. Mais Génin analysant la lettre de la Reine de Navarre spécifie qu'elle demande cette charge pour son secrétaire et non pour Jean Brodeau. De là quelque difficulté à dater la lettre de Marguerite. Quoi qu'il en soit, il reste qu'elle a demandé à plusieurs reprises cette faveur ou pour Brodeau ou pour son père.

5. Cf. Lefranc et Boulenger, p. 78 et 95.

6. *Ibid.* p. 96.

7. La Ferrière Percy, *Marguerite d'Angoulême...* p. 26.

8. *Ibid.* *Id.* p. 177.

fils du poète. Nous savons que ce dernier fit à la cour de Navarre une carrière assez brillante. N'est-il pas enfin permis de croire que c'est Marguerite qui obtint du Roi son frère un mandement [1] remboursant aux héritiers de Brodeau les sommes avancées par son père pour l'achat de fournitures et qui ne lui avaient pas été rendues ? Nous l'avons vue s'intéresser à cette affaire. N'est-il pas probable que ce fut par son intervention que le règlement en eut lieu ?

Nous avons, un peu arbitrairement peut-être, groupé tous ces faits, qui s'espacèrent, en réalité, sur de longues années. C'est avec la seule intention de montrer combien Marguerite s'était attachée à Victor Brodeau. Nous ne voulons pas dire qu'elle le préférait à d'autres. L'on sait assez qu'elle protégea tous ceux qui méritaient alors de l'être, — et ils furent nombreux. Nous avons voulu montrer que Brodeau sut se faire aimer de sa maîtresse. Comment y serait-il parvenu sinon par son dévoûment d'une part et grâce, par ailleurs, à son talent de poète ? L'amitié de Marguerite pour Brodeau nous prouve qu'elle l'estimait autant qu'un Marot, qu'un Saint-Gelais. Ne pouvons-nous en conclure, — connaissant la femme au jugement sûr et droit qu'était la Reine, — qu'il la méritait un peu ?

Il est assez curieux de noter que Brodeau fut l'un des rares officiers de Navarre que l'on ne tracassa pas au sujet de ses opinions religieuses. Marguerite elle-même n'a pas échappé aux semonces, aux injures de la Sorbonne. A tort ou à raison ? Nous n'avons pas à le décider, pas plus que nous n'avons à reprendre le problème du protestantisme de la Reine. Il est seulement un fait que nous voulons constater parce qu'il ne peut être mis en doute : c'est la curiosité religieuse de Marguerite qui l'a peu à peu amenée à s'entourer, autant que d'hommes de lettres, de théologiens [2], — et souvent de théologiens gagnés aux idées nouvelles... ou d'esprits férus de libre pensée et qui, par leurs audaces, scandalisaient la Sorbonne et les orthodoxes. Cela, jamais la Faculté ne l'a pardonné à la Reine. Elle a essayé — en vain — de la frapper. N'y pouvant réussir, tout au contraire rudement traitée par le Roi dans la personne de son syndic, elle s'est rabattue sur l'entourage de Marguerite, et là elle a porté de rudes coups. Berquin deux fois arrêté, condamné à la prison perpétuelle et mis à mort en 1529 ; Marot maintes fois inquiété, obligé de s'exiler à Ferrare après l'affaire des Placards ; des Périers, son livre

1. *Catalogue des Actes de François Ier*, t. VIII, p. 708, n° 32985.
2. Noël Béda, exilé, emprisonné au Mont-Saint-Michel.

condamné, forcé de quitter la Reine, — autant de preuves de l'acharnement mis par les théologiens à frapper tout ce qui leur paraissait entaché d'hérésie. Et nous n'avons cité que des hommes de lettres parmi ceux qui furent poursuivis. Brodeau, lui, n'a jamais été inquiété. Il n'a eu à subir ni la prison ni l'exil. Il n'a pas connu « l'Enfer » du Châtelet ni les poursuites de la justice. Il nous faudra, un peu plus loin, nous demander s'il a été acquis ou non aux idées nouvelles. Pour le moment, bornons-nous à constater que jamais il ne semble avoir pris parti dans les polémiques religieuses. Indifférence ? Prudence ? Les deux à la fois ? Peut-être. Peut-être aussi vers 1540 subissait-il une évolution dans sa foi, dans ses opinions religieuses ? Nous y reviendrons.

## III

Nous avons dû, à plusieurs reprises, renoncer à suivre l'ordre chronologique et grouper, arbitrairement peut-être, des faits assez éloignés les uns des autres dans le temps et dans l'espace. Il nous reste à essayer de savoir ce que fit Brodeau pendant les dix dernières années de sa vie, de 1530 à 1540.

Ses démarches auprès de Marguerite et de Montmorency [1] pour obtenir à son père la charge de pelletier de la Reine, le voyage qu'il fit pour s'occuper de ses affaires, la mort de son père, la naissance d'un fils, la mort de sa femme, tout cela à des dates qu'il nous a été impossible de déterminer, voilà, semble-t-il, tous les événements saillants qui marquent son existence de 1530 à 1535. Peut-être en 1531 composa-t-il quelques vers latins à la mémoire de Louise de Savoie [2] ? Il dut, la plupart du temps, demeurer auprès de Marguerite.

La mort de son père, celle de sa femme ne l'attristèrent qu'un moment. Il les pleura, il porta leur deuil comme il était convenable, mais, dès 1536, il se remariait. Le 20 janvier de cette année, en effet, il épousait demoiselle Anne Le Clerc, fille de noble personne Clérambault Le Clerc, de Paris, notaire et secrétaire du Roi, conseiller et correcteur en sa chambre des comptes [3]. La dot d'Anne Le Clerc était importante. Son père lui accordait 10 000 livres en avance d'hoirie qu'il devait lui payer comptant, et l'un

1. Cf. Sa lettre du 2 août 1530 (Musée Condé. Correspondance de Montmorency, série L, t. V, fol. 249).

2. On trouve dans le volume intitulé *In Lodoicae Regis Matris mor | tem, Epitaphia Latina & | Gallica...* (Bibliothèque Nationale, Rés. m y c 117) au fol. Aij verso, six distiques précédés du titre *V. B. Loysa Regis & Pacis | parens.* M. Picot attribuait ces vers latins à Victor Brodeau. Quelques vers de son Épître sur la mort du Dauphin autorisent cette hypothèse.

3. Cf. une copie du Contrat de Mariage. Bibliothèque Nationale, *Carrés de d'Hozier*, n° 135, fol. 298, 299.

de ses oncles, René Le Fauve, lui promettait un don de 1 000 livres payable deux ans après son mariage. Parmi les témoins de la cérémonie figurait Jean d'Estouteville, gentilhomme de la Chambre du Roi et capitaine de cinquante hommes d'armes. Bientôt après, Brodeau fut père une seconde fois. Anne Le Clerc donnait le jour à une fille que l'on appela Marguerite.

Le poète, cependant, restait aux ordres de la Reine de Navarre. Le 10 août 1536, à Tournon, au milieu des préparatifs de guerre contre Charles-Quint, le fils aîné du Roi, le Dauphin François, mourait empoisonné. On juge de la douleur du Roi et de celle de son entourage. Les poètes pouvaient-ils ne pas pleurer le trépas précoce du jeune prince ? On pense bien que non. Marot[1], de Ferrare, envoie une épitaphe. Bonaventure Des Périers[2], nouvellement arrivé près de Marguerite, en écrit une également. Salel[3] donne une « Églogue marine » où deux mariniers déplorent la mort du Dauphin. Ces deux « entreparleurs » sont Brodeau et Mellin de Saint-Gelais. Ce dernier ne se tait pas[4] en la circonstance. Brodeau lui-même enfin compose une longue « Épître élégiaque[5] » et joint ses pleurs à ceux de ses amis.

Mais on oubliait vite, même les douleurs les plus vives. La cour n'avait pas fini de pleurer le Dauphin qu'elle se passionnait pour une joute poétique dont le sujet n'était pas précisément fort convenable en un moment où le Roi et sa maison portaient encore le deuil. En juin, de Ferrare, Marot avait envoyé en France en même temps que l' « Épître au Roi du temps de son exil » le « Blason du beau Tétin ». Seigneurs et dames en furent enthousiasmés, et tous les poètes à l'envi se mirent à « blasonner ». Ce fut, durant quelques mois, à qui donnerait son blason. La verve de tous les poètes trouva là ample matière à s'exercer, Chappuys, Scève, Eustorg de Beaulieu rivalisèrent d'ingéniosité. Leurs vers, quelquefois agréables ou même jolis, sont, le plus souvent, d'une insigne grossièreté. Brodeau prit part au tournoi[6]. Il eut le mérite — et c'était quelque chose — de rester à peu près conve-

1. Marot, *Œuvres*. Édition Jeannet, t. II, p. 233.

2. B. des Périers, *Œuvres*. Édition Lacour, t. I, p. 107 et 109. Œuvres diverses.

3. Salel, *Œuvres*, Paris, s. d. fol. 25, 32. Disons, ici que les vers de Brodeau sur la mort du Dauphin n'ont point paru dans le *Recueil de vers... composé sur le trépas de feu monsieur le Daulphin...* (Lyon, F. Juste, 1536. Bibl. Nat., Rés. Y$^{e}$ 2966.)

4. *Œuvres*. Edition Blanchemain, t. I, p. 117.

5. Bibliothèque Nationale. Manuscrits français. N$^{o}$ 1700. Fol. 72 r$^{o}$. L'Épître est dédiée au cardinal de Tournon. Elle fut composée à Tours le 24 août.

6. On trouvera d'intéressantes indications sur les différentes éditions des *Blasons* dans la *Bibliographie des Écrits de M. Scève* de M. E. Parturier. (*Délie...* Société des textes français modernes. Paris, 1916, p. XLV.)

nable en écrivant le « Blason de la Bouche » « *où sont* — dit Marot — *plusieurs beaux vers*[1] ».

La mode des Blasons passe vite. L'on écrivit des «Contre-Blasons», puis l'on pensa à autre chose. Ce fut — en 1537 — la dispute de Marot et de Sagon qui occupa la cour. M. Bonnefon a raconté en détail[2] les différentes phases de cette querelle où la littérature entrait pour une petite part, l'animosité personnelle pour une grande. L'on s'est demandé si Brodeau y avait été mêlé. Parmi les noms des poètes qui prirent la plume pour défendre leur maître, on trouve ceux de Des Périers, de Charles Fontaine. On ne trouve pas celui de Brodeau[3]. On ne peut donc affirmer de façon formelle qu'il se battit pour Marot. Tout au plus peut-on supposer avec un semblant de vérité qu'il dut répondre à son maître qui l'appelait, et donner quelques vers dont on a aussitôt perdu le souvenir. Connaissant son amitié pour Marot, il nous est permis de croire qu'il fut de ses défenseurs. Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Nous exposons en note les raisons qui la rendent vraisemblable.

N'est-ce point là, chemin faisant, l'occasion de dire ce que furent les relations de Brodeau avec les principaux poètes ou littérateurs de son temps, ce que furent ses amitiés ? Sans parler de la protection constante de Marguerite, Brodeau semble avoir aussi eu

1. Marot, *Œuvres*. Édition Guiffrey, III, 403. C'est Méon qui attribue le Blason de la Bouche à Brodeau. (Cf. *Blasons, poésies anciennes des XV^e^ et XVI^e^ siècles*, Paris, in-8° 1807.)

2. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1894.

3. Quelques partisans de Marot prirent pour le défendre des pseudonymes. On a pu en identifier plusieurs, mais non un certain Nicole Glotelet dont on suppose que ce fût ou Brodeau ou Papillon ou Borderie. Ce pseudonyme n'est l'anagramme d'aucun de ces noms. Par ailleurs il est difficile de comparer les vers de Glotelet, son *Apologie* (que l'on trouve dans *Les disciples et amis de Marot contre Sagon*, 1537, fol. 3 r°, B. N, Rés., y c, 1579) aux vers de ces poètes. On peut seulement remarquer que Glotelet manie le sarcasme avec une vigueur dont Brodeau, seul des trois, paraît avoir été capable. Il est permis de supposer que Brodeau prit part à la querelle. Marot dans son *Epître de Fripelippes, valet de Marot à Sagon*, appelle ses amis à la rescousse. Il nomme là Borderie, Fontaine, Gallopin, Brodeau. Mais l'Épître est postérieure aux réponses de ses amis à Sagon. Est-ce donc que Marot passe une revue de ceux qui l'ont défendu ? Hypothèse peu probable : nous ne connaissons que deux ou trois amis de Marot qui aient écrit contre Sagon. En disant ce qu'il dit, Marot semble plutôt encourager à la lutte ses amis que les remercier. On ne peut donc rien conclure de là. Mais il serait étonnant que le plus cher de ses disciples n'ait pas dit son mot dans une querelle où les poètes s'étaient lancés et où il s'agissait d'un ami. Poète, ami de Marot, épigrammatiste redoutable, Brodeau logiquement a dû se lancer dans l'arène. Son amour propre, son amitié l'y poussaient — comme aussi son intérêt. François I^er^, Marguerite excitent les disciples de Marot à le défendre : Brodeau aurait-il perdu pareille occasion de leur plaire ? Que de raisons, on le voit, pour qu'il ait pris part à la querelle ! Raisons hypothétiques, peut-être. En ont-elles moins de valeur ? Enfin, si l'on se refuse à croire que Brodeau prit le pseudonyme de Glotelet, ne peut-on admettre du moins qu'il écrivit lui aussi des vers pour défendre son ami et que ces vers sont perdus, comme presque tous ceux qu'il composa, puisqu'il ne fit jamais imprimer ses poésies ?

celle de Montmorency et du cardinal de Tournon [1]. Mais il n'eut avec eux que des relations empreintes du respect que devait à d'aussi nobles seigneurs un officier royal, même poète. En revanche, il fréquenta la plupart de ceux qui, à la cour de France ou de Navarre, se disaient disciples des Muses et rivaux des anciens. Marot tenait Brodeau pour l'un de ses plus chers disciples, il l'appelait *son fils*, il le nomme parmi ceux dont il compte se voir soutenir contre Sagon [2]; il loue son *Blason de la Bouche* [3], il lui adresse un rondeau [4]; Brodeau, certain jour, s'amuse à répondre à son maître, et rime quelques vers où il reprend le thème, si joliment traité par Marot, de « L'Amour au siècle antique [5] ». L'un et l'autre semblent avoir eu entre eux autre chose que les liens d'une camaraderie banale ; la façon dont Marot parle de son disciple est une autorisation à croire qu'ils furent des amis au meilleur sens du terme. Chappuys fut, après Marot, l'ami le plus intime de Brodeau. A plusieurs reprises ils échangent des vers [6] où ils se raillent l'un l'autre avec esprit. Trois ans après la mort de notre poète, Chappuys, — la persistance de ce souvenir est la preuve de son affection, — pleurait encore la mort de Brodeau [7]. Marot, Chappuys, voilà, semble-t-il, les plus chères amitiés du favori de Marguerite. Avec les autres poètes il n'eut, si l'on peut dire, que des relations de métier. Il échange des vers avec Mellin de Saint-Gelais. Nicolas Bourbon, Salmon Macrin, Gilbert Ducher, lui dédient [8] ou écrivent [9] sur lui des vers latins. Salel [10] — Marot exilé à Ferrare — voit en Brodeau le seul rival de Saint-Gelais. Charles de Sainte-Marthe fait de lui l'un des meilleurs poètes du moment [11]. Mais il n'eut avec aucun de ces poètes de relations aussi affectueuses qu'avec les deux premiers : Marot, Chappuys, furent

1. Nous avons parlé de sa correspondance avec Montmorency. C'est au cardinal de Tournon qu'il dédie ses vers sur la mort du Dauphin.

2. Marot, *Œuvres*. Édition Jannet, t. I, p. 240 et 245.

3. *Ibid.* *Id.* *Id.* t. I, p. 210.

4. *Ibid.* *Id.* *Id.* t. II, p. 139.

5. *Ibid.* *Id.* *Id.* t. II, p. 162, 163. Faut-il rappeler que Marot répliqua vertement à ceux qui lui reprochaient l'*Epigramme des Frères Mineurs* de Brodeau ?

6. Bibliothèque Nationale. Manuscrits français. N° 1667, fol. 193 r° et 222 v°.

7. En 1543, après le départ de Marot de la cour, il écrivait :

Marot y fut, et n'y est plus Brodeau
Que la mort a caché de son bandeau... (*Discours de la Court*, 1543.)

8. *Nicolai Borbonii Vandoperani Lingonensis Nugarum libri octo.* Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1538 (Bibl. Nat. Rés., p. Y°, 1035), liv. VIII, p. 484.
*Salmonii Macrini... hymnorum libri sex.* Paris, 1537, liv. I, p. 53.

9. *Gilberti Ducherii... Epigrammaton libri duo.* Apud Seb., Gryphium, Lugduni, 1538 (Bibl. Nat., Y, 8222), p. 149.

10. Il fait de Brodeau l'un des entreparleurs de son églogue sur la mort du Dauphin. Cf. ci-dessus.

11. Dans son *Élégie du Tempé de France*, où il place chacun des poètes illustres de

ses vrais amis, les autres des camarades qu'une similitude d'occupations, la vie commune de la cour obligeaient à fréquenter, avec lesquels on s'amusait à des tournois poétiques[1].

Ses occupations administratives ou littéraires ne faisaient pas oublier à Brodeau ses intérêts. Il était poète, mais il était homme avant tout et se préoccupait de sa fortune plus, semble-t-il, que de ses vers, puisque nous n'avons plus rien ou presque de ceux-ci, au lieu que nous pouvons, sur des pièces officielles, suivre l'état de ses finances. Cette même année 1537 il touchait la dot de sa femme et donnait quittance[2] à son beau-père le 11 août. En même temps il arrivait à obtenir, — avec d'ailleurs un certain nombre d'autres officiers du roi, de Tours comme lui, — de se voir déclarer « exempt des roolles et cottisations de ladite ville de Tours ». Un arrêt du grand conseil[3] en date du 13 mars 1538 ordonnait que son nom fût rayé desdits rôles. Double avantage pour Brodeau, puisqu'il cessait de payer l'impôt et puisque, de ce fait, sa noblesse était reconnue. On ne peut nier que toute sa vie il sut conserver et grossir sa fortune avec un réel esprit pratique. Nous l'avons vu cumuler charges et pensions, se pousser dans l'entourage des rois, faire de riches mariages. Le voici au but : il est noble. Il ne peut rien désirer de plus. Contrôleur général des finances, il occupe en 1539 une haute situation, il est riche, il voit sa famille s'accroître, sa fortune grandir. Il est heureux, tout lui sourit.

Subit-il alors plus qu'auparavant l'influence de la Reine de Navarre et de son entourage ? La Réforme, depuis dix ans, avait fait de sensibles progrès : elle gagnait la cour, où de grands personnages étaient acquis aux doctrines nouvelles. L'on s'intéressait, — la Reine plus que tout autre — aux problèmes religieux. La plupart des esprits, chaque jour un peu plus, s'inquiétaient des graves questions soulevées par les querelles confessionnelles. Il passait sur la cour de François Ier, si légère, si corrompue, un souffle mystique qui forçait nobles dames et seigneurs, les catholiques après les protestants, à discuter de choses dont ils ne s'occupaient guère jusque-là. On sait le succès qu'aura quelques années plus tard la traduction des Psaumes par Marot.

son temps auprès d'une muse, il rapproche Terpsichore et Brodeau :

Terpsichore a près de soi Brodeau,
Lequel toujours invente chant nouveau,
Et de son chant il fait si grand merveille
Qu'il n'y a cœur que soudain ne réveille...

1. Parmi les relations possibles de Brodeau, les gens qu'il put fréquenter, citons Dolet, qui parle de lui dans la préface de son *Genethliacum* (Cf. ci-dessus), Heroet, — peut-être Scève.

2. Bibl. Nat., *Carrés de d'Hozier*, n° 135, fol. 298, 299 (Copie).

3. *Id.* *Dossiers bleus*, n° 138, Cahier 3410, fol. 4.

C'est que, si prosaïque qu'elle fût, elle répondait à un besoin des esprits. Brodeau, comme tout le monde, après s'être occupé de frivolités, s'intéressa à la religion. Subit-il une crise mystique ? Le mot est un peu fort. On le comprend appliqué à un Calvin, non point à un esprit tout en surface comme celui de Brodeau. Il dut cependant subir à ce moment une véritable évolution dans sa vie religieuse ; l'ambiance du milieu où il vivait, le spectacle des luttes qu'il avait sous les yeux, ses réflexions, l'influence de la reine de Navarre durent le ramener à une vie plus conforme à la loi divine. C'est alors qu'il écrivit *les Louanges de JesuChrist nostre saulveur* — le seul recueil de vers qu'il fit imprimer. Pourquoi cette fois renonça-t-il à l'habitude qu'il avait prise de garder ses vers manuscrits ? Songeait-il à n'écrire désormais que des œuvres sérieuses et non plus des futilités du genre de celles qu'il avait pu composer ? Jugeait-il ces dernières à leur valeur pour des pièces qui ne méritaient pas de rester, au lieu que les Louanges du Sauveur étaient dignes, — ne fût-ce que par leur sujet, — d'être imprimées ? C'est ce que nous croyons. Brodeau nous apparaît comme un esprit aimable, mais aussi comme un esprit bien équilibré : il ne s'est pas fait d'illusions sur son talent de poète. Il a jugé qu'il pouvait négliger les vers où il rivalisait avec Marot. Un poème religieux méritait de ne pas tomber dans l'oubli, et c'est pourquoi, sans doute, il le fit imprimer. Peut-être aussi voulut-il plaire à Marguerite ? Peut-être rivaliser avec Marot qui, depuis 1533, préparait sa traduction des Psaumes ? Toujours est-il qu'il écrivit un poème religieux et qu'il en fit préparer l'impression.

En janvier 1540, il saluait d'un dizain l'arrivée de Charles-Quint en France [1]. C'est le dernier témoignage que nous ayons de son activité. Il mourut au mois de septembre [2] de la même année, laissant sa famille dans une assez belle situation : son fils devenait peu après secrétaire du roi de Navarre, charge qu'il devait remplir durant de longues années. Sa fille épousait en 1556 Jean Le Royer, seigneur de Saint-Cyr et de Ségur. Quant à la veuve de Brodeau, dès 1556 elle était remariée.

PIERRE JOURDA.

*(La fin prochainement.)*

1. *L'ordre tenu et | garde a l'entrée de treshault et tres-puissant | prince Charles Empereur tousjours | Auguste en la ville de Paris | capitalle du Royaulme | de France.*

On les vend au Palais es boutiques de | Gilles Corrozet et Jehan du Pré libraires. (Relation contenant les inscriptions en vers placées sur les échafauds. Elle se termine par le dizain de Brodeau.) Berne, W, 198, Art. 39. Communication de M. Thomann.

2. « Maistre Victor Brodéau entre les poëtes français tres eloquent... est decede de ceste vie en lautre on moys de septembre. Lan mil cinq cens quarante. » *Les Louanges...* édition Sabon, 1540, p. 31.

# SCRIBE
## SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET
## D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

L'effervescence publique, qui venait de renverser successivement les ministres et le trône des Bourbons, ne s'attaquait pas seulement aux choses de la politique et aux gens du gouvernement. Elle agitait tous les esprits et se manifestait dans presque tous les ordres d'idées. Le théâtre, en particulier, était fort agité. On sait quelles passions l'animent, l'ardeur et l'âpreté qu'il suscite : jamais les rivalités n'avaient été si furieuses. Depuis longtemps la presse parlait de décadence de l'art dramatique, accusant tantôt la censure et tantôt la routine des comédiens français. Et, pendant ce temps, la nouvelle école littéraire s'apprêtait à triompher dès qu'elle en aurait le moyen. On eût voulu que Charles X intervînt pour retarder ces débuts ; mais, moins instruit que Louis XVIII, le roi gardait assez de bon sens pour répondre que, sur ce point, il n'avait droit qu'à se placer au parterre. La poétique nouvelle, dont Hugo dressait le manifeste, dès 1827, dans la préface de *Cromwell*, se produisit à la scène le 11 février 1829 avec le fameux *Henri III et sa Cour*, en prose, d'Alexandre Dumas, et, huit mois après, le 24 octobre, *le More de Venise*, d'Alfred de Vigny, en attendant le succès retentissant d'*Hernani* (25 février 1830).

Telle était la situation à l'avènement de Louis-Philippe : la révolution politique était accompagnée, préparée même, par une évolution littéraire qui remuait pareillement les intelligences, pénétrait plus loin en les passionnant davantage. Est-il besoin de le dire ? Cette dernière évolution préoccupait surtout Scribe. Il savait, par expérience, que la France s'accommode assez aisément des changements politiques ; mais il ignorait comment le souffle de transformation scénique allait traiter le théâtre, ce qu'il y laisserait, ce qu'il en bannirait. Le flair de Scribe était momentanément dérouté par cette situation nouvelle, et il l'observe manifestement. Les événements ne l'empêchent pas de donner, aussitôt que le calme se rétablit, ses contributions ordinaires de livrets, à l'Opéra, *la Bayadère amoureuse* (13 octobre 1830), et à

l'Opéra-Comique, *l'Enlèvement* (26 octobre), le tout entremêlé aux vaudevilles réservés au Gymnase : *Une faute* (19 août), *Jeune et Vieille* (18 novembre). Ceux-ci retrouvent leur accueil coutumier, agréable et sans imprévu. Scribe avait essayé de le mettre, cet imprévu, dans deux productions qui tombèrent à plat, à un jour de distance : *la Protectrice*, jouée et sifflée le 2 novembre, et *Fra Ambrosio*, qui fut pareillement hué le lendemain. L'un et l'autre de ces ouvrages essayaient de mettre à profit les passions du moment : le premier s'attaquant au pouvoir et l'autre à la religion. Celui-ci avait paru dans *la Revue de Paris*, où il ne scandalisa personne. Il n'en fut pas de même à la scène, où la vue d'un moine effronté et paillard excita l'animosité du parterre. C'est bon signe, disait, sans embarras, *la Revue de Paris* : « Il y a déjà réaction dans le public, en faveur de la religion, de la morale et de tous les principes d'ordre et de tranquillité publique. » Scribe l'apprenait à ses dépens. Il apprenait aussi que son talent n'était point fait pour ces scènes historiques ou d'observation directe qu'on affectionnait alors et qui, bonnes pour le livre et la lecture silencieuse, prenaient aux chandelles une réalité trop crue. C'était un essai de romantisme qui, en échouant aussi piteusement, détourna Scribe du désir de recommencer l'expérience, au moins sous une forme pareille.

Malgré tout, l'année ne fut pas mauvaise, et surtout 1831 débuta par un franc succès. Le 4 janvier, Scribe faisait représenter au Gymnase *la Famille Ricquebourg ou le Mariage mal assorti*, vaudeville en deux actes qui, au milieu de détails ingénieux et spirituels, contenait au moins un personnage comique : celui de Ricquebourg. Ancien garde-magasin à Marseille, aujourd'hui riche négociant à Paris, il a eu la malchance d'épouser la fille d'un émigré sans fortune, mais qui, pour lui, a trop d'éducation. Rien n'est intéressant et gai tout à la fois comme les tourments de ce pauvre homme qui tient à faire bon ménage ; qui, pour la morale, tient à plaire à sa femme et essaie de tout pour cela, jusqu'à se remettre à la grammaire. Hortense Ricquebourg, honnête femme aussi, de son côté, ne lui en avoue pas moins que son cœur aime ailleurs ; mais Ricquebourg n'apprend le nom de son rival qu'au moment où son Hortense a exigé le départ de celui qu'elle aime. C'était un neveu. En somme, l'intrigue, les incidents, les moyens appartenaient bien aux procédés ordinaires de Scribe. Sa réussite eut l'avantage de maintenir l'auteur dans son genre favori, ce qui lui valut encore d'autres applaudissements.

En cinq mois, Scribe obtint en outre quatre réussites au Gymnase : *les Trois maîtresses ou une Cour d'Allemagne* (24 janvier), *le Budget d'un jeune ménage* (4 mars), *le Quaker et la danseuse* (26 mars); *la Favorite* (16 mai). En retrouvant sa veine, Scribe retrouvait ses applaudissements coutumiers. De tous ces ouvrages, *les Trois Maîtresses* surtout manifestaient quelques velléités nouvelles de la part de l'auteur. Écrite peu de temps après la Révolution de juillet, la pièce se composait, pour ainsi dire, de deux parties, l'une politique, l'autre toute de mœurs et de traits d'observation. A la représentation, le politique laissa le public très froid ; il prit au contraire un vif intérêt aux péripéties de l'intrigue ainsi qu'aux observations qui l'éveillaient. Scribe en fit son profit : il essaya d'être aimable, sans prétention moralisatrice, dans les trois autres vaudevilles donnés par lui, la même année, au Gymnase : *le Suisse de l'hôtel* (14 novembre), *le Soprano* (30 novembre), *Dom Miguel ou le Luthier de Lisbonne* (7 décembre), qui, lui, avait cependant une vague odeur de pamphlet.

Car, si Scribe tenait en bride ses prétentions, il n'y renonçait pas. Il sentait que le nouvel ordre de choses devait amener quelques modifications dans les conceptions dramatiques, et, pour cela, s'exerçait à bien des tentatives qui manquaient de netteté et de conviction. Ce fut, au Palais-Royal, le 21 juin, *le Comte de Saint-Roman ou l'École et le Château*, un vaudeville mal venu, à conceptions prétentieuses, que le parterre vit avec indifférence. Le même sort advint au *Clerc de la basoche*, un drame assez sombre, en prose, joué à l'Odéon, le 14 novembre, et qui, malgré l'esprit du dialogue et l'intérêt de quelques situations, n'obtint que quatre représentations. C'était le défaut de Scribe, qu'au lieu de laisser son activité inoccupée, il l'employait à des besognes incertaines, parfois en dehors de ses aptitudes, qui lui valaient des mécomptes sans altérer son humeur. Tel un négociant avisé établit la balance de ses profits et des pertes et ne s'émeut pas si celles-ci dépassent fortuitement ceux-là.

La production de Scribe était si incessante et si variée qu'elle devait fatalement rencontrer le succès et le profit. Elle les dut, cette année, à l'Opéra, car, en dépit de ses occupations, l'auteur n'avait pas cessé de fournir les musiciens de livrets : à l'Opéra-Comique, *la Marquise de Brinvilliers* (31 octobre), avec Boïeldieu; à l'Opéra, *le Philtre* (20 juin), avec Auber ; *l'Orgie* (28 juillet), avec Carafa, et *Robert le Diable* (21 novembre), avec Meyerbeer. Ce fut là le triomphe complet et rêvé. L'ancien régime avait légué ce dernier ouvrage à la monarchie constitu-

tionnelle, et l'on pensait que celle-ci, avec les maigres ressources dont elle disposait pour encourager la musique, ne réussirait pas à monter convenablement un spectacle aussi coûteux. Ce devait être d'abord un opéra-comique, écrit et accepté comme tel par la censure ; mais l'imagination de Meyerbeer avait été sans cesse s'élargissant et poussé Scribe à étendre son scénario. Au moment de la première représentation, on l'attendait depuis six mois et, pour y parvenir, il avait fallu surmonter toutes sortes d'obstacles. Lubbert, directeur de l'Opéra sous Charles X, eût volontiers joué cette grosse partie, mais le Dr Véron, le fondateur de *la Revue de Paris*, promu par la monarchie de Juillet à la direction de cette grande scène nationale, hésitait davantage à s'engager.

A la scène, le succès dépassa les prévisions. Tout fut applaudi : la musique, dont les sonorités nouvelles surprirent et charmèrent les auditeurs ; le pittoresque du livret, son habileté de facture ; l'art, la conviction des artistes Nourrit, Levasseur, Mme Dorus ; le luxe des décors de Duponchel, qui parurent une merveille. Et, grâce à *Robert le Diable*, de tous les théâtres de Paris qui vivaient alors péniblement, l'Opéra fut le seul qui connut des recettes fructueuses pour la direction et pour les auteurs. Aussi, quand, à la fin de 1831, Scribe eut récapitulé ses treize pièces de l'année et énoncé un total général de 129900 francs de bénéfices, il ajoute, non sans satisfaction :

> Et l'année a été mauvaise pour les théâtres ! Feydeau a été fermé plusieurs fois dans l'année et, excepté *la Marquise de Brinvilliers*, je n'y ai donné aucune nouveauté.
>
> J'ai dépensé des sommes énormes, 74000 francs, tant à Paris qu'à ma maison de campagne de Montalais ; et cependant j'ai mis de côté, cette année, la somme de 54000 francs, qui, vu la baisse des rentes, a été placée avantageusement et a augmenté mon revenu de 3200 francs.

Ce n'est pas un argument sans réplique ; mais, pour Scribe plus que pour tout autre, il avait son prix et semblait montrer que le nouveau règne ne serait pas une époque aussi défavorable au théâtre qu'on aurait pu le redouter. Et Scribe était bien décidé à en profiter, s'il ignorait encore sous quelle forme. De classicisme ou de romantisme il n'avait cure. Tout à son affaire, il voulait seulement pousser le plus loin possible la veine dramatique qui jusqu'alors l'avait si bien servi. Comme l'année précédente, c'est à la même inspiration qu'il va demander d'abord ses sujets de comédie, toujours en vue du Gymnase. C'est, en premier lieu (23 janvier), *la Vengeance italienne ou les Français à Florence*,

histoire assez gaie de la punition d'un jeune fat qui a la manie de passer pour un homme à bonnes fortunes ; puis, en février, le 6, *le Chaperon*, une spirituelle comédie qui reçut un accueil très favorable, et, le 22, *le Savant*, un vaudeville moins bien venu que servait la fantaisie de Bouffé ; enfin, le 2 mars, *Shahabaham II ou les caprices d'un autocrate*, une folie-vaudeville, écrite en compagnie de Boniface Saintine, qui avait la prétention de continuer *l'Ours et le Pacha*, mais n'en retrouva ni la verve ni le succès.

Tout ceci eût dû satisfaire un auteur moins ambitieux que Scribe. Mais lui se lassait un peu de ces applaudissements qu'il savait si bien provoquer. Il cherchait ailleurs d'autres effets à tenter et suivait d'un œil intéressé le drame nouveau, dont il ne méconnaissait ni la passion ni l'entrain. Aussi voulut-il s'y essayer. Le 27 mars, le théâtre de la Porte-Saint-Martin offrait la première représentation d'un drame en cinq actes en prose, *Dix ans de la vie d'une femme ou les mauvais conseils,* qui suscita un beau scandale. Scribe se lançait dans la peinture du vice à la scène, et il le faisait avec une vigueur inattendue. On voyait, dans la pièce, une femme du monde, par suite d'une brouille de ménage, punir son mari en prenant un amant ; préférer au repentir, après le scandale d'une séparation, l'existence de fille entretenue ; puis descendre un degré plus bas, s'associer dans un mauvais lieu à un ruffian qui trafique des restes de sa beauté ; enfin aller mourir dans un dernier repaire d'une maladie de poitrine, aggravée par ses « courses au grand air » ! L'idée était hardie pour l'époque, et elle choqua la pudeur du parterre, moins prompte d'ordinaire à s'alarmer. Il a accepté depuis lors, sans regimber, bien d'autres « tranches de vie », exposées d'une main moins délicate ; car, si Scribe avait mal saisi le langage et les procédés du drame, son habileté scénique ne l'avait pas abandonné, et il était resté le constructeur expert qu'il fut toujours. Mais cette fois-ci l'expérience ne lui réussit pas : en dépit de Marie Dorval et de diverses coupures, on ne put donner que quelques représentations à la pièce, si violemment disputée à la première. Scribe ne voulut pas garder l'anonyme et avoua une paternité dont il ne rougissait pas. Il est surprenant que, depuis lors, cet essai de drame brutal n'ait jamais reparu à la scène : sans doute y serait-il accepté bien différemment.

Mais, toute crâne qu'ait été son attitude, cette tentative garda Scribe des essais trop risqués. Nous le savons, il n'avait du révolutionnaire ni le goût de l'aventure, ni l'ardeur de la conviction. Il

reprit sa route coutumière et s'y tint de son mieux. Sept jours après l'émotion de son drame, le 28 mars, Scribe se retrouvait en contact, aux Variétés, avec le public et lui offrait *l'Apollon du réverbère ou les Conjectures du carrefour*, un tableau populaire, disait l'affiche, qui n'en était pas meilleur pour avoir été brossé par trois collaborateurs. Scribe n'avait pas tout à fait repris possession de ses moyens dramatiques, et le spectateur le remarqua. *Le Premier Président* (21 août) était un drame qu'on trouva encore plus digne de l'Ambigu que du Gymnase, et il en fut de même d'*Une Monomanie* (31 août), raillant la mode du suicide et ceux qui la répandaient. Jusqu'à la fin de l'année, Scribe ne connut guère que des petits succès, surtout au Gymnase, avec *le Paysan amoureux* (17 septembre), *la Grande Aventure* (2 novembre), *Toujours ou l'avenir d'un fils* (13 novembre) et *Camille ou la sœur et le frère* (16 décembre).

En dépit de quatorze pièces nouvelles, l'année 1832, pendant laquelle Scribe abandonna le Gymnase durant quatre mois, eût pu être désastreuse. Elle s'acheva pourtant sur un total de 100 093 francs de recettes, et Scribe l'accompagne des réflexions suivantes :

> Et pourtant cette année a encore été mauvaise. La politique a tué la littérature. Les théâtres ont été abandonnés ; plusieurs même ont été fermés. Le théâtre de l'Opéra-Comique n'a rouvert que depuis octobre dernier. Les événements de juin, les émeutes républicaines ou carlistes ont éloigné le public des spectacles. Les journaux eux-mêmes semblent avoir pris à tâche de ruiner l'art dramatique. Presque tous nos confrères ne les aident que trop bien. L'inceste, le meurtre, le parricide envahissent tout, jusqu'à la scène française. Moi qui suis resté toujours fidèle à mes principes littéraires et patriotiques, moi qui n'ai point changé depuis quinze ans, et qui suis demeuré stationnaire quand tout le monde se porte en avant, je me trouve alors en arrière et on m'appelle *vieux*, *perruque*, *rococo*, etc. Libéral et classique en 1815, je suis encore libéral et classique en 1832. J'ai alors contre moi les républicains, les carlistes et les romantiques, en un mot les *ultras* de tous les genres. Aussi n'y a-t-il guère d'outrages qu'on m'ait épargnés. Tous les journaux, excepté un ou deux, sont déchaînés contre moi et mon pauvre Gymnase. Qu'ils crient tant qu'ils voudront ! Nous avons su pendant la prospérité prévoir la mauvaise fortune : je la pressentais toujours, je l'attendais, et elle est venue plus tard que je ne croyais. Elle ne m'a donc point trouvé surpris ni désarmé. Je me console à présent par le passé, où tous mes anciens succès sont écrits en chiffres et en contemplant la petite fortune que mes travaux littéraires m'ont acquise et qui est maintenant à l'abri des

orages. Je me dis dans ma belle et douce retraite de Montalais : *Deus nobis hæc otia fecit !*

Cette constatation est un peu bien égoïste, et le souci de la littérature y manque trop. On sait combien l'appât du profit stimule Scribe et que, tel un personnage de son propre théâtre, la convoitise du gain borne surtout son ambition. Un écrivain plus amoureux de son art aurait eu un idéal plus relevé ; mais se parlant à lui-même, Scribe ne croit pas devoir affecter un sentiment qu'il ne paraît pas éprouver. Le romantisme, Scribe ne l'avait pas systématiquement dédaigné : expert comme il l'était en sa profession, il ne pouvait méconnaître les mérites de la poétique nouvelle, sa fougue d'action, sa puissance d'évocation, et, comme on l'a vu, il s'y était essayé à son tour. La tentative ne réussit pas autant qu'il l'espérait, parce qu'elle dérouta le public ; mais aussi parce que, logicien adroit et subtil, il maniait mal l'éloquence et la passion. Au fond, Scribe n'eût pas mieux demandé que de s'adapter, lui et ses moyens, aux procédés romantiques, et de renouveler ainsi une vogue qui risquait de décroître et de lui échapper. Il rendait justice au génie dramatique d'Hugo et n'eût pas été fâché qu'on recourût à ses propres services pour émonder la luxuriance des œuvres théâtrales du chef du romantisme. La preuve en est dans cette lettre écrite par Scribe, au lendemain de l'unique représentation du *Roi s'amuse* (22 novembre 1833), au baron Taylor, alors commissaire royal auprès de la Comédie-Française :

J'aime la pièce où brillent des beautés de premier ordre. J'ignore si elle aura le succès d'*Hernani*, mais elle lui est bien supérieure selon moi. C'est dans ces deux ouvrages le même poète et le même génie, mais il y a dans celui-ci un immense progrès pour la marche de l'action, la conduite du sujet et surtout l'intérêt dramatique. Après cela, il y a parfois et par inexpérience de la scène des fautes graves et si faciles à faire disparaître que le moindre écolier en indiquerait les moyens, moi tout le premier, si j'avais l'honneur d'être ami de l'auteur. Entre autres, par exemple, au second acte, la scène du bandeau, au lieu de masque, sur les yeux de Triboulet, — scène qui a fait et qui, j'en suis sûr, fera toujours mauvais effet et à laquelle on peut remédier avec deux vers. — Puisqu'il entre dans le plan de l'auteur que Triboulet participe à l'enlèvement de sa fille, — je mettrais la phrase suivante dans la bouche de Marot, qui vient de lui annoncer qu'on va enlever M^me^ de Cossé : « Veux-tu être des nôtres ? — Certainement, j'en serais charmé. — Eh ! bien, et de peur que l'on ne nous surprenne, va faire le guet. — Très volontiers. »

Triboulet va au fond du théâtre, dans la rue, et disparaît quelque temps. L'escalade a lieu. On enlève la fille évanouie. Et Triboulet accourt en disant : « Vous la tenez, partez vite, car voici les archers. » En effet, les seigneurs disparaissent. Triboulet entre chez lui pour dire un dernier bonsoir à sa fille et reconnaît qu'il vient de servir à son évasion.

Par ce moyen si simple, disparaît tout ce qu'il y a de si compliqué et d'invraisemblable dans la scène de l'enlèvement.

Si vous croyez que cela puisse être mieux ainsi, proposez cette correction, — mais comme de vous, je vous prie, car je jouerais un fort mauvais rôle à donner des conseils à quelqu'un qui ne m'en demande pas, et que je connais à peine.

Hugo connut-il le sentiment de son confrère? Il n'eût pu recourir aux offres de Scribe, puisque *le Roi s'amuse* n'eut sa seconde représentation que cinquante ans plus tard, en novembre 1882. Mais cette sorte de collaboration souhaitée discrètement avec Hugo faillit se produire, à la même époque, avec Alexandre Dumas. Il y eut, au début de 1832, un commencement de travail commun entre eux deux. Sur quel sujet ? Je l'ignore. Le projet ne tarda pas à être abandonné, ce dont fait foi la lettre ci-dessous, adressée par Scribe à Dumas, le 13 mai 1832 :

Vous avez raison, mon cher confrère ; soit amour-propre ou tout autre sentiment, nous sommes deux conjoints trop susceptibles pour faire bon ménage, et j'accepte le divorce par consentement mutuel que vous me proposez. Je vous remercie de la phrase de votre lettre où vous voulez que nous puissions toujours nous tendre la main, et moi, si dans la lettre que j'ai écrite dans un moment d'humeur et qui ne vous était pas destinée, il y a quelques mots qui vous aient fait de la peine, j'en suis grandement fâché et je vous en demande sincèrement pardon.

Il y a donc séparation à l'amiable ; c'est convenu. Mais en cas de divorce, à qui appartiennent les enfants ? Pour le nôtre, je n'examinerai pas si le nouveau plan que j'ai fait, si les situations musicales que j'ai créées me donnent plus de droit à sa possession que l'idée première qui vous appartient et les vers déjà écrits par vous sur les scènes tracées par moi. Ce sont toujours des questions excessivement délicates à traiter, impossibles à résoudre, et ce n'est pas sans raison que le Code civil a interdit l'examen de la paternité.

Toujours est-il vrai qu'il y a là un travail à vous dont je ne voudrais pas m'enrichir et des idées à moi dont vous ne voudriez pas que je vous fisse cadeau.

Voici donc ce que j'imagine : écoutez bien.

L'un de nous deux (et c'est vous qui choisirez, à moins que ce ne soit le sort, mais pour mille raisons j'aime mieux que ce soit vous), l'un de nous deux achèvera l'ouvrage à lui seul, à son idée, à sa guise, à son temps et comme cela lui conviendra. Il y mettra son nom et touchera

les trois quarts de tous les droits dans la *prime*, dans la *partition*, dans les *représentations* et dans la vente du *manuscrit*.

L'autre *père*, qui ne sera pas le père ou qui, si vous le voulez, sera le *mari de la femme*, l'autre père ne se mêlera en rien de l'enfant ; mais pour s'en être mêlé autrefois, il touchera un quart. Il me semble qu'ainsi les droits de tous les deux sont conservés. Celui qui travaillera le plus aura le plus et l'autre ne sera pas tout à fait exclus d'un ouvrage qui lui aura appartenu.

Si cette proposition vous convient, décidez et choisissez vous-même celle des deux parts que vous voulez prendre et celle que vous voulez me laisser. Quelle qu'elle soit, j'approuve tout ce que vous aurez fait. Et puisque Véron est le confident de notre correspondance, montrez-lui cette lettre et demandez-lui si ce parti-là ne lui semble pas raisonnable, convenable et surtout amical ?

Après cela, la chose n'est pas douteuse ; il y eut, de la part de Scribe, désir, tentative même de rapprochement avec les romantiques, et, si l'essai ne réussit pas, ce fut affaire de tempérament, non de poétique, et Scribe ne renonça pas pour cela à suivre de près l'évolution de ces jeunes auteurs dont il connaissait le mérite, sans partager les idées. L'année 1833 n'allait pas tarder à en fournir la preuve. En juillet précédent, George Sand avait débuté dans le roman par un coup d'éclat, *Indiana*, dont la passion débordante n'avait pas échappé à Scribe, toujours à l'affût de ce qui pouvait émouvoir sa propre imagination. Le 11 mars 1833, il donnait au Gymnase, en société avec Bayard, un vaudeville en deux actes, *le Gardien*, qui était *Indiana* sans *Indiana*, c'est-à-dire sans passion, sans chaleur, surtout sans cette magie de description qui fit la force et le charme du roman de George Sand. En vieux routier de théâtre qu'il était, Scribe avait métamorphosé l'idée de l'œuvre, adouci ses hardiesses, calmé ses ardeurs, et mis de la partie l'amour vrai et dévoué, dans un personnage nouveau, Daniel, caractère admirable qui plut au public et enleva les bravos. Le succès fut vif, mérité ; mais l'histoire passionnée de George Sand était devenue une double intrigue, fort honnête, dont Scribe embrouille les fils et les dérobe avec son adresse coutumière. Il avait pris à George Sand la réputation de ses personnages pour les ranimer selon un idéal plus conforme à celui du parterre. Et c'est ainsi que Scribe pratiquait le romantisme pour l'édulcorer.

La réussite, très réelle, du *Gardien* ne fut pour Scribe ni la seule ni même la principale de 1833. Avec ses quatorze pièces représentées, l'année lui apporta sa somme habituelle d'applaudissements et de profits. Ce furent : au Gymnase, *les Vieux Péchés*

(5 janvier), *les Malheurs d'un amant heureux* (29 janvier), *Une répétition générale* (16 février), *la Nouvelle Madame Évrard* (9 mars), *le Gardien* (11 mars), *le Moulin de Javelle* (8 juillet), *Jean de Vert* (19 août), *Un Trait de Paul Ier ou le Czar et la Vivandière* (12 septembre), *la Dugazon ou le Choix d'une maîtresse* (30 octobre), *le Lorgnon* (21 décembre), *la Chanoinesse* (31 décembre). A cette production intense, Scribe, toujours en train, avait ajouté : *le Voyage dans l'appartement ou l'influence des localités*, un vaudeville assez froid aux Variétés (18 janvier) ; deux œuvres à l'Opéra, *Gustave III ou le Bal masqué*, opéra historique en cinq actes avec Auber (29 février), et *Ali-Baba ou les quarante Voleurs*, opéra en quatre actes avec Cherubini (22 juillet) ; plus, un opéra-comique, *la Prison d'Édimbourg*, en trois actes avec Carafa (20 juillet). C'était, comme on le voit, une année bien remplie. Aussi Scribe se montre-t-il particulièrement heureux d'en récapituler les avantages. Le chiffre des bénéfices s'élevait à 148 378 francs. « Depuis l'année dernière, expliquait Scribe, j'ai augmenté mon revenu de 3 588 francs. Mais tout cela n'est pas très solidement placé, entre autres de l'argent prêté à des amis et surtout 30 000 francs sur les mines de l'Aveyron, dont le produit est fort incertain. »

Le résultat financier était donc excellent et ne pouvait que plaire à Scribe. Au point de vue littéraire, la situation n'était pas moins satisfaisante, et l'auteur l'expose ainsi :

Depuis vingt ans que je travaille, voici ma plus belle année comme profit et comme réputation. J'ai donné *les Malheurs d'un amant heureux*, *le Gardien*, *le Lorgnon*, *la Chanoinesse* et deux ouvrages en cinq actes, *Gustave III* au grand Opéra, et, aux Français, *Bertrand et Raton*, qui a eu un très grand succès et, ce qui n'arrivait jamais, un succès général. Et cependant j'ai composé vingt vaudevilles, *les Malheurs d'un amant heureux*, *le Mariage d'inclination*, *la Famille Riquebourg* et bien d'autres, où il y a plus d'idées de comédie, de talent et de difficultés vaincues que dans *Bertrand et Raton* !... Mais c'était un ouvrage aux Français !... Un ouvrage en cinq actes !... Et le public, qui juge la statue d'après le piédestal, qui estime le tableau, non d'après son mérite, mais d'après son cadre et sa dimension, a crié : Bravo, c'est très bien !... Et si j'avais donné cette pièce au Gymnase, il n'y aurait même pas fait attention. Il aurait dit : Encore un vaudeville. O public bon enfant !... que je me moquerais de toi, si tu n'étais pas mon père nourricier et si je ne te devais pas ma fortune !

Du reste, ils prétendent tous que cette pièce, vu ses cinq actes, doit m'ouvrir les portes de l'Académie. Dieu veuille que cela soit ! Car, quoique l'on se moque de l'Académie, c'est pour un homme de lettres,

le bâton de maréchal de France ; et, si ce bonheur là m'arrive, je n'oublierai pas que c'est par mes vaudevilles que je l'ai mérité, que ce sont eux qui ont fait ma réputation, et c'est à eux que j'en rendrai grâces. Car je ne m'abuse pas sur mon triomphe de cette année, sur le succès de *Bertrand et Raton*. Le succès de l'ouvrage a été plus grand que son mérite. Il faut faire la part de la malignité publique, qui a cru reconnaître les originaux de tous mes personnages, et puis aussi la part des circonstances, qui m'ont été si contraires lors de mon pauvre *Mariage d'argent* et si favorables dans ce moment.

Cet abus que je signalais l'année dernière, ces excès du genre romantique ont amené une réaction dont j'ai heureusement profité. Le public était las de ces drames imprégnés de sang, pétris d'inceste et d'adultère ; on était las des femmes impudiques et prostituées ; on avait besoin de voir une honnête femme, et ma comédie leur a paru telle Je relis les journaux, et tous sans exception parlent dans ce sens : ils disent tous voilà au moins du bon ton, du bon goût, et l'un d'eux, dont le suffrage m'a le plus flatté, m'a dit : « Bravo, Molière, voilà de la comédie ! »

J'ai dépensé beaucoup d'argent en voyages, en meubles, en chevaux, en voitures, un peu en bonnes actions et beaucoup dans ma campagne de Montalais. Mais, malgré toutes ces dissipations, *j'ai mis 70 000 francs de côté*. (C'est Scribe qui souligne.) Ma santé est bonne. Je me sens encore un peu de la vigueur et de la verve que j'avais il y a dix ans. Enfin, quoiqu'on me l'ait répété bien souvent, je ne me trouve pas en 1834 aussi usé que je le croyais moi-même. Je ferai encore, Dieu aidant, ma comédie en cinq actes cette année, et, chemin faisant, quelques petits vaudevilles ou quelques grands opéras.

Scribe a tort de chicaner son triomphe de *Bertrand et Raton* : il venait à l'heure propice pour le théâtre et pour lui-même. La Comédie-Française était alors dans une passe difficile, et elle gagna à ce nouveau spectacle le succès de bon aloi dont elle avait besoin pour ramener le public et garnir sa caisse. Ce résultat fut obtenu, dit-on, à l'aide de marchandages peu décents avec l'auteur, qui ne promit sa collaboration qu'après des négociations compliquées. Peu importe. La réussite vint les justifier, et Scribe y gagna, avec d'autres avantages, la considération qui lui manquait jusqu'alors. On lui reprochait d'éparpiller ses facultés dramatiques, que personne ne niait dans ses œuvres trop nombreuses, trop minces ou trop légères, de se fier à sa facilité pour nouer une intrigue à la hâte plutôt que de recourir à son observation pour constituer un caractère, de mettre de l'esprit partout, de la dextérité, du savoir-faire, et d'associer à ses œuvres fragiles toute une équipe de collaborateurs nombreux et variés.

Cette fois-ci, Scribe avait travaillé seul : il avait fait une pièce

en cinq actes soigneusement agencée, avec des personnages qui paraissaient logiques et vrais. Sans doute les moyens étaient toujours de même nature : on ne change pas sa personnalité, et Scribe ne pouvait se transformer au point de renoncer à ses procédés ordinaires d'escamotage des difficultés, de complications apparentes, de substitutions, de péripéties qui s'expliquent au bon moment. C'étaient toujours les mêmes ressources, mais utilisées d'une main plus soigneuse, sinon plus savante, et rendues par l'art discret des sociétaires du Théâtre-Français. On sait en gros quel en est le sujet : une sorte de duel entre un Tartufe politique, Bertrand de Rantzau, grand seigneur immoral qui se joue des hommes et des principes, et qui, dans la circonstance, triomphe aisément des prétentions du bourgeois Raton Burkenshaff. La scène est à Copenhague, en 1772, au temps de Christian VII et de Struensée. Ceux-ci ne paraissent pas et, suivant un procédé familier à Scribe, l'intrigue, l'art de conspirer, se joue autour d'eux, entre les divers ambitieux qui s'agitent près d'un ministre omnipotent. Les Français de 1833 rapprochèrent d'eux tout naturellement dans le temps et dans l'espace. Ils firent de ces personnages divers des contemporains et des sujets de Louis-Philippe. Aux yeux du parterre, Bertrand de Rantzau fut le prince de Talleyrand qui avait mis au service de la monarchie nouvelle les restes d'une ardeur diplomatique qui tombait sans s'éteindre. Talleyrand se montra flatté qu'on l'incarnât dans un personnage aussi spirituel que Bertrand, encore que les jeux de celui-ci dussent paraître trop anodins à quelqu'un qui avait eu d'autres aventures. On fut moins unanime à voir dans Raton le banquier Jacques Laffitte, mais on crut généralement l'y reconnaître, comme on mit des noms du jour, plus ou moins justement, sur chacun des figurants de l'histoire scénique. Ce fut un élément de plus de succès, non le principal ; et, s'il eût été le seul, il y a beau temps que la comédie de Scribe serait oubliée, tandis qu'elle ne perd pas de son intérêt, qu'on la joue assez souvent et qu'elle retrouve chaque fois, près du public, le même accueil attentif et charmé : juste récompense d'une œuvre dramatique parfaitement agencée, conduite avec une habileté incroyable vers un dénoûment amené par la logique, dans un style sans éclat, mais spirituel et clair, qui guide le spectateur sans l'arrêter.

En 1834, Scribe fit, comme il l'avait dit, des pièces longues et courtes, et elles eurent des applaudissements, moins pourtant que précédemment. Aucune des huit pièces jouées alors ne retrouva l'accueil spontané, enthousiaste, qui avait salué *Bertrand et Raton*.

Seul, un petit opéra-comique en un acte, *le Chalet*, joué le 25 septembre, obtint une vogue qui dure encore, grâce à la musique spirituelle d'Adolphe Adam, dont c'était le début. Mais, pour Scribe, ce n'avait été qu'un passe-temps, ainsi d'ailleurs que les deux autres opéras-comiques. *Lestocq ou l'intrigue et l'amour* (24 mai) avec Auber, et le *Fils du Prince* (28 août) avec le comte de Feltre, qui ne plurent ni l'un ni l'autre. Toute l'ambition de Scribe était tournée vers la Comédie-Française, où il donna, et seul, deux pièces d'un genre différent, mais qui ne réussirent pas à soulever le public. Le 13 mars 1834, Scribe faisait représenter rue de Richelieu une comédie en trois actes, *Une passion secrète*, ridiculisant les femmes qui jouent à la bourse et conduisant l'une d'elles jusqu'au bord de l'abîme. Le sujet était très spécial, et le parterre en fut mal disposé, On accusa hautement l'auteur de profiter du triomphe de *Bertrand et Raton* pour commencer à mettre sur la Comédie-Française un monopole tel que celui qu'il détenait sur le Gymnase : aussi l'accueil fut très froid.

Le talent des acteurs, Geoffroy, Firmin, Régnier, Samson, Mlle Mars, ne réussit qu'à éviter une chute retentissante. On remarqua pourtant une belle scène au troisième acte, et tout ce que promettait le début d'une jeune artiste, Mlle Plessy, dont le personnage de Célie fut la première création. Ce n'était certes pas ce que Scribe escomptait. Mais il ne se découragea pas, et, avec sa ténacité bien connue, il resta à l'ouvrage et acheva la pièce nouvelle qu'il voulait faire représenter sur le même théâtre avant la fin de l'année. Dans l'intervalle, trois vaudevilles prouvèrent au public du Gymnase que son auteur favori ne l'abandonnait pas tout à fait : *Salvoisy ou l'amoureux de la Reine* (18 avril), *la Frontière de Savoie ou le mari de deux femmes* (20 août), *Estelle ou le père et la fille* (7 novembre), toutes œuvres qui ne sauraient compter dans la carrière d'un auteur heureux.

Elles faisaient nombre et maintenaient le nom de Scribe sur des affiches diverses. Etait-ce un bien ? Etait-ce un mal? Scribe allait l'apprendre bientôt, car, porté par sa réputation, fier d'une activité de vingt-trois ans sans défaillances, il sollicitait un fauteuil à l'Académie Française. Déjà, quatre ans plus tôt, en mars 1830, lors de la mort Lally-Tollendal, la candidature de Scribe avait été posée. La lutte fut chaude, et, le 22 avril, après treize scrutins sans résultat, l'élection ne put avoir lieu, les partisans de Victor Cousin et de Scribe empêchant Ancelot ou Pongerville d'être désigné. Sans doute que, si la Restauration avait duré, notre auteur dramatique eût déjà pénétré sous la Coupole. Mais la monarchie

de Juillet survenant, il avait fallu se tenir à l'écart et laisser passer devant quelques-uns des personnages politiques du nouveau régime. Cette fois, la mort subite d'Antoine-Vincent Arnault, l'auteur du petit poème resté populaire *la Feuille*, laissait une vacance que Scribe espérait pouvoir remplir. Il se mit en ligne aussitôt, comme il l'annonçait à l'académicien Viennet.

Mon cher Scribe, lui répondait celui-ci le 24 septembre 1834, j'ignorais la fâcheuse perte que nous avions faite, quand j'ai reçu votre lettre ; et si les journaux ne m'avaient été remis en même temps, je n'aurais jamais su de qui vous me parliez. Je suis fâché que ce soit le pauvre Arnault. Mourir plein de vie, de santé et de bonheur, après avoir refait sa position, et quand on n'a plus qu'à jouir, c'est cruel. Mais enfin il faut que nous y passions tous, et arrivé à mon terme, je souhaiterais finir ainsi, à l'improviste, en croyant m'endormir au milieu des projets du lendemain. C'est le boulet de canon des hommes de paix. Cela vaut même mieux, car on ne va pas le chercher. Cessons de philosopher et venons au fait. Vous connaissez les statuts de l'Académie et le serment qu'ils imposent au moment de l'élection. Beaucoup en rient ; mais moi, qui suis en tout un niais, comme dit la caricature, je ne ris ni des serments ni des lois, et je prends encore au sérieux toutes les affaires d'un monde peuplé de marionnettes. Je ne puis donc rien vous promettre ; mais j'ai entendu dire à beaucoup des nôtres que votre tour était venu, et je le crois. Quant à mon patronage, vous êtes bien bon d'y attacher quelque prix. Ici comme ailleurs, je ne mène personne et ne prends soin que de n'être mené par qui que ce soit, en dépit des sots ou des méchants qui impriment tous les jours le contraire. Je pense, au reste, que vous n'avez pas besoin de patron. *Bertrand et Raton*, accompagné d'une douzaine de comédies, dont les flonflons n'ont gâté ni l'action ni le dialogue, vaut mieux que tous les meneurs de l'Académie. Fiez-vous à tous ces petits chefs-d'œuvre ; frappez hardiment à la porte et pardonnez-moi de réduire ainsi votre agage d'immortel. Personne ne vous verra entrer avec plus de plaisir que votre dévoué et affectionné VIENNET.

Scribe fit comme on le lui conseillait. Il se mit sur les rangs, et lui-même l'annonçait, le 6 octobre, dans les termes suivants à un de ses amis de province :

Hélas ! mon cher ami, me voilà cloué à Paris pour ce mois-ci. On m'a donné le mauvais conseil, et je l'ai suivi, de me mettre sur les rangs de l'Académie française ! Car cette pauvre Académie fait tant de bruit dans le monde qu'il y a dans ce moment une place vacante, et vous n'en savez rien à Nogent, et on n'en sait rien à Paris, et il n'y a que moi qui m'en doute, moi et les trente-neuf à qui je fais des visites pour être le quarante. Or, tu ne sais pas ce que c'est que des visites

académiques et des élections académiques. Les autres ne sont rien auprès de celles-là. Il y a bien plus d'intrigues, de menées, de cabales, conciliabules, et des complots pour être académicien que pour être député. Sans compter que les députés et les ministres s'en mêlent : il n'y en a que pour eux, et, dans ce moment, c'est mon titre d'homme de lettres qui me fait le plus de tort. Si j'étais homme politique, je serais déjà nommé parmi nos sénateurs littéraires. Enfin, à tort ou à raison, pauvre Georges Dandin que je suis, je l'ai voulu. Me voilà sur les rangs. Il faut pousser ma candidature jusqu'au bout, sans cela tout l'ennui que je me suis déjà donné serait en pure perte, et il n'y a pas moyen de m'absenter, car mes rivaux sont là à me disputer les voix, et il faut non seulement défendre celles que j'ai, mais tâcher d'en gagner d'autres.

Tu vois, mon cher ami, que me voilà privé de tout repos et de tout le bonheur que je me promettais à Bernières. Je ne verrai ni tes beaux arbres, ni les si jolis et si doux yeux de M^me^ Magnier, ni la bonne M^me^ Cosnier, et toi surtout, mon ami, que je me faisais une fête de retrouver et à qui je voulais demander encore quelques bonnes promenades et quelques bonnes causeries dont j'ai grand besoin en ce moment. Tout cela est ajourné, car nos élections n'auront lieu qu'à la fin de ce mois, et, d'ici à une huitaine de jours, commencent aux Français les répétitions de ma comédie en cinq actes qui sera donnée dans les premiers jours de novembre. Y seras-tu? Je le voudrais bien; mais cependant Bernières est si doux que, si j'y étais, il me semble que j'y resterais.

La pièce dont il vient d'être question et qui allait entrer en répétitions, c'était *l'Ambitieux*, que la Comédie-Française joua le jeudi 27 novembre, c'est-à-dire le jour même où Scribe entrait à l'Académie française. « Si ma pièce réussit ce soir, disait-il dans la journée, cette semaine sera pour moi la semaine des quatre jeudis. » Mais la pièce ne reçut qu'un accueil sans enthousiasme. On rendit justice au soin que l'auteur en avait pris, à l'agrément tout particulier des moyens scéniques, mais le sujet sembla mal délimité à d'ingénieux effets, qui eussent été admis sans difficultés au Gymnase, parurent, aux Français, malhabiles et lourds. On commençait à prévoir, et prévoir l'imprévu qui jouait d'ordinaire un rôle si important dans les créations de Scribe, et on escomptait d'avance des revirements sur lesquels l'auteur faisait trop de fonds. De plus, il y avait beaucoup de politique dans la pièce, et, sous couleur d'histoire d'Angleterre, et dans la bouche des prétendus insulaires, Horace Walpole et consorts, Scribe avait mis trop d'allusions peu discrètes aux hommes et aux choses du temps. Bref, il n'amusa pas, et, comme on comptait sur lui pour distraire, on lui fit sentir combien on regrettait de s'être mépris sur ce point.

Au surplus, la critique se montra sévère pour Scribe. Il n'avait que faire d'indulgence, maintenant que sa fortune était assurée et son ambition remplie. Gustave Planche, qui commençait à faire preuve, dans la critique, de cette rigueur impitoyable qui le rendit fameux, n'épargna à Scribe aucune des vérités qu'il méritait d'entendre.

C'est un homme qui a fait son chemin, lui disait-il ; il ne s'est pas amusé aux niaiseries littéraires. Si, d'aventure, il eût trouvé dans son cerveau l'étoffe du *Cid* ou des *Femmes savantes*, il n'aurait pas eu l'imprudence de les produire. Vérifier laborieusement une idée conçue avec l'auteur, mûrie dans la méditation ; vivre pendant plusieurs mois, pendant une année peut-être, tête à tête avec une seule volonté, quelle gaucherie enfantine ! avec *le Cid* et *les Femmes savantes*, M. Scribe aurait fait trois opéras, six ballets et quelques menus vaudevilles. Le génie de M. Scribe, ce n'est pas de couler le bronze, ou de ciseler le marbre, c'est de donner à chacune des idées qu'il rencontre une valeur monétaire. Il n'est pas très scrupuleux sur le choix des sujets, il prend de toute main : roman, nouvelle, proverbe, tout lui est bon ; il met sous les pilons tous les chiffons que le passant foule aux pieds ; il se fie au cours d'eau de son moulin, et de tous ces lambeaux informes il fabrique une étoffe d'un débit populaire. Il ne risque pas sa fortune sur des essais imprévoyants ; il ne veut pas lutter avec les velours de Gênes ou le brocard de Lyon, avec le fil damassé d'Allemagne, ou les mousselines de l'Inde : il ne fait que de la bure, mais il vend bien [1].

C'était dur, évidemment. Était-ce injuste ? On ne saurait le prétendre, non plus que Scribe n'ait pas été sensible à la leçon. Il avait essayé de hausser son talent, pour le mettre au niveau des circonstances et justifier son ambition littéraire. N'y ayant pas réussi, il préfère accuser la mauvaise volonté et la cabale, quand, à la fin de l'année, il fait ses réflexions habituelles sur son livre de comptes, en dessous du bilan de 1834, dont les recettes atteignirent 123 460 francs. Le chiffre n'avait rien de mauvais, et Scribe en prend texte pour philosopher sans amertume.

Voici encore une belle année, déclare-t-il. Peut-être sera-ce la dernière ! Elle est belle pour le profit et un peu aussi pour l'honneur. Mes espérances de 1833 n'ont pas été trompées : *Bertrand et Raton* m'a ouvert les portes de l'Académie française. Le 27 novembre 1834, j'ai été nommé en remplacement de M. Arnault, l'auteur de *Marius à Minturnes* !

Me voilà donc ce que n'ont pu être ni Piron ni Molière ! Me voilà donc académicien, moi pauvre auteur de vaudevilles ! En apprenant cette nouvelle, j'ai pensé d'abord à ma pauvre mère, qui aurait été si

1. *Portraits littéraires*, t. II, p. 61.

heureuse et si glorieuse d'avoir un fils académicien ; et ensuite j'ai pensé aux *Dervis*, ma première pièce donnée en 1811 au théâtre de Vaudeville. Oh ! qu'il y avait loin alors de la rue de Chartres au palais de l'Institut ! La distance m'aurait semblé, dans ce temps-là, impossible à franchir, et pourtant j'ai comblé l'intervalle. Je l'ai comblé et rien qu'avec des vaudevilles et des opéras-comiques, car je ne m'abuse pas, et maintenant plus que jamais j'en suis persuadé, je n'ai été qu'un auteur de vaudevilles, et j'ai bien fait de m'adresser à eux pour avoir fortune et réputation. La spéculation était bonne. On avait beau me dire autrefois : Faites de grands ouvrages, faites de grands ouvrages, faites des comédies ! Elles ne m'auraient mené à rien qu'à rester inconnu. Si *Bertrand et Raton* ont fixé l'attention publique, c'est qu'à l'époque où je l'ai donné j'avais déjà quelque réputation, et puis c'est que l'ouvrage était encore un vaudeville, un vaudeville en grand. Voilà ce que veut le public. Mais la comédie ! il n'en veut pas. Témoin mon pauvre *Mariage d'argent*, qui n'a pas eu de succès et qui pourtant était bien. Témoin mon pauvre *Ambitieux*, mon meilleur ouvrage, une pièce de caractère, où le principal caractère, au dire de tout le monde, était bien tracé et soutenu jusqu'à la fin, un ouvrage enfin qui valait mieux dix fois que *Bertrand et Raton*, et personne n'a été le voir. Et les recettes inscrites sur ce registre prouveront combien de nos jours on a tort de travailler en conscience !... O mon bon public ! tu ne m'y reprendras plus ! J'avais fait *l'Ambitieux* pour arriver à l'Académie, et j'étais nommé quand l'ouvrage a été donné. Car la pièce a été jouée le 27 novembre 1834, à sept heures du soir, et le jour même, à trois heures, ma nomination avait eu lieu. Deux triomphes en un jour, se sont écriés tous les journaux. En effet, la pièce avait réussi ; mais elle n'a pas eu et n'aura pas, je le crains, un bien grand retentissement.

Mes démarches et mes courses académiques qui, vu l'ajournement de l'élection, ont duré près de deux mois et demi, m'ont fait perdre une partie de la bonne saison, destinée d'ordinaire à me faire des provisions d'hiver. Je m'en suis déjà ressenti à la fin de cette année, et m'en apercevrai plus encore l'an prochain.

Néanmoins, et d'après les chiffres ci-dessous, je n'ai pas à me plaindre. Malheureusement j'ai beaucoup dépensé : plus de 40 000 francs à Montalais, où j'ai fait bâtir ; autant au moins pour les dépenses de ma maison. Reste donc à peu près une quarantaine de mille francs que j'ai placés en rentes sur l'État. Ce n'est pas assez, car j'ai des charges fortes et nombreuses : des neveux, des nièces, qu'il faut élever et établir, et pour d'autres dépenses qui augmentent tous les ans. Et, si la source de ma fortune venait tout à coup à se tarir, si maintenant que je suis académicien j'allais ne plus rien faire, ou ne plus rien faire de bon, je n'aurais plus assez... non pour moi ! mais pour eux !

Cette année tout a semblé me sourire. Succès, fortune, réputation, rien n'a manqué à l'extérieur. Tout le monde a répété, écrit, imprimé, que j'étais heureux, et il y a peu d'années dans ma vie où j'ai eu plus de

chagrins et plus de tourments intérieurs. A qui la faute ? A moi sans doute ! Je ne suis point ingrat envers la Providence : tout ce que j'ai eu de bonheur dans ma vie me vient d'elle ; tout ce que j'ai eu de malheur me vient de moi.

Ainsi toute la leçon que Scribe tira de sa mésaventure de *l'Ambitieux* est qu'on ne l'y prendra plus. Un véritable artiste eût-il parlé ainsi ? Mais il n'était l'homme ni des gestations laborieuses ni des idées désintéressées. Son activité le consolait de tous les déboires, et pourtant, en 1835, il semble s'être laissé aller à quelque désarroi. Six pièces en tout : un opéra, *la Juive*, avec Halévy (23 février) ; un opéra-comique, *le Cheval de bronze*, avec Auber (23 mars) ; un autre, *le Portefaix*, avec Gomis (13 juin) ; et trois vaudevilles, *Être aimé et mourir* (18 mars), *Une chaumière et son cœur* (12 mars), *la Pensionnaire mariée* (3 novembre), tel est le total d'œuvres, peu nombreuses et secondaires, mises au jour par Scribe. Lui-même va nous expliquer la raison de son peu de goût au travail : il est empêtré dans son discours de réception à l'Académie, sent le danger de l'épreuve et s'efforce de s'en tirer avec esprit. De plus, il voyage et vient d'ajouter une seconde terre à sa propriété de Montalais. Voici comment :

L'année a été plus belle que je ne pouvais l'espérer. *L'Ambitieux* n'avait pas eu grand succès, et *le Cheval de bronze*, opéra-comique sur lequel la musique de mon ami Auber me faisait compter, avait été donné trop tard. Je n'ai eu de succès réel qu'avec *la Juive*, au Grand-Opéra, et, au Gymnase, *Etre aimé et mourir*. *Une chaumière et son cœur* m'a peu rapporté, et *le Portefaix* rien du tout. Malgré cela et grâce à mon ancien répertoire, j'ai eu un fort beau revenu. Le passé est venu à l'aide du présent. Mon discours à l'Académie m'a pris beaucoup de temps. Je l'ai fait de mon mieux. Je n'ai pas l'habitude de ce genre de travail, et je crains de ne pas satisfaire un public nouveau pour moi et qui est persuadé d'avance qu'un vaudevilliste ne peut rien faire de grave et de sérieux. J'ai trouvé encore le temps de faire une comédie en trois actes pour Mlle Mars, *la Grand-Mère*. Le rôle lui convient si bien que j'ai peur qu'elle n'en veuille pas. J'ai perdu cette année beaucoup de temps en voyage. J'ai été en Belgique et dans ma famille à Nogent, chez mon cousin Achille Scribe, à Sommeville chez M. Bonnet. J'ai été si bien accueilli, j'ai eu tant de bonheur à me trouver avec mes parents, par moi tant négligés jusqu'ici, que je me suis promis de réparer mes torts. Je me fais vieux, les émotions de famille me deviennent nécessaires. J'en ai eu d'autres encore, des souvenirs de jeunesse. J'ai trouvé à La Ferté-sous-Jouarre une propriété où, en 1816, j'avais composé mes premiers ouvrages. J'y avais aussi trouvé une

amie, une pauvre fille qui n'est plus et dont la mémoire m'est chère. Je ne croyais pas alors que cette propriété que je trouvais si belle m'appartiendrait un jour et que je la paierais avec des vaudevilles. Je l'ai fait cependant. Cela me reviendra à *160 000 francs*, et cela rapporte bien net 4000 francs. Cela en rapporterait cinq avec les coupes de bois, mais je ne veux pas qu'on y touche. Des amis à moi s'y sont promenés sous leur ombrage, et j'y viendrai plus d'une fois m'y consoler de mes chagrins et de mes ennuis de Paris. Les voilà qui arrivent. Tout le monde, public et journaux, semble dire : En voilà assez, va-t'en ! L'heure de la retraite a sonné ! — Eh ! bien, cette retraite, je me la suis choisie à Séricourt. Ce sera ma maison des champs et Montalais ma résidence royale. Cette acquisition va beaucoup diminuer mon revenu. Je réparerai cette brèche en vendant quelques portions de terre qui me viennent de mon père. Et puis, quoi qu'ils en disent tous, peut-être puis-je encore travailler un peu. Ils me croient si faible que cela me donne de la force. Ils me mettent si bas que cela me relève un peu.

Séricourt, c'est le domaine où, jadis, Scribe était venu travailler en compagnie de Delestre-Poirson. Cette fois-ci, il revenait de Belgique, avec Duveyrier-Mélesville, et on changeait de chevaux de poste avant de rentrer à Paris. Par hasard, Scribe jette les yeux sur l'affiche de la vente à l'amiable, du domaine de Séricourt. Le nom éveille son attention : il s'informe, apprend que c'est bien là qu'il fut heureux jadis et veut visiter l'endroit.

J'arrive, dit-il, je parcours le jardin, la maison, toute ma jeunesse me remonte au cœur, et le lendemain j'étais maître et seigneur de ce petit domaine où le souvenir de mes vingt ans m'aide à porter gaîment mes soixante.

L'opération a été un peu onéreuse. Mais Scribe aime la propriété : il s'y complaît et prend aisément son rôle au sérieux comme tout ce qu'il fait. D'ailleurs, son revenu a été de 141 201 francs. Il explique comment il a procédé.

Mon revenu était l'année dernière de 32869 francs. Il y a donc accroissement de 1 623 francs de revenus, accroissement bien faible en pensant que j'ai mis de côté 58000 francs de capital. Mais augmentation très forte, placement très solide et très raisonnable si on réfléchit que j'ai acheté Séricourt 160 000 francs avec les frais, c'est-à-dire que j'ai troqué 8 000 francs de rentes en portefeuille contre 4000 en terres, opération dont me remercieront mes héritiers et qui pourtant m'aurait été trop onéreuse sans la vente des portions de terre que j'avais à Arras et à Luzarches, qui rapportaient 15000 francs et que j'ai vendues 84000 francs.

De sorte que, lorsque Scribe vint prendre séance à l'Académie

française, le 28 janvier 1836, si ses titres d'auteur dramatique n'avaient pas beaucoup augmenté depuis son élection, ses biens-fonds s'étaient du moins fortement accrus. Propriétaire à Paris, à Meudon et en Seine-et-Marne, c'était déjà le mieux renté de tous les beaux esprits, et cette circonstance n'était pas pour lui rendre les autres indulgents. Afin de désarmer au moins les malveillants sur un point, Scribe, adroitement, avait convié, avant sa réception, trente de ses collaborateurs à un banquet amical.

« Mes amis, leur dit-il, quand je me suis présenté à l'Académie, on a prétendu que ce n'était pas un fauteuil qu'il me fallait... que c'était une banquette... On a eu tort, et ce n'était pas encore assez. J'ai donc choisi une table de trente couverts pour faire asseoir à côté de moi tous mes amis et collaborateurs, afin de leur faire honneur du fauteuil que l'on m'a donné et que je vous dois.

C'était spirituel et bien fait pour mettre les rieurs de son côté, sinon pour désarmer ses critiques. Ceux-ci étaient plus en éveil et attendaient de meilleures raisons d'exercer leur malice.

Le plus sévère, mais aussi le plus judicieux et le plus clairvoyant, fut Gustave Planche, qui avait déjà commencé à faire entendre aux oreilles de Scribe quelques vérités désagréables.

Depuis plus d'une année nous attendions le discours de réception de M. Scribe, et nous commencions à désespérer, lui disait-il cette fois-ci. Heureusement pour la littérature, pour l'Académie et pour nous, M. Scribe, par un redoublement d'énergie, a trouvé le temps d'écrire son discours de réception entre une cavatine et un trio.

Et le critique, poussant sa raillerie, montrait le nouvel académicien qui vient prendre séance entouré de l'essaim idéal de ses créations imaginaires :

Jeunes veuves, maîtresses à vingt ans d'une fortune indépendante et ne sachant que faire de leur main et de leur cœur,... quelques orphelines délaissées, quelques filles coupables, chargées de la malédiction paternelle;... aux pieds de ces veuves enchanteresses, des colonels sans régiments, qui, pendant quinze ans, ont noué avec ces dames des intrigues victorieuses.

Le récipiendaire était ému de toutes ses créations imaginaires et :

Sa voix tremblait comme celle d'un jeune étourdi qui aurait un oncle à fléchir, des dettes à payer et une cousine à convaincre.

Le tableau est amusant : on ne saurait dire qu'il fût de pure fantaisie. En prenant séance, Scribe jouait une partie délicate;

il le savait et sentait n'avoir pas tous ses moyens. Ce qu'il dit, d'ailleurs, était plus adroit que profond. Il fit l'éloge et l'histoire de la chanson et feignit de n'être redevable qu'à elle seule, ou tout au moins au couplet de vaudeville, de l'honneur qui lui revenait à l'instant. C'est la chanson qui reflétait fidèlement les mœurs de la France, tandis que le théâtre n'en offrait le plus souvent que le contre-pied : opinion ingénieuse, mais paradoxale, permettant quelques développements oratoires qui eussent gagné à être plus exacts et dits plus congrûment.

Le discours de M. Scribe, concluait l'impitoyable Gustave Planche, avec une ironie croissante, le discours de M. Scribe, si remarquable par l'abondance et la nouveauté des idées, n'est pas moins digne d'étude sous le rapport du style. Nous avons compté quelques douzaines de solécismes joyeux qui souriaient tête haute comme s'ils eussent été confiés aux lèvres musicales de M^me^ Volnys ou de M^me^ Allan.

C'est Villemain qui avait la charge de répondre. Il le fit avec pertinence et souci des traditions qu'il devait sauvegarder.

M. Villemain, remarque Planche, n'est pas un esprit original et ne prend guère sous sa responsabilité la promulgation de vérités nouvelles; mais il excelle à dire l'opinion déjà soutenue par une phalange serrée; il marque volontiers au coin de sa parole le métal coulé en lingots par des mains plus hardies que la sienne.

Il servit donc à Scribe les vérités qu'il ne devait pas lui taire, et il les lui dit de ce ton d'ironie tempérée et condescendante qui est de mise en pareille circonstance.

On eût dit, à l'entendre, qu'il ne respirait que franchise et que bienveillance, ajoute Planche. J'ai même la certitude qu'une grande partie de l'auditoire s'est laissé prendre aux paroles de M. Villemain et n'a pas songé à deviner la moquerie cachée sous le compliment. Pour le plus grand nombre, il n'était que poli et s'acquittait de sa tâche avec résignation; mais chacune de ses phrases était une sottise amère, implacable, et retournait le fer dans la plaie saignante.

C'était voir trop de noirceur dans la malice de Villemain ; il y avait pourtant plus de sous-entendus qu'on n'en avait saisi tout d'abord, et, guidé par les journalistes, le public les saisit le lendemain.

Le triomphe de Scribe s'en ressentit, et l'Académie elle-même en fut atteinte : on lui reprocha plus amèrement son dernier choix. « Aujourd'hui comme toujours, concluait Planche en manière de leçon, nous souhaitons que l'Académie appelle à elle des candi-

dats vraiment littéraires ; nous souhaitons qu'elle devance la popularité et ne l'attende pas, qu'elle domine l'opinion publique au lieu de l'écouter et de la suivre servilement. » Excellents conseils, certes, bons à redire et malaisés à suivre. En dépit d'eux, Scribe ne pouvait que se réjouir qu'on ne les lui eût appliqués qu'après sa réussite. Celle-ci, il est vrai, se trouva un peu gâtée par l'accueil de la presse ; mais, travailleur infatigable et prompt à l'ouvrage, l'auteur dramatique essaya de se consoler de cette déconvenue comme il l'avait fait des autres, en produisant beaucoup et en relevant, à la fin de l'année, un total de bénéfices évidemment fort respectable : 120 245 francs. Voici les remarques qui accompagnent ce relevé :

Jeudi, 28 janvier 1836, jour de la Saint-Charlemagne, jour des succès de collège, jour de la mort de mon père, j'ai été reçu à l'Académie française en séance publique.

J'ai fait cette année 21 000 francs de moins que l'année dernière. Est-ce déjà un signe de décadence ? Je l'ignore. Mais je ne demande pas mieux que l'année prochaine ressemble à celle-ci. Je n'ai eu de grand succès que *les Huguenots*, au Grand-Opéra, et *l'Ambassadrice*, à l'Opéra-Comique. Encore cette dernière pièce, ayant été jouée dans les derniers jours de décembre, ne peut guère compter pour l'année 1836 et ne rapportera que dans l'année 1837.

J'ai eu des chutes assez fortes : *Valentine*, *Avis aux coquettes*, et surtout *le Chaperon blanc*, très mauvaise pièce où il y avait une charmante partition de mon ami Auber, que j'ai entraîné dans mon naufrage. Heureusement pour lui, et pour moi, j'ai un peu repris ma marche dans *l'Ambassadrice*, dont les paroles mêmes ont eu du succès.

J'ai prononcé, au commencement de l'année 1836, mon discours à l'Académie, discours qui, devant mes auditeurs, m'a presque valu un triomphe et grâce aux journaux à été transformé en une défaite. Ma réception à l'Académie m'a procuré quelques ennemis de plus. J'en avais déjà assez. Il faut se faire une raison, une philosophie, et la mienne à moi est de ne pas les lire, de me retirer en moi-même avec quelques amis dans ma retraite de Montalais ou de Séricourt, comme le rat dans son fromage de Hollande. A propos de Hollande, j'y ai fait cette année un voyage avec la famille Scribe, voyage d'agrément, qui peut-être ne m'aura pas été tout à fait inutile, car j'ai écrit en route *la Camaraderie*, comédie en cinq actes, que je dois donner l'année prochaine au Théâtre-Français. Du reste, je n'ai presque rien mis de côté cette année. En revanche, j'ai déjà dépensé 37 000 francs à faire rebâtir Séricourt, et j'en dépenserai peut-être encore autant l'année prochaine. Qu'importe ? Pourvu que je ne touche point à mes capitaux et que je paye mes folies avec le produit de ma plume, il en restera toujours assez pour mes héritiers. Quant à moi, au point où j'en suis, à quarante-cinq

ans, il me reste peut-être bien peu d'années à vivre; toutes celles que j'obtiendrai encore sont des années de grâce, car, franchement, j'ai eu ma part, j'ai fait mon temps, je me trouve donc assez riche et n'en veux pas davantage. Si je travaille encore, c'est pour subvenir à mes charges, qui sont pesantes et qui augmentent au lieu de diminuer. J'en ai eu cette année une bien cruelle, un chagrin qui m'a frappé au cœur. Mais ce chagrin-là n'est plus à Paris, il est à Bruxelles!

Ainsi l'année qui débutait par la prise de séance de Scribe à l'Académie-Française, et marquait le rang qu'il occupait dans la considération publique, avait été telle que l'écrivain souhaitait une pareille tenue à l'an suivant. Mais la critique se montrait aussi plus exigeante. Jamais elle ne gâta Scribe : ses réussites furent consacrées surtout par le public, le meilleur juge en la cause, dont elle enregistra souvent l'opinion sans plaisir. Maintenant elle passait manifestement du manque de sympathie à l'hostilité avouée, contre un auteur à la fois si fertile et si heureux, qui occupait ensemble tant de théâtres et savait y obtenir fréquemment tant de succès si fructueux! Était-ce jalousie? Sans doute l'envie y entrait pour quelque part. C'était surtout la constatation de la disproportion entre le talent dépensé, les efforts d'invention ou de dialogue et les énormes résultats de la réussite qui faisait un millionnaire d'un auteur dramatique dans un temps où ses confrères de lettres connaissaient rarement de pareilles bonnes fortunes. Sans doute, il n'était pas le seul à tirer largement profit de son talent, même chez les artistes contemporains; mais, dans le petit nombre de ceux qui réussissaient, nul ne le faisait avec une veine si constante et avec des allures si manifestes d'homme rangé. On n'ignorait pas alors que Scribe menait toutes ses affaires avec une parfaite régularité, et ce qu'on en savait portait à croire que cette économie ménagère était poussée plus loin encore qu'on ne le supposait.

Bref, en dépit des appréhensions, l'année 1837 fut d'un bon revenu. L'auteur dramatique fit jouer huit pièces : *la Camaraderie* (Comédie-Française, 18 janvier 1837), comédie en trois actes en prose, inspirée, dit-on, par le fameux article d'Henri de Latouche publié sous le même titre dans *la Revue de Paris* et qui tourna si mal pour le journaliste, tandis que la tentative réussit mieux à l'auteur dramatique; *les Dames patronesses* (Gymnase, 15 février), un fade vaudeville en collaboration avec Félix Arvers; *César ou le chien du château* (Gymnase, 5 mars), vieux mélodrame qui plut pourtant; *l'Étudiant et la grande Dame* (30 mars, Variétés), vaudeville en deux actes, aux situations un peu risquées,

mais traitées habilement; *le Bout de l'an* (2 juin, Palais-Royal), trop long quiproquo pour un seul acte ; *le Remplaçant*, opéra-comique (11 août), qui ne réussit pas ; *les Indépendants* (Comédie-Française, 20 novembre), une comédie en trois actes qui cherchait à développer une thèse, — l'homme qui ne dépend de personne dépend de ses passions, — et qu'on accueillit froidement ; enfin *le Domino noir* (2 décembre), un opéra-comique en trois actes que la musique d'Auber a rendu populaire, en même temps que l'intrigue de Scribe en faisait un modèle du genre ingénu et piquant à la fois.

Une année pareillement commencée, sur une réussite éclatante, et achevée de même, ne pouvait qu'agréer à Scribe.

Mes recettes, écrit-il de 1837, se sont encore montées cette année à 120 719 francs, et, pour la première fois depuis vingt ans, je n'ai rien mis de côté. Mes dépenses de Séricourt en sont la cause. J'y ai déjà dépensé 70 000 francs dans toute cette année. 10 000 francs de travaux à Montalais. 4000 francs donnés à Cœlie, ma cousine, et 16 000 francs que je réserve pour payer mes architectes, quand ils m'auront produit leurs mémoires. Voilà où a passé la moitié de mes recettes. Le reste a été dépensé dans ma maison, pour mes gens, mes chevaux, les pensions faites à ma famille, mon entretien, les cadeaux, les charités et l'argent de poche.

J'ai eu deux grands succès, l'un au commencement, l'autre à la fin de l'année : *la Camaraderie* aux Français ; *le Domino noir* à l'Opéra-Comique ; deux pièces à moi seul.

Les journaux m'en voulaient beaucoup de *la Camaraderie* où j'avais commencé à les attaquer. Aussi ils ont pris leur revanche aux *Indépendants*, comédie en trois actes, où j'ai osé attaquer le journalisme et l'opposition, les deux grandes puissances de l'époque. Aussi toute la presse s'est soulevée contre moi. La presse et l'opposition, qui attaquent tout le monde, veulent qu'on les respecte et m'appellent un ennemi de la liberté !... Moi qui l'aime et qui l'entends mieux qu'eux, car je la veux pour tout le monde.

Cette pièce, qui m'a valu beaucoup d'ennemis et de sifflets, m'a valu l'approbation et l'estime de quelques gens de bien qui ont loué mon courage, mais n'osent pas l'imiter.

Cette année ma fortune n'a pas augmenté. En revanche, mes charges n'ont pas diminué. Au contraire, j'en ai quelques-unes de plus : mon frère à Bruxelles, des neveux et nièces que bientôt il faudra établir et d'autres dépenses indispensables dont je ne parle pas.

Séricourt est à peine payé et n'est pas même meublé. Mes économies de l'année prochaine serviront à cela. J'aurai alors une jolie terre, une jolie maison d'habitation, qui m'aura coûté cher : 300 000 francs à peu près, pour 5 000 à 6 000 francs de revenus. Mais c'est une retraite loin

de Paris. C'est un port, un abri après l'orage, et je m'y retirerai dans quelques années, quand je ne serai plus bon à rien et quand les sifflets du public m'auront averti, comme l'archevêque de Grenade, qu'il faut cesser mes homélies.

Si d'ici-là, Séricourt payé et meublé, je peux économiser une centaine de mille francs : c'est tout ce que je demande. Cela me fera, avec mes pensions, une cinquantaine de mille francs de rentes, avec lesquelles le rat se retirera dans son fromage de Hollande, laissera la place aux autres en disant à ses confrères les auteurs et à ses amis les journalistes :

*Sat me lusistis, ludite nunc alios !*

Cette apparence de philosophie n'est guère sincère. Quoi qu'il en dise, Scribe ne songe pas à se retirer : il lui répugne seulement d'avoir si mal profité de ses gains, et, en dressant son bilan, il ne peut se tenir de faire cette remarque, en notant le total de son revenu :

Mon revenu n'était, l'année dernière, que de 34860 francs. Il est donc augmenté cette année de 140 francs, grâce aux 2000 et quelques francs que je viens de placer, par remords, et afin de pouvoir dire que j'ai économisé quelque chose en 1837.

C'est là un trait de caractère : bon ménager, il ne veut pas rester sur cette anomalie, et il s'ingénie pour grapiller sur son profit quelque menu bénéfice à mettre en réserve. Puis, l'esprit en repos, il poursuit son activité coutumière.

Celle-ci ne fut pas moindre qu'auparavant, en 1838, quoiqu'elle s'exerçât surtout sur des *libretti* lyriques. Six pièces, dont un seul vaudeville et le reste opéra, opéra-comique ou ballet, suffirent à absorber cette activité qu'aucun succès éclatant ne souligna. Ce furent, comme opéras-comiques, *le Fidèle berger* (11 janvier), avec Adolphe Adam; *Marguerite* (18 juin), avec Adrien Boïeldieu; et *la Figurante ou l'amour et la danse* (24 août), avec Clapisson. Aucune de ces œuvres, lourdes et mal venues, ne put s'élever bien haut. Il n'en fut pas de même de l'opéra *Guido et Ginevra ou la peste de Florence* (5 mars), musique d'Halévy, qui, malgré ses longueurs lui aussi, ne déplut pas au public, puis, allégé de quelques morceaux et mis en quatre actes, ne tarda pas à être repris avec plus d'agrément. Il est vrai que le seul vaudeville de l'année, *Clermont ou une femme d'artiste*, en deux actes (30 mars), connut un accueil des plus sympathiques et fut cause d'une agréable émotion pour le parterre. Il est vrai que Scribe, lassé peut-être un peu de ses succès du théâtre, craignant plus

qu'il ne l'avouait le revirement du public et soucieux de l'agrément si vif, si profond, obtenu par les dialogues fantaisistes, plein de sensibilité et de lyrisme, de Musset, dont *les Caprices de Marianne*, par exemple, sont de 1833, et *Il ne faut jurer de rien* de 1836, Scribe, dis-je, revient aux procédés qui, en 1830, lui avaient valu, dans la *Revue de Paris*, quelques applaudissements supplémentaires. Sous ce titre : *Tonadillas ou historiettes en actions*, il réunissait en deux volumes quelques saynètes dramatiques, imprimées ici ou là, qui retrouvaient ainsi groupées une part de l'agrément de lecture qui avait accueilli leur publication dans les périodiques. Mais, adroit et malicieux à son ordinaire, Scribe n'avait pas su joindre à son art le sentiment d'humanité profonde qui fait frissonner la prose de Musset. A le lire comme à l'entendre, Scribe restait divertissant et agile, c'est-à-dire ce qu'il avait toujours été, et ne gagnait ni sensibilité ni attendrissement, c'est-à-dire ce qu'on commençait à réclamer de lui.

Malgré cela, en récapitulant les résultats de son année, Scribe s'est montré satisfait et s'en explique ainsi :

L'année 1838, écrit-il, s'est montée à 136 912 francs, et voici encore une année où je n'ai rien mis de côté. Séricourt en est cause. J'y aurai dépensé cette année 85 à 90 000 francs, qui, joints aux 70 000 francs des années précédentes, forment 155 à 160 00 francs. C'est ce que Séricourt m'aura coûté.

Mais tout est payé par mon travail, par ma plume, et tout cela en deux ans, sans avoir rien emprunté à personne. Il n'y a pas beaucoup d'états, même des plus productifs, où l'on en puisse faire autant.

Cela m'a prouvé que si, par des circonstances imprévues, des malheurs que la prudence humaine ne peut empêcher, je venais à être ruiné de fond en comble, je pourrais en quelques années me refaire une petite fortune, une indépendance enfin, seul rêve de ma vie, l'indépendance qui permet de rester libre et honnête homme, sans se mettre aux gages d'aucun parti.

Cette épreuve, il est vrai, a manqué me coûter cher. Elle m'a demandé cette année un travail forcé qui, pendant quelques mois, a rappelé mon ancienne maladie d'entrailles, fléau des gens de lettres. Quelques mois de régime m'ont rétabli. Mais c'est un avertissement. Je vieillis, et de toutes les manières ; je m'en aperçois depuis longtemps. Voici l'heure de la retraite. Il faut renoncer aux plaisirs de la jeunesse et s'en créer d'autres : des plaisirs de famille, du bonheur intérieur ! Pourquoi ne suis-je pas marié ? Pourquoi n'ai-je pas des enfants ? Les regrets s'en font déjà sentir. Que sera-ce donc dans quelques années ? Car jusqu'ici... je suis arrivé jusqu'à l'âge de quarante-sept ans sans m'être senti vivre ! Le tourbillon des occupations et des affaires m'a si rapidement entraîné que je n'ai eu le temps de penser à rien, pas même

à être heureux ! Chagrins, succès et bonheur, j'ai pris tout en courant, semblable à un homme qui a parcouru jour et nuit, en malle-poste, un pays magnifique et à qui on dirait : « Vous avez été bien heureux, vous avez fait un admirable voyage, » et qui répondrait : « Oui, j'ai été bien vite ». Et c'est aussi ma réponse. Je n'ai rien vu sur la route. Aujourd'hui seulement que me voilà presque arrivé, je regarde autour de moi et je m'aperçois que je suis seul.

Le serai-je toujours? J'espère bien que non, et je compte, pour finir ma vie, sur quelque vieille amitié, presque aussi ancienne que moi et qui ne m'a jamais manqué.

En attendant, j'élève quelques neveux et nièces pour qui j'ai beaucoup d'affection ; mais j'ai si peu le temps de la leur témoigner qu'eux-mêmes doivent en avoir peu pour moi. C'est ma faute et non la leur. L'argent que j'aurai dépensé pour eux excitera peut-être un jour leur reconnaissance, mais mon amitié seule pourrait faire naître leur amitié. Malheureusement, et comme je l'ai dit plus haut, je suis très occupé : je n'ai pas même le temps de me faire aimer !

Du reste, et pour être juste, il me semble que cette année mes ennemis diminuent ou se tiennent plus tranquilles. Il est vrai qu'excepté *Guido et Ginevra*, à l'Opéra, et *Clermont*, au Gymnase, je n'ai eu aucun grand succès. C'est cela qui les calme. Ils s'aperçoivent que je vieillis et que bientôt je ne serai plus bon à rien. Tant pis pour ma fortune littéraire ! Tant mieux pour mon repos !

A ces réflexions, qui l'entraînent un peu en dehors du cercle ordinaire de ses pensées, Scribe ajoute quelques détails plus techniques, qui prouveraient, au besoin, la persistance de ses goûts de régularité et d'économie. « Mon revenu, ajoute-t-il, est exactement le même que l'année dernière. J'ai dépensé pour Sériçourt 85 000 francs, et dans ma maison de Paris et de Montalais à peu près 50 000 francs, ce qui fait les 136 000 francs de recette de l'année 1838.

Je dois même encore pour dépenses et réparations dans les caves de la rue Olivier et pour les maçons, peintres et serruriers de Montalais, à peu près 8 000 francs, que je n'ai pu payer, n'ayant pu obtenir les mémoires de mes ouvriers, pour l'année qui vient de s'écouler : cela prouve que j'ai du crédit et qu'ils ont confiance en moi.

Il est vrai que, pour payer ces 8 000 francs, j'ai à peu près en caisse une douzaine de mille francs, ce qui ferait qu'à la rigueur j'aurais mis de côté sur les recettes de l'année dernière 4 000 francs, formant deux cents livres de rente.

En 1839, Scribe, repris, dit-il, des douleurs d'estomac qui le préoccupaient, ne donna à la scène que des ouvrages lyriques, et voyagea. On vit de lui la représentation de huit *libretti*, trois à

l'Opéra et cinq à l'Opéra-Comique. Aucun d'eux ne fixa beaucoup l'attention du spectateur et ne la retint longtemps. Ce sont *Régine ou Deux nuits* (17 janvier), avec Adolphe Adam, histoire romanesque et musique agréable; *le Lac des fées* (1er avril), cinq actes avec Auber à l'Opéra, libretto plaisant, mais dont on souligna particulièrement les négligences; *les Treize* (15 avril), opéra-comique avec Halévy, qui n'a de commun que le titre avec la fameuse nouvelle de Balzac et qui s'inspire de *Joconde*; *Polichinelle* (14 juin), petit opéra-comique gentil et spirituel qui fut fort applaudi; *la Tarentule* (24 juin), un ballet-pantomime dont le succès ne fut pas moindre; *le Shériff* (2 septembre), un opéra-comique dont, cette fois-ci, Scribe avait emprunté le sujet à un conte de Balzac, pour en tirer une intrigue sans grand intérêt; *la Reine d'un jour* (19 septembre), historiette un peu vieille, rajeunie avec esprit, et qui fournit à Adolphe Adam l'occasion d'un opéra-comique qui plut; enfin *la Xacarille* (27 octobre), opéra-comique inspiré par une nouvelle de Paul de Musset et que le talent de Mme Stoltz sut faire accepter au public. En somme, aucune réussite n'avait été assez éclatante pour susciter l'animosité des envieux. Scribe avait recueilli la moisson de ses applaudissements accoutumés. Aussi n'a-t-il aucune raison de se plaindre, quand il prend la plume pour tirer la conclusion de son temps.

Nous voici arrivés, je l'espère, à la dernière année de mes folies; il est temps que la raison arrive. Depuis trois ans, je n'avais rien mis de côté, et cette année, sur une recette de 141 000 francs, je suis enfin parvenu à mettre à peu près 25 à 30 000 francs de côté, tout au plus. Ce n'est guère. Mais enfin cela me ramène à mes bonnes et anciennes habitudes d'économie. Il est vrai que j'avais des fautes à réparer, et cette somme, qui a servi à les réparer en partie, n'a rien ajouté à mon revenu.

J'ai encore, tant à Montalais qu'à Séricourt, une douzaine de mille francs à payer pour mémoires d'ouvriers. Ce seront, je l'espère, les derniers, et je vais dorénavant faire mon possible pour ne rien commander de nouveau et pour renoncer à cette manie de bâtisse et d'embellissements qui m'a déjà coûté, dans mes deux campagnes, 350 000 fr., c'est-à-dire 18 000 livres de rentes que j'ai ôtées à mon revenu et que j'aurais été bien aise peut-être de retrouver dans quelques années, quand ma plume ne pourra plus marcher et que mon encrier sera à sec, ce qui ne tardera pas.

J'ai dépensé cette année plus de 60 000 francs pour ma maison, une trentaine pour mes ouvriers, une vingtaine pour des prêts ou des avances à des parents, à des amis, qui ne me le rendront pas, — j'y compte et ça me fait plaisir; — mais je crains qu'ils ne l'aient déjà oublié, et ça me fait de la peine.

J'ai fait cette année ce que depuis dix ans je désirais faire : un voyage en Italie. J'ai vu Milan, Turin, Brescia, Vicence, Vérone, la belle Venise, Ferrare, le berceau de l'Arioste, Bologne le tombeau de Rossini, qui vient de s'y enterrer vivant, la délicieuse Florence où j'aimerais à vivre. J'ai vu Pise et ses beaux monuments, Gênes et ses palais de marbre ; j'ai vu l'admirable chemin de la Corniche, et, après tout cela, j'ai revu la France avec grand plaisir, et je préfère ma patrie ! *Ingrate patrie*, comme dit Tancrède, car c'est le pays d'Europe où nous autres artistes sommes le plus exposés aux critiques, aux injures et aux dégoûts de toute espèce. C'est à l'étranger que nous sommes choyés, caressés, fêtés, et c'est à Paris cependant que nous voulons tous vivre et mourir.

Malgré quelques désappointements dans mes illusions poétiques, je suis enchanté et heureux de mon voyage en Italie, et le souvenir m'en restera toujours doux et agréable. J'y ai écrit une comédie en cinq actes, que je méditais depuis longtemps : *la Calomnie*, mon meilleur ouvrage sans contredit, si j'en crois mes amis et ma conscience littéraire. Je viens de la lire au Théâtre-Français. Elle a obtenu un succès d'enthousiasme. Nous en attendons tous, pour l'année prochaine, un triomphe éclatant, et ce sera peut-être une lourde chute ou, grâce à mes amis les journaux, une demi-victoire dont ils feront une déroute.

Je déclare du reste que je m'attends à tout, et je n'aurai pas plus de vanité du succès que de chagrin de la défaite.

Nous savons peu de chose de cette excursion en Italie, qui occupa pour Scribe quelques mois de 1839. Elle n'a pas laissé de traces dans les souvenirs de voyage qu'il aimait à tracer pour lui. Diverses lettres seulement nous apprennent qu'il songeait au théâtre, tout en voyageant, et qu'il bâtit ainsi plusieurs plans de pièces. D'abord, celui d'une grande pièce destinée aux Français. C'est *la Calomnie*, dont il vient d'être parlé et dont il est plus amplement question dans la lettre suivante, adressée de Vérone, le 2 octobre 1839, à Vedel, alors directeur de la Comédie-Française :

Mon cher et aimable directeur, je vous remercie de votre lettre, qui m'a fait grand plaisir et qui, de plus, m'a fait grand bien ; car j'étais fatigué et découragé, et elle m'a rendu de la force et du courage. J'ai toujours été bien souffrant, surtout dans les commencements de mon voyage. Cela ne m'a pas empêché, dans le peu d'heures où je m'arrêtais, d'écrire le troisième acte, qui est entièrement terminé, et quand vous recevrez cette lettre, le quatrième le sera probablement. Je ne vous envoie pas le rôle de Firmin, dans le troisième acte ; il se borne à deux petites scènes, quoique l'une d'elles, celle qui termine le troisième acte, soit à effet. Cela ne vaut pas la peine de le lui expédier : c'est trop peu de chose. Mais comme il tient tout le quatrième et surtout le cinquième, ce sera différent, et je les lui enverrai à mesure que chaque

acte sera terminé, quoique, à vrai dire, cela me fasse de la peine de lui envoyer une pièce dont il ne pourra que deviner les intentions, une espèce de charade qui le préviendra peut-être contre son rôle, et j'en serais désolé, car ce rôle joint le drame à la comédie, deux choses que Firmin entend admirablement et qu'on ne lui donne jamais... ensemble.

Adieu, mon cher directeur, je vais faire de mon mieux, car vos éloges me donnent le désir et presque l'espoir de faire un bon ouvrage. Vous aurez tout le rôle de Firmin vers le milieu du mois ; mais je crains bien maintenant de n'être de retour que vers la fin d'octobre. Je serai demain à Venise et dans huit jours à Florence. Je n'irai que jusque-là et ne pousserai pas jusqu'à Rome, je vous le jure, quelque envie que j'en aie. Mais de Florence à Paris il y a plus de trois cents lieues ! Pour un pauvre diable qui en fait avec peine vingt-cinq à trente par jour, vous voyez que *c'est bien loin* et qu'il faut bien compter une dizaine de jours pour le retour. Enfin je le hâterai, car j'ai autant d'envie que vous de nous voir en répétition.

Le souci de la pièce en préparation n'empêchait pas l'auteur de mener de front d'autres intrigues dramatiques destinées, celles-ci, au Gymnase ou à des scènes variées. De tous ces projets, sur la voie du retour, Scribe fait part, quelque temps après, de Lyon, le 7 octobre 1839, à Poirson, le directeur du Gymnase, par une nouvelle lettre qui l'informe de la besogne faite ou en train :

Mon cher ami, lui écrit-il, j'aurais bien voulu te voir et m'entendre avec toi avant mon départ pour l'Italie, mais tu n'étais pas encore de retour des Pyrénées, la saison s'avançait et j'étais si souffrant que je ne pouvais guère plus attendre si je voulais profiter des derniers beaux jours. Le voyage m'a fait du bien, mais pas autant que je l'aurais voulu ; je n'ai pas eu le temps de m'arrêter à Lucques, à Pise, à Florence, dans les endroits où le climat était bon. Il fallait marcher pour tout voir en deux mois et surtout pour être à Paris à la fin d'octobre, ce que je voulais et ce que je n'ai pu faire. Je ne t'ai pas écrit, parce que je n'ai écrit à personne, et que j'employais au travail le peu de temps que me laissaient mes fonctions de voyageur.

Je t'ai déjà dit que j'avais une comédie en cinq actes que j'avais promise et qu'il fallait finir avant tout. Je l'ai terminée non sans peine, et dès le lendemain je me suis mis à l'ouvrage pour le Gymnase que maintenant je ne quitterai plus. J'ai, toujours en courant la poste, écrit en outre pour Bouffé un ouvrage en deux actes qui me semble original et rentre dans sa manière, tout en sortant des sujets qu'il joue toujours depuis trois ans. La pièce est finie, je te la rapporte, tu en feras ce que tu voudras quand tu en auras besoin, mais je te le dis d'avance pour que tu puisses, sans blesser personne, lui réserver un tour, si l'ouvrage te convient.

Je viens de me mettre immédiatement à un ouvrage en deux actes pour Léontine et j'irai le plus vite que je pourrai, car je travaille toujours très vite, comme autrefois, mais pas longtemps, et, après un jour ou deux de travail, il faut que j'en prenne deux de repos : c'est là ce qui me retarde et m'avertit que tout s'use chez moi et que je me fais vieux. Mon voyage cependant m'avait fait du bien, je m'étais bien porté en Italie où j'ai toujours eu chaud; c'est depuis mon retour en France, où j'ai retrouvé le froid et les pluies, que mes douleurs d'entrailles m'ont repris. Je me reposerai quelques jours à Lyon, quoique la ville soit peu agréable et peu propre, et je serai à Paris vers le 15 de ce mois. Je viens de lire dans les seuls journaux que j'aie lus depuis longtemps que Léontine avait plusieurs ouvrages à l'étude. Tant mieux, cela me donne le temps d'achever ce que je lui destine.

C'était évidemment une singulière façon de voyager. Un homme ainsi occupé à suivre en soi tant d'intrigues dramatiques n'avait guère le temps d'observer au dehors et devait passer au travers du paysage comme un figurant de théâtre au milieu des décors. Mais, s'il trouvait, en rentrant, son cerveau vide d'impressions de route, il rapportait assez de dialogue scénique pour occuper maints spectacles. A cet égard, Scribe n'était certes pas à court, pour la saison qui s'ouvrait. En 1840, il fit jouer six pièces : *le Drapier* (6 janvier), un opéra avec Halévy ; *la Calomnie* (20 février), aux Français ; *la Grand'Mère ou les Trois amours* (Gymnase, 14 mars), une aimable pièce composée, dit-on, pour faciliter le passage au rang des mères dramatiques de M^lle^ Mars, qui ne goûta pas ce stratagème ; *les Martyrs* (Opéra, 10 avril), traduction d'un poème italien du chanteur Adolphe Nourrit, pour servir à la musique de Donizetti, et que la censure napolitaine avait refusé de laisser représenter ; *Zanetta ou jouer avec le feu* (18 mai), un opéra-comique inspiré du *Chandelier* de Musset et accompagné par Auber d'une musique qui parut manquer de légèreté ; *l'Opéra à la Cour* (11 juillet), un pastiche qui sembla lui aussi manquer de grâce et de légèreté ; *Japhet ou la recherche d'un père* (20 juillet), une pièce qui ne garda pas longtemps l'affiche de la Comédie-Française, sur laquelle parut, le 17 novembre, *le Verre d'eau ou les effets et les causes*, une des comédies les plus vivantes de Scribe, comme *la Favorite*, qui figura, le 2 décembre suivant, sur l'affiche de l'Opéra, est demeurée un de ses opéras les plus populaires. Ce fut toute la production de l'année 1840, avec *Cicily ou le Lion amoureux* (8 décembre), un sujet emprunté à Frédéric Soulié, dont l'originalité des moyens scéniques fit le succès complet et prolongé.

On ne saurait s'étonner que Scribe, achevant cette année l'énu-

mération de ses recettes sur un total considérable, se soit laissé aller à un mouvement d'orgueil. Écoutons-le.

Sans contredit, voici, depuis que je travaille, la plus belle et la plus fructueuse de mes années, la plus belle, car j'ai eu deux succès aux Français avec deux comédies en cinq actes. Ainsi que je m'en doutais, le meilleur de ces deux ouvrages, *la Calomnie*, n'a eu qu'un succès pâle et ordinaire, et cependant c'était une comédie de mœurs et de caractères, une comédie du temps présent, et celles-là sont si difficiles; enfin, c'était un bel et grand ouvrage. Les journaux l'ont accablé; on a cru leur arrêt; on n'a pas daigné me juger; on n'a pas daigné même aller me voir et m'entendre! O Athéniens, ou plutôt ô Béotiens, vous ne valez pas la peine que l'on travaille pour vous, en conscience! J'avais raison quand je vous donnais des vaudevilles qui avaient l'air de comédies; c'est tout ce que votre complexion littéraire vous permet de comprendre et de supporter. Je suis revenu alors à la comédie de genre. J'ai donné *le Verre d'eau*, qui a eu un immense succès, le plus grand que j'aie obtenu aux Français, car presque tout le monde a été d'accord sur le mérite de l'ouvrage, excepté un ou deux journaux, qui, en m'attaquant avec leurs injures ordinaires, ne m'ont pas fait de mal; au contraire, ils ont prouvé que, chez eux, c'était habitude et non justice. J'ai donné aussi *Japhet* à la Comédie-Française, *la Grand'Mère* au Gymnase, *les Martyrs* au Grand Opéra, *Zanetta* à l'Opéra-Comique. De plus, j'ai vendu une nouvelle édition de mes œuvres. Tout cela m'a fait une excellente année, la plus fructueuse, la plus riche de toutes : 170 227 francs. C'est énorme et je n'en parlerai à personne : la haine de mes confrères et les injures des journaux augmenteraient en proportion de mes bénéfices. Là-dessus j'ai mis de côté 84 166 francs, ce qui est bien honnête et ce qui m'a aidé à réparer les brèches faites à ma fortune, brèches énormes, déficit considérable, fruit de mes folies que mon travail et un peu d'ordre ont enfin effacé pour jamais. Maintenant il faut continuer ma sagesse et ne plus recommencer mes désordres. 84 166 francs mis de côté et retranchés de 170227 laissent pour les dépenses 86061 francs, ce qui est encore beaucoup trop. Il est vrai que j'ai eu encore à Séricourt des dépenses extraordinaires et considérables qui n'auront plus lieu. Me voici donc, à la fin de 1840, avec près de 39000 livres de rentes; il faut d'ici à trois mois en avoir 40000. Je songerai alors à la dot de ma nièce Mathilde, et quand elle sera mariée et son frère établi, j'aurai rempli tous mes devoirs, et je pourrai alors m'arrêter et goûter enfin un repos qui ne sera ni sans charme ni sans gloire!

On s'est étonné sans doute de ne pas voir nommer, au cours de cette énumération, *la Favorite*. C'est que l'œuvre n'eut, d'abord, qu'un accueil assez froid. La réaction se fit par la province et aujourd'hui, si l'on procédait à un examen pareil à celui de

Scribe, il faudrait y tenir grand compte de *la Favorite*. Cherchons plutôt la cause de l'hostilité de ces deux ou trois critiques dont Scribe se plaint sans en indiquer la raison. Théophile Gautier, qui depuis juillet 1837 poursuivait avec conscience le feuilleton dramatique de *la Presse*, le journal d'Émile de Girardin, nous dira ce qui manque à Scribe, à propos de *la Calomnie*.

Elle a, reconnaît-il franchement de la pièce, été écoutée d'un bout à l'autre avec intérêt par le public ; les applaudissements ont été nombreux et de bon aloi; l'auteur est un homme d'esprit; il faut bien que cela soit, puisque tout le monde le dit depuis quinze ans; il doit avoir l'habitude du théâtre, car il a déjà fait plus de pièces que Lope de Vega; les comédiens de la rue Richelieu, quelque mauvais qu'ils soient, jouent encore mieux que les autres. Et bien, malgré toutes ces circonstances atténuantes, nous sommes forcé d'avouer que *la Calomnie* nous a prodigieusement ennuyé et que nous n'y avons pas trouvé le plus petit mot pour rire.

Que fallait-il dire pour que la nouvelle pièce agréât à Gautier ? Lui-même le dit, et nettement :

Nous désirerions dans une œuvre dramatique, d'abord et avant toute chose, du style, de la grammaire du moins, si l'on ne peut obtenir le style, car rien sans le style n'existe en littérature... Puisque M. Scribe est de l'Académie française, nous avons le droit de le traiter en philologue, non en vaudevilliste.

Et ce que la critique reproche à l'auteur dramatique, c'est précisément de faire encore de longs vaudevilles : en changeant de scène, il ne sait pas élargir sa manière : il l'allonge sans la modifier.

M. Scribe, homme de goût, d'esprit et de savoir-faire, conclut Gautier, n'est pas à sa place au Théâtre-Français; il n'a pas l'haleine assez longue pour souffler cinq actes d'un seul jet. Cinq vaudevilles sans couplets à la queue les uns des autres ne font pas une comédie. Le Gymnase, avec ses proportions de bonbonnière, est le lieu naturel de M. Scribe. Là, ses rapides esquisses, négligemment lavées de tons d'aquarelle, sont éclairées de leur vrai jour ; de près, la facilité de main avec laquelle les scènes sont traitées peut amuser et intéresser; à quelques pas de distance, tout se perd, on n'aperçoit plus qu'un cadre mal meublé, une composition vide, des apparences sans contour et sans réalité ; *la Calomnie*, traitée dans la manière sentimentale et larmoyante du Gymnase, et dans la proportion de deux actes, eût été assurément beaucoup plus supportable.

Assurément, toutes ces remarques ne sont pas sans justesse,

encore que Gautier n'y fasse pas une assez large part à l'adresse consommée de Scribe, au tour de main qui compte tant à la scène. Elle éclate à plein, cette adresse, dans *le Verre d'eau*, la comédie anecdotique en cinq actes que Scribe donnait peu après sur les planches du Théâtre-Français. La pièce est si bien disposée, remplie de tant de moyens ingénieux répartis à propos, que le public ne s'arrêta ni aux invraisemblances de l'intrigue, ni aux erreurs historiques, et fit aux scènes de Scribe le succès le plus réel et le plus durable, puisqu'il dure encore, quatre-vingts ans après. Théophile Gautier constate cet engoûment avec un peu d'humeur, mais en termes qui, au fond, ne trahissent pas le talent de Scribe.

M. Scribe, dit-il, a beaucoup d'esprit, de finesse; d'entente de la scène; sa merveilleuse facilité d'improvisation suffit à toutes les besognes; il n'a ni grands défauts ni grandes qualités (ce qui est la plus excellente condition de réussite); il est commun, mais rarement trivial; sa manière d'écrire, courante et négligée, se fait accepter facilement de tout le monde; rien ne fait angle, rien n'accroche l'esprit au passage; c'est quelque chose de rond, de moelleux et de soufflé, dans le goût des lithographies de Grevedon, où il n'y a ni muscles, ni os, ni contour, où les yeux sont plus grands que la bouche, et les tailles plus minces que les bras, et que le public préfère toujours au plus beau dessin de M. Ingres. L'absence de style et de correction ne choque aucunement les spectateurs, inquiets seulement de savoir si l'on épousera ou non à la fin de la pièce.

Devant la persistance de la vogue et l'inutilité de la critique, Théophile Gautier déclare donc que désormais il s'abstiendra d'apprécier les productions de Scribe et qu'il se bornera à les analyser.

Pour nous qui avons enfoncé plus d'une fois le bec de notre plume dans ces innombrables bulles de savon que souffle M. Scribe avec une si facile insouciance, nous y renoncerons désormais. A quoi bon parler d'art, de style, de grammaire, et faire de longues tartines esthétiques sur les opéras-comiques en cinq actes sans couplets et sans airs que *le plus fécond de nos vaudevillistes* fait jouer de temps à autre sur le Théâtre-Français, sans doute pour justifier sa position d'académicien? Les pièces de théâtre sont faites pour le public, et, puisqu'il s'amuse à celles de M. Scribe, il n'y a rien à dire et à faire qu'une analyse, et c'est à quoi nous allons nous livrer. Après tout, si les productions de M. Scribe n'ont aucune importance littéraire, elles valent bien celles des autres, si l'on excepte MM. Hugo, Alfred de Vigny et Alexandre Dumas.

Suit donc une analyse détaillée de la pièce, qui sert de preuve à la théorie de Gautier, sans desservir le talent de Scribe, encore qu'une ironie trop apparente présente sous un jour sans indulgence les situations les plus ingénieuses et les scènes les mieux venues.

Scribe, on l'a vu, ressentait ces piqûres. Elles l'agaçaient, l'excitaient sans l'abattre. Comme tous les esprits faciles et féconds, le travail lui agréait, et il demandait au travail la joie de produire davantage. L'année 1841 fut donc aussi bien remplie que celles qui venaient de la précéder. Six pièces de Scribe furent représentées alors, dont quatre opéras, un vaudeville et une comédie en cinq actes. Les opéras sont *le Guitarero* (21 janvier), un opéra-comique en compagnie d'Halévy ; *les Diamants de la Couronne* (6 mars), dont la musique d'Auber servit grandement au succès ; *Carmagnola* (19 avril), avec Ambroise Thomas, qui reçut un accueil peu empressé ; *la Main de fer ou un mariage secret* (26 octobre), de concert avec Adolphe Adam, qui ne réussit pas mieux. Les deux pièces en prose sont *le Veau d'or* (Gymnase, 26 février), avec Henri Dupin, un court vaudeville qui fut applaudi, et *une Chaîne* (29 novembre), une comédie en cinq actes, à la Comédie-Française, dont le succès fut réel.

Ce dernier ouvrage était bien de la main de Scribe, avec ses qualités et ses défauts, avec une certaine hardiesse de conception dans l'intrigue que la dextérité faisait accepter. D'ailleurs, cette intrigue ne lui appartenait en propre que par ce qu'elle avait de dramatique, car, pour le fond de l'histoire, il l'avait pris à l'*Adolphe* de Benjamin Constant. Sur cette idée, à l'aide de ses propres moyens et aussi d'une expérience intime qui semble inspirer la pièce dans une certaine mesure, Scribe avait bâti un scénario qui n'était pas bien moral. On en jugera. Un homme jeune et ambitieux est aimé d'une femme charmante, qui est pour lui tendre et dévouée. Il se sert de l'influence de celle-ci, de ses relations mondaines, pour arriver à se faire connaître à Paris. Mais, au bout de deux ou trois ans, il commence à trouver cette chaîne trop lourde et songe à la rompre pour épouser une jeune cousine, riche et qui l'aime en secret. La maîtresse a beau être charmante et pleine de soins, le lien plein d'attraits et solide. L'amant ne le rompt pas moins avec une cruauté, un manque de délicatesse que la délaissée accepte au contraire avec une dignité qui la rend sympathique.

Il y avait là assurément, remarque Théophile Gautier, une analyse de cœur dans le genre du roman d'*Adolphe*, qui eût pu être d'une haute

portée philosophique. Mais M. Scribe, selon son habitude, n'a fait que l'effleurer... Quelques situations scabreuses, quelques notes trop risquées auraient porté malheur à tout autre que M. Scribe ; mais il sait toujours s'arrêter à temps avec ce merveilleux flair dramatique qui le distingue. Il faut toute son habileté pour ne pas choquer le public dans cette guerre aux sentiments nobles et poétiques qu'il poursuit depuis *le Mariage de raison*.[1]

Peut-être que, dans la circonstance, cette réussite lui suffisait. Le succès fut le même que celui du *Verre d'eau*, avec les mêmes réserves et pour les mêmes raisons. Gautier déterminait justement le genre de mérite des pièces de Scribe.

La curiosité, disait-il, est réellement le seul mobile dramatique. On veut savoir la fin, et voilà tout. L'auteur qui, au bout de chaque scène, a l'art de placer une phrase qui fasse désirer la scène suivante, comme on a envie de savoir le mot de la charade placée au bas d'un petit journal, est le plus habile homme du monde. Qu'il fasse à chaque pas des accrocs à la vraisemblance, qu'il écrive en patois, que ses personnages ressemblent à tout, le public n'y fait pas la moindre attention ; tenez-le en suspens, voilà tout ce qu'il demande.

Et Théophile Gautier s'excusait de paraître s'acharner ainsi sur les réussites les plus marquées.

Qu'on nous pardonne ces observations, déclarait-il ; mais, tout en reconnaissant le succès de M. Scribe, nous voulons faire nos réserves en faveur de la littérature et de la poésie. Nous proclamerons volontiers que l'art dramatique n'était plus qu'un exercice d'adresse, l'auteur d'*Une Chaîne* est l'homme le plus adroit de ce temps-ci ; mais, pour notre compte, nous avouons qu'une œuvre sans poésie et sans style nous intéressera toujours fort peu.

Évidemment, ce n'était pas là l'ambition de Scribe. Il ne songeait nullement à faire école de littérature au théâtre : il s'adaptait à l'intelligence, aux goûts du public, et c'était, jusqu'à un certain point, fort légitime. Mais il ne l'était pas moins de lui redire tout ce qui manquait à cette ambition, sa philosophie sans envolée exprimée en un langage terne et incorrect. Le succès, à ses yeux, était preuve de mérite, et cette constatation lui suffit, quand il résume les résultats de 1841.

J'ai donc, cette année, augmenté mon revenu de 3300 francs, car il était, l'année dernière, de 38700 et le voilà de 42035 : total de la recette, 156000 ; total de la dépense, 75000 francs ; restent donc près de 80000 francs mis de côté. J'ai en outre fait encore dans mon moulin et dans mon clos de Séricourt d'énormes dépenses, qui ne sont pas

encore entièrement payées. De plus, j'ai fait remeubler une partie de mon appartement de Paris. J'avais eu, l'année dernière, un grand succès aux Français, *le Verre d'eau*, et je m'imaginais que l'année suivante devait être mauvaise. Je viens cependant de donner un ouvrage en cinq actes, *Une Chaîne*, qui semble démentir ma prédiction. Au dire de beaucoup de gens, le succès a été égal ; mais la pièce est si faiblement jouée par une partie de mes acteurs que je doute fort que ce succès soit durable. En tout cas, l'honneur est intact. Deux années de suite un grand succès en cinq actes aux Français, c'est beau, c'est honorable, et les grands génies dont notre siècle abonde n'en font pas tant que l'auteur de vaudevilles. Et cependant, je persiste à le penser et à le dire, ces deux ouvrages, qui ont été si bien accueillis par vous, monsieur le public, sont loin de valoir celui que vous avez si froidement reçu, *la Calomnie*, qui, avec mon *Mariage d'argent*, que vous avez également sifflé, monsieur le public, restera ce que j'ai fait de moins mal.

Sous le côté pécuniaire, l'année est moins belle. Cela devait être, et chaque année maintenant mon revenu théâtral diminuera. Je suis brouillé avec le Gymnase, ou plutôt avec son directeur, fripon que j'ai enrichi, malfaiteur à qui je devais donner les galères et à qui j'ai donné deux millions et un hôtel.

Dieux ! qui le connaissez,
Est-ce donc sa vertu que vous récompensez ?

Ma rupture avec lui me ferme ce théâtre, la seule scène secondaire où il me fût permis de travailler. Et le grand Opéra où j'ai gagné tant d'argent trouve, avec raison peut-être, que mes ouvrages sont trop chers. Je veux les faire payer d'après ce qu'ils rapportent, c'est-à-dire beaucoup. Le directeur actuel ne veut les payer que d'après ce qu'ils valent, c'est-à-dire fort peu. Nous ne pouvons pas nous entendre et nous resterons chacun *chez nous*. Heureusement que *mon chez moi* est maintenant assez doux et assez confortable pour ne me laisser rien à regretter. Quant à la reconnaissance des directeurs et des administrations théâtrales, je n'y ai jamais compté et ne serai jamais indigné ni surpris de leur ingratitude : ils sont dans leur droit. Je tâcherai seulement, puisque nous parlons d'opéra, de faire comme cette danseuse qu'aucun amant n'avait jamais quittée... elle commençait toujours.

Mon neveu Francis est sorti de l'École centrale. Son éducation est achevée. Je l'ai mis en état de gagner sa vie, et il devrait maintenant marcher tout seul. Je le soutiendrai cependant encore pendant deux ans. Pendant deux ans encore, je lui ferai une pension de 1800 francs. Après cela, à lui sa fortune et son avenir !... C'est de rester un bon, honnête et loyal jeune homme, et je n'aurai rien qu'à me louer, j'en suis sûr, de lui avoir servi de père.

Quant à ma nièce Mathilde, sa sœur, je ne la connais pas. Elle a toujours été en pension loin de moi. Elle en sort cette année, et il faut

maintenant la marier. Les quarante mille francs que je lui donne sont prêts. Fasse le ciel que je trouve pour elle un bon mari et pour moi un bon neveu !

Quant à moi, quant à ma situation, je n'en parle pas. Elle est toujours la même, et, en faisant mon épitaphe, j'ai eu grandement raison de dire :

> Vivant, j'eus des amis, quelque gloire, un peu d'or !
> Ci-gît qui fut heureux !... et qui l'est plus encor !... »

Cette philosophie est-elle bien sincère ? Il est permis de croire qu'elle contient quelque affectation. Mais Scribe paraît s'en contenter et réduire ses examens de conscience dramatique à un bilan qui relève le doit et avoir. Quand l'actif l'emporte sur le passif, — et c'est toujours, pour ainsi dire, — l'année fut bonne et d'autant meilleure que l'écart fut plus grand. Excellente méthode pour un commerçant, mais insuffisante pour un littérateur. Ainsi stimulé, Scribe pousse sa production avec la même ardeur en 1842. Six pièces nouvelles de lui virent alors les feux de la rampe sur des théâtres différents : quatre opéras-comiques, *le Diable à l'école* (17 janvier), musique d'Ernest Boulanger ; *le Duc d'Olonne* (4 février), musique d'Auber ; *le Code noir* (9 juin), avec Clapisson ; *le Kiosque* (2 novembre), avec le musicien Mazas, quatre œuvres qui, pour des raisons variées, plurent au public diversement ; enfin, deux comédies en prose à la Comédie-Française : *Oscar ou le mari qui trompe sa femme* (21 avril) et *le Fils de Cromwell ou une restauration* (29 novembre), qui obtinrent une fortune tout à fait différente, excellente pour la première et franchement mauvaise pour la seconde.

C'est que Scribe ne s'était pas, pour l'une comme pour l'autre, maintenu dans le registre de sa voix : il avait voulu la hausser au ton de l'histoire, avec ses moyens sans doute, mais un peu inconsidérément. *Oscar ou le mari qui trompe sa femme* est en effet une application nouvelle, ingénieuse et adroite, de la poétique de Scribe. Elle plut autant que ses devancières et, en recueillant les mêmes applaudissements, souleva les mêmes critiques ; mais sur le public son action fut incontestable. En ceci, comme précédemment, Théophile Gautier fut le truchement net et énergique des réserves que faisait la critique dramatique. Il analysa l'aventure d'Oscar, ce mari qui croit tromper sa femme et qui finalement ne la trompe point, puis il conclut.

Le Théâtre-Français est-il donc devenu l'asile des vaudevilles trop longs et qui n'étaient pas assez poétiques pour qu'on y fît des couplets ?

Les sociétaires répondront à cela qu'ils font de l'argent avec M. Scribe. Mais ce n'est pas pour faire de l'argent avec des pièces où l'art n'est pour rien qu'on leur accorde une grosse subvention : ils ne devraient ouvrir leur scène qu'à des ouvrages conçus d'une façon littéraire ou poétique, auxquels manquerait le succès vulgaire. Que le Théâtre-Français s'en souvienne, il est à la fois un musée et un gymnase, où l'art ancien et l'art moderne doivent être dignement représentés.

C'est la vieille querelle. Scribe n'en avait cure, estimant que la réussite lui donnait raison. Mais il semble qu'il se lasse du reproche. Il eut, dans sa pièce suivante, *le Fils de Cromwell*, en cinq actes, une ambition de plus : celle de revenir à la pièce historique, de donner, sous couleur du passé, des conseils au présent. Il se méprit tout à fait, et *le Fils de Cromwell* tomba. L'idée venait de *Cleveland*, un long roman de l'abbé Prévost qui eut jadis la vogue. Scribe lui avait pris son personnage, en lui prêtant d'autres aventures, aussi embrouillées, mais plus dramatisées. Cette fois-ci l'action de la pièce fit trop long feu. Les démentis à l'histoire dont elle fourmillait, s'ajoutant à l'indigence du style, au manque de pittoresque et à certaines prétentions maladroites, dont le public ne fut pas dupe, amenèrent un échec qui fit disparaître bientôt *le Fils de Cromwell* de l'affiche du théâtre.

Cette chute fut sensible à Scribe, et elle amena pour lui quelques réflexions assez pessimistes, quand, à la fin de l'année, il en résume et examine les résultats.

J'ai fait cette année 140000 francs. C'est beaucoup moins que les deux années précédentes, et cependant c'est encore énorme dans l'état où sont encore actuellement les théâtres de Paris et des départements. Aussi je crois que dorénavant ma fortune théâtrale ne fera que diminuer. Je dois m'y attendre et je suis tout résigné. J'ai d'ailleurs des indemnités.

L'année 1842 marquera dans ma vie comme l'année la plus importante et la plus intéressante, et je n'aurai, je l'espère, qu'à en bénir le souvenir. J'ai réalisé, bien tard, il est vrai, et à cinquante ans sonnés, mais enfin j'ai réalisé le rêve que depuis si longtemps j'avais formé. Je me suis marié !

Marié pour être heureux, pour avoir une bonne femme et des enfants à qui je laisserais la fortune inscrite sur ce registre et fruit de vingt-six ans de travaux. Les deux tiers de mes vœux sont comblés : je suis heureux, j'ai épousé une bonne et excellente femme, qui, par-dessus le marché, est charmante et trop belle mille fois pour un vieux tel que moi. Mais cet inconvénient est compensé par tant de raison, d'affec-

tion, de grâce et de douceur que je ne me sens plus la force de lui reprocher sa fraîcheur et sa beauté.

Ce bonheur dont je jouis avec elle depuis huit mois n'a cependant pas été obtenu sans des combats, des chagrins et même des remords, car il m'a fallu le courage d'affliger cruellement une ancienne amie qui m'était tendrement dévouée. Puisse l'aveu que j'en fais ici à moi-même me servir d'expiation et me justifier à mes propres yeux du reproche d'ingratitude !

Dans une pareille année et sous l'impression de pareils sentiments, il est bien difficile de penser à sa fortune. Aussi la mienne a été fort négligée en 1842. Les recettes se sont montées à 140000 francs, mais les dépenses se sont élevées à l'énorme total de 139000 francs. Les constructions de mon moulin et de ma maison de Séricourt en ont été cause. Cependant, au milieu de ces extravagances, il s'est trouvé place pour une ou deux bonnes actions. J'ai marié et doté de quarante et quelques mille francs ma nièce Mathilde, fille de mon pauvre frère François. Je lui avais promis, avant sa mort, d'élever et d'établir ses enfants, et je tiendrai, Dieu aidant, toutes mes promesses. Voici déjà sa fille mariée à un excellent jeune homme, Justin Ouvrié, peintre de talent que je pousserai de tout mon pouvoir.

Quant à mon neveu Francis, malgré quelques folies causées par son inexpérience, malgré quelques dettes de jeune homme que j'ai payées et qu'il ne renouvellera plus, ce sera un excellent sujet, un bon cœur, et je n'en aurai, j'espère, que contentement.

Le reste de ma dépense a été occasionné par des mémoires d'ouvriers à Paris et à Montalais. Ceux même de Séricourt ne sont pas entièrement payés. C'est trop pour un homme sage de trois propriétés dont deux sont de luxe. J'ai peu dépensé pour mon ménage et pour ma femme, car à toutes ses bonnes qualités il faut joindre l'ordre et l'économie.

La seule dépense que je prévoie de sa part sera en bonnes œuvres ou pour sa famille, qui est loin d'être heureuse. Mais elle a sa famille comme j'ai la mienne. Il doit y avoir égalité et communauté dans un bon ménage, et l'argent employé de cette manière est trop bien placé pour qu'on puisse le regretter.

Quant au théâtre, il m'a procuré peu de succès cette année. J'ai donné au Théâtre-Français *le Fils de Cromwell*, qui m'a causé beaucoup de peine, m'a rapporté peu de gloire et aucun profit. La pièce n'est pas plus mal cependant que beaucoup d'autres qu'on applaudit tous les jours. Mais on est plus sévère pour moi, et puis il y a tant de gens qui éprouvent du bonheur quand j'ai un échec !... J'aurai fait bien des heureux depuis quelque temps. Ce sera du moins une consolation ! »

(*La fin prochainement.*) PAUL BONNEFON.

# MÉLANGES

## A PROPOS DU "MARIAGE DE FIGARO"

## UNE LETTRE DE CHAMFORT A BEAUMARCHAIS

Les difficultés contre lesquelles Beaumarchais eut à lutter pour parvenir à faire jouer le *Mariage de Figaro* sur la scène de la *Comédie-Française* et les intrigues auxquelles il se livra pour obtenir enfin l'autorisation nécessaire, sont bien connues[1]. En définitive, l'auteur du *Barbier de Séville* fut « assez fort pour vaincre la proscription de la Cour et introduire son œuvre au théâtre, malgré Louis XVI[2]. »

Terminée en 1778, reçue par les comédiens dès 1781, la pièce fut interdite par la volonté du roi, qui se l'était fait lire et l'avait trouvée dangereuse[3]. Autorisée, au cours des longues négociations qui eurent lieu autour d'elle, par cinq des six censeurs[4] qui s'en occupèrent, l'œuvre allait être représentée aux *Menus*, le 13 juin 1783, quand, au dernier moment, l'interdiction fut renouvelée, non sans soulever des protestations contre l'arbitraire que venait de témoigner le pouvoir royal.

Mais de nombreuses lectures faites par l'auteur dans les salons[5] assurèrent à l'œuvre nouvelle une grande popularité. Des courtisans cabalèrent en faveur de la représentation du *Mariage*, si bien que, trois mois après le scandale des *Menus*, la comédie était jouée pour la première fois sur la scène du château de M. de Vaudreuil[6], à Gennevil-

1. Voir Louis de Loménie, *Beaumarchais et son temps*, 4e éd., 1840, t. II, in-16, p. 294 et ss. ; Eug. Lintilhac, *Beaumarchais et son œuvre*, 1887, in-8, p. 85; P. Bonnefon, *Beaumarchais*, 1887, gr. in-8, p. 42 et ss.

2. Loménie, *op. cit.*, t. I, p. 14.

3. Loménie, *op. cit.*, t. II, p. 295 et ss.; A. Paër, *Le Centenaire du « Mariage de Figaro »*, Bruxelles, 1884, p. 5 ; Bonnefon, *op. cit.*, p. 43.

4. Charles Coqueley de Chaussepierre ; Jean-Baptiste Guidi ; Guillaume-François des Hayes des Fontaines de La Vallée ; Antoine Bret et Gabriel Gaillard. Seul Jean-Baptiste-Antoine Suard conclut à l'interdiction. Une tradition veut que Guidi ait été aussi opposé à la représentation, et elle lui prête à ce sujet un mot plaisant (Voir *Nouvelle Biographie générale Didot*, t. XXII, col. 549). Mais le fait est démenti par les lettres de Beaumarchais.

5. Voir sur les lectures chez la princesse de Lamballe et chez le comte et la comtesse du Nord les mémoires de Mme d'Oberkirch, le récit de Grimm et les ouvrages de L. de Loménie, t. II, p. 300 et ss., et de M. Bonnefon, p. 43 et 44.

6. Voir les *Mémoires* de Mmes Campan et Lebrun, et l'ouvrage de L. de Loménie, t. II, p. 308. Louis-Philippe Rigaud, comte de Vaudreuil, est le type même du courtisan de la fin du XVIIIe siècle. C'était un esprit fin et qui aimait passionnément les

liers, le 27 septembre 1783; l'auteur, aux derniers moments, avait tenu à se faire prier et n'avait cédé qu'aux instances du duc de Fronsac. C'était une bonne tactique, et, dès lors, il avait partie gagnée.

Mais, si c'était déjà là un succès, en réalité, cette représentation privée et unique n'était qu'un demi-triomphe, un « acheminement ». Beaumarchais profita de l'occasion pour obtenir l'autorisation désirée [1]. Les nouvelles censures réclamées par lui lui furent favorables. Il l'emporta : la permission de jouer l'ouvrage fut donnée en mars 1784, et la première eut lieu le 27 avril de la même année [2].

Ce fut un succès [3], où le goût du scandale se mêlait au plaisir d'entendre un chef-d'œuvre [4].

Grâce à une réclame habile, Beaumarchais sut, de plus, attirer les spectateurs. C'est ainsi qu'il déclara que la recette de la cinquantième représentation serait consacrée à une œuvre sociale intéressante, celle des « mères nourrices [5]. » Une autre fois, le secours qu'il donna à un jeune écrivain pauvre, Faydel, qui lui avait écrit une jolie lettre où il lui exposait sa misère et lui demandait une place, pour s'amuser encore une soirée, avant d'aller se noyer, lui servait encore de prétexte pour fixer l'attention sur lui et sur son œuvre [6].

Mais ses ennemis s'acharnaient aussi. Suard ne cessait pas le combat qu'il avait entrepris contre lui dans le *Journal de Paris* : les autres adversaires multipliaient les épigrammes malsonnantes. L'affaire s'envenima autour de la question de la « petite Figaro [7]. » Une réponse un

arts : il était très favorable aux hommes de lettres. On sait combien son amitié pour Chamfort, — qui devint, suivant les mots mêmes du moraliste, « une véritable tendresse », — fut délicate. L'auteur de *la Jeune Indienne* connaissait bien son caractère droit et juste, mais enclin aux illusions. « Il n'avait pas de taie sur l'œil, dit-il, mais il y avait de la poussière sur sa lunette » (*Œuvres de Chamfort*, éd. Auguis, t. III, p. 41). Il joua un grand rôle dans les négociations relatives au *Mariage*. Pour en obtenir la représentation dans son château, il a écrit une phrase célèbre : « Hors du *Mariage de Figaro*, pas de salut ! », qui semble maintenant très ironique. Voir à son sujet les *Mémoires* de Mme Campan (t. I, p. 45), les *Souvenirs* de Mme Vigée-Lebrun (t. I, p. 222), Loménie (*op. cit.*, t. II, p. 318), et M. Pellisson (*Chamfort*, 1894, in-8, p. 113).

1. Voir sa lettre du 27 novembre 1783 au lieutenant de police. — Loménie, *op. cit.*, t. II, p. 320. — *Œuvres de Beaumarchais*, éd. Moland, gr. in-8, p. 676.

2. Voir sur cette première les récits de Bachaumont, Fleury, Grimm et Chamfort. Cf. A. Paër, *op. cit.*, p. XXVI-XXXII, et Loménie, *op. cit.*, t. II, p. 324.

3. Il y eut soixante-huit représentations presque consécutives, ce qui était, à l'époque, un chiffre extraordinaire. Cf. Bonnefon, *op. cit.*, p. 44.

4. La pièce, jouée par les meilleures actrices et les plus célèbres comédiens, Mlles Sainval, Contat, Olivier et Molé, Dazincourt, Dugazon et Desessarts, était remarquablement interprétée. Préville, ami particulier de l'auteur, mais trop fatigué, renonça à jouer le rôle de Figaro, mais tint à figurer dans la distribution. Il créa Bridoison. Voir Loménie, *op. cit.*, t. II, p. 358.

5. Voir L. de Loménie, *op. cit.*, t. II, p. 310 ; Lintilhac, *op. cit.*, p. 408. Cf. à ce sujet la lettre de Baumarchais aux auteurs du *Journal de Paris*, dans les *Œuvres*, éd. Gudin, t. VI, p. 389 ; éd. Moland, p. 679 ; éd. Fournier, p. 661. Voir au sujet de la correspondance de l'auteur du *Barbier*, H. Cordier, *Bibliographie des œuvres de Beaumarchais*, 1883, in-8, p. 52 et 123, et l'article de L. Thomas dans *le Censeur politique et littéraire*, année 1907, t. I, p. 95.

6. L. de Loménie, *op. cit.*, t. II, p. 363 et 583.

7. L. de Loménie, *op. cit.*, t. II, p. 364; P. Bonnefon, *op. cit.*, p. 51.

peu vive de Beaumarchais entraîna pour lui les conséquences les plus fâcheuses; elle fut estimée injurieuse pour Louis XVI et Marie-Antoinette, et détermina l'emprisonnement du hardi comique à Saint-Lazare.

Par contre, au milieu de toutes ces péripéties, ses amis se montrèrent fidèles et dévoués. Au premier rang se place Chamfort. Ce misanthrope amer, dont on a dit qu'il était le « La Rochefoucauld plébéien [1] », ce sombre moraliste avait le cœur plus chaud qu'on ne le croirait en lisant son œuvre. Il était « bon camarade [2]. » Il était en relations cordiales avec Beaumarchais, qu'il devait connaître alors depuis une dizaine d'années, « car il était enrôlé sous sa bannière, quand celui-ci avait fondé, en fait, la *Société des auteurs dramatiques* [3] », en établissant nettement les droits des dramaturges contre les prétentions excessives des comédiens.

Beaumarchais, de son côté, avait rendu des services à Chamfort : c'est lui qui toucha pour l'auteur de *la Jeune Indienne* les 3 489 livres, qu'avait rapportées les représentations de la tragédie de *Mustapha et Zéangir* à la *Comédie-Française* [4].

Il est donc bien naturel que l'auteur du *Mariage* ait recouru à cet ami sûr, lors des ennuis qui empêchèrent si longtemps la représentation de sa comédie. Chamfort fit partie, avec Ruhlière, de « l'espèce de tribunal, composé d'académiciens français, de censeurs, de gens de lettres, d'hommes du monde et de personnes de la cour aussi justes qu'éclairés [5] », qui se réunit chez M. de Breteuil et discuta, en présence de ce ministre, « les principes, le fond, la forme et la diction [6] de la pièce, scène par scène, phrase par phrase, mot par mot ».

On connaît le rôle brillant de Beaumarchais dans cette séance. Il réfuta victorieusement toutes les objections et sut convaincre les assistants de la pureté de ses intentions et de la moralité de sa pièce [7]. « Il finit, écrit Grimm, par défendre les moindres détails avec une adresse, une force de logique, une séduction de plaisanterie et de raisonnement qui fermèrent la bouche à tous... On prétend, ajoute-t-il, que tout ce qu'a dit M. de Beaumarchais, pour l'apologie de son ouvrage, l'emportait infiniment par l'esprit, l'originalité, le comique sur tout ce que sa nouvelle comédie contient de plus ingénieux. »

1. E. Faguet, *Les grands maîtres du XVII^e siècle*, 1892, gr. in-8, p. 69.

2. C'est ce que prouve, entre autres, sa conduite avec Ruhlière. Voir M. Pellisson, *op. cit.*, p. 46.

3. Il faut voir à ce sujet deux lettres de Chamfort à Beaumarchais, signalées, dans le *Catalogue de la collection d'autographes de L. de Loménie*; vente du 14 décembre 1883 (in-8, p. 4). Citons le passage caractéristique de la seconde : « Je souhaite, Monsieur, que les états généraux de l'art dramatique qui doivent se tenir demain chez vous n'aient pas la destinée des autres états généraux : celle de voir nos maux et de n'en soulager aucun. » Cf. Pellisson, *op. cit.*, p. 78.

4. Pellisson, *op. cit.*, p. 75.

5. Lettre de Beaumarchais au roi dans ses *Œuvres*; éd. Gudin, t. VI, p. 384; éd. Moland, p. 677 ; éd. Fournier, p. 660.

6. « La diction, écrit Chamfort (*Œuvres*, éd. Auguis, t. IV, p. 185), est la manière dont on exprime par les paroles les sentiments et les idées. »

7. Voir *Correspondance littéraire* de Grimm, avril 1784, éd. Tourneux, t. XIII, p. 518. Cf. Paër, *op. cit.*, p. 24 et 150; E. Lintilhac, *op. cit.*, p. 85.

Chamfort n'agit pas, semble-t-il, en faveur de son ami lors de la représentation organisée chez M. de Vaudreuil. Il venait alors, en effet, d'éprouver une perte cruelle. Retiré à Vaudouleurs [1], il avait, moins d'un mois avant la fête de Gennevilliers, perdu, le 29 août 1783, son amie Mme Marthe-Anne Buffon [2], et il est probable que, malgré l'amitié très réelle qu'il avait déjà pour le comte, il ne s'occupa pas de la « première » du *Mariage* [3]. L'année suivante, il revint à Paris et devint, par la protection du même gentilhomme, secrétaire de Mme Élisabeth [4].

Ce fut à l'automne de cette année-là, 1784, qu'il écrivit à Beaumarchais pour le rassurer au sujet de l'avenir de sa pièce. L'auteur du *Mariage* devait s'inquiéter devant l'acharnement de ses ennemis, qui ne désarmaient pas, et de mauvais bruits sur les dispositions de la Cour lui étaient parvenus. Une lettre de Chamfort, datée du jeudi 2 septembre (1784) [5], fut écrite pour le rassurer. Elle montre que, si l'auteur de *Mustapha* n'était pas un admirateur à tout prix de l'œuvre nouvelle [6], il était en bonne amitié avec le père de *Figaro*, s'efforçait de lui rendre service, et que leurs relations s'étaient développées et étaient devenues plus intimes qu'au temps où il lui écrivait au sujet de la Société des auteurs [6]. Il est probable aussi que son esprit d'indépendance [7] et d'impartialité l'a poussé à protester contre les mesures vexatoires et la lâche campagne dont Beaumarchais était victime.

Voici le texte de cette missive [8] :

1. Château situé en la commune de Magny-Champigny, en Seine-et-Oise.

2. Pellisson, *op. cit.*, p. 103-104.

3. Aussitôt après cette perte douloureuse, ses amis, MM. de Choiseul-Gouffier, de Narbonne et de Vaudreuil, l'avait emmené, pour la distraire, en Hollande.

4. Le brevet est daté du 12 septembre 1784.

5. La lettre ne porte pas la date de l'année. Mais les calendriers perpétuels prouvent qu'en 1784 le 2 septembre était un jeudi. Voir A. Giry, *Manuel de diplomatique*, 1894, in-8, p. 207 et 245.

6. Voilà ce que Chamfort écrivait à son ami Roman, après la première de la comédie (*Œuvres*, éd. Auguis, t. V, p. 227) : « On joue à présent, avec un grand succès et malgré de grandes huées sur la scène et de grandes réclamations et indignations à Paris et à Versailles, le *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais. C'est un ouvrage plein d'esprit, même de comique et de talent, mais qui n'en est pas moins monstrueux par le mélange des choses du plus mauvais ton et les trivialités. Les loges sont retenues jusqu'à la dixième, d'autres disent jusqu'à la vingtième représentation. Le spectacle, sans petite pièce, ne dure plus que trois heures un quart, depuis les retranchements qu'on y a faits. » Dans le *Dictionnaire dramatique*, œuvre de l'abbé de La Roche et de Chamfort, celui-ci se montre sévère pour le *tragique bourgeois* de Beaumarchais (t. III, p. 312) ; il juge sans indulgence *les Deux Amis* et *Eugénie* (t. I, p. 315 et 457), mais se montre favorable au *Barbier* (t. III, p. 455).

7. Chamfort avouait lui-même ses sentiments républicains :

> « Je fus toujours un peu républicain :
> C'est un travers sous une monarchie.
> Vous conclurez, certes, que mon destin
> Sous Louis Quinze a mal placé ma vie.
> Assez longtemps j'en ai gémi tout bas. »

(*Œuvres*, éd. Auguis, t. V, p. 144). Pour montrer l'énergie de ses revendications contre les censeurs, il suffit de citer à nouveau son mot fameux : « Que voulez-vous qu'on imprime dans un pays où l'*Almanach de Liége* est défendu de temps en temps ? » (*Œuvres*, éd. Auguis, t. II, p. 108.)

8. Cette lettre, qui fait partie de la collection de Saint-Albin, vient d'entrer à la Bibliothèque nationale ; elle figure, à son ordre alphabétique, dans le volume qui contient les autographes du XVIIIe siècle, au fol. 31 du ms. des nouv. acq. fr. 22 899.

« On a fort exagéré, mon cher ami, ce qui s'est dit ou fait à « Versailles au sujet du *Mariage de Figaro*. Des quatre ennemis [1] « qu'on vous a cités, vous pouvez hardiment en rabattre deux [2]. Nous « causerons de tout cela samedi prochain. M. de Vaudreuil ne va point « à Fontainebleau, et notre dîné, qui ne peut avoir lieu cette semaine [3], « sera pour mercredi ou jeudi prochain; je prévois que le dénoûment « de tout ceci sera heureux, et que *Figaro* aura un second établissement « sur le répertoire des Comédiens de Paris. Je vous embrasse, mon « cher ami, de tout mon cœur. *Vale et ama.*

« CHAMFORT.

« Paris, Jeudi 12 Septembre [4]. »

Mais les craintes de Beaumarchais n'étaient pas vaines, et, malgré les bonnes nouvelles données par son ami, l'affaire devait tourner mal pour le brillant comique et son œuvre [5].

P.-M. BONDOIS.

1. Probablement le roi, ses deux frères et la reine.

2. Chamfort, qui allait devenir secrétaire de Mme Élisabeth, et qui devait être tenu au courant de tout par Vaudreuil, était certainement bien renseigné. Il doit désigner dans cette dernière phrase la reine et le comte d'Artois, le futur Charles X. On sait en effet que Marie-Antoinette n'était pas hostile à Beaumarchais, dont elle jouait e *Barbier* à Trianon.

3. M. de Vaudreuil donnait toutes les semaines un dîner, qui était uniquement composé de littérateurs et d'artistes. La soirée se passait dans un salon où l'on trouvait des instruments, des crayons, des couleurs, des pinceaux, et chacun composait. peignait, écrivait suivant son goût et ses talents. Voir Chamfort, *Œuvres*, éd. Auguis. t. V, p. 187; M. Pellisson, *op. cit.*, p. 113.

4. Au fol. 32 v°, se trouve, avec un cachet de cire rouge, l'adresse ainsi conçue :

A Monsieur, Monsieur de Beaumarchais.
Ancien hôtel de Hollande.
Vieille rue du Temple.
Au Marais.

5. Voir plus haut, p. 3.

# LA LANGUE DE VOLTAIRE
## DANS SA CORRESPONDANCE

## AVANT-PROPOS

Il y a, sur la langue de Voltaire en général, une thèse de M. Vernier, fort intéressante, et qui n'est pas à refaire. Mais il y a intérêt à faire sur son vocabulaire et sur sa grammaire, uniquement dans ses lettres, une étude à part, puisque, au point de vue philologique, cette correspondance occupe, dans l'œuvre totale de Voltaire, une place à part.

Pour étudier le vocabulaire, je n'ai pas composé un simple lexique par ordre alphabétique ; cela ne permettrait pas d'étudier distinctement les différentes catégories de mots intéressants. J'ai adopté à peu près complètement les divisions établies par M. Brunot au tome III de son *Histoire de la Langue française*. J'ai ajouté à sa liste les rubriques 4 et 8, qui m'ont semblé utiles. Voici donc le tableau de mon classement :

1. Les mots vieux ;
2. Les mots déshonnêtes et réalistes ;
3. Les mots bas ;
4. Les mots de la conversation familière introduits par Voltaire dans son style épistolaire ;
5. Les mots empruntés aux dialectes français ou aux langues étrangères ;
6. Les mots de métier ;
7. Les néologismes : *a*. les mots forgés par plaisanterie ; *b*. les mots créés sérieusement; *c*. les nouveautés de sens.
8. Les mots déjà employés par d'autres auteurs avant Voltaire, mais d'un usage fort rare.

Je m'empresse d'avouer, avant que le lecteur ne s'en aperçoive par lui-même, que, pour certains vocables rangés dans la section 4, ou dans la section 7, le classement pourrait quelquefois être interverti. En effet, j'ai cru souvent deviner qu'un mot venait de la langue courante et n'avait pas été créé par Voltaire, quand il me semblait de saveur tout à fait française. C'est là un genre d'hypothèse qui ne relève pas de la connaissance scientifique de la langue, mais plutôt de l'art littéraire. Je ne suis pas philologue de profession ; je suis un simple amateur, estimant qu'on ne peut pas bien comprendre les idées d'un auteur si on n'a pas d'abord étudié sa langue.

J'ai fait ce dépouillement de mon mieux, mais je ne puis garantir qu'il soit complet : en effet, je lisais la correspondance de Voltaire avant tout pour étudier en conférence un certain nombre de questions de littérature, d'art, ou de philosophie développées par l'auteur dans ses lettres. L'intérêt de ces idées a dû me donner beaucoup de distractions sur les cas philologiques.

Je suis resté, pour l'étude des formes et de la syntaxe, fidèle à l'ancienne terminologie, telle qu'on la trouve dans l'excellente grammaire de Brachet et Dussouchet, pour la plus grande commodité des travailleurs qui ne sont pas de purs philologues.

Sauf indication contraire, les références sont faites à l'édition Moland, d'après la tomaison spéciale à la correspondance. Outre ces dix-huit volumes, j'ai dépouillé les publications partielles comprenant un lot assez important de lettres inédites, n'y ayant pas grand intérêt à citer un texte isolé, publié dans un recueil si rare que toute vérification de mon travail serait fort difficile.

Pour faire une étude complète de ce sujet, il faudrait avoir l'édition de la Correspondance inédite que nous promet M. Caussy. Voici, en attendant, le tableau des abréviations employées dans mon travail :

*Bengesco*, pour : Bengesco, *Voltaire, Bibliographie de ses œuvres*, t. III, p. 287 et suiv.

*Caussy, Correspondant*, pour : Caussy, *le Correspondant*, nos des 10 février 1909 et 25 août 1911.

*Caussy, Revue Bleue*, pour : Caussy, *Revue Bleue*, nos des 10 et 17 décembre 1910, 1er avril 1911.

*Caussy, Revue*, pour : Caussy, *Revue d'histore littéraire de la France*, années 1909 et 1910.

*Charrot, Revue*, pour : Charrot, *Quelques notes sur la correspondance de Voltaire*, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, années 1912 et 1913.

*Dufour, Revue*, pour : E. Dufour, *Revue d'histoire littéraire de la France*, année 1912.

*Foulet*, pour : L. Foulet, *Correspondance de Voltaire*.

*Tamizey*, pour : *Les lettres inédites de Voltaire à Louis Racine*, publiées par Tamizey de Larroque.

### Dictionnaires, etc.

*Académie*, 1718, pour : *Dictionnaire de l'Académie*, 1718.

*Académie*, 1762, pour : *Dictionnaire de l'Académie*, 1762.

*Goblot*, pour : Goblot, *le Vocabulaire philosophique*.

*Godefroy*, pour : F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, etc.

*Hatzfeld*, pour : Hatzfeld et Darmesteter, *Dictionnaire général de la langue française*, etc.

*Leroux*, pour : Leroux, *Dictionnaire comique* (1786).

*Ragueau*, pour : Ragueau et de Laurière, *Glossaire de droit françois*, etc., Favre, 1882.

*Thurot*, pour : C. Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle*, etc.

*Trévoux*, pour : *Dictionnaire universel françois-latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, 1771.

## PREMIÈRE PARTIE : LE VOCABULAIRE

### 1. — Les mots vieux.

1. *apédeute.*

Je ne puis croire que les apédeutes aient la hardiesse de refuser leurs griffes au père du peuple. xvii, 523. (L'éditeur cite comme source Pantagruel, l. v, ch. 8, par erreur : c'est

au chapitre 16 : «Comment Pantagruel arriva en l'isle des Apedestes ». Ed. P. Jannet, v, 61.

2. *apprentif ministre*, pour : étudiant en théologie protestante.
Cette lettre que je soupçonne être d'un apprentif ministre. XVIII, 443.

3. *ardre*, brûler.
Les Pères du Concile, au lieu de vouloir les ardre. V, 465.
Ce livre,... que le roi lui-même a donné à M. Séguier pour le faire ardre. XV, 240.

4. *capelan*, petit prêtre.
Il faut apprendre à ce capelan. XIV, 77.

5. *cassade*, menterie, tromperie (Leroux).
L'aventure de Versailles me paraît une cassade. On veut en imposer au public. VI, 552.

6. *christicole*. La superstition christicole. XIII, 197.

7. *complainte*, plainte.
Dans mes complaintes de la Providence. II, 223.

8. *consolatoire*. J'ai reçu, mon cher frère, vos lettres consolatoires, ou consolatrices. X, 467.

9. *cunctateur*. Me voilà cunctateur. Attendons... X, 300.
Cunctateur Daun. VIII, 537.

10. *déportements*. Cette lettre ne contiendra pas une approbation entière de mes déportements concernant mon théâtre. XVIII, 441.

11. *directorat*, fonctions du directeur de l'Académie.
Votre directorat. IX, 379.

12. *disparate*, maladresse.
Cette disparate m'accable de douleur. XVII, 290.

13. *doint*. Dieu vous doint la paix, Sire. VIII, 117.

14. *s'entre-manger*. Que les rois s'échinent et s'entre-mangent. IV, 21.

15. *européan*. La foule des Européans et des Asiatiques. XVII, 94.
En attendant la diète européane. IX, 243. Cf. Thurot, II, 465-466.

16. *exoine*. Ces vieux chevaliers, qui ne pouvaient plus combattre en champ-clos..., étaient exoines, comme dit la chronique. XVI, 442.

17. *faffée*. Voici une seconde faffée des nouvelles de l'abbé Raynal. V, 22 ; cf. X, 558. (L'éditeur donne comme source Villon, Grand testament, octave CLIII. Cf. en effet, dans l'édition Pierre Jannet, p. 91 : faire ung soir pour soy la fastée, p. 91. Je ne sais pas ce que signifie ce vers... D'autres éditions portent *la saffée*, ce que je ne comprends pas davantage.... Villon, édit. Pierre Jannet, p. 242.

18. *fieux*. Prault fils est un franc fieux. IX, 431.
Franc fieux de Paris. IX, 126.

19. *idoine*, capable, en état (Leroux).

Ma nef rendait mon église très idoine à dire et entendre messe. IX, 313.

20. *maltalent*, colère, dépit, mécontentement (Leroux).

J'ai quelque maltalent contre M. de Malesherbes, qui protège les feuilles de ce monstre. IX, 210.

21. *niquée*, souvenir d'un épisode de l'Amadis de Gaule, et de la gloire de l'héroïne Niquée (Littré, au mot *gloire*).

Vous voilà donc, mon cher enfant,
Dans votre gloire de niquée, V, 125.

Vous voir dans votre gloire de niquée. XIII, 98.

22. *pote*, fatiguée.

Pardonnez à ma main droite, un peu pote. VIII, 60.

23. *ramentevoir*. Vous lui ramentevrez. I, 80.

Je vous ramentevrai qu'un jour... XVI, 119.

24. *rassoter*. Godefroy ne donne que le sens de *radoter*, qui ne s'applique pas ici :

Elle est toute rassotée de vos lits de justice. X, 506.

« Il ne se dit que dans le style familier et même bas » (Académie).

25. *reconjurer*. Je reconjure à genoux M. et Mme d'Argental... IX, 99.

26. *reglisser*. Que l'esprit de discorde se soit reglissé dans l'armée... VIII, 305.

27. *relimer*. Mahomet,... que j'ai retaillé, recoupé, relimé... IV, 113.

Je suis entouré de mes tragédies que je relime. III, 50. Cf. XIV, 320.

28. *replaider*. Plaider à Cirey, et de là replaider à Bruxelles, IV, 103.

29. *sassement*. Tant de mélanges.... et de sassements continuels, que la boîte a crevé. III, 90-91.

30. *sifflerie*, sifflets au théâtre.

C'est encore un nouvel encouragement à la sifflerie. XVI, 230.

31. *translateur*, traducteur au sens péjoratif : « terme vieilli et marotique », dit Littré.

L'humiliation du translateur Longepierre... Caussy, *Correspondant*, 1911, p. 651.

32. *villace*. Cette grande villace de Paris. VII, 12.

### 2. — Les mots déshonnêtes et réalistes.

1. *cochon*. Eh bien ! vous souffrez qu'on imprime la *Henriade*, et vous n'envoyez pas vos remarques ? Ah, cochon ! II, 101.

2. *cocu*. Je supplie votre aréopage de faire une brigue pour rétablir ce beau mot de *cocu*. Si cet admirable mot est banni de la langue française, il n'y a plus moyen de travailler. II, 106.

3. *coucherie*. Il y a beaucoup de coucherie. VIII, 540.

4. *débagouleur*, celui qui débagoule, qui parle sans ménagement..., dit des injures (Leroux).

Vieux débagouleur de Sarrasin. VII, 423.

5. *déprépucé*. Ces déprépucés d'Israël... vendent de vieilles culottes aux sauvages. XVI, 522.

6. *gadouard*, vidangeur.

Au sens technique : « Jouir des droits qu'on accorde aux gadouards, aux bourreaux. » XI, 544.

Au sens figuré : « Vous aurez combattu contre des gadouards. » XVIII, 73. — Je voudrais bien savoir qui sont les gadouards qui se sont efforcés de vider le privé d'un vaste palais dans lequel ils ne peuvent être reçus. XI, 348.

7. *putassier*. Ce putassier de Séguier. XVII, 539. Cf. Charrot, *Revue*, 1913, p. 690.

### 3. — Les mots bas.

Voltaire est persuadé, comme du reste tous ses contemporains, qu'il y a dans les mots autant de castes que dans la hiérarchie sociale. V. Hugo n'a exprimé que l'exacte vérité en disant, dans sa Réponse à un acte d'accusation :

La poésie était la monarchie ; un mot
Était un duc et pair, ou n'était qu'un grimaud...
Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes,
Les uns, nobles, hantant les Phèdres, les Jocastes...
Les autres, tas de gueux, drôles patibulaires...
N'exprimant que la vie abjecte et familière,
Vils, dégradés, flétris, bourgeois, bons pour Molière.
Racine regardait ces marauds de travers ;
Si Corneille en trouvait un blotti dans son vers,
Il le gardait, trop grand pour dire : Qu'il s'en aille ;
Et Voltaire criait : Corneille s'encanaille !

Pour son compte, Voltaire a la plus grande prudence sur ce point ; il craint trop facilement que sa Muse ne déroge. Tout en risquant à l'occasion des mots simples, même dans une tragédie, il a soin de se conformer à sa règle de la convenance du style, c'est-à-dire de n'admettre les vocables familiers que dans les tragédies de seconde dignité. C'est ainsi qu'il écrit à d'Argental, le 19 avril 1767, à propos des *Scythes* : « Le style n'est point négligé : ... sa naïveté, convenable au sujet, loin d'être un défaut, est un véritable ornement, car tout ce qui est convenable est bien. Les mots de *toison*, de *glèbe*, de *gazons*, de *mousse*, de *feuillage*, de *soie*, de *lacs*, de *fontaines*, de *pâtre*, etc., qui seraient ridicules dans une autre tragédie, sont ici heureusement employés. Mais cette convenance n'est sentie qu'à la longue ; elle plaît quand on y est accoutumé. » (XIII, 224.)

Du reste, cette hiérarchie des mots n'est pas constante et varie selon les époques : dans une lettre à M^me^ du Deffant, le 28 janvier 1770, parlant de la *guimbarde* de Lyon, il remarque que « c'était autrefois

un bien vilain mot que celui de guimbarde : mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français. » (XVI, 544.) M^me^ du Deffant, philologue avertie, discute cette observation dans sa réponse du 14 février : « Ce mot *guimbarde de Lyon*, pour avoir acquis une nouvelle signification, n'a pas perdu l'ancienne, je puis vous en assurer. » (XIV, 555). M^me^ du Deffant conteste bien que *guimbarde* ait passé par une savonnette à vilain, mais elle accepte la théorie de Voltaire qu'il y a des classes parmi les mots.

Personnellement, Voltaire a souvent anobli certains mots en les faisant passer d'une caste à l'autre, de la causerie courante au style familier.

### 4. — Les mots de la conversation familière introduits par Voltaire dans son style épistolaire.

Je range dans cette catégorie les mots qui, figurant dans le Littré, ne sont accompagnés d'aucun exemple antérieur à Voltaire. Ils semblent pourtant bien français. Quand notre auteur s'en sert le premier, on peut donc supposer qu'il les prend dans la langue courante.

1. *abrutisseur*. Ils ne sont pas persécuteurs, mais ils sont abrutisseurs. XIV, 438.
2. *anecdotier*. Il y a dans Paris des anecdotiers qui vous mettront au fait. II, 112.
3. *antidate*. Quel bien cette antidate aurait-elle pu faire à ma cause ? XI, 375.
4. *approchement*. En raison du carré de leurs approchements. III, 5.
5. *ardélion*. Votre préface est une belle réponse aux ardélions. XII, 34.
6. *avocassier*. La cabale avocassière XVIII, 45.
7. *bannière* ? Ne tardez pas un moment, car je fais le voyage comme bannière, et je ne reste que trois ou quatre jours auprès du Roi. III, 544.
8. *batelage*, fourberie, bouffonnerie (Leroux).
   Nous vous fournirons d'autres batelages pour votre année. V, 339.
9. *bavarderie*. Pardonnez à ma bavarderie. II, 397 ; cf. IV, 312 ; VI, 292 ; XI, 123 ; XIII, 89 ; XVII, 409.
   Vous avez des occupations qui imposent silence à la bavarderie. XVII, 566.
   Votre Majesté était curieuse de voir le commencement de ma bavarderie historique. IV, 560.
   Pardon de tant de bavarderie. Tamizey, p. 27.

*bavarderies*. Cicéron, dans ses bavarderies éloquentes... Foulet, p. 191.
Réjoui des bavarderie de Tobie. XI, 86.
Que Votre Majesté daigne agréer... les bavarderies de l'ermite. XVI, 39.

10. *bibus*, de rien, de peu de valeur, de peu de cas (Leroux).
Ils se seraient coupés la gorge pour quelques querelles de bibus. XI, 441. Cf. XII, 550.
Il fatigue le roi... pour des affaires de bibus. XII, 109.
11. *bouquer* : « A gens de basse condition, on leur fait enfler les joues, puis on leur applique deux soufflets..., qui, sur ces joues tendues font un bruit de tambour » (Leroux). L'Académie, en 1718, donne un sens figuré : « céder à la force, estre contraint à faire quelque action de soumission ».
J'ai déjà fait bouquer messieurs du Domaine. VIII, 331.
12. *bouteilles*. Il prend toutes les choses de ce monde pour les bouteilles de savon, et franchement elles ne sont que cela. X, 402.
13. *brandi* : « mot de paysans, qu'ils emploient pour donner à connaître que quelque chose est large, vaste, grande et ouverte » (Leroux). De grands carreaux de vitre à travers lesquels vous passerez toute brandie, malgré l'embonpoint que je vous ai toujours reproché. I, 457.
14. *brétailleur*, bretteur.
Recevoir douze cents livres d'un brétailleur. XVI, 127, 135.
15. *brette*, épée longue (Leroux).
Une grande brette par-dessus une robe longue. V, 483.
16. *bricole*, raccroc ; « indirectement », dit l'Académie.
Le portrait de M^me^ de Pompadour... m'est venu par bricole. IX, 479.
17. *cabrioleur*. Quelques mémoires, sur ces fous de cabrioleurs. XVIII, 404.
18. *chipoter*, s'arrêter à des riens.
Vivent les gens faciles en affaires ! La vie est trop courte pour chipoter. IX, 4.
19. *chiquette*, chiquet, petite partie d'un tout (Littré).
Je donne *Pierre* chiquette à chiquette. IX, 16.
20. *crapoussin*. Ces gros petits crapoussins-là crèvent, et nous, maigrelets, nous vivons. VII, 222.
21. *crevailles*, grands dîners.
Oublier sous mes rustiques toits vos crevailles. XII, 266.
22. *croque-chenille*. Il serait nécessaire, pour cent bonnes raisons, que le croque-chenille n'eût plus son entrée : cela est essentiel. — Il est probablement question là de son ennemi Guyot de Merville. II, 49.
23. *débrouillement*. Le débrouillement de tout ce chaos. XVI, 328.
24. *débusquement*. Tout le monde paraît content du débusquement de... Laverdy. XIV, 148.
25. *dégoter*, l'Académie ignore ce mot. — Terme très familier, dit Littré.
Mon impératrice de Russie..., j'ai peur qu'on ne la dégote. X, 540.

26. *se dépiquer*, se réconcilier.
Je me suis dépiqué avec le roi de Prusse. VII, 431.
*id.* Chercher une compensation.
Un homme qui a le malheur d'avoir lu la *Cosmologie* de Wolff a besoin de la vôtre pour se dépiquer. IV, 91 ; cf. III, 298 ; IV, 315.
27. *dérouter*, détourner.
Cette occupation déroute un peu de la poésie. IX, 72.
28. *désinvolte*. Cette politique n'est-elle pas très *désinvolte* ? (souligné par Voltaire). VIII, 538.
29. *disserteuse*. Ne craignez point de faire la disserteuse. II, 57.
30. *écorcherie*. L'indemnité de 50000 francs serait une écorcherie. XVII, 402.
31. *égruger*. C'est un carré..., mais, en égrugeant les angles, on peut l'arrondir. III, 64.
32. *embâter*. Je vous demande pardon de vous avoir embâté de cette négociation. VIII, 204.
33. *emmuseler*. Une populace qu'il faut emmuseler comme des ours. XV, 559.
34. *étouper*, probablement boucher avec de l'étoupe.
Nous avons étoupé sa trompette. III, 64.
35. *fessade*. La fessade et le carcan de l'abbé de Prades sont des contes. VII, 397.
36. *fiacre*, misérable.
Je suis meilleur chrétien que tous ces fiacres-là. IX, 124.
37. *follet*, petit sot.
Il a été assez follet pour aller... XV, 468.
38. *galimafrée*, au propre : « fricassée de vieux restes de viandes, salmigondis » (Leroux).
Je ne peux digérer votre galimafrée. XI, 309.
39. *galvauder*, poursuivre avec chaleur, avec opiniâtreté (Leroux). Maltraiter quelqu'un de paroles (Académie, 1718).
M. Dorat... m'a galvaudé deux fois sans que je lui en aie donné le moindre sujet. XV, 197.
40. *gausseur*. Sa Sainteté est un peu gausseuse. V, 434.
41. *ginguet*, au propre : mauvais vin, racle-boyau, vin de gargote (Leroux).
*Les Scythes* sont un peu ginguets en comparaison (de *Sémiramis*). XIII, 295.
42. *gobelotter*, « grenouiller dans un cabaret, ne bouger du matin jusqu'au soir de la taverne » (Leroux).
Vous aviez gobelotté au cabaret. IX, 68.
43. *gobet*, morceau que l'on gobe (Littré).
Je vous remercie, madame, de vos gros gobets. VII, 408.
44. *goguettes*, moments de rémission, plaisanteries.
Si jamais, dans vos goguettes, vous vous remettez à voyager... VIII, 20.

Ne me brouillez pas avec M. le duc de Choiseul dans vos goguettes. VIII, 353. Cf. XV, 240.

C'est un nom que je lui avais donné dans mes goguettes. XVII, 134.

45. *grimeliner*, jouer petit jeu, mesquinement (Littré).

Grimeliner des lods et ventes. VIII, 257.

46. *se harpailler*, se déchirer en se battant.

Que reste-t-il à faire après qu'on s'est bien harpaillé ?... A rire. VIII, 458.

47. *liron*, petit loir.

Tout cela dort comme un liron. V, 60.

Liron, loir, paresseux, négligent. VII, 419.

Vous ne me parlez plus de ce loir, de cet ingrat, de ce liron. XI, 176.

48. *malingrerie*. Je suis retombé dans mes malingreries. XII, 77.

49. *monopoleur*. « Le peuple appelle ainsi odieusement ceux qui son commis à la levée des droits, et généralement tous les traitants. Il est bas » (Académie, 1718).

Aux monopoleurs qui exportent la nourriture du pays. XV, 268.

50. *pagnoterie*, bourde.

Cette pagnoterie fait rire. XIV, 76.

51. *pifre*. Que dites-vous d'un gros pifre de roi qui laisse brûler sa capitale ? Bengesco, p. 312.

52. *pouilles*, reproches.

Un peu de maladie, monsieur, m'a privé du plaisir de vous écrire des pouilles de ma main. II, 26.

J'ai montré au jeune avocat les pouilles que vous lui chantez. XVI, 33.

Toutes les pouilles que j'ai dites à Votre Majesté. XVI, 513.

Autre sens : reproches plaisants.

Vous sentez bien que toutes ces pouilles tombent d'elles-mêmes. Caussy, *Revue*, 1910, p. 822.

53. *pousse*, agent de police (Cf. Littré, *pousse*, n° 7).

Ce grand-vizir donne des corps à commander à ses pousses. XIV, 267.

54. *pousse-cul*, « archer, ou ce qu'on appelle vulgairement à Paris des sergents, ou des archers de l'écuelle qui voient d'un côté et d'autre pour prendre les gueux » (Leroux).

Desbrugnières, le pousse-cul, mérite le pilori. XVI, 159.

Je suis bien étonné qu'on ait envoyé de Paris un pousse-cul au sieur Briset ; il me semble qu'il y a des pousse-cul à Lyon comme ailleurs. X, 567.

55. *rabêtir*. « Rendre beste... Il est bas » (Académie, 1718).

Je suis impotent et *rabêti* (souligné par Voltaire). VI, 312.

S'il daignait m'encourager au lieu de me rabêtir. XVI, 101.
Ce pauvre homme en fut tout rabêti. XVI, 262.

56. *ramender*. On dit le pain ramendé dans la ville de Gex. XV, 108.

57. *rapiéceter*. Nous faisons rapiéceter de vieilles tapisseries. I, 453.
J'ai besoin de quinze jours pour rapiécer ou rapiéceter mon drame. VI, 487.

58. *regouler*. Vous devez être regoulés de Tancrède. IX, 101.

59. *regrattier*. Les regrattiers de la littérature... m'ont fait renoncer à Paris. VIII, 159.
Ces petits regrattiers de la littérature... XVII, 37.

60. *rigri*, « mot injurieux du petit peuple de Paris. *C'est un rigri*, c'est-à-dire une espèce de vilain et de ladre » (Leroux).
Petits maîtres, pédants rigris. IV, 133.

61. *sas*, tamis ; plus ce tamis est gros, plus le travail est grossier.
Je veux bien être imprimé en gros sas. — Bengesco, p. 307.

62. *saucer*, tremper.
Freytag et Schmidt... me volèrent en saucant ma nièce dans le ruisseau. VIII, 103.

63. *tire*, effort continu.
Relisez la pièce d'une tire. XIII, 260.

64. *vétillard*, qui perd son temps à des vétilles.
Le vétillard d'Espagnac... marche à pas bien mesurés VIII, 204.
La chambre syndicale de Lyon... est plus vétillarde que celle de Paris. XIV, 186.

### 5. — Les mots empruntés aux dialectes français ou aux langues étrangères.

Ces mots sont très rares chez Voltaire, car il est fort scrupuleux sur l'emploi des mots provenant des peuples étrangers. Il institue une discussion curieuse sur *russien* ou *russe*, dans une lettre à Schouvalow : « Je me servirai du mot *russien* si vous le voulez ; mais je vous supplie de considérer qu'il ressemble trop à *prussien*, et qu'il en paraît un diminutif : ce qui ne s'accorde pas avec la dignité de votre empire. Les Prussiens s'appelaient autrefois Borusses, comme vous le savez, et, par cette dénomination, ils paraissaient subordonnés aux *Russes*. Le mot de *russe* a d'ailleurs quelque chose de plus ferme, de plus noble, de plus original que celui de *Russien* ; ajoutez que *russien* ressemble trop à un terme très désagréable dans notre langue, qui est celui de *ruffien* ; et, la plupart de nos dames prononçant les deux *ss* comme les *ff*, il en résulte une équivoque indécente qu'il faut éviter » (VII, 557).

Pour résoudre ce petit problème, Voltaire n'a qu'une méthode : la logique. Il écrit au même Jean Schouvalow : « J'écris dans ma langue ; la plupart des noms doivent être à la française. Nous ne disons point

*Alexandros*, mais Alexandre, etc. » (VIII, 110). C'est encore au nom de la logique qu'il réclame une méthode uniforme dans la traduction des noms propres latins : il écrit, pour son compte, Marc-Tulle-Cicéron, et il remarque : « Nous disons Marcus Tullius Cicéron et non Cicero, ce qui est ridicule un tantinet » (V, 85).

En vertu de ce principe, il met l'*Inde* pour l'*Indus* : « les bords de l'Inde » (VII, 507).

### Les helvétismes.

« On dit que vous avez élogié l'abbé de Saint-Pierre : c'est l'expression des gazettes de Berne » (XVII, 235).

C'est par moquerie que Voltaire emploie ce mot. Il connaît, et raille, le français spécial à ses voisins, dans une lettre au marquis d'Adhémar, écrite en pâtois suisse (VII, 482-483). Ou encore, à propos d'une affaire de haute justice à Tournay, il écrit au président de Brosses : « Le conseil de Genève .. affirme que la république a toujours eu omnimode juridiction sur La Ferrière, laquelle omnimode juridiction elle a cédée au roi » (VII, 464).

Pourtant, malgré tous ses efforts pour préserver la pureté de sa langue, a-t-il laissé quelques helvétismes s'infiltrer dans son style. Il emploie une locution, *savoir jusque-là* dans le sens de *être assez avisé* : « Ils n'en sauront jamais jusque-là » (VII, 418).

Serait-ce une forme suisse ? Ses amis s'en inquiètent. La comtesse d'Argental prétend avoir découvert des tournures barbares dans *Tancrède ;* il plaide coupable : « Vous avez grande raison, madame, de vous écrier, et de m'accuser de barbarie allobroge sur

> ... Ces beaux nœuds dont nos cœurs étaient joints...
> Dont on peut accuser ou vanter son courage.

« Vous avez le nez fin, et moi aussi ; cela ne vaut pas le diable, et cela fut corrigé un quart d'heure après avoir eu l'impertinence de vous l'envoyer » (VIII, 126-127).

Bien entendu on ne peut lui reprocher d'employer des expressions techniques, comme ce mot *pose*, mesure suisse dont la valeur n'est pas bien déterminée : « Le bois attenant est de cent poses[1]. »

### Les anglicismes.

Au marquis de Courtivron, qui a dû lui faire une critique, il répond, le 12 juillet 1757 : « *Le dernier maréchal de Tessé* est en effet un terme impropre ; c'est un anglicisme, *the late marshall*. — J'étais Anglais alors... » (VII, 231). Il l'est encore en 1774, quand il emploie *humeur* au sens de *humour* : « Il y a des gens raisonnables, et c'est à eux qu'il faut parler sans plaisanterie et sans humeur » (XVI, 574)[2].

1. XIV, 98. Cf. Charrot, *Revue*, 1913, p. 171.
2. Pour *auguste*. Voir aux *Néologismes*, section *b*.

Il n'a emprunté, je crois, qu'un seul mot à l'allemand, mais il en a fait un fréquent usage : les Welches.

Je ne reproduis pas dans ce chapitre des mots comme *manigoldi*, que M. Charrot traduit par « bourreaux » (*Revue*, 1912, p. 684). Voltaire a souligné ce mot : il ne le prend donc pas à son compte ; c'est une citation. De même pour *amanuensis*, secrétaire (XVIII, 223).

En général, on peut dire qu'il n'aime pas les emprunts aux langues étrangères, même au latin, quand ils ne sont pas indispensables. Il écrit à d'Alembert, le 12 janvier 1770, qu'il a vu récemment « une annonce intitulée *Supplément à l'Encyclopédie*... Ce plan ou programme [est] appelé *Prospectus*, comme si nous manquions de mots français » (XIV, 529).

Pour son compte, il préfère puiser dans le tas des mots techniques.

### 6. — Les mots de métier.

Voltaire, ayant exercé plus d'un métier, hommes d'affaires, agriculteur, théologien, etc., aime à faire parade de ses connaissances spéciales. Il écrit à Moussinot, le 14 auguste 1740 : « C'est se moquer que de donner en délégation les mêmes rentes et les mêmes maisons à deux personnes, et c'est, en bon français, un stellionat » (III, 495). Ce sont surtout ces termes de chicane qui nous frappent, pour leur singularité ou leur fréquence. A la page 298 du tome VIII, je relève nombre d'expressions de procureur : « Je présente requête... faire apparoir comme quoi... et faute de ce... cette mienne requête ». Mais il y a beaucoup d'autres expressions qu'il a dû emprunter à la langue de ses ouvriers horlogers ou de ses vignerons.

1. *s'abonnir*. Le vin se conserve sur sa lie et s'abonnit. IX, 176.
2. *adjutorium*. « Je vous enverrai encore un petit adjutorium du mois de mai » (XVIII, 423). C'est un versement à son crédit qu'il promet ainsi au banquier Tronchin. Plus loin, page 425, il appelle cette même opération « un rafraîchissement ».
3. *admonéter*. Le bruit avait couru à Toulouse que je serais admonété pour m'être mêlé de cette affaire... C'est moi qui ai l'honneur d'admonéter tout doucement *messieurs ;* mais les meilleurs admonéteurs ont été M. d'Argental et vous. XI, 532.
4. *admoniteur*. Bertrand du Guesclin... fait le rôle d'admoniteur de Don Pèdre. IX, 346.
5. *allégoriste*. Ces méchants allégoristes... trouvent partout des allusions odieuses. XIV, 409.
6. *antichrèse*. Ils mirent cet héritage en antichrèse. IX, 84.
7. *antichréser*. Ce bien étant en antichrèse, c'est-à-dire prêté à usure depuis longtemps, leur terre avait été antichrésée. XVI, 592.
8. *antiphone* (?).

Ce sera pour l'antiphone du second volume. VIII, 533.

9. *apparoir*. Il faut que je fasse apparoir et que j'annexe au contrat que ces vingt mille livres m'appartiennent. x, 380.

10. *aubain*, estranger qui n'est pas naturalisé dans le pays où il demeure (Académie, 1718).

Les Génevois ne sont point aubains en France. xii, 235.

11. *barbue*. Je vous demande deux mille barbues (c'est le mot, je crois) de ceps bourguignons. ix, 523.

12. *b-fa-si*, souligné par Voltaire : « Il n'y a pas moyen que j'ose vous répondre sur le même ton ; j'ai perdu mon *b-fa-si*. » xviii, 284. Cf. Charrot, *Revue*, 1913, p. 695. — Littré, qui donne *B-Fa-Si*, donne aussi : *E-Si-Mi*.

13. *capitulation*, traité, arrangement.

Pourvu qu'ils aient une bonne capitulation. xviii, 233.

14. *carats*, petits diamants qui se vendent au poids (Littré).

Cent écus de carats venus de Golconde. xvii, 520.

15. *carnosité*, « tumeur de chair qui se forme dans le conduit de la verge, et qui empêche le passage de l'urine. » (Académie, 1718).

J.-J. Rousseau est devenu, dit Voltaire, un sujet d'horreur : « ce qui, joint à des carnosités et des sophismes, ne fait pas une situation agréable. » xi, 504.

16. *carrer*, terme de géométrie.

Toutes les courbes qu'on carre. iii, 449.

17. *catéchèse*, synonyme de catéchisme, d'après la *Grande Encyclopédie*.

Je vous remercie de la belle catéchèse. vii, 282.

18. *champart*, droit que les seigneurs de fief ont, en quelques lieux, de lever une certaine quantité de gerbes sur les terres qui sont en leur censive (Académie, 1718).

Trois mille gerbes de champart. ix, 225.

Le droit de champart et tous les droits seigneuriaux que vous avez. ix, 252.

19. *compatibilité*. L'incompatibilité du ministère de Parme avec celui de France est nulle, et on a donné des lettres de compatibilité. xii, 193.

20. *compenser*, partager.

On a compensé les dépens entre le roi et lui. xiv, 502.

21. *consubstantialité*. Les disputes sur la consubstantialité. vii, 453.

22. *contraignable*. Un fermier recule tant qu'il peut, tout contraignable qu'il est. iv, 287.

23. *converse*. Les grands hommes sont mes rois, mais la converse n'a pas lieu ici : les rois ne sont pas mes grands hommes. iii, 461.

Ce sujet est la converse de *Virginie*. xii, 10.

24. *coupe*. Il se dit d'un bois sur pied que l'on coupe (Académie, 1718) et par extension d'un champ.

Vingt-quatre coupes de blé. viii, 298.

25. *criminaliser*. Des juges peuvent la criminaliser. XIII, 27 et 34.
26. *déconfés*. De peur que je ne sois excommunié, et que je meure déconfés. X, 119.
27. *dénier justice*, faire défaut, refuser de se considérer comme étant en cause.

    La ville déniera justice. VIII, 15.
28. *départi*. On appelle commissaire départi dans les provinces ceux que le Roy y envoye pour les affaires de justice, police et finances (Académie, 1718).

    Ma dignité de commissaire départi. XVII, 430.
29. *dessiccatifs*, remèdes contre les glaires.

    N'ai-je pas un besoin évident de dessiccatifs ? XVIII, 392.
30. *dodécatémorie*, division du Zodiaque.

    S'il est vrai que les Grecs eussent désigné leur première dodécatémorie par le bélier... XVIII, 42.
31. *ébranchage*. Vendre mes ébranchages. XIV, 569.
32. *échute*. Dans l'ancien droit féodal, succession échéant au seigneur du mort au détriment des collatéraux (Hatzfeld).

    Je ne veux ni main morte, ni échute. XV, 579.
33. *effets*, fonds.

    La mort de M^me^ de Pompadour a fait baisser les effets. XI, 195.
34. *effigier*. Permission à un juge subalterne d'effigier son prochain. XII, 73.
35. *engagiste*. Qui jouit d'un domaine du Roy par engagement (Académie, 1718).

    Ne pouvoir obtenir de messieurs du Domaine ce que j'aurais pu avoir aisément d'un prince du sang, comme engagiste. VIII, 502.
36. *entéléchie*, être dans son état de perfection (E. Goblot, p. 205).

    Tant que je vivrai, mon entéléchie sera entièrement à vous. XV, 449.
37. *étaleur*, marchand qui a un étalage.

    On peut savoir de cet étaleur où se vend cette édition. IV, 516.
38. *fenasse*, *l'Hedysarum onobrychis*, dans quelques cantons de la France (*Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, Rey, 1824).

    Qu'on refasse le talus..., qu'on le sème de fenasse. VII, 45.
39. *fluente*, somme des fluxions de la variable (Littré).

    Je végéterai encore un instant dans la fluente du temps qui engloutit tout. XVI, 354.
40. *forestal*, ou *forestel*, « diminutif de forêt » (Godefroy). — Par conséquent, l'ensemble des bois qui sont sur un domaine.

    Tous lesdits bois, injustement distraits du forestal. IX, 462.
41. *fromental* ou *fromentel*. J'ai semé du fromental. XI, 328.

Je sème du fromentel. IX, 467.

42. *fusée.* Le fil qui est autour du fuseau, quand la filasse est filée... Au figuré : demesler une fusée (Académie, 1718).

Débrouille qui voudra ces fusées. III, 460.

43. *gardable.* De bon vin..., bien gardable. IX, 510.

44. *glaiseux.* Un peu de sel versé sur les terres glaiseuses est un des meilleurs engrais. XVII, 524.

45. *gomariste.* Gomaristes, partisans du professeur de Leyde, Gomare, ou « stricts partisans de la doctrine calviniste de la grâce » (Wetzer et Welte, *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, trad. Goschler).

« Ils sont gomaristes... Une note déclare le dogme de Gomar un dogme infernal ». (Bengesco, p. 314).

46. *gombette,* loi gombette, le code des lois bourguignonnes (Littré).

Vos lois françaises, ou gombettes, ou romaines. VII, 560.

47. *group,* sac d'argent cacheté.

Il doit arriver de Bâle... un group à mon adresse. XII, 55.

48. *guédé,* saturé.

M. de Richelieu est très sage,... car il est guédé de gloire et de plaisir. V, 41.

49. *hoir.* Me payer, moi ou mes hoirs. XV, 474.

50. *hutin,* mot inconnu.

Je fais déjà travailler à vos hutins. VII, 560.

51. *indemnisation.* L'indemnisation des dommages. IX, 463.

52. *inoculable.* Demander des nouvelles de l'inoculable. VIII, 82.

Ma belle inoculable. VIII, 151 ; cf. p. 155.

53. *invination.* L'impanation et l'invination. XIV, 488.

54. *itératif.* Ces messieurs ont fait de belles remontrances et en vont faire d'itératives. XVII, 554.

55. *mainmortables* ou *mainmortes.* Au nom des mainmortables condamnés. XVII, 390.

En attendant que nous puissions servir nos mainmortes. XVII, 391.

56. *malvenant.* Soixante livres de rente malvenant. X, 417.

57. *minoratif.* Tous ces petits remèdes qu'on nomme minoratifs. XVII, 278.

58. *monitoire.* Lettre d'un official..., pour obliger par censures ecclésiastiques tous ceux qui ont quelque connaissance d'un crime... de venir à révélation (Académie, 1718).

Cet homme excécrable... fit jeter des monitoires. XVII, 221.

59. *mortaillable.* On nous a produit vingt reconnaissances de mortaillables. XVII, 389.

60. *mouvance.* Dépendance d'un fief, d'une terre qui relève d'une autre (Académie, 1718).

Je l'aimerais mieux dans la mouvance de Richelieu. VI, 345.

61. *novailles*, « terre nouvellement défrichée et mise en labeur » (Académie, 1718).

Il s'agissait d'une dîme de novailles ou novales. VII, 568.

62. *obombrer*. Les ailes de mes anges m'ont obombré. VIII, 111.

63. *ophioniste*. Je n'ai trouvé ce mot dans aucun dictionnaire de théologie. S'agit-il des *ophites*, « hérétiques du IIe siècle qui appartenaient à la secte des Gnostiques », ou encore des adorateurs d'Ophion, « divinité que les Phéniciens regardaient comme le bon principe » ? — Cf. abbé Migue, *Encyclopédie théologique*, XXVI, 977-978.

Jeter sur le papier quelque chose d'un peu détaillé sur les ophionistes. XVIII, 440.

64. *parasange*, « mesure de longueur employée par les Perses... au total 1 800 pieds, ou 1 200 coudées » (Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*).

A deux grandes parasanges de Babylone. XIII, 227.

65. *parc*, le Châtelet. Cf. Charrot, *Revue*, 1913, p. 173.

Savoir les motifs de l'arrêt rendu par le parc civil. XIV, 328.

66. *passacaille*, air de danse.

Faites l'amour et des passacailles. XIII. 285.

67. *passion*, au sens cartésien. Cf. E. Goblot, *le Vocabulaire philosophique*.

Ce n'est point une action, mais une simple passion. II, 329.

68. *pastophore*, prêtre porteur de statuettes (Littré). — Cf. Charrot, *Revue*, 1913, p. 684.

Les pastophores vont s'assembler... Au moindre pastophore qui demandera vengeance... Ouvrages qui doivent irriter les pastophores. XVII, 268-269.

69. *phoronomique* : phoronomie, science des lois de l'équilibre (Littré).

Les disputes métaphysiques, phoronomiques. V, 544.

70. *pizai*, pisé.

Je me bornerai à bâtir les granges de ce que vous appelez pizai (si je ne me trompe). XVII, 220.

71. *plafonner*. Pour plafonner un cabinet. II, 530.

72. *planton*, plant de vignes.

Quatre mille plantons des meilleures vignes de Bourgogne. X, 313.

73. *portion*, au sens mystique.

Réjouissez-vous dans vos œuvres, car c'est là votre portion. XI, 242.

74. *poulaille*, terme d'économie rustique. Il se dit de toutes les sortes d'oiseaux domestiques... (Trévoux).

Cette poulaille-là ne doit pas faire fortune. X, 361.

75. *primier*, mot inconnu. Ne figure dans aucun dictionnaire. Le sens se devine du reste. On peut du reste l'éclairer par cette cita-

tion de Ragueau, au mot *aleu roturier* : « ... qui n'est tenu d'autre Seigneur que de Dieu. »

Une terre « jouit de toutes franchises, comme le franc-alleu le plus primier ». IX, 159.

76. *quint*, « droit qu'on paye en quelques lieux pour l'acquisition d'un fief... On appelle *droit de quint et requint* le droit de la cinquième partie du prix d'un fief, et de la cinquième partie de cette cinquième partie » (Académie, 1718).

Me demander le quint et requint de 75 000 francs. VIII, 145.

77. *rameux*. La matière subtile et la matière rameuse. XVIII, 80.

78. *rangifère*, renne.

Heureux les Lapons et leurs rangifères. XVI, 309. Cf. VII, 476.

79. *rebecquer*. Permettez à votre serviteur de rebecquer encore contre son seigneur. VIII, 60.

80. *remouler*, remettre au moule.

D'ailleurs vous le remouleriez. III, 179.

81. *rentrayer*, recoudre.

Quatre vers le matin, six le soir,... toujours rentrayant, toujours rapetassant. X, 53.

Voici deux *olympies* rentrayées, XI, 120.

82. *répéter*, réclamer.

M^me^ Denis est en droit de répéter ses effets volés. XII, 559.

Vous ne répéterez, après ma mort, aucun meuble. XIV, 100.

83. *rural*. L'Académie, en 1718, ne donne ce mot que comme adjectif : « Il ne se dit que des fonds de terre ».

Abandonner son rural. VIII, 168.

84. *semature*, le travail de l'ensemencement.

Soixante gros rochers rendaient une partie de la semature inutile. VIII, 214.

85. *subhaster*, vendre des héritages à cri public. *Subhastare*... « Il n'a d'usage que dans les temps formés du participe » (Trévoux). *Hasta erat præcipuum signum eorum quæ publice venundabantur sub hasta a præcone* (Ragueau).

Si ce terrain relevait de moi, le colonel Pretet, qui le fit subhaster, me devrait des lods et ventes. XVIII, 420.

86. *supercargo*, subrécargue.

Supercargo de la compagnie des Indes. XI, 415.

87. *syndérèse*, terme scolastique qui signifie conscience (Goblot). Remords de conscience (Littré).

Jugez de ma syndérèse. IX, 72.

Je sais tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la syndérèse dans le cœur. XVIII, 361.

88. *tailler*, tailler la vigne.

Vous faites très bien de tailler en automne; vous en ferez plus tôt vendange. IX, 546.

89. *tiraillerie*, tir au fusil.
Autant d'avantage avec la baïonnette qu'avec la tiraillerie, VII, 219. Cf. p. 220.
90. *tolérantisme*. L'esprit du tolérantisme. II, 177.
Une plus forte preuve de tolérantisme. XI, 126.
91. *totalité*, unité.
Ce jeune baron... voulait changer ces trois tiers pour une totalité. XVI, 245.
92. *trémoussoir*, fauteuil à ressort inventé par le célèbre abbé de Saint-Pierre pour se trémousser (Littré).
Je me mis dans le trémoussoir de l'abbé de Saint-Pierre. IV, 322.
93. *triplicata*. Le Chevalier m'envoie des triplicata de son arrivée. VII, 440.
94. *troller*, « familier, pour dire mener promener de tous côtés, indiscrètement et hors de propos ». (Académie, 1718).
J'ai fait tenir cent livres à Mouhy. Trollez-le, mais point d'argent. III, 165.
95. *verse*, terme de géométrie... la flèche d'un arc (Littré).
Le sinus verse de l'arc. II, 525.

### 7. — Les néologismes.

#### a. — *Les mots forgés par plaisanterie.*

1. *allobrogie*. Dans notre Allobrogie. VIII, 137.
2. *amabilissime*. Votre serenissime et amabilissime maître. Caussy, *Revue*, 1910, p. 810.
3. *antifétichier*, anticatholique.
Un brave antifétichier comme vous doit prendre le parti d'un petit antifétichier comme moi. VIII, 326. Cf. p. 329, 330, 345.
4. *antifréronien*, le tendre attachement du Claironien et Antifréronien. VIII, 539.
5. *archiatrie*, dignité d'un archiatre, d'un premier médecin.
L'affaire me paraît du ressort de votre archiatrie. IX, 85.
6. *d'Argentaux*, pluriel de d'Argental.
Mes anges d'Argentaux. Bengesco, p. 326.
7. *ariostin*, dans le goût d'Arioste.
Mon petit poème ariostin (*la Pucelle*). VI, 395.
8. *auditorerie*, auditorat.
Vous exclure de l'auditorerie. Bengesco, p. 314.
9. *auvergnaque*. Je vous remercie de la pancarte auvergnaque. VIII, 482.
10. *babylonique*, renouvelé de Babylone.
Quelques-uns de mes chars babyloniques. XV, 169.
11. *beaumellique*, de la Beaumelle.

La cabale *Beaumellique* (souligné par Voltaire). XVI, 234.

12. *cacata*, cacade.
La cacata de la flotte d'Albion. VII, 353.

13. *calomniographe*. Voilà l'état des choses quant aux typographes; à l'égard des calomniographes, j'en ris. XVI, 269.

14. *canoniseur*, celui qui canonise, le Pape.
Espérez peu du canoniseur. XIV, 545.

15. *catherin*, partisan de la grande Catherine,
On est un peu Moustapha à Rome... Je suis Catherin. XV, 78.

16. *catherinien*, même sens.
Je suis plus que jamais catherinien contre ceux qui sont assez malavisés pour être moustaphites. XV, 384.

17. *catonisme*. Son catonisme est plein de grâces. XV, 330.

18. *chambellanie*, dignité de Chambellan.
Vous me faisiez part de votre Chambellanie. XIII, 393. Cf. V, 208.

19. *choiseulliste*, partisan du duc de Choiseul.
Je suis choiseulliste. XV, 408.

20. *claironien*, admirateur de M^lle^ Clairon.
Le tendre attachement du Claironien. VIII, 539.

21. *clémentines*, les insultes de Clément.
Il faut laisser pleuvoir les Clémentines. XVI, 297.

22. *corneillerie*, les descendants de Corneille.
Vous êtes les protecteurs de toute la Corneillerie. XII, 252.

23. *cornillons*, même sens.
On nous menace d'une douzaine d'autres petits Cornillons. X, 417.

24. *cramérien*, du libraire Cramer.
L'édition cramérienne. XVI, 269.

25. *davidique*. Son rabachage davidique. X, 322.

26. *débaroniser*. On ne pourrait pas le *débaroniser*... juridiquement (souligné par Voltaire). VIII, 482.

27. *démontmorencier*, quitter l'hôtel Montmorency.
Quand vous serez démontmorencié. VIII, 31.

28. *désécuyer*. On ne pourrait pas le *désécuyer*... juridiquement (souligné par Voltaire), VIII, 482.

29. *disticon*, distique.
Si on ne veut pas de ce petit disticon. X, 538.

30. *égyptiatique*. Cette intrigue égyptiatique. II, 366.

31. *encyclopède*. J'attends l'encyclopède d'Alembert. VII, 86.

32. *fréronade*, pamphlet de Fréron.
Il faut laisser pleuvoir les *Fréronades* (souligné par Voltaire). XVI, 297. Cf. VIII, 506; IX, 18, 38.

*id.* Dans le sens de : pauvretés genre Fréron.
On imprime des Fréronades. VIII, 454.

33. *fréronaille*. La fréronaille m'impute toutes ces nouveautés. XIII, 437.

L'orthographe du mot varie : « La fréronnaille me calomnie quelquefois ». XII, 185.

34. *fréronique*. Toutes les calomnies fréroniques. XIV, 2.

La cabale *fréronique* (souligné par Voltaire). XVI, 234. Cf. XV, 259.

35. *historiographer*, remplir ses devoirs d'historiographe.

Votre historiographe... passe son temps à souffrir et à historiographer. IV, 413.

36. *historiographerie*.

La petite place d'historiographe,... cette historiographerie. IV, 345.

Vous m'inspirerez du goût pour l'historiographerie, depuis que je ne suis plus historiographe. VI, 475.

C'est matière d'historiographerie. XVI, 433. Cf. XXIII, 211.

37. *historiographie*, même sens.

Je vous fais mon compliment de votre historiographie. X, 438.

Mon cher confrère en historiographie,... notre confrère M. Mallet... s'en va historiographer le landgraviat de Hesse. XI, 228.

38. *histrionage*, le temps consacré au théâtre.

Un peu d'histrionage partage encore mon temps. VII, 415.

*id.* Pièce de théâtre :

L'histrionage en question. XVI, 34.

39. *histrionner*. J'histrionne pour mon plaisir. VII, 445.

40. *horride*. L'estampe qu'on a tirée sur ce pastel est horride. II, 261.

41. *huaille*, la gent qu'il faut huer.

Ne pourriez-vous point mortifier la huaille sacerdotale? XV, 497.

42. *ifs*. Des ifs de moines... Tous ces ifs de moines. XII, 510.

Pour expliquer ce mot, Moland reproduit une note de Beuchot, qui rapproche de ce passage un billet de La Chalotais : « Tu es un *iff* aussi bien que les douze *iff* » ; Beuchot conclut : « Il est à croire que c'est à ce passage que Voltaire fait allusion. » Il est à croire que Beuchot se trompe, et que *if* est une abréviation de *inf*, dans l'expression familière à l'auteur : *écr... l'inf...*

43. *incoque*, qui n'a pas de coque.

J'ai vu, dit-il, « revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées. » XVIII, 27.

44. *insocial*. Son Contrat insocial. XII, 491.

45. *laubrussellerie*. D'Alembert avait parodié un traité du P. Laubrussel ; Voltaire lui écrit : « Je dévorai d'abord votre laubrussellerie. » VIII, 88.

46. *lausannois*, de Lausanne.
Je crois les sottises lausannoises... finies. VIII, 65.
47. *lésineux*. Vous êtes bien injuste et bien lésineux. XIV, 523.
48. *loquiste*, partisan de Loques.
Il est bon d'avoir un loquiste de plus. XI, 424.
49. *malsemaine*, l' « Année littéraire », journal de Fréron.
Vous ne connaissez cette tragédie que par les malsemaines de Fréron. IX, 30.
Panckoucke débite les malsemaines de Fréron. XIV, 152.
Les malsemaines de maître Aliboron, dit Fréron, Caussy, *Correspondant*, 1911, p. 668.
50. *memnoniste*?
De pauvres memnonistes pacifiques. VIII, 6.
51. *moustaphite*, partisan du sultan Moustapha.
Ceux qui sont assez malavisés pour être Moustaphites. XV, 384.
52. *nasillonneur*. Le président nasillonneur a fait les Fétiches. XV, 290.
L'aventure du nasillonneur de Brosses. XVIII, 228.
53. *neckrien*, partisan de Necker : ce nom se prononçait *Nèkre*.
Le procès des économistes et des neckriens. XVII, 329.
54. *oursie*, pays des ours, Russie.
J'ignore si vous irez chez des ours; mais, si vous allez en Oursie, passez par chez nous. II, 37.
55. *papillonnerie*. Je n'ai nulle nouvelle du papillon-philosophe.
... Sa papillonnerie est partie de Paris. XVII, 335.
56. *parvulissime*. Un gros libelle contre la parvulissime république. XI, 418.
Je n'ai pas l'honneur d'être procureur général de la parvulissime. XI, 276.
57. *pédantissime*. La... très pédantissime république de Genève. X, 303.
58. *petitissime*. La petitissime république. X, 345. Cf. X, 303.
59. *Poignardini*. Le R. P. Ravaillac et le R. P. Poignardini. XV, 558.
60. *polytone*. La pièce de La Harpe..... longue et monotone ? d'accord; mais celle du couronné est-elle polytone ? XIV, 111.
61. *pompadourien*. Ma petite épître pompadourienne. VIII, 538.
62. *pompignade*, satire contre Pompignan.
Je n'ai plus de pompignades. X, 409.
J'attends votre petite pompignade. X. 412. Cf. 422.
*id.* Pauvreté digne de Pompignan.
On imprime des... pompignades. VIII, 454.
63. *pompignaniser*. L'évêque limousin aura sa tape s'il pompignanise. VIII, 497.
64. *pompigner*. Toutes les calomnies pompignantes. XIV, 2.
65. *portugalien*. Nous savons l'aventure portugalienne. XIV, 537.
66. *profaneité*, le contraire de Sainteté.

Ma profaneité ne digère point. VII, 436.

67. *profanerie*, état de celui qui n'est qu'un profane.

J'avais résolu, dans ma timide profanerie, de ne point écrire à monseigneur. XI, 557.

68. *professorerie*. Votre ami Necker a été privé de sa professorerie. IX, 141.

69. *quakerienne*. La seule lettre *quakerienne* qui me restât (souligné par Voltaire). Bengesco, p. 314.

70. *quinqué*, groupe de cinq personnes.

Mon cher ange a sans doute reçu la lettre écrite au quinqué. XVI, 57.

M. Duroncel croit que le quinqué se moque de lui quand le quinqué lui propose de nommer aux premières dignités de la Crète. XVI, 60. Cf. p. 63.

71. *rebrouillonner*. Envoyez-moi donc mon brouillon que je vous le rebrouillonne. X, 5.

72. *reconjurer*. Je reconjure à genoux M. et M^me^ d'Argental. IX, 99.

73. *regriffonner*. Regriffonner quelques vers de *la Chevalerie*. VIII, 302.

74. *rembâter*. Vous m'avez rembâté. X, 47.

75. *remporteur*. Lemierre, grand remporteur de prix. IX, 73.

76. *rencloîtrer*. Me voici rencloîtré dans notre couvent. V, 264.

77. *renquinauder*, enquinauder, c'est-à-dire enjôler à nouveau.

Hélas! J'avais renoncé au tripot;... vous m'avez renquinaudé. X, 47.

78. *reprotéger*. Vous allez donc reprotéger Tancrède. IX, 39.

79. *ressouhaiter*. Je vous ressouhaite la bonne année, XVI, 275

80. *resuplier*. Je resuplie... à genoux M. et M^me^ d'Argental. IX, 99.

81. *ridiculissime*. Réverendissime père en Dieu. Pour Jean-George il n'est que ridiculissime. XI, 82.

82. *rosbaquer*... quelque Rosbach. Mais on ne *rosbaque* point les Russes (souligné par Voltaire). XIII, 154.

83. *roueur*, celui qui aime à faire rouer les gens.

Messieurs les roueurs toulousains seront bien menés. X, 138.

Les roueurs de Toulouse. X, 258.

84. *sabatière*, insulte lancée par Sabatier.

Il faut laisser pleuvoir... les *sabatières* (souligné par Voltaire). XVI, 297.

85. *sallusterie*, étude sur Salluste.

Qu'est devenue votre sallusterie? VIII, 299.

86. *scaligérien*. M^me^ Scaliger,... je le dois à vos critiques scaligériennes. VIII, 530.

87. *sculptable*. Le vieux magot que Pigalle veut sculpter... n'est point du tout sculptable. XV, 104-105.

88. *sourdin*. Mes représentations sourdines en faveur de cette âme romaine... réussiront. II, 210.

89. *tourangeaute*, habitante de la Touraine. « Une tourangeaute ». XVI. 552.
90. *tripotier*, du *tripot* : « La tyrannie tripotière ». XI, 459.
91. *tronchinien*, partisan du médecin Tronchin.

Je finirai : car il faut finir. Comptez que je mourrai tronchinien. XVIII, 381.

b. — *Les mots créés sérieusement.*

En dehors de ces plaisanteries réservées aux amis intimes, Voltaire ne lance pas volontiers dans la circulation des mots nouveaux. Mais, quand il trouve qu'un néologisme est indispensable, il le risque, et le défend avec beaucoup de gravité. Il écrit à l'abbé d'Olivet, le 27 novembre 1764 : « Mon cher maître, condamnez-moi, si vous voulez, sur *inconvenance* et *marginer* ; j'aime ces deux mots qui sont expressifs, et qui nous sauvent d'une circonlocution. *Inconvenance* n'est pas *disconvenance*; on entend par *disconvenance* des choses qui ne se conviennent pas l'une avec l'autre; et j'entends par *inconvenance* des choses qu'il ne convient pas de faire. Vous direz que je suis bien hardi : je vous répondrai qu'il faut l'être quelquefois » (XI, 387). Il l'a été, dans sa correspondance, une cinquantaine de fois :

1. *antidévot*. Toutes les gentillesses antidévotes. XIV, 2.
2. *antipoétique*. Je ne suis pas des barbares antipoétiques. XV, 408.
3. *antithéâtral*. Un plan tout à fait antithéâtral. XIII, 133.
4. *anti-tonnerre*. J'ai dans mon jardin un conducteur que j'appelle l'anti-tonnerre. XVI, 581.

Les anti-tonnerres deviennent à la mode. XVI, 163.

5. *auguste*. 5 augusté (car je n'aime pas mieux *août* que *cul-de-sac*; cela est trop welche). XII, 37.

19 août, comme disent les Welches, car ailleurs on dit *Auguste*. XII, 390. Cf. l'anglais *august*.

6. *autocratrice*, tzarine.

L'empire de votre autocratrice. III, 255.

7. *barbariser*. La France se barbarise... de jour en jour. VI, 442.

Je vous prierai d'empêcher qu'on ne m'estropie et qu'on ne me barbarise. XVIII, 287.

8. *bernable*. Je l'ai berné, car je suis berneur, car il est.
9. *berneur*. Bernable. IX, 524.
10. *blanc-poudré*, gentilhomme, courtisan.

Notre théâtre, purgé de blancs-poudrés, commence à devenir un vrai spectacle. Caussy, *Correspondant*, 1909, p. 600.

11. *brûlable*. La plus dangereuse et la plus brûlable. I, 278.

Mon brûlable livre. I, 428.

Tout brûlable que vous êtes. VIII, 89.

12. *butorderies*. Je me console en parcourant les butorderies de cet univers. VI, 273.
13. *citramontain*. Je ne connais aucun auteur citramontain qui ait parlé de la Cour de Rome. III, 361.
14. *consœur*. Messieurs vos confrères et... mesdames vos consœurs. X, 530.
15. *contre-signeur*, celui qui met son contre-seing sur une enveloppe, pour l'affranchir. Il faudrait avoir des contre-signeurs. X, 568.

    Trouvez-moi un contre-signeur qui puisse vous servir de couverture. XI, 48.

    Voltaire emploie aussi *contre-signant* : « N'avez-vous point ... quelque ami contre-signant ? » XVII, 198.
16. *convulsionnaire*. Quelques convulsionnaires ou convulsionnistes. XIV, 56.
17. *débarbariser*. Que nous lui ayons l'obligation... d'être débarbarisés. X, 212.

    Certain drame barbare, que j'ai *débarbarisé* tant que j'ai pu (souligné par Voltaire). XI, 94.

    Il est bien difficile de *débarbariser* le monde (souligné par Voltaire). XII, 278.

    S'il y a des acteurs que l'on puisse débarbariser. XIV, 443.
18. *décatholiciser*. « Se faire débaptiser... On aurait du moins grande raison de se décatholiciser. » X, 330.
19. *déprovincialiser*. S'il y a quelques acteurs que l'on puisse déprovincialiser. XIV, 443.

    Elle sera tout à fait déprovincialisée. XVI, 145.
20. *diabloteau*, diablotin.

    Le diabloteau Fréron. VIII, 330.

    *id.* Traité philosophique.

    Une bonne provision de petits diabloteaux. XI, 458.
21. *encasqué*. Malheur au misérable, ou couronné, ou encasqué, ou tonsuré, qui la trouble. VIII, 80.
22. *folliculaire*. Chaque parti a pour lui un folliculaire. IX, 116.
23. *galactophage*. Vous croyez donc, monsieur le galactophage, qu'il n'y a de gens sobres dans le monde que ceux qui vivent de lait. XVII, 424.
24. *griffonnier*. Sire, répondit le griffonnier chinois... X, 496.
25. *impasse*. Un homme donne son adresse dans un impasse. XI, 240.
26. *imprimable*. Une lettre sur les Sirven sera peut-être imprimable. XIII, 186.
27. *inélastique*. Les corps inélastiques. VI, 33. Cf. p. 34.
28. *infertilisable*. Nos terres... seront toujours infertilisables. XV, 202.
29. *intolérantisme*. Le monstre de l'intolérantisme, XIII. 538. Voltaire a créé ce mot pour répondre au président Hénault, qui attaquait le tolérantisme.

30. *jansénien*. Des insolences jansénniennes. VIII, 368.

31. *marginer*. Il l'a marginé de sa main. II, 461.

Mes confrères veulent continuer à me marginer. IX, 440. Cf. XI, 47.

32. *millionnaire*. Nous défions tous les *millionnaires* (souligné par Voltaire). XVII, 339. Cf. Littré.

33. *montrier*, fabricant de montres.

Mes montriers. XVI, 10.

34. *pamphletier*. Que le nom de M^me^ du Châtelet soit livré indignement à la malignité du pamphletier. I, 555.

35. *pestiférer*. Réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous pestifère. XVII, 442.

36. *polymathe*. Leibniz était un prodigieux polymathe. XIII, 540.

37. *rabrutir*. Et la fumée... rabrutissait leur tête. III, 446.

38. *raimer*. Raimez un peu le Suisse Voltaire. VII, 468.

39. *redémontrer*. M. Röuer a démontré, et M. Bradley a redémontré ... que la lumière, etc. III, 213.

40. *réformable*. Aux réformateurs et aux réformables. XI, 231.

Ce modèle réformable de sauf-conduit. XVII, 198.

41. *réquisitorien*, avocat général.

« Le réquisitorien arrive à Ferney. » XV, 228. — Ce mot amuse d'Alembert, qui le reproduit, p. 270.

42. *romance*, roman.

Dans ce bon petit pays romance. VI, 352.

Il y a dans mon petit pays romance, car c'est son nom. VII, 188.

Voltaire ne s'obstine pas dans sa tentative ; il finit par se résigner à écrire : « notre pays roman ». VII, 451.

43. *sifflable*. On n'aura pas même la liberté de siffler ce qui est sifflable. XVIII, 80.

Il sera sifflable. XVI, 297.

44. *sorboniqueur*. Comment un sorboniqueur aurait-il pris le parti du jésuite ? XI, 28.

Les sorboniqueurs persécutent Marmontel. XIII, 171.

Messieurs les sorboniqueurs. XVIII, 214.

45. *sous-roi*, fermier général.

Nous payons avec allégresse trente mille francs à messieurs les soixante sous-rois. XVII, 330.

46. *taillabilité*. Le conseil supprime la taillabilité à laquelle Choudens était sujet... Nous ne voulons être taillables de personne. XV, 295.

Cette infâme taillabilité de servitude est l'opprobre de la nature humaine. XVI, 55.

47. *temporal*, mot inconnu, qui semble vouloir dire *modéré*. Défendant son *Commentaire sur Corneille*, il écrit : « Tous les journaux

ont trouvé.. le commentaire très temporal. » Caussy, *Correspondant*, 1911, p. 668.

48. *welcherie*, procédé digne des Welches.

Qu'un fréron ait le droit... de dire son avis sur les welcheries nouvelles. XV, 83.

Cette épouvantable welcherie sera démontrée. XVII, 218.

La Welcherie le persécute jusque dans son asile. XVII, 428.

*id.* La France.

Je vais me fâcher à la fois contre la Turquie et contre la Welcherie. XV, 476.

En somme, le petit nombre de ces néologismes sérieux, c'est-à-dire de ces mots qu'il proposait à l'usage, ou qu'il autorisait de son exemple, tient à son purisme, dans le bon sens de ce mot. Ses amis vont plus loin que lui ; un passage d'une lettre à d'Argental montre à quel point l'Ange est scrupuleux sur l'emploi des mots nouveaux, même recommandés par le XVII^e^ siècle : « J'ôterai, si vous voulez, le mot d'*outrageuse*, quoiqu'il soit dans Boileau et dans Corneille. » (IV, 322.) Voltaire visiblement trouve que son Aristarque va trop loin. Dans son *Commentaire sur Corneille*, il dit au vers 51 de *Polyeucte* :

Cesse de me tenir ce discours outrageux.

« Outrageux n'est pas un mot usité ; mais plusieurs auteurs s'en sont heureusement servis. Nous ne sommes pas assez riches pour devoir nous priver de ce que nous avons. » (XXXI, 412.)

Si nous additionnons ces deux premières listes de néologismes, nous en trouvons à peu près cent quarante ; c'est bien peu, dans l'immensité de ce recueil : cela tient à ce que, malgré certaines audaces, Voltaire reste timoré au fond, surtout quand il s'agit des trouvailles d'autrui.

Il n'aime guère les mots jeunes ; son purisme est néophobe. Ainsi il écrit, à propos de la correspondance secrète de la reine Christine : « Je vois avec peine dans ces lettres les termes de *pompons* et de *calotins* mots que j'ai vus naître dans notre langue. » (X, 497.) Qu'il rejette jusqu'au mot de calotin, cela prouve que « Ecrlinf » pousse la religion de la langue jusqu'à la superstition.

Il semble aimer moins encore les sens nouveaux donnés à un mot déjà connu. Il faut lire là-dessus un billet du 28 juin 1773 à Lejeune de la Croix, sur le vocable *idiotisme* : « M. Lejeune de la Croix... parle du mot *idiotisme*. Puisque *idiot* signifiait autrefois *solitaire*, le vieillard avoue qu'il est un grand idiot ; et, comme les organes de l'âme s'affaiblissent avec ceux du corps, il avoue encore qu'il est idiot dans le sens qu'on attache aujourd'hui à ce terme. Il pense que l'idiotisme est l'état d'un idiot, comme le pédantisme est l'état d'un pédant .., comme le purisme est le défaut d'un puriste... Il espère que... M. de la Croix voudra bien, malgré son atticisme, permettre à un

homme qui est depuis vingt ans en Suisse un solécisme ou un barbarisme.

*Multa renascentur*, etc. » (XVI, 406).

Pour bien comprendre cette riposte, il faudrait avoir la lettre du correspondant. Passons donc à une théorie beaucoup plus claire, et plus féconde, qu'il expose à Frédéric le 31 août 1749 : « A la dernière séance de notre Académie,... je proposai cette petite question : — Peut-on dire *un homme soudain dans ses transports*,... comme on dit *un événement soudain* ? — Non, répondit-on, car *soudain* n'appartient qu'aux choses inanimées. — Eh ! messieurs ! l'éloquence ne consiste-t-elle pas à transporter les mots d'une espèce dans une autre. N'est-ce pas à elle d'animer tout ? Messieurs, il n'y a rien d'inanimé pour les hommes éloquents. — J'eus beau faire, Sire..., tout fut contre moi. Je n'eus que deux suffrages pour mon *soudain*. » (V, 56.) Il pouvait se consoler en se disant qu'il avait en plus de son côté le bon sens littéraire et le génie de la langue.

MAURICE SOURIAU.

*(La suite prochainement.)*

# COMPTES RENDUS

GUSTAVE LANSON. **Esquisse d'une histoire de la tragédie française.** *New-York, Colombia University Press*, 1920, 1 vol. in-8° de XII + 155 p.

M. Gustave Lanson, on le sait, a professé par deux fois à l'Université Colombia : en 1911-1912 comme *Visiting French professor*; en 1916-1917, avec le titre de professeur de cette Université, dont il avait, dès la fin de son premier séjour, été nommé docteur *honoris causa*.

De son premier voyage il nous avait rapporté un livre [1] riche d'impressions, de faits, de vues, et qui, paru deux ans avant la guerre, comptera dans l'histoire des relations intellectuelles et morales de la France et des États-Unis ; nous devrons au second l'*Esquisse d'une histoire de la tragédie française*.

Cette fois, c'est l'Université Colombia elle-même qui a pris l'initiative de la publication et confié à son imprimerie le soin très délicat [2] d'éditer, sous leur forme définitive, les sommaires rédigés par le professeur pour être remis à ses auditeurs au début de chaque leçon. Sans doute a-t-elle voulu surtout témoigner de sa gratitude et de son admiration à l'égard d'un maître éminent ; mais elle aura aussi par là, en assurant la diffusion d'un enseignement incomparable, rendu le plus signalé service à nos maîtres, à nos étudiants, à tous les amis des lettres françaises.

Le cours, qui embrasse, avec l'histoire de la tragédie proprement dite, celle du « tragique » dans le théâtre français avant la naissance et depuis la disparition de la tragédie, comprend 41 leçons.

Après l'indication du plan général et un essai de définition du « tragique » (1re leçon), 2 leçons (2-3) ont pour objet le « tragique » dans le théâtre du moyen âge, puis la formation de l'idée moderne de la tragédie, et enfin l'éclosion du genre. 5 leçons (4-8) sont consacrées à la tragédie au XVIe siècle, et 7 à la période, si difficile à débrouiller, qui enferme les dernières années du XVIe siècle et le XVIIe siècle jusqu'au *Cid* (9-15). Nous voilà au cœur du sujet avec Corneille et Racine, qui, replacés dans leur temps, au milieu de leurs contemporains et de leurs rivaux, occupent 13 leçons (16-28). 2 leçons (29-30) nous amènent « de Racine à Voltaire », qui est étudié lui-même, comme poète tragique, dans les 3 suivantes (31-33). Nous approchons maintenant de la fin de la tragédie classique, que hâteront l'apparition d'un genre nouveau, le drame et l'évolution du goût public, favorisée par les progrès mêmes de la mise en scène : c'est le sujet de 3 leçons (34-36). Les 5 dernières (37-41) traitent de l'élément tragique dans le théâtre français, depuis la fin de la tragédie proprement dite, c'est-à-dire dans le mélodrame, dans le drame romantique, particulièrement dans certaines œuvres d'Alfred de Musset [3], dans le théâtre enfin de la seconde moitié du XIXe siècle et des

1. *Trois mois d'enseignement aux États-Unis*, Paris, Hachette, 1912, 1 vol. in-16.

2. L'exécution typographique est fort belle et d'une correction presque parfaite, en dépit de la multitude des noms propres, des dates et des indications bibliographiques. Les fautes d'impression sont rares et se rectifient d'elles-mêmes.

3. *André del Sarto, les Caprices de Marianne, On ne badine pas avec l'amour, Lorenzaccio* (1833-1834). — On n'oubliera pas toutefois que dans l'esprit de Musset lui-même subsistait la notion distincte d'une tragédie proprement dite. On sait dans

premières années du XX^e^. Le dernier nom cité est celui de M. Paul Claudel ; les dernières œuvres alléguées sont, avec l'*Annonce faite à Marie*, de cet écrivain, le *Philippe II* de Verhaeren, *le Carnaval des enfants* de M. Saint-Georges de Bouhélier, d'autres encore, chacune d'elles étant présentée soit comme exemplaire d'un certain type dramatique, soit à l'appui d'une idée générale ; et, si l'analyse que nous venons de présenter de l'ouvrage donne l'idée de son ampleur, il semble que ce dernier détail puisse faire juger déjà de la précision des faits qui forment l'assise solide de la construction.

Cette précision n'étonnera personne. On sait que ce qui fait d'abord la force de toutes les études de M. Lanson, sur quelque point qu'elles portent ou à quelque degré de généralité qu'elles s'élèvent, c'est la probité rigoureuse, absolue, de la documentation sur laquelle elles se fondent.

Qu'on jette ici les yeux, par exemple, sur la 3^e^ et la 8^e^ leçon. Elles traitent, l'une d'un sujet compliqué (*la naissance de la tragédie française*), l'autre, d'un sujet controversé (*la question des représentations et celle de la mise en scène au XVI^e^ siècle*)[1], et il n'est pas besoin d'insister sur les difficultés que ces deux sujets présentent, ou plutôt présentaient : car, à lire ces deux plans développés, il semble que dans ces obscurités et ces incertitudes la lumière et l'ordre soient désormais introduits, non par l'effet d'une de ces systématisations commodes autant qu'arbitraires, qui déforment ce qu'elles prétendent éclaircir, et que M. Lanson rencontrera parfois sur sa route, mais pour les écarter : la netteté de la chronologie ou de la discussion découle ici d'études minutieuses, dont notre *Revue*[2] eut autrefois la primeur et qui, précisées sur certains points de détail, trouvent dans l'*Esquisse* leur organisation et leur utilisation définitives.

C'est suivant la même méthode et avec la même sûreté qu'est établie pour la première fois, on peut le dire, dans le cours général de notre littérature dramatique, l'histoire, non pas rectiligne ni unilinéaire, mais sinueuse et multiple de la tragédie depuis le moment où, fondée à Paris et à la cour, elle se répand en province et se vulgarise jusqu'à celui où son esthétique se fixe enfin dans la formule des unités. Distinguons-en rapidement, avec M. Lanson, les périodes et les courants divers.

1° Du milieu du XVI^e^ siècle jusque vers 1580 : la tragédie commence à être offerte au peuple, en province, concurremment avec le théâtre à l'ancienne mode, qui y restera vivant jusqu'à la fin du siècle. — 2° A partir de 1580 à peu près, les deux genres tendent à se confondre ; mais « ce sont le goût et les habitudes de l'ancien théâtre qui s'imposent à la tragédie et la déforment » : de là une période de « décomposition de la tragédie régulière » ou de « tragédie irrégulière », qui se prolongera jusque vers 1620. — 3° Mais contre cette irrégularité, dans la seconde moitié (vers 1600-vers 1620) de cette même période, Hardy, par ses tragédies, réagit : poète imparfait, mais respectueux de son art et de la tradition savante, il restaure la tragédie oratoire et artistique des poètes de la Renaissance. *Toutefois*, homme de théâtre, gagé par des comédiens et nécessairement soucieux de contenter le public, Hardy est amené par là, d'une part, à transformer cette tragédie même qu'il restaure, en y introduisant, si rudimentaire que soit sa psychologie, un motif d'intérêt nouveau, qui demeurera le ressort de la tragédie classique, à savoir celui qui naît du conflit des volontés ; d'autre part, à composer, outre ses tragédies : *a.* en plus grand nombre, semble-t-il, que ces dernières, des *tragi-comédies*,

quelles circonstances (les débuts de Rachel et sa liaison avec la tragédienne, 1838-1839) il devait tracer — sans grande originalité d'ailleurs — la théorie d'une rénovation du genre, s'essayer à une *Servante du roi* et peut-être esquisser le projet d'une *Alceste*.

1. A ce chapitre se rapporte la gravure qui ouvre le volume : la *Scène tragique*, d'après Serlio (Paris, 1545).

2. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, avril et juillet 1903 ; octobre 1904.

pièces à sujet romanesque et à dénoûment heureux, qui mettent en scène des passions communes et des événements extraordinaires, et dont la notion a pénétré en France depuis déjà un demi-siècle ; *b.* conformément aux exigences d'une mode qui vient d'Italie et d'Espagne, des *pastorales*. — 4°. Dans ces deux genres, autour de Hardy et tandis que s'achève sa carrière (mort vers 1631-1632), la production se multiplie, éliminant la tragédie (et la comédie) : vers la fin du premier et le début du second quart du XVII^e^ siècle, pastorale et tragi-comédie règnent à peu près sans partage [1]. — 5° Cependant, au moment même de leur succès, une question, qui, introduite en France longtemps auparavant, n'y avait point alors soulevé de débat, mais qu'on avait discutée en Italie, en Angleterre, en Espagne, s'émeut de nouveau et, cette fois, donne lieu à une lutte ardente : c'est la question des unités. Le triomphe des unités sera nécessairement celui de la tragédie régulière : or, elles sont en si parfait accord avec les tendances instinctives ou raisonnées d'un public qui s'est affiné et qui ne se recrute plus uniquement dans le peuple qu'en dix ans (1628-1638) elles ont raison de toutes les résistances. « La tragi-comédie vivra encore une vingtaine d'années ; mais elle n'a plus de caractère distinct. » La pastorale, qui n'aura pas été sans exercer quelque influence sur la tragédie, a disparu dès après 1632. « Il n'y a plus que deux genres, les genres anciens, la tragédie et la comédie. »

Toute cette dernière partie de l'histoire que nous venons de résumer est d'ailleurs bien connue : là même pourtant M. Lanson reste un guide précieux et par la clarté et par l'abondance de son information.

Remarquons-le toutefois : le caractère distinctif de cette érudition si étendue (et nos amis Américains, qui ont bien su reconnaître, M. Lanson nous l'avait dit naguère [2], la différence de la science française et d'une autre science, n'auront pas manqué de l'observer), c'est, si l'on peut dire, son efficacité. Certes l'auteur de l'*Esquisse* ne combat jamais pour une thèse préconçue, et il n'omet pas plus, quand il discute, les faits qui paraissent contrarier ses propres conclusions que ceux qui les confirment. Mais, en quelque sens que ce soit, il ne s'arrête qu'aux faits utiles. Le plan de la 31^e^ leçon, sur le décor, le costume et la déclamation au XVIII^e^ siècle et au début du XIX^e^, abonde en références ; le nombre, — indications de sources ou souvenirs d'événements caractéristiques, — en dépasse largement la centaine : mais de ces indications, pas une qui ne soit indispensable ; des événements allégués, pas un qui ne soit décisif. Cette érudition, qu'on ne prend jamais en défaut, n'est donc vraiment ici qu'un moyen, un « outil », mais dont le maniement atteste chez celui qui s'en sert avec tant de sûreté une maîtrise que l'on n'admirera pas moins dans le travail de la pensée et de la réflexion que dans celui de la recherche.

Les mérites du « critique littéraire » égalent en effet chez M. Lanson ceux du directeur d'études. Des matières qu'on croyait épuisées sont ici renouvelées par l'indépendance d'un jugement qu'on sent aussi solide qu'il est précis et nuancé. Il faudrait, dans cet ordre, presque tout citer, depuis la leçon sur le tragique des sujets et l'insuffisance tragique des œuvres dans le théâtre du Moyen Age, jusqu'à ces théories si personnelles sur les conditions qui favorisent ou qui excluent le tragique et sur les caractères par lesquels se différencient, à ce point de vue, les œuvres dramatiques du XIX^e^ siècle, de quelque genre qu'elles se réclament : bornons-nous à noter les leçons sur Racine, sur son système dramatique, sur son art, et les réflexions profondes qu'inspirent au critique « sa conception esthétique et sentimentale de la vie » ; la leçon, qui dut être charmante, sur les dernières tragédies de Corneille ; ou celles qui sont consacrées à cette tragédie du XVIII^e^ siècle, trop timide, quoique avide de

1. Avant 1625, *les Bergeries*, de RACAN ; 1626, *Sylvie*, de MAIRET ; 1628, transformation par JEAN DE SCHELANDRE de sa tragédie de *Tyr et Sidon* (1608) en tragi-comédie.

2. *Trois mois d'enseignement aux États-Unis*, p. 195.

se renouveler, et intéressante, quoique médiocre : « L'histoire de la tragédie, de *Phèdre à Hernani*, n'est que l'histoire des efforts impuissants qui ont été faits pour conserver, renouveler, restaurer la tragédie classique, et *y acclimater les effets que sa constitution rejetait*. » Formule excellente, comme le sont encore la plupart de celles où se résume le jugement qu'il faut porter sur Voltaire, poète tragique, si intelligent malgré ses insuffisances ; sur Crébillon, qui l'est si peu ; sur Diderot enfin et la fécondité encore inépuisée de ses conceptions.

Telle est la richesse de ces 150 pages, dont on peut dire qu'il n'est pas une seule des questions que soulève, à toutes les époques, l'histoire de la tragédie française, qui n'y soit touchée et mise au point. Avec leur chronologie rigoureuse, leurs plans de discussion approfondis et lucides, leur bibliographie sans lacune, elles rendront aux travailleurs tous les services qu'ils pouvaient attendre de l'*Histoire* même dont elles prétendent n'être que l'*Esquisse*, et il est peu probable, en effet, que personne maintenant s'essaie à écrire cette histoire, que, de longtemps, on ne renouvellera pas. Seul, le grand public aurait encore des raisons peut-être d'en souhaiter l'apparition, à condition que ce fût M. Lanson qui consentît à l'écrire.

Albert Cahen.

---

**Œuvres complètes** d'André Chénier publiées d'après les manuscrits par Paul Dimoff. T. II : *Poèmes. Hymnes. Théâtre.* T. III : *Élégies. Épîtres. Odes. Iambes. Poésies diverses. Paris, Delagrave*, s. d., 2 vol. in-12.

J'ai rendu compte, dans le numéro de juillet-septembre 1908 de la *Revue d'histoire littéraire*, du tome I de cette édition de Chénier. J'ai dit quelle en était la méthode ; et j'en ai loué la précision, le scrupule, l'intelligence. Les qualités sont restées les mêmes dans ces deux volumes qui achèvent la publication des *Œuvres complètes* [lire : Œuvres poétiques, les œuvres en prose ont été publiées par M. A. Lefranc], et je n'y reviendrai pas. Je passerai même rapidement sur le tome II. Il a été publié il y a plus de six ans. La guerre est responsable du retard ; mais il est difficile malgré tout d'en parler comme d'une nouveauté. Je signale seulement qu'il modifie profondément les classements où G. de Chénier avait montré plus d'assurance que de jugement. Dans la tâche de reconstituer l'*Hermès*, l'*Amérique*, la *République des Lettres*, etc..., M. Dimoff s'est montré prudent et judicieux. Il a précisé toutes les précisions, suivi toutes les certitudes, et pour le reste il s'est contenté de la commodité et de la clarté. C'est exactement la tâche d'un éditeur. On ne lui demande pas d'être ingénieux, quand son ingéniosité ne combine que des hypothèses. Il n'a qu'à fournir au lecteur les éléments bien classés des hypothèses.

Les pièces publiées dans le tome III ne le sont pas toutes d'après les manuscrits. Le plus grand nombre des autographes utilisés par H. de Latouche sont perdus. D'autres, donnés par Latouche, sont passés de main en main, pour disparaître. M. Dimoff en a retrouvé quelques-uns. Pour la plupart il n'a pu que signaler où s'arrêtait leur piste. On ne trouvera pas non plus dans ce tome (ni d'ailleurs dans les autres) de pièces inédites qui ajoutent quoi que ce soit à la gloire de Chénier. Trois projets d'élégies saphiques, inédits ; l'élégie à Marie Cosway que M. Bédier avait fait passer de Niemcevicz à Chénier ; des vers élégiaques publiés par Becq de Fouquières dans ses *Lettres critiques* ; la reconstruction d'une *Épître à Bailly* et d'une *Épître sur la superstition* dont les deux tronçons avaient été publiés séparément jusqu'ici, c'est à peu près tout le « Chénier inconnu » de ce volume. Mais on y trouve pourtant autre chose que le texte sûr et fidèle, qui nous était nécessaire, et que la succession des variantes et corrections de détail que M. Dimoff a suivies avec une scrupuleuse piété et dont nous avons montré, à propos du 1er volume, l'intérêt. C'est la vraie figure litté-

raire de Chénier qui nous apparaît, ou plutôt qui achève de nous apparaître.

M. Dimoff en dégagera lui-même les traits. Son édition n'est que préparatoire à un travail d'ensemble sur Chénier. Je n'ai pas la prétention de le devancer, en quelques lignes. Mais il faut dire pourtant tout de suite ce qu'ajoute cette édition à celle de G. de Chénier et ce qui, dès maintenant, en fait autre chose que l'établissement d'un texte exact. G. de Chénier avait voulu publier des poèmes qui fussent parfaits, ou aussi parfaits qu'il était possible. Des ébauches, remaniements, notes et mémentos du poète il ne voulait pas qu'il fût question. L'édition de M. Dimoff nous donne au contraire tout le détail des manuscrits. Et c'est la méthode de travail de Chénier, on pourrait dire, sans paradoxe, la méthode de son inspiration qui s'y lit clairement. Les manuscrits ne nous révèlent pas les détails du plan de l'*Hermès* et nous ne pouvons pas être certains qu'il aurait eu 3 chants ou 5, comme le voulait Faguet. Il ne nous apprennent rien ni sur le plan de l'*Amérique*, ni sur l'ordonnance des *Élégies*. Je ne crois pas que nous y perdions grand'chose. L'*Hermès* ou l'*Amérique* auraient toujours été de grandes œuvres manquées. Mais nous pouvons exactement savoir pourquoi elles auraient été manquées. Et ce sont justement toutes les notes et ébauches publiées par M. Dimoff, tous ces brefs entretiens de Chénier avec lui-même qui nous l'apprennent. Les tomes I et II étaient déjà, à cet égard, parfaitement clairs. Mais ils sont confirmés plus nettement encore par le tome III.

Je renvoie, pour exemples, à la note p. 50 où M. Dimoff indique brièvement « comment Chénier composait une élégie » et plus simplement aux notes des pages 40-44, où c'est Chénier lui-même qui prend soin de nous renseigner. Ajoutons-y ce que Chénier appelle (p. 19) une « peinture romantique ». Ces textes suffiraient pour montrer qu'il n'y a pas de poète moins romantique que Chénier et pour laisser croire que son « Invention » est exactement celle qu'ont demandée « aux Muses » tous les poètes de son temps, de Roucher à Lebrun-Pindare ou même à Jacques Delille. Mais ces textes sont confirmés, presque page par page, par toutes sortes de plans, projets, exhortations à lui-même, regrets et satisfécits. Ils expliquent, avec une clarté vigoureuse, pourquoi les poésies sentimentales de ce « romantique » ne sont que par fragments supérieures à celles d'un Colardeau ou d'un Bertin, ou d'un Lebrun-Pindare. Ils confirment tout ce que le tome II nous avait appris sur l'*Hermès* ou l'*Amérique*. Chénier n'a pas de pensers plus nouveaux que ses contemporains, pas de doctrine littéraire qui lui soit propre, ou même qui soit féconde. Il a été simplement, et presque inconsciemment, si sensible à la beauté plastique et à l'harmonie qu'il a créé des images éternelles du beau chaque fois qu'il ne songeait plus ni à penser, ni même, pourrait-on dire, à faire de la littérature.

C'est ce Chénier-là qui se reflète dans cette édition, en attendant que M. Dimoff nous en ait animé l'image.

D. Mornet.

---

Paul Arbelet. **La jeunesse de Stendhal.** T. I : Grenoble, 1783-1799. T. II : Paris-Milan, 1799-1802. *Paris, Champion,* 1919, 2 vol. in-8°.

M. Arbelet nous donne, sur la jeunesse de Stendhal, les résultats d'une enquête à la fois étendue et pénétrante. Dans les origines d'Henry Beyle, dans les années heureuses de sa première enfance (liv. I et II), il recherche les éléments durables qui se retrouveront dans l'homme. Après avoir étudié les contraintes qui pesèrent sur l'âme déjà fougueuse du jeune Grenoblois, et notamment la tyrannie de son précepteur, l'abbé Raillanne ; après avoir énuméré les livres qui nourrissent ses imaginations d'adolescent (liv. III et IV), il s'arrête pour faire le portrait de son héros à quinze ans (liv. V). Vient

ensuite sa formation à l'école centrale de Grenoble, par les belles-lettres, le dessin ; et davantage encore, par les mathématiques et l'idéologie (liv. VI). L'apprentissage scolaire est fini ; Beyle, dans son milieu un peu étroit, sent agir en lui les grandes forces de la vie : l'amour, l'amitié, la nature ; et il s'échappe vers une plus vaste scène, vers Paris (liv. VII).

Alors commence une seconde période de sa vie. Solitaire et mélancolique dans la grande ville qu'il voudrait conquérir, il est accueilli par les Daru, qui lui offrent une manière de foyer, lui donnent les moyens d'entrer dans le monde, et une place dans les bureaux de la Guerre (t. II : Paris, 10 novembre 1799, mai 1800). Brusquement, il part pour l'Italie ; et du même coup, son destin se décide. Sa vie à Milan, ses timides amours, sa première campagne, occupent la majeure partie de ce second volume (liv. I, *Beyle à la Casa Bovara ;* liv. II, *La carrière militaire d'Henry Beyle*). Des appendices, contenant des documents inédits, une bibliographie, un index, achèvent de donner à cette copieuse étude sa grande valeur.

Sa grande valeur, car elle se distingue par l'union de deux qualités qu'on trouve rarement ensemble. Elle est d'abord très solide. Aucune recherche n'est négligée ; tous les tenants et tous les aboutissants sont saisis. Point de personnage qui, ayant joué un rôle même fugitif dans la vie du héros principal, ne comparaisse pour être interrogé longuement ; point d'influence si légère qui ne soit pesée. Où M. Arbelet a passé, il sera bien difficile de glaner avec quelque profit ; et ce n'est pas un mince mérite que d'éviter aux chercheurs de l'avenir les éternels recommencements. L'intervalle que la guerre a mis entre la publication du livre comme thèse de doctorat (1912) et comme Appendice aux *Œuvres complètes* dans la Bibliothèque stendhalienne de Champion (1919) a même permis de corriger les erreurs qui échappent toujours à la faiblesse humaine. Elles étaient en général très menues ; la plus grave était celle qui consistait à soupçonner Stendhal de mensonge intéressé, quand il prétendait avoir du sang italien dans les veines. En réalité, la famille maternelle de Beyle, les Gagnon, venait bien d'Italie, par le chemin du comtat Venaissin. La loi de l'hérédité semble donc avoir joué, malgré l'éloignement des siècles, dans ce grand amour pour une patrie retrouvée plutôt que découverte. Stendhal avait raison, rendons-lui justice. Si on voulait faire à M. Arbelet des chicanes vétilleuses, on lui reprocherait peut-être d'avoir trop voulu prouver. Il faut laisser à un esprit en formation quelque jeu, à une âme si complexe quelque liberté ; et dans une vie humaine, un peu d'inexplicable. Stendhal ne peut rien dire, rien écrire, rien penser, rien vouloir, sans que nous en sachions le pourquoi. D'où peut-être, dans l'ensemble, un peu de lenteur.

Au reste, — et c'est ici la seconde qualité de l'ouvrage, — cette solidité n'exclut en rien l'agrément. Le livre se lit avec le même plaisir qu'un roman ; avec plus de sécurité, puisque nous avons affaire à un roman vrai. « Y aurait-il de bonnes raisons, se demande M. Arbelet dans sa Préface, pour que le critique ne traitât point l'écrivain dont il fait l'histoire comme le romancier traite son héros ? Ne peut-il lui appliquer aussi les méthodes les plus précises d'une psychologie qui s'efforce de suivre dans ces menues vicissitudes et de peindre dans son détail toute une vie ? J'ai pensé qu'un personnage réel, s'il devient Stendhal, vaut bien la même attention lente et curieuse qu'un personnage imaginaire. Et j'ai tenté d'écrire le roman vrai d'Henry Beyle. » Il y a parfaitement réussi. Il aime son héros ; il a pour lui cette sympathie avouée qui seule permet de pénétrer dans les replis d'un cœur. Mais il ne l'exagère pas. Devant le modèle qu'il a entrepris de peindre parce qu'il lui plaisait, il garde sa liberté d'esprit. Il ne nous le donne pas tout en beau ; il tend toujours au vrai. Grâce à cette curiosité vigilante, grâce à cette érudition mise sans cesse au service de la vie, le portrait est saisissant. Les romans de Stendhal comptent parmi nos chefs-d'œuvre : mais,

même s'il ne les avait pas écrits, il resterait un très rare exemplaire du type humain. Il valait la peine de suivre en psychologue la formation de cette âme contradictoire ; le plus curieux roman de Stendhal, c'est encore sa propre existence. Sans compter que, n'ayant jamais cessé de lire, d'observer et de travailler sur lui-même, il a cependant acquis les données essentielles de son caractère pendant sa jeunesse et son adolescence ; il lui plaira de ruminer, des années durant, ses premières idées ; ses premières impressions demeureront les plus fortes. L'homme mûr sera toujours le timide amoureux de Virginie Cubly, à Grenoble ; celui qui écrira *le Rouge et le Noir* sera toujours le disciple des idéologues, qu'il découvrit à l'École Centrale, vers l'âge de seize ans. Au point de vue psychologique, cette période de formation est de beaucoup la plus importante ; il s'enrichira, il ne se renouvellera plus. En nous montrant, chez le futur sceptique, le passionné, l'ombrageux, l'imaginatif, M. Arbelet nous révèle le secret même de Stendhal. J'ajoute (et ce n'est pas, à mon sens, un mince mérite) que tout le livre est parfaitement écrit : avec élégance, avec finesse, avec esprit. Les tableaux de la vie milanaise, entre autres, sont délicieux. Si bien que cette étude, fortement documentée, pénétrante, délicate, ne fait pas moins honneur au goût de son auteur qu'à son érudition.

La mode est aux *jeunesses* des auteurs : il serait aisé d'en citer plus d'un, qui doit attendre patiemment la suite de sa biographie. Souhaitons que M. Arbelet ne fasse attendre trop longtemps ni Stendhal, ni les lecteurs. Ceux-ci lui sauront gré de continuer à décrire, dans sa manière à la fois pleine d'érudition et d'art, la vie d'un grand écrivain dont la personnalité dépasse encore les œuvres.

Paul Hazard.

# PÉRIODIQUES

**Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire.** — 15 juillet-15 août : Ernest Jovy, *Les réflexions de Louis Racine* (fin). — Le Dr Ludovic Bouland, *Chiffre de J.-P. Clermont, de Bordeaux.* — Georges Vicaire, *L'Heptameron des gourmets.* — 15 septembre-15 octobre : Pierre Villey, *Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot.* — 15 juillet-15 août et 15 septembre-15 octobre : Maurice Henriet, *Thomas et ses amis, lettres inédites* (suite). — 15 novembre-15 décembre : Ernest Jovy, *Une lettre de Malebranche.* — Pierre Villey, *Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot* (suite). — Maurice Henriet, *Thomas et ses amis, lettres inédites* (suite). — *Le Centenaire de la Société des Bibliophiles français.* — *Collection de Savigny de Moncorps.*

**Le Correspondant.** — 10 octobre : Ernest Daudet, *Souvenirs de mon temps : les premières années d'une vie d'homme de lettres.* II. — Henri Bremond, *Le cardinal de Retz et la société dévote de son temps, d'après une récente publication.* — Jules Bertaut, *Le « tour d'Angleterre » sous la Restauration.* — 25 octobre : André Bellessort, *Réflexions sur Fromentin, à propos de son centenaire.* — Henry Cochin, *Les « Espérances chrétiennes », souvenirs avec des documents inédits.* — Alfred Dumaine, *Un grand artiste belge, le comte Jacques de Lelaing, peintre et statuaire.* — Maurice Brillant, *Les œuvres et les hommes.* — 10 novembre : comte Jean de Pange, *La politique traditionnelle dans les pays de la Moselle et du Rhin.* — Ernest Daudet, *Souvenirs de mon temps.* I. *Les premières années d'une vie d'homme de lettres.* III. — Henri Guerlin, *Un artiste italien : Piranesi.* — 25 novembre : Henri Bremont, *Chronique des lettres : Stendhal ; Mérimée.* — De Lanzac de Laborie, *La négociation du Concordat de 1801.* — 10 décembre : Georges Goyau, *Les « Pages religieuses » de M. Thureau-Dangin.* — Félicien Pascal, *Esquisses littéraires : M. Paul Bourget.* — Comte Jean de Pange, *« Le génie du Rhin » à l'Université de Strasbourg.* — 25 décembre : Pierre de la Gorce, *A travers la Révolution : après le neuf thermidor, la Vendée et la première loi d'émancipation religieuse.* — Jean des Cognets, *Un document inédit sur Lamennais.* — 25 octobre, 25 novembre et 25 décembre : Maurice Brillant, *Les œuvres et les hommes.*

**Le Figaro.** — 2 octobre : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Israël Zangwill, « Les rêveurs du Ghetto » ; Andréas Latzko, « les Hommes en guerre » ; Coelho Netto, « Macambira » ; « Malazarte », par Graça Aranha ; « l'Ermite », par Shoyo Tsubouchi.* — Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Moncey, « la Maternelle », pièce en trois actes de M. Frapié.* — 9 octobre : François Poncetton, *Yves Delage.* — Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre des Arts, « la Maison du Bon Dieu », comédie en trois actes de M. Edmond Fleg.* — 12 octobre : Régis Gignoux, *Les Premières : Gymnase, « la Rafale », pièce en trois actes de M. Henry Bernstein ; théâtre Antoine, « la Branche morte », comédie en trois actes de M. Arquillière.* — 13 octobre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Édouard-VII, « Je t'aime », comédie en cinq actes de M. Sacha Guitry.* — 14 octobre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Michel, « le Pas de quatre ».* — 17 octobre : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Anomalies », par Paul Bourget ; « Julien et Marguérite de Ravalet », par Tancrède Martel ; « Alcindor », par René Boylesve ; « A l'enfant*

*brune », par François de Bondy.* — 18 octobre : Régis Gignoux, *Les Premières : Odéon, « Ketty Kett », comédie en un acte de M. Henri Vonoven ; théâtre du Vieux-Colombier, réouverture avec « le Médecin malgré lui ».* — 24 octobre : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Pierre Sabatier, « L'esthétique des Goncourt » ; Léon Deffoux et Émile Zavie, « Le groupe de Médan » ; Emile Zavie, « Les beaux soirs de l'Iran ».* — 24 octobre : Régis Gignoux, *Les Premières : Porte-Saint-Martin, « L'Appasionata », pièce en quatre actes de M. Pierre Frondaie.* — 25 octobre : Régis Gignoux, *Les Premières : Maison de l'Œuvre, « Créanciers », tragi-comédie en un acte de Strindberg ; « Elektra », drame d'Hugo de Hoffmansthal.* — 26 octobre : *A l'Institut : la séance des cinq Académies.* — 27 octobre : Régis Gignoux, *Les Premières : Athénée, « le Retour », comédie en trois actes et un prologue de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset.* — 28 octobre : Paul Gaulot, *Le privilège du comédien.* — 29 octobre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Marigny, « le Traversin », comédie en trois actes de M. Alfred Capus.* — 31 octobre : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : Ernest Prévost et Charles Dornier, « Le Livre épique » ; Jean Renouard, « Pendant la halte » ; Jean des Cognets, « Sous la Croix de sang » ; Amélie Murat, « Bucoliques d'été » ; Émile Henriot, « Divinités nues » ; Paul Valéry, « Le cimetière marin » ; Robert de Souza, « Terpsichore » ; Jean Cocteau, « Poésies ».* — Maurice Girard, *Le cas de M. Le Bargy : jouera-t-il à Paris ?* — 3 novembre : Victor Bucaille, *Trois cours sur Dante.* — 6 novembre : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Perséphone », par Marcelle Tinayre ; « l'Amour et le Secret », par André Beaunier ; « Un apostolat », par A. t'Serstevens ; « Des inconnus chez moi », par Lucie Cousturier.* — Pierre Giffard, *L'Opéra en révolte au temps de Louis XVI.* — 7 novembre : Régis Gignoux, *Les Premières : Odéon, « les Bonaparte », pièce en trois actes, et vers, de M. Léo Larguier.* — 8 novembre : Régis Gignoux, *Les Premières : Grand Guignol, « la Vipère », pièce en un acte de M. Jules Mauris ; « Et les enfants recommencent », comédie en un acte de M. Charles Oulmont ; « Devant la mort », drame en deux actes de MM. Alfred Savoir et Léopold Marchand ; « Bout-de-Banc », pièce en un acte de MM. Léo Marchès et Clément Vautel.* — 10 novembre : Régis Gignoux, *Les Premières : Comédie-Française, « les Deux Écoles », comédie en quatre actes de M. Alfred Capus.* — 11 novembre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Sarah-Bernhardt, « Daniel », pièce en quatre actes de M. Louis Verneuil.* — 14 novembre : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Gentilhomme », par Octave Mirbeau ; « Fantasques », par Gilbert de Voisins ; « la Révolte des morts », par François Duhourcau ; « les Treize paroles du pauvre Job », par Léon Cathlin.* — Jean Félix, *Un anniversaire ignoré : le « Onze novembre » de Descartes.* — 15 novembre : Roger Milès, *Luc-Olivier Merson.* — 20 novembre : Henri de Régnier, *La vie littéraire : « l'Inquiète adolescence », par Louis Chadourne ; « la Chair et le Sang », par François Mauriac ; « Sa vraie femme », par André Corthis ; « le Retour d'Ariel », par Léon Thévenin.* — 24 novembre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Antoine, « Kœnigsmark », pièce en quatre actes, adaptée du roman de M. Pierre Benoît, par M. Bonno Vigny ; théâtre Albert-Ier, « Boudu sauvé des eaux », comédie en trois actes de M. René Fauchois ; Olympia, « Mains et masques », pantomime de Séverin.* — 26 novembre : François Porcetton, *Séance publique annuelle de l'Académie Française : les concours littéraires, les prix de vertu.* — 24 novembre : Henri de Régnier, *La vie littéraire : « Du côté de Guermantes », par Marcel Proust ; « la Confession de minuit », par Georges Duhamel.* — 28 novembre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Moncey, « les Trois Voleurs », comédie en trois actes de Umberto Nolari, traduite et adaptée par M. Nozière et Mlle Darsenne.* — 30 novembre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Michel, « L'éternel masculin », comédie en trois actes de M. Romain Coolus.* — 1er décembre : Victor Bucaille, *L'abbé Fonsagrives.* — Régis Gignoux, *Les Premières : la Potinière, « le Frisson », un acte de MM. Jean Barreyre et René Bizet ; « l'Heure du mari », comédie en deux actes de M. Georges Berr.* — 2 décembre : Léandre Vaillat, *L'appel de l'Orient : Tagore, écrivain.* — Pierre

Decourcelle, *Noblet.* — 5 décembre : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Princes de l'esprit », par Camille Mauclair ; « Charles Baudelaire », par Gonzague de Reynold ; « le Roman nouveau », par Jules Bertaut ; « Paul Verlaine et quelques-uns », par Albert Lantoine ; « Verhaeren en Hainaut », par André-M. de Poncheville.* — 5 décembre : Eugène Montfort, *Les bibliophiles d'aujourd'hui et d'hier.* — 7 décembre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre de Paris, « l'Homme à la Rose », pièce en trois actes de M. Henry Bataille.* — 11 décembre : Léandre Vaillat, *L'appel de l'Orient : le Message de Tagore.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Les Forces éternelles », par Mme la comtesse de Noailles ; « Vers de circonstance », par Stéphane Mallarmé.* — 14 décembre : Saint-Georges de Bouhélier, *L'Art au théâtre.* — 19 décembre : Paul Peltier, *Alexandre Dumas et « le Rhin allemand ». — Une lettre d'Alexandre Dumas.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « La Nuit finira », par Marcel Prévost ; « Celle que nous aimons », par Dora Mélégari ; « Thi-Ba », par Jean d'Esme ; « Une enlisée », par Marcelle Vioux.* — 19 décembre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre de la Renaissance, « La Matrone d'Ephèse », comédie en trois actes de M. Jacques Richepin,* — 21 décembre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre de l'Œuvre, « le Cocu magnifique », pièce en trois actes de M. Crommelynck.* — 22 décembre : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre du Châtelet, « L'an 2020 ou la merveilleuse aventure de Benjamin Pirouette ».* — 23 décembre : Régis Gignoux, *Les Premières : comédie Montaigne-Gémier, « le Simoun », pièce en quatorze tableaux de M. H.-R. Lenormand.* — 24 décembre : Régis Gignoux, *Les Premières : Palais-Royal, « le Chasseur de chez Maxim », pièce en trois actes de M. Yves Mirande et Gustave Quinson.* — 25 décembre : Henry de Régnier, *La Vie littéraire : « la Muse au cabaret », par Raoul Ponchon ; « Allons, enfants de la patrie », par Jean Richepin ; « la Belle histoire de Geneviève », par Henri Lavedan ; « le Bon Dieu chez les enfants », par Francis Jammes ; « la Légende dorée de Notre-Dame », par Maurice Vloberg ; « De la valse au tango », par Jacques Boulenger ; « De Vénus à Léda », par Raoul Vèze et Gabriel Voland.* — 27 décembre : Camille Mauclair, *Le respect littéraire.* — 29 décembre : Régis Gignoux, *Les Premières : Comédie-Française, « Maman Colibri », comédie en quatre actes de M. Henri Bataille.*

**Le Gaulois.** — 2 octobre : Emile Henriot, *P.-J. Toulet.* — 4 octobre : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre Moncey, « la Maternelle », pièce en trois actes de M. Léon Frappié ; Nouvel-Ambigu, « l'Air de Paris », comédie en trois actes de MM. Maurice Hennequin et Henry de Gorsse.* — 5 octobe : Jules Truffier, *Réouverture de Conservatoire.* — 9 octobre : Ad. Van Bever, *L'Angoisse d'Alfred de Vigny.* — Emile Magne, *Un château de la Loire illustre et oublié* (les Réaux.) — Pierre Calel, *Cafés littéraires d'hier.* — Charles Oulmont, *Un idéaliste : Edmond Fleg.* — Boyer d'Agen, *Jules Breton.* — 11 octobre : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre des Arts, « la Maison du Bon Dieu », comédie en trois actes de M. Edmond Fleg ; Vaudeville, « les Ailes brisées », pièce en trois actes de M. Pierre Wolff.* — 16 octobre : Abel Hermant, *La Vie littéraire : Paul Bourget, « Anomalies ».* — Lucien Corpechot, *Descartes en Hollande.* — Maurice Spronck, *La vie exemplaire d'Ernest Psichari.* — André Lamandé, *M. de La Bruyère et sa jeune amie.* — Emile Magne, *Le Château des Réaux.* — V.-L. Blanchot, *Le poète Rimbaud négociant au Herrar.* — 17 octobre : Colette Yver, *Académiciennes ?* — 18 octobre : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Gymnase, « la Rafale », pièce en trois actes de M. Henry Bernstein ; théâtre Edouard-VII, « Je t'aime », comédie en cinq actes de M. Sacha Guitry.* — 20 octobre : Georges Drouilly, *Descartes fêté en Hollande.* — 21 octobre : Etienne Bricon, *Un déjeuner chez Mæterlinck.* — 23 octobre : Georges Grappe, *Ronsard amoureux.* — Jean Psichari, *Racine, Second-Weber et le phonographe.* — 24 octobre : *Le Centenaire d'Eugène Fromentin.* — 25 octobre ; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre Michel, « le Pas de quatre », pièce en trois actes de MM. René Péter et Maurice Soulié ; Capucines, « le Scandale de Deauville »,*

*comédie en trois actes de MM. Rip et Gignoux ; Odéon, « Ketty Kett », un acte de M. Henry Vonoven.* — 28 octobre : René Doumic, *Comment j'ai vu naître « le Soupçon »* — 29 octobre : F. Gaucherand, *Le Port-Royal de Paris.* — 30 octobre : Legrand-Chabrier, *Le Centenaire de Cadet-Rousselle.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : la Course du flambeau.* — Jules Truffier, *Un comédien arriviste Michaud.* — 1er novembre : F. Gaucherand, *Une visite à l'école Rachel.* — Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Marigny, « la Traversée », comédie en trois actes de M. Alfred Capus ; Porte-Saint-Martin, « l'Appasionata », pièce en quatre actes de M. Pierre Frondaie ; Comédie-Française, « le Soupçon », pièce en un acte de M. Paul Bourget ; Athénée, « le Retour », pièce en trois actes et un prologue de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset.* — 5 novembre : Jean-Louis Vaudoyer, *Fromentin et le roman d'amour.* — 6 novembre : Louis Gillet, *Retz inédit.* — A. de Bersaucourt, *La poésie en boutique.* — J. Bertaut, *Le roman nouveau.* — 7 novembre : Louis Schneider, *Bonaparte au théâtre.* — 8 novembre : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Nouvel Ambigu, « les Conquérants », pièce en trois actes de M. Charles Méré ; Athénée, « le Retour », pièce en trois actes de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset ; Comédie-Française, le cas de M. Le Bargy.* — 10 novembre : Marcel Boulenger, *Bibliothèques de Châteaux.* — 13 septembre : Abel Hermant, *La Vie littéraire : romans, livres d'histoire et de voyages.* — 15 novembre : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Odéon, « les Bonaparte », pièce en trois actes et en vers de M. Léo Larguier ; Comédie-Française, « les Deux Écoles » (reprise), comédie en quatre actes de M. Alfred Capus ; les Samedis poétiques et littéraires de la Comédie-Française.* — 20 novembre : V.-L. Blanchot, *Le Tricentenaire de Puget.* — Legrand-Chabrier, *Le Comte de Latréaumont.* — 22 novembre : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Maison de l'Œuvre, « l'Intruse », pièce en quatre actes de M. Maurice Mæterlinck ; « les Créanciers », pièce en un acte de M. Maurice Strindberg ; théâtre Sarah-Bernhardt, « Daniel », pièce en quatre actes de M. Louis Verneuil.* — 26 novembre : Georges Wulff, *A l'Académie Française, les prix de vertu.* — 27 novembre : André Lamandé, *Edmond Rostand.* — Gabriel Mourey, *Quelques mots sur l'art français.* — 29 novembre : J. Brindejont-Offenbach, *Un entretien avec M. Maurice Donnay : l'Évolution du théâtre.* — Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre Michel, « l'Eternel Masculin », comédie en trois actes de M. Romain Coolus ; théâtre Antoine, « Kœnigsmark », pièce en quatre actes adaptée du roman de M. Pierre Benoit par M. Benno-Vigny ; théâtre Albert-Ier, « Boudu sauvé des eaux », comédie en trois actes de M. René Fauchois.* — 3 décembre : Jacques Brichanteau, *Le P. P. C. d'un charmant comédien* (Noblet). — 4 décembre : *Le Cinquantenaire de la mort d'Alexandre Dumas, une lettre de Victor Hugo.* — Legrand-Chabrier, *Faut-il relire « les Trois Mousquetaires » ?* — Jules Bertaut, *Alexandre Dumas directeur de théâtre.* — 5 décembre : *Académie des Beaux-Arts, séance publique annuelle.* — 6 décembre : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, première « matinée poétique du Samedi » ; représentation d'adieux de Georges Noblet ; théâtre Moncey, « les Trois Voleurs », comédie en trois actes de M. Humberto Notari, traduite et adaptée de M. Nozière et Mme Darsenne.* — 9 décembre : Jean-Louis Vaudoyer, *Les Rois au théâtre.* — 11 décembre : Saint-René Taillandier, *Devant la Grille du chœur de Port-Royal.* — A. de Bersaucourt, *Villiers de l'Isle-Adam, roi de Grèce.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Mme la comtesse de Noailles, « les Forces éternelles ».* — 12 décembre : Marcel Pays, *Un instituteur lauréat* (M. Marcel Pérochon). — 13 décembre : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre de Paris, « l'Homme à la rose », comédie en trois actes de M. Henry Bataille.* — 16 décembre : Paul Roche, *M. Maurice Barrès et « le Génie du Rhin ».* — 18 décembre : Jean Rameau, *Les Poètes Sacrés.* — Henri Clouard, *André Arnyvelde.* — Ludovic Fert, *Alexandre Dumas précurseur de D'Annunzio.* — 19 décembre : *Académie des Sciences morales et politiques, séance publique annuelle.* — 20 décembre : Arthur Mayer, *Le règne de*

*l'Opérette.* — Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre de la Renaissance, « la Matrone d'Éphèse », comédie en trois actes de M. Jacques Richepin ; théâtre Marigny, « l'Atlantide », adaptation dramatique en trois parties et un épilogue du roman de M. Pierre Benoît par M. Henri Clerc ; théâtre des Variétés, « le Roi », comédie en quatre actes de MM. G. A. de Caillavet, Robert de Flers et E. Arène.* — 21 décembre : Marcel Pays, *Un monument à Honoré Daumier.* — 22 décembre : Fernand Gregh, *Pour Alfred de Vigny.* — 25 décembre : Gaston Jollivet, *Un souvenir sur Alexandre Dumas.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : les romans de l'enfance.* — 27 décembre : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Comédie Montaigne-Gémier, « le Simoun », pièce en 14 tableaux, de M. H.-R. Lenormand ; théâtre de l'Œuvre, « le Cocu magnifique », pièce en trois actes de M. Crommelynck.* — 31 décembre : Robert de Montesquiou, « *Per non dormire* » (devise de D'Annunzio).

**Journal des Débats politiques et littéraires.** — 1er octobre : Maurice Muret, *Hors de France : les Auteurs russes et la Révolution.* — 3 octobre : Raoul Narsy, *M. l'abbé Rousselot.* — 4 octobre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Vaudeville, « L'Enfant maître », pièce en trois actes de M. Henry-Marx,* 5 octobre : Antoine Albalat, *Revue des livres.* — 6 octobre : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : sur Mérimée.* — 7 octobre : Jean Bourdeau, *La guerre en chansons.* — 8 octobre : Jacques de Coussange, *Knut Hamsun.* — 10 octobre : André Le Breton, *Du Rivarol inédit.* — R. N., *Inédits d'Emile Faguet.* — 11 octobre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Vaudeville, « les Ailes brisées », pièce en trois actes de M. Pierre Wolff.* — M. S., *Mérimée inédit.* — 12 octobre : U. V., *Mérimée archéologue.* — N., *Yves Delage.* — 13 octobre : Jean de Pierrefeu, *Le Vie littéraire : « Chéri »* (roman par Mme Colette). — *Le Mariage de M Anatole France.* — 15 octobre : Maurice Muret, *Hors de France : les romans nationaux de Mme Clara Viebig.* — 16 octobre : M. Saint-René Taillandier, « *L'Infante* » (par M. Louis Bertrand). — *Le souvenir de Descartes à Amsterdam.* — 18 octobre : Raoul Narsy, *La dernière élève de Chopin* (Mme Marie Roubaud). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Edouard-VII, « Je t'aime », comédie en cinq actes de M. Sacha Guitry ; théâtre Antoine, « la Branche morte », comédie en trois actes de M. Arquillière ; Gymnase, reprise de « la Rafale », pièce en trois actes de M. Henry Bernstein ; théâtre du Vieux-Colombier, « le Médecin malgré lui ».* — 19 octobre : L.-L.-J., *La Langue française en Hollande.* — De Lanzac de Laborie, *La Bureaucratie de la Terreur.* — 20 octobre : H.-Louis Israël, *La cérémonie en l'honneur de Descartes en Hollande.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « la Symphonie pastorale » de M. André Gide.* — 21 octobre : A. Boinet, *Une exposition de manuscrits à peintures.* 13 octobre : Jacques Boulanger, *Le secret du « Songe d'une nuit d'été ».* — 24 octobre : de Fossa, *Le château de Vincennes.* — 25 octobre : Camille Bloch, *Le château de Vincennes.* — Louis Sonolet, *Le Centenaire d'Eugène Fromentin.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre de l'Œuvre, « Créanciers », tragédie en un acte de Strindberg, traduction de G. Loiseau ; « Elektra », de Hugo de Hoffmanstahl, adaptation en vers en un acte de MM. P. Strozzi et St. Espstein. — Rodenbach et le romantisme.* — 26 octobre : *Séance publique annuelle des cinq académies.* — 27 octobre : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Pour moi seule », par Mme André Corthis.* — 28 octobre : *Toast de M. Palacio Valdès, de l'Académie espagnole, au dîner mensuel du « Journal des Débats ».* — 29 octobre : Maurice Muret, *Hors de France : un roman gai, « Je cherche femme », par Alfred de Panzini.* — *A propos de Descartes.* — 31 octobre : Antoine Albalat, *Revue des livres.* — 1er novembre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Athénée, « le Retour », comédie en trois actes et un prologue de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset ; Comédie Marigny, « la Traversée », comédie en trois actes de M. Alfred Capus.* — 3 novembre : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Moralités légendaires » de Jules Laforgue.* — 4 novembre : Jean Bourdeau, *Schopenhauer en Italie.* — 8 novembre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Nouvel*

*Ambigu, « les Conquérants », pièce en trois actes de M. Charles Méré ; Odéon, « les Bonaparte », pièce en trois actes, en vers, de M. Léo Larguier.* — 10 novembre : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : André Salmon.* — 11 novembre : André Chaumeix, *Les Lettres françaises.* — Joseph Reinach, *Thiers et la République.* — A. Albert-Petit, *Jules Ferry.* — 14 novembre : Maurice Muret, *Carl Spitteler, lauréat du prix Nobel.* — 15 novembre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Sarah-Bernhardt, « Daniel », pièce en quatre actes de M. L. Verneuil ; Comédie-Française, reprise des « Deux Écoles », comédie en quatre actes de M. Alfred Capus.* — 16 novembre : de Lanzac de Laborie, *La crise de l'aristocratie française au XVIII^e siècle.* — M. C., *« L'entrée au Forum »* (par M. de Monzie). — 17 novembre : Raoul Narsy, *La véritable « Dame aux Camélias ».* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire à propos des « Déracinés ».* — 18 novembre : Jean Bourdeau, *« Anomalies »* (*par Paul Bourget.*) — 19 novembre : André Hallays, *M. Maurice Barrès à l'Université de Strasbourg.* — Ernest Seillière, *George Sand, mystique de la passion, de la politique et de l'art.* — 20 novembre : *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance publique annuelle.* — 22 novembre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre publié, « la Mort enchaînée », légende dramatique en trois actes de M. Maurice Magre* (*représentée le 8 septembre à la Comédie-Française.*) — 23 novembre : Georges Lechartier, *Les fêtes franco-américaines de Strasbourg.* — André Michel, *Le centenaire de Pierre Puget.* — 24 novembre : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « le Côté de Guermantes »* (par Marcel Proust). — 26 novembre : Z., *Le Journal de Mrs. Sheridan.* — Maurice Muret, *Hors de France : une satire du philistin allemand.* — *Académie française : séance publique annuelle.* — 27 novembre : Antoine Albalat, *Revue les livres.* — 28 novembre : Z., *L'Usage du français.* — Maurice Spronck, *Un poète d'idées : Auguste Angellier.* — 29 novembre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Moncey, « les Trois Voleurs », comédie en trois actes d'Umberto Notari, traduite et adaptée par M. Nozière et M^me Darsenne ; théâtre Antoine, « Kœnigsmark », pièce en quatre actes adaptée du roman de M. P. Benoit, par M. Benno-Vigny.* — 30 novembre : Z., *Taine et l'Allemagne.* — 1^er décembre : U., *Un Turc à Paris sous l'Empire.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : livres nouveaux.* — 2 décembre : Jean Bourdeau, *L'Interpsychologie.* — 3 décembre : *Le château de Chambord.* — 5 décembre : *Académie des Beaux-Arts, séance publique annuelle.* — Ernest Seillière, *Les Notes d'un amateur de couleurs* (par M. René Bazin). — Jean Dornis, *Un renouveau de l'idéalisme chrétien.* — 16 décembre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Michel, « l'Eternel masculin », pièce en trois actes de M. Romain Coolus.* — 8 décembre : Jean Dorsenne, *Un écrivain oublié : le comte de Lautréamont.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Un royaume de Dieu ».* — 10 décembre : Maurice Muret, *Hors de France : le Roman de M. Virgilio Brocchi et son histoire.* — 13 décembre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre de Paris, « l'Homme à la Rose », pièce en trois actes de M. Henry Bataille ; théâtre des Champs-Elysées, « Vieille Alsace », pièce en trois actes de M. L. Gerber.* — 14 décembre : L. de Lanzac de Laborie, *La dernière impératrice des Français.* — 15 décembre : Z., *Le « Journal d'un poète ».* — 16 décembre : Jean Bourdeau, *Un savant français : Henri Poincaré.* — 17 décembre : André Liesse, *Les conceptions dues au « Mysticisme » et leurs dangers.* — 19 décembre : *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 20 décembre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Renaissance, « la Matrone d'Ephèse », comédie en trois actes de M. Jacques Richepin.* — 21 décembre : *Séance publique annuelle de l'Académie de Sciences.* — 22 décembre : *Pour la défense de la Pensée française.* — *Le Centenaire de l'Académie de Médecine.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Biche ».* — 24 décembre : Maurice Muret, *Hors de France : littérature allemande, le Roman des forces nouvelles.* — 27 décembre : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre de l'Œuvre, « le Cocu magnifique », farce en trois actes de M. Crommelynck ; Comédie Montaigne, « le Simoun », pièce en quinze*

*tableaux de M. H.-R. Lenormand.* — 28 décembre : *La crise de la pensée française : l'agonie du périodique français.* — 31 décembre : Antoine Albalat, *Revue des livres.*

**Mercure de France.** — 1er octobre : Z.-L. Zaleski, *Les deux aspects du roman polonais : Zéromski, Reymont.* — L. Dugas, *La timidité de Prosper Mérimée.* — 15 octobre : René Rousseau, *La pensée poétique d'Albert Samain.* — Léon Deffoux, *J.-K. Huysmans et les Pères Salésiens : une œuvre peu connue de J.-K. Huysmans, l'esquisse biographique sur Dom Bosco.* — 1er novembre : Albert Maybon, *Sur le théâtre japonais.* — Legrand-Chabrier, *La terreur chez soi ou un Grand Guignol romanesque en 1820.* — 15 novembre : Gaston Sauvebois, *Le syndicalisme intellectuel.* — Johannès Gros, *La fin de la Dame aux Camélias.* — Emile Dacier, *La Curiosité au XVIIIe siècle : les collections et ventes du prince de Conti.* — 1er décembre : Eleuthère Martin, *Pourquoi Platon n'aimait pas les poètes.* — Louis Narquet, *La Mystique syndicaliste et socialiste.* — 15 décembre : Edmond Barthélemy, *Juvénal et les femmes.*

**L'Opinion.** — 25 septembre : Maurice Colrat, *M. Millerand à l'Elysée.* — Nantucket, *M. Jusserand.* — Eugène Marsan, *Pour les écrivains tués à l'ennemi.* — Marie-Louise Pailleron, *Emile Augier à l'Académie.* — Gonzague Truc, *L'esprit grec.* — 2 octobre : Maurice Colrat, *Les débuts de M. Georges Leygues.* — Marcel Boulenger, « *D'Annunzio* » *et le commandante.* — André Billy, *Le centenaire de Fromentin.* — Louis Thomas, *Lorette.* — Jacques Boulenger, *L'art d'être stendhalien.* — Georges Girard, *Le commerce du livre français.* — 9 octobre : Gonzague Truc, *Art et pédagogie.* — Louis Sonolet, *Le centenaire du comte de Chambord.* — Jacques Boulenger, *La querelle des femmes.* — François Poncetton, « *La Maternelle* ». — Georges Girard, *Le commerce du livre français.* — 16 octobre : Abel Lefranc, *Du nouveau sur Shakespeare.* — Eugène Marsan, *Auguste Rondel, bibliophile.* — Georges Girard, *Le commerce du livre français.* — Jacques Boulenger, *Psychologie.* — François Poncetton, « *La Branche morte* ». — 23 octobre : Abel Lefranc, *Du nouveau sur Shakespeare : le Secret du* « *Songe d'une nuit d'été* ». — Jacques Boulenger, *La Littérature.* — François Poncetton, *Le Théâtre.* — Georges Girard, *Le commerce du livre français.* — 30 octobre : Maurice Wolff, *Rabindranath-Tagore.* — Jacques Boulenger, *Les étrangers et nous.* — François Poncetton, *La maison de l'Œuvre.* — Albert Thibaudet, *Une Revue de littérature comparée.* — Georges Girard, *Le Commerce du livre français.* — 6 novembre : Jean Longnon, *Jean Psichari, rénovateur de la prose grecque.* — Jacques Boulenger, *Avant le prix Goncourt.* — François Poncetton, « *Le Soupçon* ». — Georges Girard, *Le Commerce du livre français.* — Gonzague Truc, *La quatrième dimension.* — 13 novembre : A. de Bersaucourt, *Le bouquiniste d'Arras.* — André Billy, *Les nouveaux mardis de Paul Fort.* — Jacques Boulenger, *Pierre Mac-Orlan et le roman d'aventures.* — François Poncetton, « *Le Retour* » (par Robert de Flers et Francis de Croisset). — 20 novembre : Marie-Louise Pailleron, *Ce que l'on a dit d'eux.* — Jacques Boulenger, *Livres nouveaux.* — François Poncetton, « *Les Conquérants* » (par Charles Méré). — Albert Thibaudet, *Pour achever la correspondance de Flaubert.* — Gonzague Truc, *La science et le style.* — 27 novembre : Jacques Boulenger, *Livres récents.* — François Poncetton, « *Daniel* » (par L. Verneuil). — A. de Bersaucourt, *L'Opinion de 1825 et 1826.* — 4 décembre : Jacques Boulenger, *Du côté de Marcel Proust.* — Marie-Louise Pailleron, *Le Cinquantenaire de Dumas père.* — Gonzague Truc, *La Scholastique et l'Art.* — 11 décembre : Eugène Marsan, *Mœurs de théâtre.* — A. de Bersaucourt, *Le Symbolisme à la Sorbonne.* — Jacques Boulenger, *Au Ghetto.* — François Poncetton, « *L'Homme à la rose* ». — 18 décembre : A. de Bersaucourt, *Raoul Ponchon ambulant.* — Jacques Boulenger, *Le prix Goncourt.* — Gonzague Truc, *Classicisme et bolchevisme.* — 25 décembre : François Poncetton, *Théâtre :* « *La Matrone d'Ephèse* ».

**Revue critique des idées et des livres.** — 25 mars 1920 : *Hommage à Moréas, pour le dixième anniversaire de sa mort.* — Maurice Barrès,

*Lettre à la « Revue critique ».* — *Opinions.* — André Thérive, *Initiation à Jean Moréas.* — Albert Thibaudet, *Hécate aux trois visages.* — Emile Henriot, *Le sentiment littéraire.* — Jean Longnon, *L'Athénien, honneur des Gaules.* — Eugène Marsan, *Sur sa vie temporelle.* — Eugène Marsan, *Deux carnets de Moréas.* — 10 avril : André Beaunier, *Madame de La Fayette et Mademoiselle de Scudéry.* — Henry Bidou, *Le théâtre et le rêve.* — Jacques Boulenger, *La mort de Paul-Louis Courier.* — 25 avril : Pierre du Colombier, *Le maréchal Pétain, de l'Académie des sciences morales et politiques.* — André Rostand, *Les origines de la critique d'art en Italie.* — Charles du Bos, *En lisant « le Rouge et le Noir ».* — 10 mai : Maurice Barrès, *Charles Péguy.* — Albert Thibaudet, *Un livre sur Virgile.* — 25 mai : Maurice Barrès, *Charles Péguy.* II. — Jean Longnon, *L'œuvre de M. Joseph Bédier.* — 10 juin : Henry Bidou, *Le triomphe de Shakespeare.* — René de Planhol, *Points de vue divers sur Charles Maurras.* — 25 juin : Marcel Boulenger, *René Boylesve.* — 20 juillet : Maurice Barrès, *La vie quotidienne de Sainte-Thérèse.* — Louis Thomas, *Le général Lyautey.* — Henry Bidou, *La chimie des romanciers.* — Henry Prunières, *Stendhal et Rossini.* — 25 août : Eugène Marsan, *Edmond Jaloux romancier.* — 10 septembre : Henry Bidou, *La nouvelle histoire de la Marne.* — 25 septembre : Charles du Bos, *Notes sur Mérimée.* — Gilbert Charles, *Marcel Proust.* — Albert Kéragnet, *Le langage des gens de mer.* — 10 octobre : Jean Longnon, *La personne des rois de France.* — Ernest Raynaud, *Le Mystère virgilien.* — Henri Martineau, *Paul-Jean Toulet, l'œuvre et la vie.* — Eugène Marsan, *L'art et l'influence.* — Francis de Miomandre, *Derniers souvenirs.*

**Revue de Genève.** — Juillet 1920 (premier numéro de la publication) : André Suarès, *Amour et nature.* — Albert Thibaudet, *La campagne avec Thucydide.* — Août : Albert Thibaudet et Johan Nordstrom, *Un ballet de Descartes.* — René Descartes, *La naissance de la Paix.* — Camille Mauclair, *La critique française devant l'étranger.* — Septembre : Charles S. Macfarland, *Le peuple américain et sa responsabilité internationale.* — Albert Thibaudet, *La campagne avec Thucydide.* II. — Octobre : Jean-G. Aubry, *Mérimée.* — Albert Thibaudet, *La campagne avec Thucydide.* III. — Novembre : Albert Thibaudet, *La campagne avec Thucydide.* IV. — Décembre : Benedetto Croce, *Le « Purgatoire » de Dante.* — Edouard Claparède, *Freud et la psychanalyse.* — Siegmund Freud, *Origine et développement de la psychanalyse.* I.

**Revue de littérature comparée.** — 1re année, 1er numéro, janvier-mars 1921 : F. Baldensperger, *Littérature comparée : le mot et la chose.* — P. Hazard, *L'invasion des littératures du Nord dans l'Italie du XVIIIe siècle.* — E. Eggli, *Diderot et Schiller.* — P.-H. Cheffaud, *Une consultation sur le « cas » de « l'Atlantide ».* — *Notes et documents : pages inconnues de Joseph de Maistre (?) : Visions dans la nuit du mois de mai* (F. B.). — *Billets inédits de Gœthe, Mérimée, F. Cooper* (F. B.). — *Sur un exemplaire de Milton ayant appartenu à Herder* (G. Roth).

**Revue de Paris.** — 1er octobre : Augustin Filon, *L'impératrice Eugénie.* IV. — Ernest Lavisse, *Augustin Filon et ses souvenirs.* — Marcel Boulenger, *Gabriele d'Annunzio dans Fiume.* I. — Marie-Louise Pailleron, *Prosper Mérimée et « le Filleul de l'Ours ».* — 15 octobre : Albert Thibaudet, *Le centenaire de Fromentin.* — Marcel Boulenger, *Gabriele d'Annunzio dans Fiume.* II. — Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.* — 1er novembre : Henri de Régnier, *Paul Drouot.* — Albert Thibaudet, *Le Centenaire de Fromentin.* — 15 novembre : Lefebvre de Behaine, *Le comte d'Artois à Nancy* (1814). — Henry Bidou, *Parmi les livres.* — 1er décembre : Albert Veymon, *La méthode de commandement de Foch.* — Prosper Mérimée, *Lettres à Monsieur Thiers.* — 15 décembre : Laborde-Milaà, *Histoire d'un livre (l'Odyssée d'un transport torpillé).* — B. Pasquet, *La découverte de l'Angleterre au XVIIIe siècle.* I. — Henry Bidou, *Parmi les livres.*

**Revue des Deux Mondes.** — 1er octobre : Louis Bertrand, *Les villes d'or.* III. *Du capitole de Thugga aux catacombes d'Hadrumète.* — Louis Gillet,

*Littératures étrangères : Tolstoï peint par Gorki.* — André Beaunier, *Revue littéraire : les poèmes de M. Louis Le Cardonnel.* — 15 octobre : Pierre de la Gorce, *Deux années de l'histoire religieuse de la Révolution.* I. — Louis Barthou, *Maupassant inédit : autour d' « Une vie ».* — Louis Bertrand, *Les îles d'or.* IV. *Les sentinelles du désert.* — Edmond Pilon, *Pour le centenaire de Fromentin : le pèlerinage de « Dominique ».* — 1er novembre : Gabriel Hanotaux, *Gambetta.* — Émile Faguet, *Thiers.* — René Viviani, *Portraits contemporains : M. Alexandre Millerand.* — Ernest Seillière, *Le mysticisme démocratique dans l'œuvre de George Sand.* — René Doumic, *Les fêtes de Descartes à Amsterdam.* — Louis Gillet, *Littératures étrangères : un roman de guerre de Clara Viebig.* — André Beaunier, *Revue littéraire : qui était l'Astrée de Ronsard ?* — 15 novembre : Emile Faguet, *Thiers.* II. — Pierre de la Gorce, *Deux années de l'histoire religieuse de la Révolution.* II. — André Chevrillon, *Au pays breton.* IV. *Tête-à-tête en mer.* — Paul Bourget, *Un nouveau livre sur Madame de Maintenon.* — René Doumic, *Revue dramatique : « la Traversée », « le Retour », « le Soupçon ».* — 1er décembre : H. Taine, *Voyage en Allemagne* (1870). — André Beaunier, *Revue littéraire : Petites histoires de pédagogie sentimentale.* — 15 décembre : Maurice Barrès, *Le génie du Rhin.* I. *Le sentiment du Rhin dans l'âme française.* — Alfred de Vigny, *Journal d'un poète : fragments inédits.* — Louis Bertrand, *L'œuvre de M. Paul Bourget.* — Henry Bordeaux, *Les amants d'Annecy : Anne d'Este et Jacques de Savoie.* — Louis Gillet, *Littératures étrangères : Dostoïewsky peint par sa fille.*

**Revue hebdomadaire.** — 2 octobre : Arthur Chuquet, *Mérimée et l'Italie en 1859.* — Henri Davignon, *La correspondance du roi Léopold II, d'après une publication récente.* — Ernest Seillière, *Le président Deschanel.* — Emile Ripert, *Ovide.* V. *La Métamorphose d'Ovide.* — 9 octobre : Georges Noblemaire, *Une ligne droite : Alexandre Millerand.* — Comte Elphège Frémy, *Le comte de Chambord et Chateaubriand, à propos d'un centenaire.* I. — Emile Rippert, *Ovide.* VI. *La fin du poète.* — 16 octobre : Henry Bordeaux, *Lamartine en Savoie.* — Comte Elphège Frémy, *Le comte de Chambord et Chateaubriand.* II. — 23 octobre : Charles du Bos, *Le prix de littérature de la fondation américaine : M. Jacques Rivière.* — 30 octobre : Firmin Roz, *Une philosophie de la critique littéraire : M. Benedetto Croce.* — 6 novembre : André Michel, *Devant l'Adoration de l'Agneau ; à propos du retour à Gand du retable de Van Eyck.* — Daniel Halévy, *Thiers et la politique extérieure du Second Empire.* — 13 novembre : Henry Carton de Wiart, *Une Académie belge de langue et de littérature françaises.* — Edmond Pilon, *Les Voyageurs en chambre ; petit essai de tourisme chez soi.* — Martin Basse, *Le Cinquantenaire de Pierre Dupont.* — 20 novembre : René Dumesnil, *Huysmans et les derniers jours d'Igny.* — Charles de La Roncière, *Un grand navigateur parisien : Bougainville.* I. — 27 novembre : Alfred Capus, *Le théâtre après la guerre : à propos de « la Traversée ».* — Henry Bidou, *La Bibliothèque Rondel à la Comédie-Française.* — Charles de La Roncière, *Un grand navigateur parisien : Bougainville* (fin). — 4 décembre : Maurice Barrès, *Discours aux étudiants de Strasbourg.* — Georges Bergner, *Le cours de M. Maurice Barrès : le génie français sur le Rhin.* — Walter Pater, *Essai sur Mérimée.* I. — Jean-Paul Belin, *Les résultats de la semaine du Livre.* — 11 décembre : Jérôme et Jean Tharaud, *La rencontre de deux chefs : Galliéni et Liautey.* — R. Havard de La Montagne, *Le cardinal Dubois, archevêque de Paris.* — Walter Pater, *Essai sur Mérimée,* II. — Charles Samaran, *Le château de Pau dans l'histoire.* — 18 décembre : Henry Bidou, *L'évolution du théâtre contemporain en France.* I. *Les conditions générales du théâtre en 1880.* — Henry Bidou, *Les époques du théâtre contemporain en France.* II. *Les essais de rénovation dramatique* (1886-1886). — Jean-Louis Vaudoyer, *« Les Forces éternelles ».*

**Le Temps.** — 1er octobre : P. S., *Une initiative de M. André Honnorat.* — 2 octobre : Georges Montorgueil, *Le talisman de Charlemagne.* — 3 octobre : G. Lenôtre, *La petite Histoire : Mlle Desœuillets.* — 4 octobre : P. S., *« L'Arche »* (par M. André Arnyvelde). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre*

*Moncey*, « *la Maternelle* » *trois actes de M. Léon Frapié ; Ambigu*, « *l'Air de Paris* », *trois actes de MM. Hennequin et de Gorce.* — 5 octobre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : Un petit roman perdu d'Anatole France.* — 6 octobre : J. B., *Lectures étrangères.* — 7 octobre : Paul Souday, *Les Livres : Paul Bourget*, « *Anomalies* »; *Octave Mirbeau*, « *Contes de la chaumière* »; *Pierre Mille*, « *la Nuit d'amour sur la montagne* », « *Histoires exotiques et merveilleuses* »; *Frédéric Boutet*, « *Par-dessus le mur* »; *Claude Farrère*, « *Bêtes et gens qui s'aimaient* »; *Pierre Véber*, « *Vie des personnages obscurs* »; *Gustave Geffroy*, « *Nouveaux contes du pays d'ouest* ». — 8 octobre : P. S., *Les attachés littéraires.* — 11 octobre : P. S., *Le syndicalisme à l'Opéra.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Vaudeville*, « *les Ailes brisées* », *trois actes de M. Pierre Wolff ; Théâtre des Arts*, « *la Maison du Bon Dieu* », *trois actes de M. Fleg ; Odéon, reprise de la* « *Conjuration d'Amboise* », *de Louis Bouilhet.* — 12 octobre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : les papiers de Maxime Du Camp.* — 13 octobre : J. B., *Le symbolisme en Sorbonne.* — 14 octobre : Gaston Deschamps, *Une œuvre américaine pour la pensée française.* — Paul Souday, *les Livres : Romain Rolland*, « *Clérambault* » ; *Paul Adam*, « *Le Lion d'Arras* ». — 16 octobre : *Le souvenir de Descartes en Hollande.* — 17 octobre : G. Lenôtre, *La petite Histoire : pour être reine* (Marie de Gonzague). — 18 octobre : P. S., *L'apologie du romantisme.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : théâtre Édouard-VII*, « *Je t'aime* », *cinq actes de M. Sacha Guitry ; Gymnase, reprise de la* « *Rafale* », *de M. Henry Bernstein ; théâtre Antoine*, « *la Branche morte* », *trois actes de M. Arquillière ; théâtre Michel*, « *le Pas de quatre* », *de MM. Peter et Soulié.* — 19 octobre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : un nouveau roman de M. Marcel Boulenger.* — 21 octobre : *Les fêtes de René Descartes en Hollande.* — 22 octobre : P. S., *Une Académie des lettres?* — 25 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Porte-Saint-Martin*, « *l'Appasionata* », *quatre actes de M. Pierre Frondaie ; Capucines*, « *le Scandale de Deauville* », *trois actes de MM. Rip et Gignoux ; Odéon*, « *Ketty-Kett* », *un acte de M. H. Vonoven.* — 26 octobre : *Institut de France, séance publique annuelle des cinq Académies.* — Comte Paul Durrieu, *Autour d'un* « *e* » *muet.* — G. Lacour-Gayet, *Le cardinal Mercier et les gouverneurs allemands de la Belgique.* — Louis Barthou, *Autour d'un album romantique.* — Emile Henriot, *Courrier littéraire : M. Maurice Barrès et le génie du Rhin.* — 27 octobre : *Le Centenaire d'Eugène Fromentin.* — 29 octobre : Paul Souday, *Les Livres : Eugène Fromentin.* — 1er novembre : P. S., *Le cas de M. Le Bargy.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Athénée*, « *le Retour* », *trois actes de MM. R. de Flers et F. de Croisset ; Marigny*, « *la Traversée* », *trois actes de M. Alfred Capus.* — 2 novembre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : un nouveau recueil de poésies de la comtesse de Noailles.* — 4 novembre : Paul Souday, *Les Livres :* Marcel Proust, « *le Côté de Guermantes* »; *Octave Mirbeau*, « *Un gentilhomme* » ; *Marcelle Vioux*, « *Une enlisée* ». — 7 novembre : *Une lettre inédite de Jules Ferry.* — 8 novembre : P. S., *Théâtre et liberté.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Ambigu*, « *les Conquérants* », *cinq actes de M. Ch. Méré ; Comédie-Française*, « *le Soupçon* », *un acte de M. Paul Bourget ; Odéon*, « *les Bonaparte* », *trois actes de M. Léo Larguier.* — 9 novembre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : dans le Courrier de M. Thiers.* — 11 novembre : Gaston Deschamps, *Cinquante ans d'histoire.* — 13 novembre : J. L., *Les Jardies.* — Paul Souday. *Les Livres : la Littérature sous la troisième République.* — 14 novembre : R. R., *Tolstoï peint par Gorki.* — *Le prix Nobel : Carl Spitteler.* — 15 novembre : P. S., *Esquisse vénitienne.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : théâtre Sarah-Bernhardt*, « *Daniel* », *trois actes de M. Louis Verneuil ; Comédie-Française*, « *les Deux Écoles* », *reprise, quatre actes de M. Alfred Capus ; le nouveau spectacle du Grand-Guignol ; une opérette enfantine à Marigny.* — 15 novembre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : les* « *disjecta membra* » *de Barbey d'Aurevilly.* — 18 novembre : Paul Souday, *Les Livres : Marcel Prévost*, « *La nuit finira* » ; *Georges Duhamel*, « *Confession de minuit* » ; *A. t'Serstevens*, « *L'Apostolat* ». — 19 no-

vembre : P. S., *Un article de M. Benedetto Croce.* — 20 novembre : *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* — 22 novembre : Raymond Poincaré, *Impressions d'Alsace.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Strindberg et « les Créanciers ».* — 23 novembre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : le Retour du poète prodigue* (M. Paul Valéry). — 24 novembre : J. B., *Le Livre.* — 25 novembre : Paul Souday, *Les Livres : Anatole France, « Marguerite » ; Léon Thévenin, « le Retour d'Ariel » ; Louis Chadourne, « l'Inquiète adolescence » ; Alfred Machard, « Titine, histoire d'un viol » ; Jean Vignaud, « Sarati le terrible ».* — 26 novembre : P. S., *Le fisc contre l'esprit. — Académie française : séance publique annuelle.* — 27 novembre : Paul Souday, *Académie française : prix littéraires et prix de vertu.* — 1er décembre : baron Descamps, *Le génie de la langue française et son rayonnement dans le monde.* — G. M., *La grille de Port-Royal.* — 2 décembre : Paul Souday, *Les Livres : comte de Gobineau, « Mademoiselle Irnois » ; Jérôme et Jean Tharaud, « Un royaume de Dieu » ; Léon Werth, « Yvonne et Pijallet; Voyages avec ma pipe ».* — 3 décembre : P. S., *Concerts de Poésie.* — 5 décembre : J. B., *Le Cinquantenaire de Dumas. — Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 6 décembre : P. S., *Taine en Allemagne.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : théâtre Michel, « l'Éternel masculin », trois actes de M. Romain Coolus ; nouveau spectacle de la Potinière.* — 7 décembre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : pronostics pour le prix Goncourt.* — 8 décembre : J. B., *La revanche du poète.* — 10 décembre : P. S., *Autour d'un cinquantenaire* (Dumas père). — Paul Souday, *Les Livres : comtesse de Noailles, « Les forces éternelles ».* — Georges Montorgueil, *Le Centenaire de M. de Montyon.* — 13 décembre : P. S., *Le Prix Goncourt.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : théâtre de Paris, « l'Homme à la rose », de M. Henry Bataille.* — 14 décembre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : les projets de Gérard d'Houville.* — Joseph Galtier, *Une œuvre de Rostand* (Arnaga). — Jean Chantavoine, *Le cent cinquantième centenaire de Beethoven.* — 15 décembre : J. B., *Les effigies de Don Juan. — Trois lettres inédites de Gustave Flaubert.* — 17 décembre : P. S., *Le journal d'un poète* (Vigny). — 19 décembre : Paul Souday, *Les Livres : Raoul Ponchon, « La Muse au cabaret » ; Stéphane Mallarmé, « Vers de circonstance » ; « Madrigaux » ; Jean Richepin, « Allons, enfants de la patrie ».* — *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 20 décembre : P. S., *Un tableau de la littérature contemporaine.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Variétés, « le Roi », reprise, quatre actes de M. R. de Flers, de Caillavet et Emmanuel Arène ; Renaissance, « la Matrone d'Ephèse », trois actes de M. Jacques Richepin; Marigny, « l'Atlantide », trois actes de M. Henri Clerc, d'après le roman de M. Pierre Benoît.* — 21 décembre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : les dernières découvertes de M. Abel Lefranc sur Shakespeare.* — *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences.* — 22 décembre : *Le Centenaire de l'Académie de médecine.* — 23 décembre : Paul Souday, *Les Livres : Rabindranath-Tagore, « le Jardinier d'amour » ; P. Salet, « les Upanishads » ; Robert Chauvelot, « l'Inde mystérieuse ».* — 24 décembre : P. S., *La limite d'âge* (littéraire). — 27 décembre : P. S., *Hugo et Vigny.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : théâtre de l'Œuvre, « le Cocu magnifique », trois actes de M. Grommelynck; théâtre Montaigne, « le Simoun », de M. Lenormand ; Châtelet, « En l'an 2020 », féerie de M. de Gorsse ; Palais-Royal, « le Chasseur de chez Maxim's », trois actes de MM. Yves Mirande et Quinson ; théâtre Mogador, « Madame l'Archiduc », reprise, opérette d'Albert Milhaud et Jacques Offenbach.* — 26 décembre : Emile Henriot, *Courrier littéraire : M. Pérochon ou la modestie littéraire.* — 30 décembre : Paul Souday, *Les Livres : Johan Bojer, « La grande faim ».* — 31 décembre : P. S., *L'aventure de M. Gabriel d'Annunzio.*

# LIVRES NOUVEAUX

**Addamiano** (Natale). — *Delle opere poetiche francesi di Joachim Du Bellay e delle sue imitazioni italiane.* Studio di letteratura comparata. *Cagliari, tipografia Giovanni Ledda.* In-8, de 260 p.

**Alméras** (Henri d'). — *La Femme amoureuse dans la vie et dans la littérature.* Etude psycho-physiologique. Ceux qu'elle aime. Le Soldat. La Guerre et l'Amour. Le Prestige de l'uniforme. Soldats français chez l'ennemi. Soldats ennemis en France. L'amour et le mariage. Pendant et après la guerre. Marraines et infirmières. *Paris, Albin Michel.* In-16, de 324 p. Prix : 5 fr. 75.

**Anthologie** *des écrivains français du XIX^e^ siècle.* Poésie publiée sous la direction de Gauthier-Ferrières, mort pour la France. T. I (1800-1850), 22 portraits dont 4 hors texte, 23 autographes ; t. II (1850-1900), 23 portraits dont 4 hors texte, 21 autographes. *Paris, Larousse.* 2 volumes in-8. T. I : de 152 p. ; t. II, de 148 p.

**Anthologie** *des écrivains français contemporains.* Prose. Publiée sous la direction de Gauthier-Ferrières, mort pour la France, 4 portraits hors texte, 23 autographes. *Paris, Larousse.* In-8, de 184 p.

**Anthologie** *des écrivains français contemporains.* Poésie. Publiée sous la direction de Gauthier-Ferrières, mort pour la France, 4 portraits hors texte, 36 autographes. *Paris, Larousse.* In-8, de 258 p.

**Basch** (Victor). — *Etudes d'esthétique dramatique.* Première série. Le Théâtre pendant une année de guerre. Sophocle. Euripide. Shakespeare. Balzac. Henry Bataille. Tristan Bernard. Sacha Guitry. Romain Coolus. Henri Bernstein. Maurice Rostand. François Porché. Guillaume Apollinaire. *Paris, Libr. française.* In-16, de 280 p. Net : 5 fr.

**Baudelaire** (Charles). — *Œuvres complètes de Charles Baudelaire.* Edition critique par F. Gautier. Les Fleurs du mal. Textes des éditions originales. *Paris, Editions de la Nouvelle Revue française.* In-8, de 317 p. (Œuvres complètes de Charles Baudelaire. T. I.)

**Beaunier** (André). — *Joseph Joubert et la Révolution. Paris, Perrin.* In-16, de 359 p.

**Bernardin de Saint-Pierre**. — *Paul et Virginie.* Illustrations en couleurs de F. M. Roganeau. *Paris, Henry Laurens.* In-8, de VI-159 p. (Les Succès d'antan. Lectures pour la jeunesse.)

**Bertrand** (Louis). — *Gaspard de la nuit.* Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot. Avec un portrait gravé sur bois, par Jacques Bertrand d'après un dessin de David d'Angers et une suite de 17 dessins originaux, inédits. *Paris, Ch. Bosse.* In-8, de 211 p.
(Collection « In Angello ».)

**Bordeaux** (Henry). — *Jules Lemaître.* Avec huit gravures. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 235 p. Prix : 7 fr.

**Cardaillac** (Fernand de). — *Madame de Maintenon et ses deux voyages dans les Pyrénées,* 1675 et 1677. *Tarbes, impr. J. Lesbordes.* In-8, de 69 p. avec gravures et fac-similé.

**Carcopino** (Jérôme). — *Virgile et les Origines d'Ostie.* Thèse pour le doc-

torat ès lettres, présentée à la Faculté de Paris. *Paris, E. de Boccard.* In-8, de x-798 p. avec figures et planches.

(Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Fascicule 116.)

**Catalogue** *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. LXI. Heria-Hildejbrand. *Paris, Impr. nationale.* In-8, col., de 1 à 1 286 p.

**Catalogue** *des manuscrits de la collection des Mélanges de Colbert*, par Charles DE LA RONCIÈRE, conservateur du département des imprimés, et Paul M. BONDOIS, bibliothécaire au département des manuscrits. T. I. (Nos 1 à 343). *Paris, éditions Ernest Leroux.* In-8, de XXII-555 p.

**Catalogue** *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914-1918. Fascicule 17. Septembre 1919. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de p. 641 à 680.

(Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie publiée sous la direction de M. Cantinelli, conservateur.)

**Cellini** (Benvenuto). — *Mémoires de Benvenuto Cellini, orfèvre et sculpteur florentin.* Traduits par Léopold Leclanché et ornés de bois gravés par Jules Germain. *Paris, Société littéraire de France.* 2 vol. in-8. T. I, de 283 p. ; t. II, de 249 p.

**Chapelle** (Pierre) et J.-Germain **Drouilly**. — *Les Écrivains de la tranchée 1914-1918* (Extraits des journaux du front). *Paris, Berger-Levrault.* In-16, de XIV-199 p. Prix : 10 fr.

**Claudon** (F.). — *Archives et Archivistes départementaux en 1920. Moulins, impr. Crépin-Leblond.* In-8, de 43 p.

**Constant** (Benjamin). — *Adolphe.* Anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu. Nouvelle édition, suivie de la lettre sur Julie, des réflexions sur le Théâtre allemand, de l'Esprit de conquête et de l'Usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne. *Paris, Garnier frères.* Grand in-16, de XV-327. (Collection « Selecta » des classiques Garnier.)

**Daragon** (Henri). — *Deux cents ex-libris de guerre.* Cachets, marques, etc. Ouvrage orné de 208 dessins dans le texte et d'une planche hors texte gravée. *Paris, Librairie française.* In-8, de 108 p. Prix : 10 fr.

**Dimier** (Louis). — *Souvenirs d'action publique et d'Université. Paris, Nouvelle Libr. nationale.* In-16, de 268 p. Prix : 7 fr.

**Doutrepont** (Georges). — *Les Débuts littéraires d'Emile Verhaeren à Louvain.* Frontispice par Henri Gros. *Paris, G. Crès.* In-16, de 76 p. Prix : 2 fr. 50.

**Duclos** (Charles). — *L'Œuvre de Charles Duclos.* Les Confessions du comte de *** Acajou et Zirphile. Introduction et notes bibliographiques, par B. de Villeneuve. Ouvrage orné de huit illustrations hors texte. *Paris, Bibliothèque des curieux.* In-8, de 263 p.

**Du Bellay** (Joachim). — *Poésies françaises et latines*, avec notice et notes, par E. COURBET. T. II. *Paris, Garnier frères.* In-18 jésus, de 547 p.

**Everat** (Edouard). — *Un avocat riomois contemporain*, Maître Georges Salvy, avec une préface de M. Charles Jacquier. *Clermont-Ferrand, Impr. moderne, A. Dumont.* In-8, de VI-241 p. et portrait.

**Fabre** (Gustave). — *Jean Claude*, pasteur à Nîmes, l'adversaire de Bossuet. *Nîmes, impr. A. Chastanier.* In-8, de 8 p.

**Fabrège** (Frédéric). — *L'Université de Montpellier. Montpellier, impr. Roumégous et Déhan.* In-4, de 433 p. (Extrait de « l'Histoire de Maguelone ». T. III, ch. XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII.)

**Farmer** (Albert J.). — *Les Œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe, 1536-1623. Toulouse, impr. Edouard Privat.* In-8, de 149 p.

**Foch** (maréchal) et Raymond **Poincaré**. — *Discours de réception de M. le maréchal Foch. Réponse de M. Raymond Poincaré.* Séance de l'Académie française du 5 février 1920. *Paris, Perrin.* In-16, de 93 p. Prix : 2 fr.

**Focillon** (Henri). — *Technique et Sentiment.* Etudes sur l'art moderne. Les

Eaux-fortes de Tiepolo. Barye. Les Dessins de Victor Hugo. Charles Meryon. La Joconde et ses interprètes. Théophile Chauvet, Emile Boilvin. L'Eau-forte de reproduction au XIXe siècle. L'Image de l'enfant dans l'art moderne. L'Art allemand depuis 1870. Essai sur le génie japonais. *Paris, Henri Laurens.* In-8, de IV-275 p. et gravures.

**Geffroy** (Gustave). — *Notre Temps.* II : Souvenirs des années de la guerre. Avec un frontispice de Louis Anquetin. *Paris, Georges Crès.* In-16 de 347 p. Prix : 7 fr.

**Genest** (Emile). — *L'Opéra connu et inconnu. Paris, E. de Boccard.* In-8, de 354 p.

**Gozlan** (Léon). — *Les Emotions de Polydore Marasquin.* Illustrations en couleurs, de Henry Morin. *Paris, Laurens.* In-8, de 160 p. (Les succès d'antan. Lectures pour la jeunesse).

**Graziani** (Luisa). — *La Poesia moderna in Provenza. Bari, Gius. Laterza e figlié.* In-8, de 164 p. Prezzo : l. 7., 50.

**Huyghens** (Christian). — *Traité de la lumière. Paris, Gauthier-Villars.* In-16, de X-155 p. avec figures. Broché, net. 3 fr. 50. (Les Maîtres de la Pensée scientifique. Collection de mémoires publiés par les soins de M. Solovine.)

**Joffre** (maréchal). — *Séance de l'Académie française du 19 décembre 1918.* Discours de réception de M. le maréchal Joffre. *Paris, Perrin.* In-16, de 16 p.

**Jovy** (E.) *La Correspondance du duc de La Rochefoucauld d'Enville et de Georges-Louis le Sage*, conservée à la Bibliothèque de Genève. *Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 71 p.

(Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

**Jovy** (E.). — *Pascal et le P. de Frétat.* Une nouvelle version d'un fait relatif à Pascal. *Chartres, impr. Durand.* In-8, de 44 p.

**La Fontaine** (Jean de). — *Lettres de Jean de La Fontaine à sa femme sur un voyage de Paris en Limousin*, à Mesdames de Bouillon, de Champmeslé, Ulrich, etc., à MM. Jeannart, de Maucroix, Foucquet, Racine, au prince de Conty, etc. Edition complète, illustrée par J.-L. Perrichon, de paysages et portraits gravés sur bois. *Paris, Adolphe Bordes, Helleu et Sergent.* In-8, de 233 p.

**Lavoisier** (Antoine-Laurent). — *Mémoires sur la respiration et la transpiration des animaux. Paris, Gauthier-Villars.* In-16, de VIII-67 p. (Les Maîtres de la pensée scientifique. Collection des mémoires publiés par les soins de M. Solovine.)

**Le Goffic** (Charles). — *La Littérature française aux XIXe et XXe siècles.* Tableau général accompagné de pages types. T. II. Suivi d'un appendice sur les écrivains morts pour la patrie ; par Auguste Dupouy, 47 portraits. *Paris, Larousse.* In-8, de 242 p.

**Le Pannetier de Roissay** (Dr). — *Quatre conférences sur Charles Maurras*, prononcées à la Section d'Action française de Rennes. *Rennes, impr. Fr. Simon.* In-8, de 120 p.

**Leygues** (Georges). — *Colbert et son œuvre.* Avec gravures hors texte. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 32 p. Prix : 2 fr.

**Magne** (Emile). — *Le Grand Condé et le duc d'Enghien.* Lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV (1660-1667), publiées d'après le manuscrit original autographe des Archives de Chantilly, avec une introduction, des notes et un index alphabétique. Ouvrage couronné par l'Académie française. *Paris, Emile Paul frères.* In-8, de XXXII-375 p.

**Mathorez** (J.). — *Le Poète hétéroclite.* Louis de Neufgermain (1574-1662). *Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 24 p.

(Extrait du « Bulletin du Bibliophile ».)

**Mathorez** (J.). — *Notes sur les intellectuels écossais en France, au XVIe siècle. Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 27 p.

(Extrait du « Bulletin du Bibliophile ».)

**Moreau** (Hégésippe). — *Le Myosotis*, petits contes et petits vers. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de 183 p.

(Bibliothèque du Bibliophile. Romantiques. VII.)

**Morel-Fatio** (A.). — *George Sand et Majorque. Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 21 p. (Extrait du « Bulletin du Bibliophile ».)

**Morice** (Henri). — *L'Esthétique de Sully Prudhomme.* Thèse de doctorat, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes. *Vannes, impr.-éditeurs, Lafolye frères.* In-8, de 205 p.

**Morice** (Henri). — *La Poésie de Sully Prudhomme.* Thèse de doctorat, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes. *Vannes, impr. Lafolye frères.* In-8, 471 p.

**Musset** (Alfred de). — *Poésies nouvelles*, 1836-1852. Quatre gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 192 p.

**Nodier** (Charles). — *Le Dernier Banquet des Girondins.* Illustré de lithographies originales en deux tons, par A.-L. Manceaux. *Paris, Maurice Glomeau.* In-16, de 116 p.

**Ossip-Lourié.** — *La Graphomanie.* Essai de psychologie morbide. *Paris, Félix Alcan.* In-8, de 232 p. Prix : 7 fr. 50. (Bibliothèque de philosophie contemporaine.)

**Omont** (H.). — *Les Bibliothèques de Paris en 1721-1722*, décrites par le Suédois George Wallin. *Paris, impr. Ph. Renouard.* In-18, de 13 p. (Extrait du « Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France » : t. XLV (1918).

**Omont** (Henri). — *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale.* Nouvelles acquisitions françaises. IV. Nos 1001-11353 et 20001-22811. *Paris, Ernest Leroux.* In-8, de XXVI-747 p.

**Proudhon** *et notre temps. Préface* de C. Bouglé. L'Ere Proudhon (Guy-Grand). Proudhon et le mouvement ouvrier (Harmel). La Philosophie du travail et l'Ecole (Berthod). La Marianne des Champs (Augé-Laribé). Proudhon banquier (Oualid). Proudhon et l'Impôt (Roger-Puard). Proudhonisme et Marxisme (Pirou). Proudhon et la Guerre (Puech). Proudhon fédéraliste (Bouglé). *Paris, E. Chiron.* In-16, de XV-256 p. Prix : 7 fr. 50. (Bibliothèque de philosophie moderne. Collection des Amis de Proudhon.)

**Prunet** (Fernand). — *Le Droit de réponse dans le régime actuel de la presse. Paris, Rousseau.* In-8, de 182 p. Prix : 6 fr.

**Rolland** (Joachim). — *Nicolas Barthélemy de Loches* (1478-1535). *Paris* (IXe), *Revue des études littéraires.* In-18, de 20 p.

**Rimbaud** (Arthur). — *Œuvres de Arthur Rimbaud.* Vers et Proses. Revues sur les manuscrits originaux et les premières éditions mises en ordre et annotées par Paterne Berrichon. Poèmes retrouvés. Préface de Paul Claudel. *Paris, Mercure de France.* In-18 jésus, de 403 p.

**Roux** (Adrien). — *La Pensée d'Auguste Comte.* Le Passé, le Présent et l'Avenir social, d'après les conceptions philosophiques du positivisme. Exposé chronologique et Résumé analytique de toutes les œuvres d'Auguste Comte. *Paris, E. Chiron.* In-8, de 439 p. Prix : 12 fr. (Bibliothèque de philosophie moderne.)

**Sabatier** (Pierre). — *Esquisse de la morale de Stendhal* d'après sa vie et ses œuvres. Thèse pour le doctorat ès lettres. *Paris, Hachette.* In-8, de 117 p.

**Sabatier** (Pierre). — *L'Esthétique des Goncourt. Paris, Hachette.* In-8, de 636 p., portrait et fac-similés.

**Samain** (Albert). — *Œuvres d'Albert Samain.* Au jardin de l'infante, augmenté de plusieurs poèmes. *Paris, Mercure de France.* In-18 jésus, de 249 p.

**Saint-Hieble** (Claude de). — *L'Instrument des apothicaires.* Le Clystère dans l'humour et la littérature. Anecdotes de Tallemant des Réaux, Saint-Simon, etc. L'Eloge de la seringue, réimpression complète. Ma tante Gene-

vière. Le Mousquetaire à genoux. Le Cas d'Antoinette Boyau. Le petit Parnasse des apothicaires : Grécourt, Collier, La Fontaine, Dulaurens, Béranger, etc., etc. 11 vignettes de M. Van Mael. 7 hors-texte d'après les gravures de l'époque. *Paris, Jean Fort.* In-8, de 228 p. Prix : 15 fr. (Collection des amis du Bon Vieux Temps.)

**Stendhal**. — *Rome, Naples et Florence.* Texte établi et annoté par Daniel Muller. Préface de Charles Maurras. T. I, avec trois fac-similés hors texte. T. II. avec trois fac-similés hors texte. *Paris, Edouard Champion.* 2 volumes in-8. T. I. de LXXIX-417 p. : t. II, de 524 p. (Œuvres complètes de Stendhal, publiées sous la direction de Paul Arbelet et Edouard Champion.)

**Stirling** (Sir William Alexander ear of). — *The poetical Works of Sir William Alexander earl of Stirling*, edited by L. E. KASTNER and H. B. CHALTON. Volume the first, the dramatic works, with an Introductory essay on the Growth of the Senecan Tradition in Renaissance Tragedy. *Manchester, at the University Press.* In-8, de CCXVIII-482 p.

**Tougard** (abbé A.). — *Catalogue de l'abbé Goujet. Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 16 p. (Extrait du « Bulletin du Bibliophile ».)

**Urfé** (Honoré d'). — *L'Astrée d'Honoré d'Urfé*, publiée par H. VAGANAY. Première partie, livres I-IV. *Strasbourg, J. H. Ed. Heitz.* In-8, de 234 p. (*Bibliotheca romanica*, fasc. 257-259.)

**Van Den Borren** (Ch.). — *Orlande de Lassus. Paris, Félix Alcan.* In-8, de 258 p. Prix : 4 fr. 90.

(Les Maîtres de la musique publiés sous la direction de M. Jean Chantavoine.)

**Vivier** (P.). — *Montaigne, auteur scientifique. Paris, Maurice Mendel.* In-8, de 41 p. (Nouvelles séries.)

**Voltaire**. — *Le Siècle de Louis XIV.* Nouvelle édition, revue avec soin sur les meilleurs textes. *Paris, Garnier frères.* In-16, de IV-615 p.

**Welvert** (E.). — *Le Secret de Barnave.* Barnave et Marie-Antoinette. *Paris, E. de Boccard.* In-16, de XI-191 p. Prix : 3 fr. 50.

**Wright** (C. H. C.). *French Classicism. Cambridge, Harvard University Press.* In-8, de XIV-178 p. Prix : 2 dollars 50.

# CHRONIQUE

— Un jeune étudiant, M. Nordstrom, a trouvé un ballet de Descartes, dont l'existence était déjà connue, mais dont un exemplaire a été rencontré à Upsal, parmi les livres de la *Carolina rediviva*. Il a mis au jour, de concert avec M. Albert Thibaudet, *la Naissance de la Paix, ballet dansé au château royal de Stokmolin* (sic) *le jour de la naissance de Sa Majesté* (décembre 1659). L'éditeur s'explique ainsi : « Cette trouvaille ajoute certainement à notre connaissance de Descartes, elle n'ajoute rien à sa gloire. S'il dit vérité lorsqu'il déclare que son inclination lui a fait haïr le métier d'écrire des livres, ce ne dut être qu'à son corps défendant qu'il laissa imprimer ce ballet, arraché à sa veine par l'ordre de Christine, et au moins avait-il réussi à ce que ses vers restassent anonymes. Ils ne le sont plus. »

— On lit dans la *Chronique des Arts* du 15 décembre 1920 :

« M. Potel, directeur de la Maternité, a fait dégager, à un bout de la chapelle de l'hôpital, dans le chœur qui sert maintenant de lingerie, la grille au delà de laquelle se tenaient les religieuses de Port-Royal, à l'heure des offices. On espère que la lingerie sera installée dans un autre local et que le chœur, remis en communication avec la chapelle par le dégagement de la grille, deviendra un musée des souvenirs de Port-Royal. »

Une photographie, publiée dans l'*Illustration* du 6 novembre dernier (p. 356), donne l'état actuel de la grille de Port-Royal après que la cloison en plâtre en a disparu.

— L'article sur *les Voyageurs en chambre* est, comme son sous-titre l'indique, un *Petit essai de tourisme chez soi*. Ce sont des pages fantaisistes et humoristiques que consacre M. Edmond Pilon au *Voyage où il vous plaira* de P.-J. Stahl et Alfred de Musset, au *Voyage autour de ma chambre*, au *Voyage sentimental*, au *Voyage autour d'une bibliothèque* de Toffer, au *Voyage pittoresque à côté de ma chambre* du prince de Ligne, au *Voyage à ma fenêtre* d'Arsène Houssaye, au *Voyage autour de mon jardin* d'Alphonse Karr, pages d'une variété piquante, dont l'agrément est aussi réel que divers.

— M. Camille Pitollet a publié, dans les *Notes et documents littéraires* du *Mercure de France* du 15 novembre, *Cinq lettres inédites de Mérimée*. Elles sont adressées à Auguste Pelet, qui fut un archéologue intelligent et averti, correspondant assez volontiers avec Mérimée, qui fut, comme on le sait, pendant de longues années, inspecteur des monuments historiques. Ces lettres s'espacent du jeudi 5 juin 1852 jusqu'au 7 juin 1858, c'est-à-dire pendant six ans, et sont des épaves d'une correspondance plus détaillée, aujourd'hui perdue.

— M. Emile Georges publie dans *le Mercure de France* (15 novembre) une note

sur *Thémiseal de Saint Hyacinthe, « fils de Bossuet »*. Hyacinthe Cordonnier était fils de Jean-Jacques Cordonnier, écuyer, porte-manteau de Gaston d'Orléans. La veuve de ce Jean-Jacques entra en relation avec le neveu de Bossuet, l'évêque de Troyes, qui se prit de belle affection pour l'enfant et le traita avec tant de bienveillance qu'on en jasa. Hyacinthe Cordonnier laissa dire dans la suite, sans essayer de dissiper l'erreur, d'autant qu'on prétendit que Bossuet, l'évêque de Meaux lui-même, s'était marié avec une demoiselle Desvieux de Mauléon. La légende confondait un contrat de cautionnement et un arrêt définitif de règlement de compte ; mais elle subsista et fut exploitée, d'autant que Hyacinthe Cordonnier ne démentit rien. Il écrivit beaucoup, avec esprit sinon avec jugement, connut des fortunes diverses, souvent mauvaises, et laissa la réputation d'un érudit suspect à tous égards.

— Dans un article non signé du *Carnet de la Sabretache* (mai-juin 1920), il est question des *Services militaires de Lamartine et de ses ancêtres*. Le seul détail intéressant à relever est que Lamartine demeura dans ses foyers du 19 mars 1815 aux Cent-Jours. Il résulte donc de cette constatation que le récit imagé du voyage fait par Lamartine « dans les boues de la Flandre » ne saurait offrir des garanties suffisantes d'exactitude pour convaincre le narrateur des *Souvenirs inédits de Lamartine*.

— Dans une étude sur *Thiers et la politique extérieure du Second Empire (1863-1866)*, qui n'est qu'un chapitre d'un volume plus important, M. Daniel Halévy retrace, d'après la correspondance même de l'homme d'État, ce que furent les occupations de Thiers, qui, après avoir achevé son histoire de Napoléon, était revenu à la tribune parlementaire, lorsqu'il fut permis d'y rentrer. Dans les pages qui suivent, on trouvera des lettres inédites de Louis Veuillot, de Thiers lui-même, de Changarnier, de Duvergier de Hauranne, qui sont vivantes et instructives.

— Dans *Un document inédit sur Lamartine* (*Correspondant*, 25 décembre), M. Jean des Cognets a noté, parmi les papiers inédits où l'historien J.-M. Dargaud retrace ses souvenirs sous ce titre : *le Livre de mes amitiés*, et il relève les nombreux passages qui sont ainsi consacrés à Lamennais. Nous citerons seulement le texte d'une lettre du 2 juillet 1833, qui, suivant l'expression de M. des Cognets, laisse filtrer des conseils par habitude de sa mémoire plutôt qu'ils ne jaillissent par inspiration de sa foi.

— *Mérimée et l'Italie de 1859*, que retrace M. Arthur Chuquet, dans *la Revue hebdomadaire* du 2 octobre 1920, c'est l'Italie des *Tedeschi* ; ce n'est plus l'Italie frémissante d'Alfieri, c'est l'Italie qui se résigne, l'Italie enchaînée, esclave. Napoléon III allait commencer son unité, sans enthousiasme d'abord, mais avec vaillance et ardeur. « Néanmoins, après mûre réflexion, dit M. Chuquet, Mérimée se ravise. Les choses n'ont pas tourné précisément comme il l'avait désiré. Mais faut-il jeter le manche après la cognée? Il était dur de se faire casser les os pour créer le peuple italien ; sa position, grâce à quelques batailles, s'est fort améliorée ; il n'y a qu'à être sage, à continuer d'être sage. »

— D'une variété *Sur un vers de Lamartine* dans *le Vallon* :

> Adore ici l'écho qu'adorait Pythagore,
> Prête avec lui l'oreille aux célestes concerts,

M. Edmond Estève conclut ainsi (*Revue universitaire*, novembre) : « Deux faits

sont positivement certains : Lamartine connaissait la théorie pythagoricienne et l'harmonie des sphères, et le symbole pythagoricien qui parle d' « adorer l'écho ». De l'une, il a retenu le sens ; de l'autre, il a retenu la formule. De ces deux souvenirs, associés entre eux par le nom de Pythagore et par ce trait commun qu'ils évoquent tous les deux une image auditive, se sont si bien soudés l'un à l'autre dans sa mémoire qu'ils n'ont plus représenté pour lui qu'un seul et même objet. »

— Dans un article sur *Alfred de Vigny collaborateur d'Hector Berlioz* (*Revue universitaire*, de décembre 1920, M. Henri Labeste estime que Vigny collabora effectivement à la confection de l'opéra de Berlioz, *Benvenuto Cellini*, et que *le Chant des Ciseleurs* a pour auteur Vigny. Alphonse Karr cite nommément Vigny, et il est manifeste que Karr était bien informé sur ce point.

— Dans les *Notes et documents littéraires* du *Mercure de France* (15 décembre), M. Georges A. Le Roy, conservateur du Musée Flaubert à Croisset, fournit quelques renseignements *A propos de la correspondance de Flaubert* et apporte en particulier quatre lettres inédites de Gustave Flaubert à son ami Charles Lapierre, le rédacteur du *Nouvelliste de Rouen*.

— *Une lettre inédite d'Alexandre Dumas fils*, communiquée par M. O. Halgout au *Mercure de France* (15 novembre), est datée du 16 février 1846 et adressée à Méry, bibliothécaire à Marseille. Alexandre Dumas, le père, incline à se ranger, à s'embourgeoiser, et c'est Alexandre Dumas, le fils, qui regrette les petites orgies familiales.

— Dans le fascicule du 20 novembre de la *Revue hebdomadaire*, M. René Dumesnil retrace *les Derniers jours d'Igny, retraite de J.-K. Huysmans*. C'est là, dans une trappe solitaire, près d'Arcis-le-Poussart-en-Tardenois, que, le 12 juillet 1892, l'écrivain naturaliste vint faire une retraite profonde de sincérité et de foi. Il y écrivit son livre *En route*, et l'on peut retrouver aisément les émotions qui l'inspirèrent. On put l'espérer jusqu'en 1914, mais alors les transformations de la guerre anéantirent l'abbaye d'Igny, et Huysmans ne saurait plus ressentir, au milieu de ces bâtiments ruinés, l'émotion pacifiante qu'il avait cherchée un instant.

— Sous ce titre : *Maupassant inédit, autour d' « Une Vie »*, M. Louis Barthou publie, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre, le manuscrit inédit d'une grande partie des premiers chapitres imprimés ensuite sous le titre de l'œuvre. L'intérêt du manuscrit que M. Barthou met en jour est surtout dans la manière dont Maupassant a conçu ce texte primitif et l'a exprimé. Les débuts du récit ne sont pas les mêmes : les portraits et les scènes épisodiques y abondent, les détails aussi ; les tableaux, d'abord amples, se resserrent et se condensent avec une sobriété évocatrice. Commencée sur un autre plan et achevée sur une conception nouvelle, l'œuvre de Maupassant est complète et personnelle telle qu'il l'a voulue, évocatrice et puissante. Celle qu'il a rêvée un instant, plus détaillée, moins pessimiste, est aussi plus évocatrice du détail plus caractéristique et moins contenu, toujours vivant, mais qui ignore encore l'art de condenser et de raccourcir dans un pittoresque saisissant.

— *La Chronique des arts et de la curiosité* annonce pour le mois de février 1921 une exposition des critiques d'art, peintres et sculpteurs, où figureront des œuvres de Baudelaire, Victor Hugo, Théophile Gautier, Champfleury et d'artistes contemporains, écrivains en même temps que critiques.

— Mme Lauth-Sand a offert à la ville de Paris un ensemble d'œuvres d'art en vue de l'organisation, au Musée Carnavalet, d'une salle qui recevrait le nom de « George Sand ». Signalons, parmi les œuvres offertes, des marbres de Clésinger, des carnets de croquis de Delacroix, des caricatures et des autographes de Chopin et de Musset, des peintures et des meubles anciens, un portrait du maréchal de Saxe par La Tour, un portrait de Chopin par Delacroix, etc.

On sait que l'autre petite-fille de George Sand a déjà légué la part de son héritage qui doit former à Nohant un Musée portant le nom de la grand'mère de la donatrice et comprenant également des souvenirs et des papiers.

— Se conformant aux prescriptions ministérielles qui disent que l'enseignement de la littérature doit sortir de l'étude des textes, M. Marcel Braunschvig vient de publier un ouvrage intitulé : *Notre littérature étudiée dans les textes,* dont le premier volume a seul paru et qui va des origines à la fin du XVIIe siècle. Ce recueil offre l'avantage de présenter, concurremment, un succinct et précis manuel d'histoire littéraire, accompagné de morceaux choisis qui en font valoir la pensée directrice et saisir le plan. C'est une initiative intelligente et heureuse, qui met ainsi sous les yeux du lecteur la leçon qui s'en dégage, et elle prend sa place rationnelle dans l'ensemble qui doit représenter l'évolution de notre histoire littéraire. Grâce à cette méthode logique et compréhensive, le déroulement de notre histoire nationale devient aisé et rationnel aux esprits les moins réfléchis.

— Le but de l'agréable volume, publié sous ce titre par Mlle Vera Fagnani, *Travail et Travailleurs,* est expliqué par ce sous-titre : *Morceaux choisis d'auteurs contemporains.* C'est en effet un recueil de textes français fait à l'usage des jeunes Italiens et qui présente l'aspect successif du labeur moderne. Première partie : *La Terre et le Paysan ;* deuxième partie : *L'Industrie et l'Ouvrier ;* troisième partie : *Le Commerce et le commerçant ;* quatrième partie : *Le Progrès et la Solidarité.* C'est un tableau complet et logique de l'activité actuelle, sous ses aspects les plus caractéristiques et décrit par les plumes les plus autorisées, par les esprits les plus clairvoyants. Pareil choix, fait avec conscience et sagacité, n'était pas sans difficultés, que Mlle Fagnani commente fort pertinemment.

— M. Victor Giraud a achevé de publier l'*Histoire de la Grande Guerre,* que nous avons annoncée en son temps. Complète en cinq fascicules qui s'étendent des origines du conflit jusqu'à la victoire alliée et à la paix, cet ouvrage est un tableau complet des événements qui bouleversèrent le monde et firent des ruines si redoutables. Ecrit avec tact et conscience, présenté dans un ordre clair et logique, ce récit est aussi judicieux que bien informé. C'est un tableau émouvant mais bien ordonné des causes et des résultats d'une criminelle agression dont le monde saigne encore.

— M. Frédéric Lachèvre poursuit sans désemparer la suite de ses études sur le libertinage au XVIIe siècle. Sous le simple titre de *Mélanges,* il imprime ou réimprime un important recueil dont voici le détail :

1° *L'ancêtre des libertins du XVIIe siècle, Geoffroy Vallée et « la Béatitude des chrestiens » (1573) ;*

2° *Jean Fontanier et « le Trésor inestimable » (1621) ;*

3° *L'Escole des filles,* avec les différentes pièces du procès ;

4° *Une victime de Henri IV : le comte de Beaumont-Harlay et Mademoiselle de la Haye (1607) ;*

5° *Montchrétien était-il catholique ou protestant à son mariage ;*

6° *Les exercices de ce temps (1617 ?) et leur auteur présumé (Robert Angot de l'Eperonnière) ;*

7° *Claude Belurgey, Bourguignon, auteur présumé des « Quatrains du déiste » ;*

8° *Une première attaque inconnue de Claude Garnier contre Théophile de Viau ;*

9° *Le comte de Cramail ;*

10° *Paul Lacroix et Cyrano de Bergerac ; l'édition originale du « Voyage dans la lune » (1657) ;*

11° *François Payot de Lignières : les deux mariages de son père ; Lignières et le ménage Louchault, etc. ; son frère, Payol de Morangle ;*

12° *Voltaire et le curé Meslier ;*

13° *Théophile de Viau ; Des Barreaux ; Saint-Pavin.*

Ces diverses trouvailles sont d'importance variée et parfois tombent-elles dans le détail minutieux. Mais toutes, ou presque, sont intéressantes à connaître et fournissent des renseignements nouveaux qu'on ne saurait négliger sans dommage.

— *Une amitié romantique* que ranime M. Jules Bertaut, d'après les lettres inédites de George Sand et de François Rollinat, c'est l'union profonde qui tint rapprochés pendant plus de trente ans la femme de lettres et le compagnon de sa jeunesse. « De caractère absolument opposé à celui de George Sand, aussi pessimiste qu'elle était optimiste, aussi inquiet qu'elle était confiante, aussi malade d'esprit qu'elle était saine et vigoureuse ; mais tous deux issus de la même génération romantique, présentant par ailleurs un certain nombre de traits similaires ; ardents et farouches dans leur conviction, hypnotisés par le rêve, s'exaltant en commun sur les mêmes sujets, animés de la même flamme généreuse dans l'étude des questions sociales vibrant ensemble à tous les grands problèmes de la vie et de la mort, François Rollinat et George Sand nouèrent ainsi une amitié solide, indestructible..., mais amitié *mâle* au premier chef. » Cette amitié est inscrite tout entière dans la correspondance échangée entre les deux amis de 1837 à 1867. Les lettres de George Sand sont publiées en partie seulement dans la *Correspondance* ; celles de Rollinat le sont en entier maintenant et fournissent ainsi un bel exemple d'enthousiasme généreux et passionné.

— Nous lisons dans la *Chronique* du *Polybibion* (fascicule de février-mars), sous la rubrique Franche-Comté, d'ordinaire particulièrement bien informée, la mention suivante que nous désirons reproduire :

« La livraison du 1er janvier de la *Revue Universelle* renferme une agréable étude de M. Edmond Pilon intitulée : *Un précurseur : Charles Nodier et le roman fantaisiste.* Avec une sympathie communicative, l'auteur évoque les choses, les femmes surtout, qui font le charme principal de l'œuvre variée du bibliothécaire de l'Arsenal. Il jette un coup d'œil rapide sur son salon si connu, qui vit défiler toutes les célébrités du temps. Il examine aussi la façon dont Nodier a écrit l'histoire. Sans doute celui-ci a enjolivé les sujets, mais il n'a pas toujours poussé ses récits jusqu'à l'imagination pure. Par exemple, M. Pilon, s'en rapportant à M. Paul Gaulot, incline volontiers vers cette opinion que le colonel Oudet, grandi outre mesure par Nodier, « n'a jamais existé », ou que, « du moins, son existence n'a jamais été établie ». M. Pilon nous permettra de lui donner l'assurance que M. P. Gaulot s'est trompé absolument et d'ajouter que, pour son propre compte, il eût bien fait de recourir

aux sources. Nous pouvons lui en indiquer deux : la première est une étude biographique, publiée dans la livraison du 5 mars 1889 de la *Revue de la Révolution* de Gustave Bord, où les exagérations et les inexactitudes de Nodier sont rectifiées par M. Denys d'Aussy, petit-fils par alliance du colonel Oudet ; la deuxième, une biographie écrite par Ch. Thuriet (Besançon, imp. Jacquin, 1901). »

— *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 20-30 janvier 1921, col. 88, a publié la lettre suivante de Victorien Sardou sur Sainte-Beuve, qui n'est pas sans intérêt :

*Marly.*

Mon cher Docteur,

Je n'ai jamais connu Sainte-Beuve, parce que je n'ai pas voulu le connaître. Et voici pourquoi. Champfleury m'avait fait part du désir exprimé par Sainte-Beuve que je lui fusse présenté *chez lui.* — Et j'avais parfaitement compris que l'intention de Sainte-Beuve était de me faire poser, suivant son habitude, pour quelque étude qu'il projetait sur votre serviteur. C'était au lendemain de *Séraphine* et de *Patrie*, et mon succès me désignait à son attention. Or, il ne me convenait pas d'être portraicturé par un homme à qui j'accordais une grande valeur comme critique — (et, à parler franchement, j'ai plus d'estime pour le plus mince créateur que pour le plus remarquable critique) — mais à qui je refusais totalement la moindre connaissance de l'art dramatique, et de qui je me défiais à cet égard, comme de tous les pédants !... — Je me dérobai donc avec joie à l'invitation de Champfleury et aux instances réitérées d'une très aimable dame des amies de Sainte-Beuve et des miennes, qui me proposa, à maintes reprises, de me faire dîner avec lui. — Je me félicite aujourd'hui de n'avoir pas donné à ce grand critique l'occasion de débiter à propos de mon théâtre une foule de sottises qui ne me feraient aucun tort, mais qui ne lui feraient aucun honneur ! — Voilà tout ce que je puis vous dire de mes rapports avec ce faux grand homme que Balzac qui, lui, en était un vrai, appelait Sainte-Bévue !

V. Sardou.

Ceci montre que Sardou n'aimait pas Sainte-Beuve, qui sans doute aurait jugé trop judicieusement son mérite. Mais est-il bien sûr que Sainte-Beuve eût songé à en dire son mot ? En tout cas, le mot attribué à Balzac n'est pas de celui-ci, mais de Mme d'Abrantès, ce qui lui ôte très justement de l'autorité, sinon de la malice.

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

*Dernières Nouveautés :*

MARCEL BRAUNSCHVIG

# NOTRE LITTÉRATURE
## ÉTUDIÉE DANS LES TEXTES

I. — DES ORIGINES A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE
Un volume in-18 de 920 pages, cartonné..... 12 fr. 50

II. — LE XVIIIe ET LE XIXe SIÈCLE
Un volume in-18 de 850 pages, cartonné..... 15 fr. »

## ŒUVRES CHOISIES
# DE CERVANTÈS
Traduction et Introduction par HENRI COLLET
Un volume in-18, broché..... 6 fr. 50

*LES CLASSIQUES DE LA PHILOSOPHIE*
Publiés sous la direction de MM.
† VICTOR DELBOS, ANDRÉ LALANDE, XAVIER LÉON

*Viennent de paraître :*

BERKELEY

## LES PRINCIPES
# DE LA CONNAISSANCE HUMAINE
*Traduction* CH. RENOUVIER
Un volume in-8° (13 × 20), broché..... 4 »

# LA SIRIS
*Traduction* E. BEAULAVON et D. PARODI
Un volume in-8° (13×20), broché..... 5 »

MAINE DE BIRAN

## MÉMOIRE SUR LES
# PERCEPTIONS OBSCURES
Suivi de la DISCUSSION AVEC ROYER-COLLARD
**sur l'existence d'un état purement affectif**
et de TROIS NOTES INÉDITES
*— Publié par PIERRE TISSERAND —*
Un volume in-8° (13 × 20), broché..... 3 »

Demander le prospectus spécial : *" Les Classiques de la Philosophie "*

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS, V^e^

LYAUTEY

## LETTRES DU TONKIN ET DE MADAGASCAR

(1894-1899)

Deux tomes in-8° (16×25), x-644 pages, 28 dessins originaux de l'Auteur, 14 cartes en couleur hors texte, brochés, *ensemble* . . . . . 40 fr.

*4^e^ Édition revue et corrigée*

ÉMILE MÂLE

## L'ART RELIGIEUX DU XIII^e^ SIÈCLE EN FRANCE

Un volume in-4° (23×28), 490 pages, 190 gravures, broché . . . . . 50 fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée . . . . . 85 fr.

## HISTOIRE DE L'ART

publiée sous la direction de ANDRÉ MICHEL

DIX VOLUMES EN VENTE

1. L'Art Pré-Roman.
2. L'Art Roman.
3. Formation et Expansion de l'Art Gothique.
4. Évolution de l'Art Gothique.
5. Le Style Flamboyant. Le Réalisme.
6. Débuts de la Renaissance.
7. La Renaissance en Italie.
8. La Renaissance en France, en Espagne et en Portugal.
9. La Renaissance en Allemagne et dans les pays du Nord.
10. Formation de l'Art classique moderne.

Chaque vol. in-8° (20×29), nombreuses gravures, héliogravures hors texte, br. . . . 50 fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée . . . . . 80 fr.

J. COMBARIEU

*Ouvrage complet*

## HISTOIRE DE LA MUSIQUE

I. Des origines à la fin du XVI^e^ siècle. | II. Du XVII^e^ siècle à la mort de Beethoven.
III. De la mort de Beethoven au début du XX^e^ siècle.

Chaque volume in-8° (14×23), avec de nombreux textes musicaux, broché . . . . . 25 fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée . . . . . 45 fr.

*Ouvrage de nouveau en vente* (Complet)

## HISTOIRE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES

8 volumes

publiée sous la direction de
L. PETIT DE JULLEVILLE

8 volumes

Moyen âge (*1^re^ partie*).
Moyen âge (*2^e^ partie*).
Seizième siècle.
Dix-septième siècle (1601-1660).
Dix-septième siècle (1661-1700).
Dix-huitième siècle.
Dix-neuvième siècle (1800-1850).
Dix-neuvième siècle (1850-1900).

Chaque volume in-8° raisin (46 × 25), broché . . . . . 50 fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée . . . . . 75 fr.


Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.